

23. 96 76

Hachette

# DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE

PAR

## M. H. BAILLON

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. J. DE SEYNES, J. DE LANESSAN, E. MUSSAT, W. NYLANDER  
E. TISON, E. FOURNIER, J. POISSON, L. SOUBEIRAN, H. BOCQUILLON, G. DUTAILLY  
A. BUREAU, H.-A. WEDDEL, ETC., ETC.

DESSINS DE A. FAGUET

PREMIER FASCICULE

Prix : 5 Francs



Hachette

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>IE</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

91,50

L47  
4625

Hachette

# HISTOIRE DES PLANTES

PAR

H. BAILLON

PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
DIRECTEUR DU JARDIN BOTANIQUE DE LA FACULTÉ, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE PARIS

Figures dessinées par Faguet

Chaque monographie se vend séparément

## EN VENTE

### TOME I<sup>er</sup>

Monographie des Renonculacées, illustrée de 114 figures dans les textes . . . . .	6 fr. »
Monographie des Dilléniacées, illustrée de 50 figures dans les textes . . . . .	3 »
Monographie des Magnoliacées, illustrée de 55 figures dans les textes . . . . .	3 »
Monographie des Anonacées, illustrée de 86 figures dans les textes . . . . .	6 »
Monographie des Monimiacées, illustrée de 64 figures dans les textes . . . . .	3 50
Monographie des Rosacées, illustrée de 153 figures dans les textes . . . . .	6 »

1 vol. in-8 broché, 25 fr.

### TOME II

Monographie des Connaracées et des Légumineuses-Mimosées, illustrée de 37 figures dans les textes . . . . .	4 »
Monographie des Légumineuses-Cæsalpiniées, illustrée de 100 figures dans les textes . . . . .	6 »
Monographie des Légumineuses-Papilionacées, illustrée de 100 figures dans les textes . . . . .	10 »
Monographie des Protéacées, illustrée de 30 figures dans les textes . . . . .	2 50
Monographie des Lauracées, Élæagnacées et Myristicacées, illustrée de 66 figures dans les textes . . . . .	4 »

1 vol. in-8 broché, 25 fr.

### TOME III

Monographie des Ménispermacées et des Berbéridacées, illustrée de 73 figures dans les textes . . . . .	4 »
Monographie des Nymphæacées, illustrée de 34 figures dans les textes . . . . .	2 »
Monographie des Papavéracées et des Capparidacées, illustrée de 84 figures dans les textes . . . . .	4 »
Monographie des Crucifères, illustrée de 120 figures dans les textes . . . . .	8 »
Monographie des Résédacées, des Crassulacées et des Saxifragacées, illustrée de 144 figures dans les textes . . . . .	10 »
Monographie des Pipéracées et des Urticacées, illustrée de 55 figures dans les textes . . . . .	10 »

1 vol. in-8 broché, 25 fr.

### TOME IV

Monographie des Nyctaginacées et des Phytolaccacées, illustrée de 77 figures dans les textes . . . . .	5 fr. »
Monographie des Malvacées, illustrée de 115 figures dans les textes . . . . .	6 »
Monographie des Tiliacées, Diptérocarpacées, Chlénacées et Ternstrœmiacées, illustrée de 115 figures dans les textes . . . . .	5 »
Monographie des Bixacées, Cistacées et Violacées, illustrée de 90 figures dans les textes . . . . .	5 »
Monographie des Ochnacées et des Rutacées, illustrée de 152 figures dans les textes . . . . .	8 »

1 vol. in-8 broché, 25 fr.

### TOME V

Monographie des Géraniacées, Linacées, Trémandracées, Polygalacées et Vochysiées, illustrée de 141 figures dans les textes . . . . .	7 »
Monographie des Euphorbiacées, illustrée de 116 figures dans les textes . . . . .	8 »
Monographie des Térébinthacées et des Sapindacées, illustrée de 168 figures dans les textes . . . . .	8 »
Monographie des Malpighiacées et des Méliacées, illustrée de 58 figures dans les textes . . . . .	5 »

1 vol. broché, 25 fr.

### TOME VI

Monographie des Célastracées et des Rhamnacées, illustrée de 57 figures dans les textes . . . . .	5 »
Monographie des Pénæacées, Thymélacées et Ulmées, illustrée de 88 figures dans les textes . . . . .	7 »
Monographie des Castanéacées, des Combrétacées, des Rhizophoracées, illustrée de 132 figures dans les textes . . . . .	5 »

SOUS PRESSE

### MONOGRAPHIE DES MYRTACÉES

### EXTRAIT DE QUELQUES JOURNAUX :

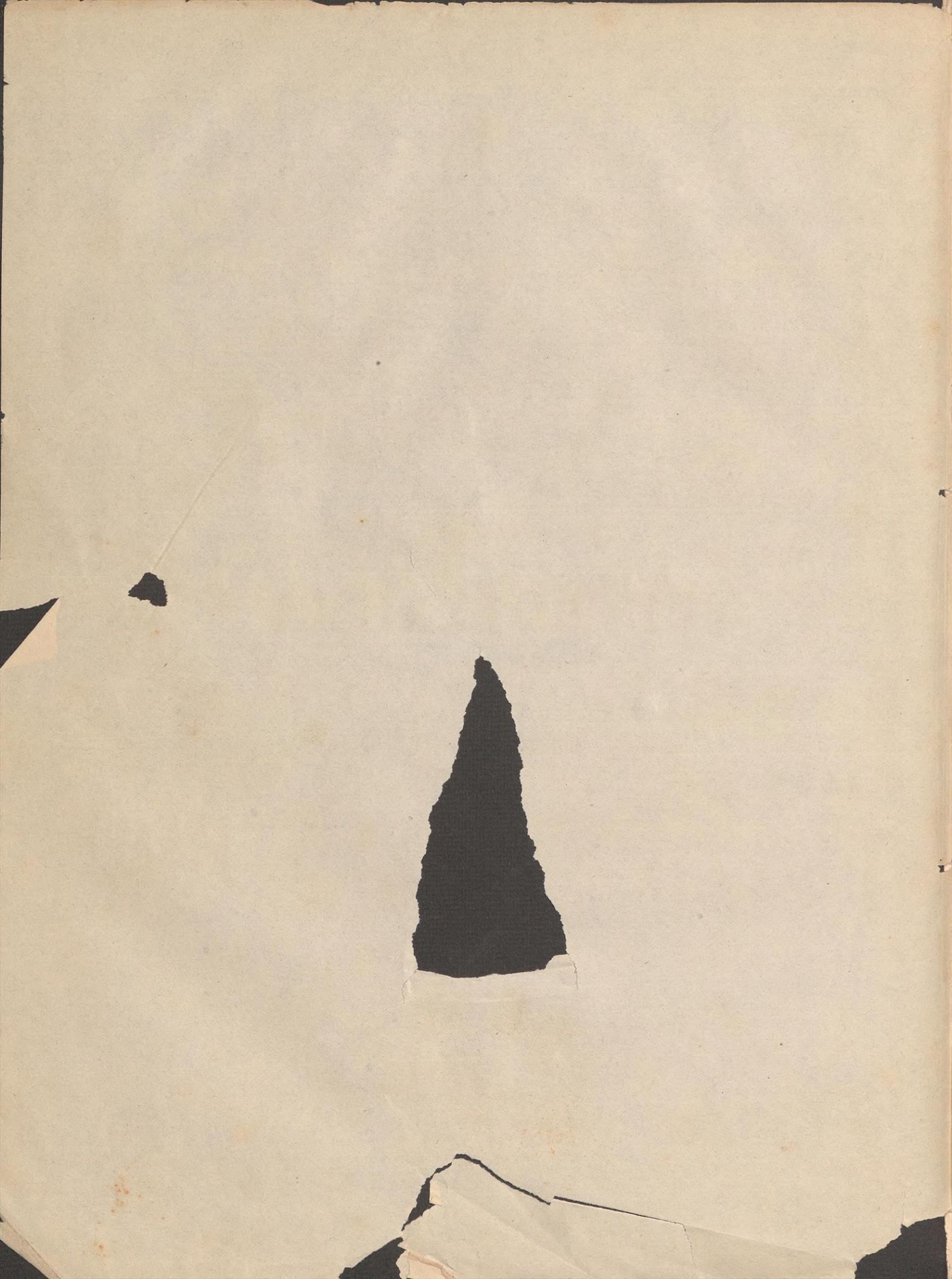
M. le professeur Baillon continue, avec une régularité des plus remarquables, l'ouvrage considérable qu'il a entrepris sur l'*Histoire des plantes*. Il faut être un botaniste pour se rendre bien compte de l'énorme fardeau de ce travail. Aussi ce livre sera non-seulement un titre de gloire pour son auteur, mais il aura certainement un retentissement considérable dans la vulgarisation d'une science qui courait grand risque de se noyer dans les détails. Or M. Baillon a eu le mérite de venir au secours de

cette science, de la dégager de ses divisions infinies, de la condenser, de réunir ce qu'on avait par trop divisé, et de n'accepter comme genres véritables que ceux qui méritent ce titre. Ce travail est immense et suffit à la vie d'un homme, si cet homme, comme dans l'espèce, est préparé à son œuvre et s'y consacre avec le plus entier dévouement.

D<sup>r</sup> LE SOURD. — *Gazette des hôpitaux*, 1<sup>er</sup> avril 1875.

529547

DICTIONNAIRE  
DE BOTANIQUE



**DICTIONNAIRE  
DE BOTANIQUE**

*L. Machette*

## INDICATIONS ABRÉVIATIVES

DU NOM DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS DU DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE

---

MM. H. Baillon . . . . .	H. BN	MM. Nylander . . . . .	NYL.	MM. Weddell . . . . .	W.
de Seynes . . . . .	DE S.	Mussat . . . . .	M.	Ramey . . . . .	RY
de Lanessan . . . . .	L.	Fournier . . . . .	E. F.	Ascherson . . . . .	A.
Tison . . . . .	T.	Poisson . . . . .	P.	Bourgeois . . . . .	BS
Bocquillon . . . . .	BQ.	Delage . . . . .	D.	Rohrbach . . . . .	R.
Bureau . . . . .	B.	Soubeiran . . . . .	S.	Guillaud . . . . .	G.
Dutailly . . . . .	DY	Rafinesque . . . . .	RAF.		

DICTIONNAIRE  
DE BOTANIQUE

PAR

M. H. BAILLON

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. J. DE SEYNES, J. DE LANESSAN, E. MUSSAT, W. NYLANDER  
E. TISON, E. FOURNIER, J. POISSON, L. SOUBEIRAN, H. BOCQUILLON, G. DUTAILLY  
A. BUREAU, H.-A. WEDDELL, ETC., ETC.

DESSINS DE A. FAGUET

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1876

Droits de traduction réservés

*L. Hachette*

THE BOTANICAL

Reg. no. 14 lib. conservata

# DICTIONNAIRE DE BOTANIQUE

## A

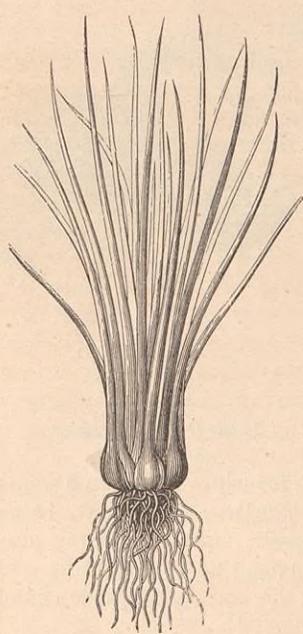
A (privatif). Employé souvent en botanique, seul ou avec le euphonique, pour former des mots à l'aide desquels on représente l'absence, vraie ou supposée, de certains organes ou de

un des grands embranchements du règne végétal, c'est-à-dire la Cryptogamie, dans laquelle les embryons n'ont pas les différentes parties qu'on distingue dans celui des Phanérogames, et sont, par

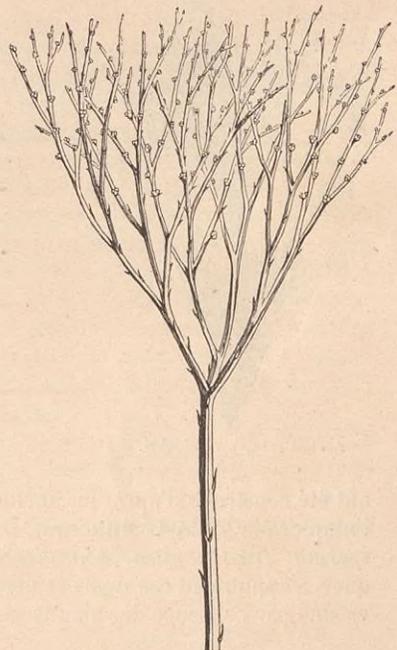


Acotylédone (Plante). — Sclaginelle.

certaines caractères. C'est ainsi que les mots : *Arhize*, *Acaule*, *Aphylle*, *Ananthe*, *Apérianthé*, *Asépale*, *Apétale*, *Anandre*, *Acotylédone*, désignent des plantes dans lesquelles manquent la

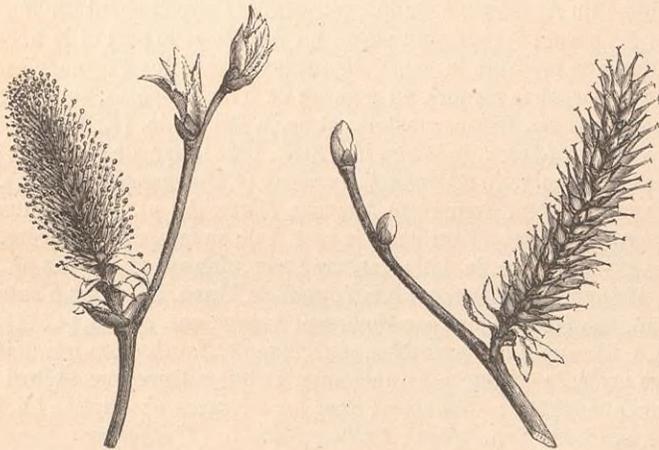


Acotylédone (Plante). — *Isoetes*.



Acotylédone (Plante). — *Psilotus*.

conséquent, dépourvus de cotylédons. L'*Apétalie* constitue une des grandes divisions de la Dicotylédonie, et, de plus, elle cor-



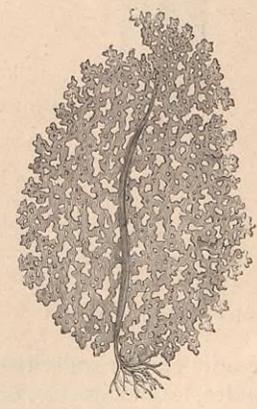
Apérianthées (Fleurs mâles). — Saule.

Apérianthées (Fleurs femelles). — Saule.

racine, la tige, les feuilles, les fleurs, le péricarpe, la corolle, les étamines, les cotylédons, ou bien dans lesquelles ces organes sont très-peu développés. L'*Acotylédonie* représente à elle seule



Acotylédone (Plante). — *Azolla*.

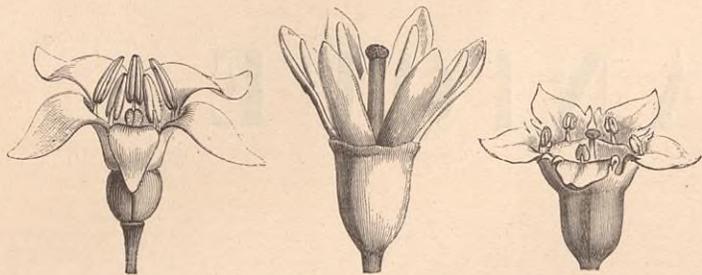


Acotylédone (Plante). — *Agarum*.

respond à la Monocotylédonie entière, dans laquelle on a admis que le péricarpe, quel qu'il soit, est toujours un calice. Les fleurs pourvues d'une corolle et qui n'ont pas de calice existent, quoi

*L. Machetto*

qu'on en ait pensé, et représentent l'*Asépalie*, bien plus rare que l'*Apétalie*. *Agame* signifie, et pour la même raison, une plante dans laquelle on supposait l'absence des organes sexuels et le défaut de fécondation. *Anisophylle*, *Anisandre*, *Anisostémone*



Asépale (Fleur). — Garance. Asépale (Fleur). — *Loranthus*. Asépale (Fleur). — *Thesium*.

sont des mots composés de même, pour marquer que les feuilles sont inégales ou dissemblables, ou que les étamines ne sont pas toutes de la même taille ou de la même forme. On donne souvent le nom d'*Anisomères* aux verticilles floraux qui ne comprennent pas tous le même nombre de pièces. Plusieurs noms génériques

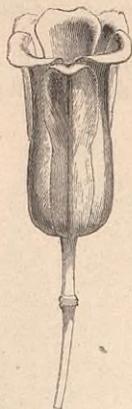


Apétale (Fleur). — Adonide.

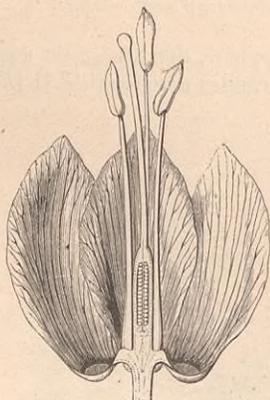


Apétale (Fleur). — Anémone.

ont été construits d'après les mêmes principes : ainsi on a voulu indiquer par les mots *Anadenia*, *Aceranthus*, *Anisoptera*, *Anisosperra*, *Anisophyllea*, *Anisadenia*, etc., que les genres auxquels s'appliquent ces noms se distinguent de ceux dont ils sont voisins par l'absence des glandes ou des cornes, ou par le défaut



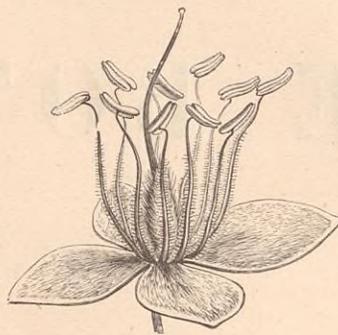
Apétale (Fleur). — Asperge.



Apétale (Fleur). — Fritillaire.

d'égalité ou de régularité dans les ailes du fruit, les graines, les feuilles, les glandes, etc. Les Acotylédones ont encore été nommées *Aphyllæ* par Lindley et *Anandre* par Link, parce qu'elles étaient considérées comme n'ayant ni feuilles, ni étamines comparables à celles des Phanérogames. Souvent, dans une famille ou même dans un groupe plus considérable, on établit des coupes suivant qu'il y a *Isostémone* ou *Anisostémone*. Les ovules ont été dits

*Atropes* lorsqu'ils n'ont pas subi un mouvement de renversement, de réflexion. *Adoxa* indique une plante à fleurs peu éclatantes; *Amarantus*, une herbe dont les fleurs ne se flétrissent pas; *Athanasia*, des fleurs qui semblent ne pas mourir; *Amorpha*, une



Apétale (Fleur). — Copaier.



Apétale (Fleur). — Perce-neige.

fleur dont la corolle est imparfaitement formée. *Abroma* désigne un genre qui ne fournit pas de substance alimentaire, contrairement au genre voisin *Theobroma*, et ainsi de suite. [H. BN.]

AAKESIA (Tuss., *Fl. des Ant.*, I, 66, t. 3). Syn. de *Cupania*.

AAL. Nom donné par Rumphius à deux arbres de l'Inde. La description incomplète qui en a été donnée a fait rapporter ces plantes avec beaucoup de doute à la famille des Térébinthacées.

AALCLIM. N. vulg., dans l'Inde, de certaines esp. de *Bauhinia*.

AA-NIWEL. Nom donné, dans l'île d'Amboine, au *Dæmonorops Calapparius* BL., Palmier qui est le *Rotang Calappa* des Malais.

AANS. Nom vulg., en hindoustani, du *Terminalia alata* ROTH.

AAVORA. Voy. AOUARA.

ABABANGAY. N. indien du *Bignonia indica* L. (*Calosanthos* BL.).

ABABAYE. N. vulg. caraïbe du Papayer (*Papaya Carica* GÆRTN.).

ABABOUY. N. vulg., aux Antilles, du *Ximenia americana* L.

ABACA. Espèce de Bananier (*Musa textilis*), dont les pétioles fournissent une matière textile, désignée en Europe sous le nom de *Chanvre de Manille*. Les étoffes fabriquées avec cette substance doivent leurs qualités hygiéniques à la solidité, à l'extensibilité, à la légèreté et à l'éclat des fibres de l'*Abaca*. [T.]

ABACADO. N. vulg., aux Antilles, des Avocats (*Persea* GÆRTN.).

ABACHER (N. J.). Botaniste allemand, a publié : *Der vollkommene Blumengärtner*. Regensburg, 1819, in-8. [E. F.]

ABACIDIUM. (MONT., ex KUTZ., *Spec. Alg.*, 689). G. d'Aigues qui n'a pas été conservé, et syn. de *Ceptroceras* Kk.

ABACOPTERIS (du grec ἄβαξ, damier, et πτερίς, Fougère). G. institué par M. Fée (*Congrès scientifique de France*, x<sup>e</sup> session, I, 178), pour un démembrement du genre *Aspidium* dans lequel les nervilles forment des aréoles presque quadrilatères, à la manière des cases d'un damier. On pourrait le considérer comme un *Aspidium* à pinnules étroites et complètement soudées par les bords; il reproduit parmi les Aspidiées le port et la nervation que présente le genre *Meniscium* parmi les Polypodiées. Les *Abacopteris* connus, au nombre de 5 ou 6 espèces, sont tous originaires des Indes orientales et de la Polynésie. [E. F.]

ABACOSA (ALEF., in *Oestr. Bot. Zeit.*, 1858). Syn. de *Vicia*. [T.]

ABAI. N. vulg. du *Calycanthus præcox* (*Chimonanthus* LINDL.).

ABALON. Nom donné par Adanson (*Fam. des pl.*, II, 47) aux *Helonias*, placés par lui dans la sect. I de sa fam. des Liliacées.

ABAMA. Genre de Liliacées, créé par Adanson (*Fam. des pl.*, II, 47) pour l'*Anthericum ossifragum* de Linné. La même plante avait déjà été désignée par Moehring (*Ephem. nat. curios.* [1742], 35, t. 5) sous la dénomination générique de *Narthecium* qui doit être préférée comme plus ancienne, et qui est presque exclusivement adoptée actuellement dans les ouvrages descriptifs. [M.]

ABANDION. Syn. d'*Ixia Bulbocodium* L. (*Trichonema* KER).

ABANGA. Nom que, d'après Bory, donne J. Bauhin au fruit d'un Palmier indéterminé de l'île Saint-Thomas aux Antilles.

ABANUS. Syn. arabe de Bois d'Ébène (*Diospyros Ebenum* L.).

ABAPUS (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 57). Syn. de *Gethyllis spiralis* L., rangé dans sa fam. des Lis, sect. des *Narcissi*.

ABAREMOTEMO (Pis., *Bras.*, 77). Syn. probable de *Mimosa cochliocarpa* GOMES. — *Pithecolobium Avaremotemo* MART.

ABAREMOTEMON (VAHL, *Eclog. americ.*, III, t. 28). *Acacia* américain, formant pour M. Benth. une section de ce genre. Les espèces qui la composent sont dépourvues de stipules; leurs feuilles ont de nombreuses folioles, et leur gousse comprimée est plus ou moins contournée. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 48.) [P.]

ABARIGA. Nom que donne C. Bauhin au fruit de l'*Ady*, qui est un Palmier indét. des Antilles. C'est l'*Abango* de J. Bauhin.

ABASICARPA, ABASICARPUS. Sect. du g. *Arabis*, élevée au rang de genre par Andrzejewsky, d'après Endlicher (*Gen.*, n. 4854).

ABASIN (KEMPF., *Amen.*, 789). Syn. d'*Elaeococca*. Voy. ABRASIN.

ABASOLOA (LLAVE et LEX., *Nov. veg. Descr.*, I, 44). Genre de Composées-Hélianthoïdées, caractérisé par : bractées intérieures de l'involucere planes; écailles du réceptacle enveloppant les fleurs; achaines petits, à peine comprimés; fleurs du rayon fertiles, ∞-sériées, à ligules capillaires; réceptacle plat. Herbe à feuilles opposées, à capitules hétérogames, longuement pédonculés, originaire du Mexique. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 362.) [S.]

ABATARDISSEMENT. Altération des caractères d'une plante sous l'influence, en général, croit-on, de milieux défavorables. [L.]

ABATI. Nom guarani du *Zea Mais* L., qui est employé à faire une sorte de pain dit *Chipa*, et à préparer, avec de l'eau et de la graisse, un mets très-recherché des campagnards, le *Locro*. [S.]

ABATIA (R. et PAV., *Prodr. Fl. per.*, 78, t. 44). Genre rapporté avec doute aux Lythriacées, puis aux Bixacées, où il est devenu le type d'une tribu pour MM. Benth. et Hooker (*Gen.*, I, 199, 4007). Nous l'avons (*Hist. des plant.*, IV, 313) placé dans la série des Samydées. Les fleurs, hermaphrodites, apétales, ont un réceptacle cupuliforme, quatre sépales valvaires, des étamines en nombre indéfini ou subdéfini, légèrement périgynes, et un gynécée libre, à ovaire uniloculaire, surmonté d'un style tubuleux. Les placentas pariétaux, au nombre de 2-4, sont pluriouvlés. Le fruit est une capsule loculicide, à plusieurs graines albuminées. Les *Abatia* sont des arbustes américains, à feuilles opposées ou verticillées, sans stipules. Leurs fleurs sont disposées en grappes terminales allongées. A l'heure qu'il est, on connaît environ huit espèces de ce genre. (Voy. *Adansonia*, X, 255.) [H. BN.]

ABATIÉES. Tribu (à fleurs apétales, à calice valvaire, 4-mère) des Samydacées, pour MM. Benth. et J. Hooker. Voy. ABATIA.

ABAVI, ABAVO. Syn., dans qq. dialectes africains, de *Baobab*.

ABAZICARPUS. Nom donné par Andrzejewsky à certains *Arabis*.

ABBEVILLEA (O. BERG, in *Linnaea*, XXVII, 425; XXIX, 256; XXXI, 260; in *Martius Fl. bras.*, *Myrtac.*, 490, t. 48). Sect. à large calice du g. *Campomanesia*. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 712).

ABBOT (Charles), botaniste anglais, a publié : *Flora Bedfordiensis... with occas. Remarks*. Bedford, 1798, in-8. [E. F.]

ABBREVIATUS. Voy. RACCOURCI.

ABCEDARIA. Syn. de *Spilanthus Acemella* L. Dans l'herbier même de Linné, l'*Abelicea (Zelkora) crenata* est étiqueté ABCEDARIA.

ABDELAVI. N. vulg., en Égypte, de plusieurs esp. du g. *Cucumis*.

ABEADAIRE. Syn. de *Spilanthus Acemella* L. (*A. Linnæi* CASS.).

ABÉCÉDAIRE. N. vulg. du *Spilanthus* et de l'*Agave americana*.

ABEL (H.K.), botaniste allemand, a publié à Francfort, en 1740, un traité de Matière médicale intitulé : *Medizinisches Kräuter-Paradiesgärtlein in welch. d. bewährt. Kräuterarzneimittel*, etc.

ABELANIÉ. N. vulg., dans le Midi, du Noisetier ou Coudrier.

ABELANO, en languedocien Noisette, d'où le mot *Abelanié*.

ABELASIE (*Abelasis*). Nom égyptien sous lequel on désigne, à Alexandrie, de petits tubercules charnus et oléagineux, légèrement aromatiques, qu'on y emploie comme alimentaires et analeptiques. Ils ont, paraît-il, la propriété d'augmenter la sécrétion du lait chez les nourrices. Il est assez probable qu'ils sont produits par le *Souchet comestible (Cyperus esculentus* L.). [T.]

ABELEVEN (T. H. A. J.), a publié, en collaboration avec M. Gevers Deynoot : *Flora noviomagensis*, Nijmegen, in-12. [E.F.]

ABELHO (c.-à-d. Abeille). N. languedocien de l'*Ophrys apifera*.

ABELIA. Genre de Caprifoliacées, de la section des Linnées (PAYER, *Fam. nat.*, 239), dédié par Robert Brown au docteur Abel (in *Clarke's Abel's Voyag. China*, 376, c. icon.), et telle-

ment voisin des *Linnaea*, « qu'il serait peut-être bon de n'en faire que deux sections d'un même genre » (H. BN, in *Adansonia*, I, 366). Les *Abelia* ont en effet l'androcée, la gynécée et le fruit d'un *Linnaea*. Le calice et la corolle sont seuls différents. Le calice est bilabié et paraît composé de deux sépales, parce que les trois postérieurs se sont unis entre eux, ainsi que les deux antérieurs. La corolle, presque régulière dans le jeune âge, se déforme ensuite, parce que son tube devient gibbeux à sa partie antérieure et inférieure. On ne connaît que trois espèces d'*Abelia*, originaires, l'une de la Chine, les deux autres de l'Himalaya. Ce sont de petits arbustes, à feuilles opposées, dépourvues de stipules, à fleurs axillaires ou terminales, munies d'un involucre polyphyllé. La plupart sont cultivés pour leurs fleurs. [T.]

ABELIANA. Nom vulg. par lequel, dans le bas Languedoc, on désigne la Mélisse (*Melissa officinalis* L.). Cette dénomination vient de *Abelia* (abeille), pour la même raison, sans doute, que Mélisse vient du grec μέλισσα, qui signifie aussi abeille. [DE S.]

ABELICEA (BELL., ex CLUS., *Hist.*, II, 303; — ENDL., *Gen.*, 276). G. d'Ulmacées voisin des *Planera*, dont les *Abelicea* ont le port, le feuillage et les fleurs; mais ils se distinguent par leur fruit lisse et ovoïde, ventru à la base, atténué au sommet, qui est recourbé de telle façon que l'ensemble ressemble à une cornue à col court. Le péricarpe est d'abord drupacé, puis il devient à peu près sec. L'embryon des *Abelicea* a des cotylédons plans-convexes, épais, corrugués. D'ailleurs, les caractères de ces arbres sont ceux des Ormes. Une crête longitudinale, unilatérale, qui borde le fruit, peut, au lieu d'être, comme de coutume, courte et épaisse, s'étaler en aile marginale; c'est ce qui caractérise une sect. du g. dont on avait fait le g. *Hemiptelea*. Les *Abelicea* sont méditerranéens, japonais et chinois. On cultive parfois dans nos jardins l'*A. crenata* et l'*A. cretica*, très-bien décrits par M. Spach (*Suit. à Buffon*, XI, 418), sous le nom de *Zelkora*. (Voy. PL., *Prodr.*, XVII, 465. — H. BN, *Hist. des plant.*, VI, 439.) [H. BN.]

ABELLA. N. vulg., en Éthiopie, de plusieurs Bananiers (*Musa*).

ABELMELUCH, ABELMOLUCH. Noms orientaux de plusieurs Euphorbiacées à semences purgatives et drastiques. On a lieu de penser que l'espèce de Mauritanie est le *Ricinus communis* L.

ABELMOLUCH. Voy. ABELMELUCH.

ABELMOSCH (*Abelmoschus*). Medikus (*Malvac.*, 45) a fondé sous ce nom un genre pour certaines espèces d'*Hibiscus* parmi lesquelles on trouve notamment l'*Ambrette* et le *Gombo*. On s'accorde aujourd'hui à considérer les *Abelmoschus* comme une section du g. *Hibiscus*, dont ils ne diffèrent, en effet, que par leur calice longuement gamosépale, fréquemment déchiré irrégulièrement à sa base, et par leur fruit capsulaire allongé, à côtes verticales saillantes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 93.) [T.]

ABEMA (NECK.). Syn. de *Stachytarpheta* VAHL. (Verbénacées).

ABEN. N. vulg., en Arabie, des *Moringa* ou Noyers de Ben.

ABENA (NECK., *Elem.*, n. 461). Syn. de *Verbena* (voy. JACO., *Obs.*, IV, t. 85, 86; *Hort. schænbr.*, t. 5;  *Ic. rar.*, t. 207, 208). J. C. Schauer, dans sa Monographie, fait de ce genre une section du g. *Stachytarpheta* VAHL. (Voy. DC., *Prodr.*, XI, 561.)

ABEN-BEITHAR. Voy. HU-BEITHAR.

ABENDROTH (Wilhelm Friedrich), botaniste allemand, a publié : *De Coffea*, D., Lipsiæ, 1825, in-4°, 72 p. (PRITZ., *Thes.*, ed. 1, 1.)

ABERAS (GESN., ex ADANS. *Fam. des pl.*, II, 514) Syn. d'*Ananas*.

ABERCROMBIE (J.), a publié, avec plusieurs mémoires d'horticulture, *The Propagation and botanical Arrangements of Plants and Trees usefull and ornam.*, London, 1784, 2 vol. in-12; et *A general System of Trees and Shrubs*, petit in-4°, etc. [E. F.]

ABEREMOA. Genre d'Anonacées, décrit et figuré par Aublet (*Hist. des pl. de la Guiane*, I, 610, t. 245), comprenant des arbres et des arbustes de l'Amérique du Sud, qui ont tous les caractères des *Anona*, si ce n'est que leur fleur régulière et hermaphrodite a les trois pétales intérieurs imbriqués, au lieu d'être valvaires, et que les étamines les plus extérieures sont transformées en staminodes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 205, 282.) [P.]

ABERIA (HOCHST.). Genre de Bixacées, série des Flacourtiées, à fleurs dioïques. Le calice se compose de 5 à 8 sépales tomenteux, en préfloraison à peine imbriquée. La corolle manque. Le

étamines sont en nombre indéfini, placées le plus souvent sur un disque glanduleux; les filets sont libres; les anthères sont courtes, biloculaires, à déhiscence longitudinale. L'ovaire, entouré d'un disque glanduleux, est uniloculaire, renfermant souvent un grand nombre de placentas pariétaux et pluri-ovulés, et terminé par un nombre variable de divisions stylaires, à stigmates peltés terminaux. Le fruit est une baie renfermant un petit nombre de graines dans une pulpe molle. Les graines sont tomenteuses et albuminées. Les *Aberia* sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Afrique et de la Nouvelle-Zélande; on en connaît aujourd'hui 5 espèces. Ils sont souvent épineux; leurs feuilles sont alternes, entières ou dentées, penninerves ou subtriplinerves. Leurs inflorescences sont axillaires; les mâles sont en grappes de cymes et les femelles sont solitaires. Ce genre n'est pas, d'après M. Bailly, suffisamment distinct des *Dovyalis* (voy. ce mot), dont il ne peut constituer qu'une section. (HOCHST., in *Flora* (1844), Beil. 2. — A. RICH., *Fl. Abyss.*, I, t. 8. — CLOS, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, VIII, 235. — HARV. et SOND., *Fl. cap.*, 170). [BQ.]

ABERLENKIÉ. N., en idiome de bas Languedoc, de l'Amelanchier.

ABES (en Languedoc). Balles du blé, et en général des céréales.

ABESINA (NECK., *Elem.*, I, 33). Syn. (part.) de *Verbesina* LESS.

ABÉSODÉ, HABE SODE (en arabe; *graines bénites*). Nom des semences du *Nigella sativa*, suivant Sonnini, et du *N. damascena*, suivant Olivier, vendues en Orient comme condimentaires, apéritives, digestives, stimulantes, et même comme emménagogues.

ABET (en bas Languedoc), désigne vulg. les Sapins (*Abies*).

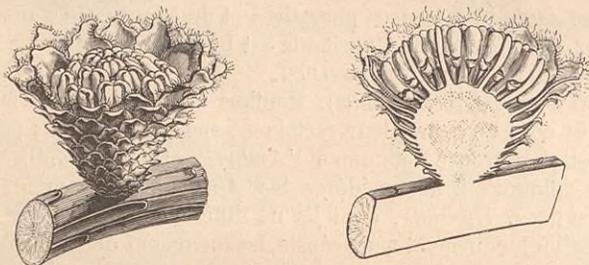
ABG. N. vulg., en Arabie, des *Asphodelus albus* W. et *ramosus* L.

ABIHEL (CLUS.). Fruit, à ce qu'on croit, d'une sorte de *Thuya*.

ABIEGNUS (*Abies*, et le radical *gna*, qui indique l'origine). De Sapin. [E. F.]

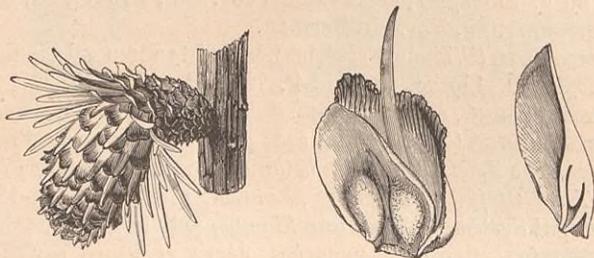
ABIES. Voy. SAPIN.

ABIÉTINÉES. Nom de famille appliqué par L.-C. Richard (*Conif.*, 145) à un groupe de végétaux renfermant un petit nombre de genres, la plupart riches en espèces et autrefois compris dans



Abiétinées (Mélèze). — Inflorescence mâle entière et coupée longitudinalement.

l'ordre V des *Conifera* de A.-L. de Jussieu. Ce sont des arbres, souvent élevés, quelquefois gigantesques, et rarement des arbrisseaux, à tronc droit, à rameaux fréquemment verticillés. Les feuilles, généralement persistantes et exceptionnellement caduques (*Larix*), sont linéaires, aciculaires, rarement elliptiques



Abiétinées (Mélèze). — Inflorescence femelle entière. — Écaille florifère entière et coupée longitudinalement suivant l'axe d'une des fleurs.

ou squamiformes, éparses (*Abies*, *Araucaria*, etc.), ou fasciculées et en apparence verticillées (*Pinus*, *Cedrus*, etc.). Les fleurs monoïques ou dioïques sont disposées en chatons; les mâles sont formées seulement d'une écaille qui tient lieu de connectif à deux ou plusieurs anthères dont la déhiscence est longitudinale, rarement transversale. Les inflorescences femelles sont globuleuses ou coniques; chaque fleur est composée d'une écaille (feuille

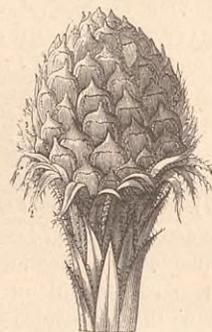
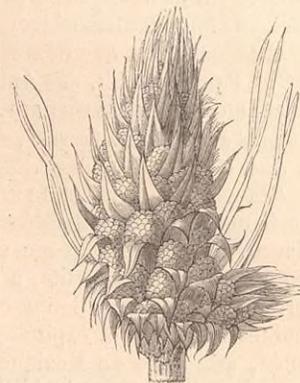
carpellaire des Gymnospermistes; rameau pour les Angiospermistes), accompagnée ou non extérieurement d'une bractée parfois accrescente. A la base interne de l'écaille sont deux, trois ou plusieurs, plus rarement un seul ovule orthotrope (des Gymnospermistes), ou un ovaire renfermant un ovule nu (des Angiospermistes). L'inflorescence femelle devient un cône ou un strobile, à écailles plus ou moins ligneuses, supportant une ou plusieurs semences (fruits des Angiospermistes), souvent ailées et quelquefois faisant corps avec l'écaille, à enveloppe testacée, contenant un albumen charnu, oléagineux, au sein duquel est un embryon droit, pourvu de deux, quatre ou plusieurs cotylédons. (Voy. ENDL., *Gen.*, 258; *Synops. Conif.*, 3, 79. — CARR., *Tr. des Conif.*, 179. — PARLATORE, in *DC. Prodr.*, XVI, II, 363). Ce dernier y admet les onze g. suivants: *Araucaria* J., *Dammara* RUMPH., *Pinus* L., *Cunninghamia* R. BR., *Arthrotaxis* DON, *Sciadopitys* SIEB. et ZUCC., *Sequoia* ENDL., *Cryptomeria* DON, *Glyptostrobus* ENDL., *Taxodium* RICH., *Widdringtonia* ENDL., plus les Cupressinées des auteurs. [P.]

ABIÉTITES (MANT., *Geol. isle of Wight*, ed. 3, p. 337, tab. XLII, f. 5, *Pinites*). Genre de Conifères fossiles caractérisé par des strobiles cylindriques, très-longs, à écailles rhomboïdales, striées longitudinalement et à angle supérieur arrondi. On en connaît 8 espèces, qui sont réparties dans le crétacé et le tertiaire. (SCHMPP., *Paléont. végét.*, II, 307.) [D.]

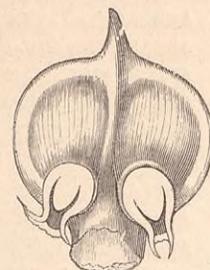
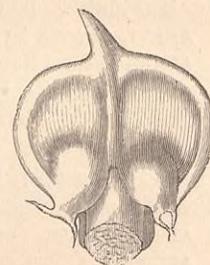
ABIGA. Relié étymologiquement au verbe *abigere*, comme *incola* à *incolere*. Nom donné par les Romains, d'après Pline, à plusieurs végétaux auxquels ils attribuaient des propriétés abortives, végétaux que les Grecs désignaient d'une manière générale sous le nom de *Chamaepitys*, et qui sont rangés pour la plupart aujourd'hui parmi les g. de Labiées *Ajuga* et *Teucrium*. [E. F.]

ABILDGAARD (Soren), botaniste danois, a publié: *De caespite bituminoso*, Hafniae, 1761; travail impr. depuis en allemand en 1765, sous le titre de *Abhandlung vom Torf*, Copenhague, 1765, in-8°, 94 p.

ABILDGAARDIA. Genre de plantes monocotylédones, établi par Vahl (*Enumer.*, II, 96) dans le groupe des Cypéracées, et souvent réuni comme simple section au g. *Cyperus* L. Les plantes qu'il renferme ont les fleurs dépourvues des soies hypogynes qu'on observe dans d'autres genres du même groupe, et disposées à l'aisselle de bractées distiques dont les plus inférieures sont stériles. Les étamines, normalement au nombre de trois, sont quelquefois réduites à deux et même à une seule, par avortement. Le style, trifide, est endurci à la base et articulé avec l'ovaire, dont il se détache d'assez bonne heure. L'inflorescence consiste en épis, tantôt solitaires et terminaux, tantôt groupés en capitule ou en ombelle. Dans tous les cas, l'axe de ces épis est légèrement tordu; ce qui fait paraître les écailles florales trisériées. Les *Abildgaardia* sont, par conséquent, des plantes très-voisines des



Abiétinées (Pin). — Inflorescences mâle et femelle.



Abiétinées (Pin). — Écaille florifère femelle, entière et coupée longitudinalement.

*Fimbristylis*, dont elles ne diffèrent guère que par le mode d'insertion des bractées. Ce genre, qui renferme une douzaine d'espèces, toutes exotiques, a été dédié à Abildgaard, célèbre naturaliste danois. (Voy. R. Br., *Prodr.*, 229.—ENDL., *Gen.*, 119.) [M.]

ABIOGENÈSE (à priv., βίος, vie, et γένεσις, naissance; mot à mot, naissance sans vie préalable). Ce mot, employé dans des travaux récents par un naturaliste anglais, M. Bastian, est synonyme de *génération spontanée*.

ABIRAKO. N. japonais de plusieurs *Lactuca* et *Prenanthes*.

ABIRQUAJAVE. N. indien de l'*Opobalsamum* (*Balsamea* GLED.).

ABISGA. N. donné, dans le Fezzan, au *Capparis Sodada* R. Br. ou *Sodada decidua* FORSK., plante dont les indigènes mangent les baies desséchées; fraîches, elles ont un goût de poivre assez prononcé. Le bois de la racine sert aux mahométans pour se frotter les dents en vue de les embellir. Les chameaux sont assez friands de ses feuilles fraîches, quand elles sont mélangées avec d'autre fourrage; sèches, ils ne tardent pas à les trouver trop amères. [L.]

ABJEGUA. Voy. AMBJEGUA.

ABLANIA (AUBL., *Pl. guian.*, 585, t. 234). Genre de Tiliacées, rapporté plus tard comme section aux *Sloanea*, parmi lesquels il se distingue par son style plus ou moins longuement 4-5-fide, chaque branche étant bifide au sommet, au lieu de demeurer entière. Cette sect. est formée uniquement d'espèces américaines.

ABNORMALIS. Anormal (voy. ce mot).

ABNORMIS. Anomal (voy. ce mot).

ABNORMITAS. Anomalie, monstruosité (de *ab* et *norma*).

ABOBRA (NAUD., in *Rev. hort.* [1862]; in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XVI, 196, t. 4). Genre de plantes qui a donné son nom à la tribu des Abobrées, de la famille des Cucurbitacées, et dont voici les caractères: Fleurs dioïques, axillaires et solitaires. Les mâles sont composées d'un calice à tube (réceptacle) cupuliforme, surmonté de cinq dents courtes, d'une corolle rotacée, laineuse intérieurement et partagée en cinq segments oblongs-lancéolés, de trois étamines à filets libres dont les anthères charnues et flexueuses sont uniloculaires chez l'une et biloculaires chez les deux autres, et d'un gynécée rudimentaire glanduliforme. Les femelles ont le calice et la corolle de la fleur mâle, un androcée rudimentaire, un ovaire globuleux, inséré sur un disque basilaire et surmonté d'un style terminé par trois ou quatre divisions stigmatiques linéaires et rayonnantes. Cet ovaire est à 3, 4 loges dans chacune desquelles il y a deux ovules dressés, insérés près de la base. Le fruit est une petite baie, ovoïde, indéhiscente, contenant ordinairement six graines linéaires-oblongues. On connaît deux ou trois espèces d'*Abobra*, originaires des régions chaudes de l'Amérique méridionale. Ce sont des herbes, à racine vivace, à tige grimpante, à feuilles découpées, à cirres ordinairement bifides et à fleurs verdâtres, grêles, supportées par des pédicelles. [T.]

ABOBREES (*Abobrea*). Tribu de la famille des Cucurbitacées, établie par M. Naudin et ayant pour caractères: trois étamines à filets libres, surmontés d'anthères à loges allongées et flexueuses; un ovaire à trois ou quatre loges dans chacune desquelles il y a un ou deux ovules dressés ou ascendants à partir de la base.

ABOLA (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 31). Syn. de *Cinna* L.

ABOLARIA. Nom donné par Adanson (*Fam. des pl.*, II, 208) et par Necker à ceux des *Globularia* qui sont caractérisés par leurs feuilles toutes radicales et leurs fleurs portées sur une hampe.

ABOLAZA. Arbre indéterm. de Madagascar, dont parle Flacourt.

ABOLBODA H. B. K. (*Chloream* W.). Genre de plantes monocotylédones, placé d'abord parmi les Restiacées, mais réuni aujourd'hui aux Xyridacées. Les fleurs sont hermaphrodites, trimères. Le périanthe est double; l'externe est glumacé, avec une foliole intérieure plus grande et caduque; l'intérieure est corolliforme, à tube filiforme, allongé, à limbe formé de trois lobes unis ou barbus, alternes avec les folioles du périanthe externe. Les étamines sont au nombre de trois, superposées aux lobes du périanthe interne. L'ovaire est trilobulaire à l'âge adulte et surmonté d'un style trifide. Les ovules sont nombreux, orthotropes. Le fruit est une capsule uniloculaire ou trilobulaire, à déhiscence loculicide. Les graines sont anguleuses, albuminées, avec un embryon placé à l'extrémité de l'albumen. Les *Abolboda* sont des plantes her-

bacées, vivaces, des marais montagneux de l'Amérique tropicale; leurs feuilles sont alternes, radicales, de la forme de celles des Graminées; leur hampe, nue ou bibractéolée au milieu, se termine par un bouquet solitaire de cymes unipares scorpioïdes qui simulent un capitule. On en connaît 3 espèces. (HUMB. et BONPL., *Pl. æquin.*, II, t. 114.—DESUX, in *Ann. sc. nat.* (1823). [BQ.]

ABORACH. Arbre indéterm. de Madagascar, dont parle Flacourt. ABORIGÈNES (*aborigines*). Plantes indigènes d'un pays ou supposées originaires de la contrée qu'elles habitent. [BQ.]

ABORTIF (*abortivus*). Se dit d'un organe plus ou moins avorté.

ABORTIFLORUS. Plante dont les fleurs avortent en totalité ou en partie. Le plus souvent il ne s'agit que des portions les plus visibles de la fleur, notamment de la corolle; les organes sexuels se développent néanmoins. Dans certaines plantes, comme les Violettes, les Surelles, les Lysimaques, etc., ce sont les fleurs qu'on croit avortées qui souvent seules donnent des fruits fertiles.

ABORTUS. Voy. AVORTEMENT.

ABOUSENNA, ABOUCENA, BESENNA, BOUCENNA. Voy. MOUSENNA.

ABRACA-PALO. N. vulg., dans l'Amérique espagnole, de l'*Epidendrum nodosum* L., Orchidée épiph., légèrement astringente.

ABRAHAMIA (DC., *Prodr.*, III, 125; *Mém.*, I, 37). Sect. du genre *Trembleya*, caractérisée par son calice urcéolé, à lanières subulées ou linéaires, ses pétales obtus et le connectif largement appendiculé de ses anthères. Les fleurs, pourpres et pédicellées, sont dans cette section ou solitaires, ou disposées en cyme. [T.]

ABRASIN. Kæmpfer (*Amœn.*, 789) donne ce nom à l'*Aleurites* (*Eleococca*) *cordata*, Euphorbiacée à graines riches en huile fixe.

ABREVIATUS. Raccourci.

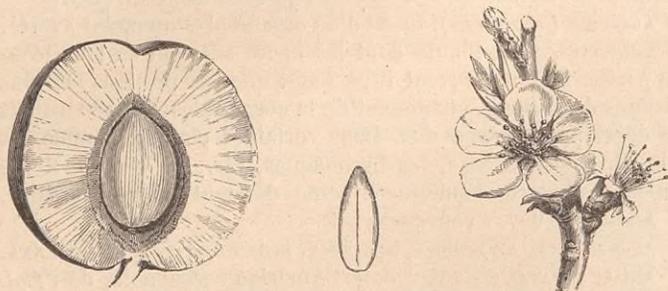
ABRICOT, ABRICOTIER (*Armeniaca*). Genre créé par Tournefort (*Inst.*, 623) et non conservé par la plupart des auteurs (H. BN; *Hist. des pl.*, I, 418), qui en font une simple section du g. Prunier (*Prunus*), et qui a pour caractères: un réceptacle floral court et



Abricotier (*Prunus Armeniaca* L.). — Rameau fructifère.

assez large, des fleurs blanches intérieurement et teintées en rose sur le dos des pétales, un fruit à épicarpe finement velouté, à mésocarpe charnu, pulpeux, à noyau lisse ou rugueux, non adhérent au mésocarpe et creusé d'un sillon longitudinal sur chacun de ses bords. Les feuilles, convolutées dans le bourgeon, sont larges, cordiformes, à limbe pendant à l'extrémité d'un pétiole allongé et

glanduleux. Cette section comprend deux ou trois espèces, dont la plus importante est celle que Tournefort appelait *Armeniaca vulgaris*, et qui est le *Prunus Armeniaca* L., si abondamment cultivé pour ses fruits à chair jaune, sucrée, aromatique, qu'on mange à l'état frais, ou à l'état de conserve ou de pâte. Il en existe un certain nombre de variétés, dont les plus importantes sont : l'A. *alberge*, l'A. *de Hollande*, l'A. *angoumois*, l'A. *pêche* ou de Nancy. Tous ont des graines qui ont les mêmes propriétés



Abricotier. — Fruit, coupe longitudinale. — Embryon et rameau florifère.

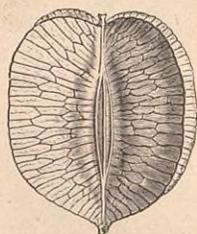
à peu près que les Amandes amères, auxquelles on les mélange souvent dans le commerce. Dans cette section on trouve encore l'A. de Briançon (*Prunus brigantia* W.), qui croît à l'état sauvage dans les Alpes du Dauphiné et en Piémont, et dont les graines fournissent l'huile douce employée sous le nom d'*Huile de marmotte*. Tous ces Abricotiers laissent découler de leurs troncs, soit spontanément, soit à l'aide d'incisions, une gomme appelée *Gomme nostras* ou *Gomme de pays*, employée surtout dans l'industrie, rarement en médecine. L'A. sauvage des Antilles est le *Mammea americana* L. (voy. MAMMEA). L'A. sauvage de Cayenne est le fruit du *Couroupita guianensis* ou *Boulet de canon*. L'A. de Saint-Domingue est le *Mangifera indica* L. [T.]

**ABRINÉES** (*Abrineæ*). Tribu des Légumineuses qu'ont faite Endlicher et plusieurs autres auteurs pour le g. *Abrus*, placé par les uns parmi les Viciées, par les autres parmi les Phaséolées, et qui s'écarte un peu des caract. généraux de ces deux groupes. [T.]

**ABRODICTYON**. Voy. HABRODICTYON.

**ABROMA**. Genre de Buettneriacées, établi par Jacquin (*Hort. vindob.*, III, t. 4). Les deux ou trois espèces qu'il comprend sont des arbustes de l'Asie tropicale, dont la fleur est pentamère. Le calice est quinquépartite, à divisions valvaires, rédupliquées à leur base. Les pétales, en préfloraison contournée, ont chacun un onglet dilaté, concave, avec une glande très-développée; puis cet onglet se rétrécit brusquement et se recourbe à l'insertion du limbe. L'androcée est formé de cinq étamines oppositipétales; le filet pétaloïde de chacune d'elles porte latéralement trois ou quatre anthères dirigées extérieurement. L'ovaire, à cinq loges multiovulées, se termine par un style à cinq branches. Le fruit est une capsule loculicide et incomplètement septicide, s'ouvrant à partir du sommet. Ce sont des plantes ligneuses, à rameaux nombreux, à feuilles palmatilobées, à pédoncules portant une ou deux fleurs rouge foncé. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 433.) [P.]

**ABRONIA** (J., *Gen.*, 448). Famille des Nyctaginacées. Plantes de la Californie, herbacées, à feuilles opposées, entières, pétiolées, à involucre persistant, multiflore. Fleurs longuement pédonculées, en bouquets au sommet des pédoncules axillaires; calice coloré, très-tubuleux, renflé à la base, à limbe étalé, à cinq divisions; étamines 5, incluses, hypogynes, connées à la base, et portant des anthères oblongues. Ovaire uniloculaire, monosperme, à style et stigmate inclus. Un ovule dressé, à micropyle supérieur. Fruit sec à 5 angles et recouvert par la base persistante et pentapète du calice. Graine dressée, à testa soudé à



*Abronia cycloptera*.  
Fruit indurcié.

l'endocarpe; embryon avec albumen amylicé. On en décrit cinq ou six espèces. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 8, 20, n. 9.) [S.]

**ABROPHYLLUM** HOOK. F. (*Brachynema* F. MUELL.). G. australien,

de la famille des Saxifragacées, tribu des Cunoniées. Leur calice est gamosépale, à tube court et à cinq divisions. La corolle est poly-pétale, formée de cinq ou six folioles étalées, ovales, caduques, en préfloraison valvaire. Les étamines sont en même nombre que les pétales, alternes avec eux, insérées sur un petit disque; les filets sont courts; les anthères sont oblongues, biloculaires, introrsées. L'ovaire est supérieur, oblong, pentagonal, à cinq loges multiovulées; le style est court, terminé par cinq lobes stigmatifères. Les ovules sont nombreux, insérés dans l'angle interne des loges et anatropes. Le fruit est une baie oblongue et polysperme. Les graines ont un albumen charnu et oléagineux, entourant un petit embryon. Les *Abrophyllum* sont des arbrisseaux ou de petits arbres de la Nouvelle-Galles du Sud, à rameaux cylindriques, poilus; leurs feuilles sont alternes, amples, membraneuses, lancéolées, longuement acuminées, finement dentées, pétiolées, sans stipules. Leurs inflorescences sont des cymes axillaires ou terminales. On ne connaît aujourd'hui qu'une espèce de ce genre, l'A. *ornans*. (BENTH., *Fl. austral.*, II, 437. — F. MUELL., *Fragm.*, III, 90. — H. BN, *Hist. des pl.*, III, 362, 442.) [BQ.]

**ABROTANELLA** (CASSINI, *Dict.*, XXXVI, 27). G. de Composées (Anthémidiées), à corolles des fleurs femelles ténues, 3-4-dentées, des fleurs hermaphrodites 4-dentées; achaines oblongs, chauves, aristés ou 4-dentés. Herbes cespitueuses ou à tige légèrement ascendante, à feuilles imbriquées ou ramassées à la base de la tige; capitules sessiles entre les feuilles ou réunis en un petit corymbe. Elles sont originaires de l'Amérique antarctique, de la N.-Zélande, d'Australie et de Tasmanie. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 431.) [S.]

**ABROTANOIDES**. Ce nom a été donné par Ray et Petiver à une plante du genre *Scirpium*, et a été appliqué ultérieurement par De Candolle (*Prodr.*, VI, 282) à un groupe du genre *Carpesium*.

**ABROTANUM**, **ABROTONE**. Noms anciens et vulgaires de l'Auroné, de la Santoline et des diverses autres espèces aromatiques d'Armoises (ou des genres voisins) employées en médecine.

**ABROTANUM** (BESS., in *Mém. Mosc.*, III, ex DC., *Prodr.*, VI, 105). Section du genre *Artemisia*, à capitules hétérogames, et à fleurs hermaphrodites fertiles. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 435).

**ABROTHALLUS** (ou mieux *Habrothallus*, de ἄβροθα, servante). Nom donné par De Notaris et M. Tulasne à de petites Lécidées parasites sur divers Lichens (TUL., *Mém. Lich.*, 112-118). [NYL.]

**ABROTHAMNUS**. Voy. HABROTHAMNUS.

**ABROTONUM** (du grec ἀβροτονου, qui se rattache au sanscrit *armta*, ambroisie, médicament, plante donnant l'immortalité, avec le suffixe *na*). N. donné par les anciens à plusieurs Composées aromatiques, telles que le *Santolina Chamæcyparissus* et l'*Artemisia Abrotanum*. [E. F.] Voy. ABROTANUM, ARMOISE.

**ABRUPTINERVE** (*abruptinervis* ou *abruptinervis*). Se dit d'un ergane, surtout d'une feuille, dont les nervures, au lieu de diminuer graduellement de volume, s'interrompent brusquement. [L.]

**ABRUPTIPENNÉE**, **ABRUPTIPINNÉE** (*abruptipennatum* ou *pinnatum*). Se dit d'une feuille composée-pennée qui se termine par une paire de folioles opposées, sans foliole médiane impaire. Ce mot est souvent pris à tort pour syn. absolu de *paripenné*. [L.]

**ABRUS** (L., *Mantiss.*, 1286). G. de Légumineuses-Papilionacées, considéré par quelques auteurs comme le type de la tribu des Abrinées, mais qu'on s'accorde généralement à placer dans la série des Viciées (H. BN, *Hist. des pl.*, II, 202). Il diffère des autres Viciées par son androcée à neuf étamines monadelphes et par ses tiges ligneuses, au moins à leur base. Le calice est tronqué et terminé par quatre ou cinq dents très-courtes ou presque nulles. L'ovaire, presque sessile, est multiovulé et surmonté d'un style court, courbé et dépourvu de poils. Le fruit est une gousse bivalve, plan-convexe, linéaire, plus ou moins cloisonnée transversalement entre les graines, qui sont ovoïdes ou presque globuleuses et brillantes. Ce genre est représenté par cinq espèces répandues dans toutes les régions chaudes. Ce sont des arbustes ou des sous-arbrisseaux, à tiges grêles, souvent volubiles, à feuilles paripinnées, avec un rachis terminé en pointe et supportant un grand nombre de folioles, à fleurs petites, roses ou blanches, disposées en grappes articulées, axillaires ou terminales. Nous citerons l'A. *preparatorius* L. (*Glycine Abrus* L.

nommé *Liane à réglisse* par les créoles, parce que ses racines servent aux mêmes usages que chez nous celles des *Glycyrrhiza*. On la cultive maintenant pour cet usage dans tous les pays chauds. Ses graines rouges, tachées d'un point noir, sont connues chez nous sous le nom de *Pois d'Amérique*; on en fait des colliers et des chapelets. Au Gabon, on boit dans l'alcool cette plante dite *Herbe à beau-père* et que vendent les féticheuses. En Égypte, les graines servent, dit-on, d'aliment; et au Malabar, leur décoction est réputée fort efficace contre la toux et les angines. [T.]

**ABSCISSUS.** Se dit d'un organe tronqué, coupé brusquement.

**ABSCONDITUS.** Ce mot s'emploie pour désigner une espèce qui est restée longtemps cachée aux recherches des botanistes. [E.F.]

**ABSIN-MENU.** N. français vulg. de l'*Artemisia Absinthium* L.

**ABSINTHE.** Voy. ARMOISE.

**ABSINTHION** (ADANS., *Hist. des pl.*, II, 420). Syn. d'*Absinthe*.

**ABSINTHIUM** (GERTN., *Frucl.*, III, 393, t. 164). Sect. du g. *Artemisia*, caractérisée par des fleurs réunies en capitules hétérogames et dont le réceptacle est pileux. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 435.)

**ABSORPTION.** Différentes parties des plantes absorbent les fluides, soit liquides, soit gazeux, avec lesquels elles se trouvent en contact. Quand une plante d'organisation inférieure et partout homogène comme tissu vit aux dépens d'un fluide dans lequel elle est plongée en totalité, ainsi qu'il arrive, par exemple, pour un grand nombre de Cryptogames submergées et aussi pour quelques Phanérogames, on peut bien admettre que tous les points de sa surface opèrent avec le milieu ambiant des échanges de liquide, sans que tel ou tel d'entre eux soit plus particulièrement chargé de cette fonction. Mais dans les végétaux plus élevés en organisation et vivants (car il ne faut pas confondre avec l'absorption la seule imbibition des tissus) il y a des portions spéciales, plus ou moins étendues, de la surface auxquelles est dévolue cette fonction. Lorsqu'il s'agit de la pénétration des gaz, ces voies d'absorption sont plus nombreuses, car les racines, les tiges suffisamment tendres, les feuilles et certaines parties même des fleurs et des fruits peuvent les admettre. Mais pour les liquides le phénomène semble plus circonscrit. Les racines les absorbent, mais non pas dans toutes leurs portions; de même les tiges et les feuilles; et pour ces dernières, il y a même bien des cas où l'on a affirmé que le phénomène ne se produit pas. Dans les graines ordinairement, les points par lesquels peut se faire l'absorption des liquides sont extrêmement limités. Nous examinerons d'abord d'une façon sommaire en quoi consiste l'absorption par les racines et par les feuilles; si elle existe oui ou non; quelles sont les substances que peuvent absorber ces organes. Beaucoup de ces questions ne pourront être, dans l'état actuel de la science, résolues d'une façon nette et absolue; à plus forte raison resterons-nous souvent dans le doute quand il s'agira, à la fin de cet article, des autres organes absorbants et de la façon dont peut se produire le phénomène.

Les racines absorbent des gaz qui passent ensuite dans la circulation, et qui, s'ils sont délétères, peuvent tuer la plante. De Saussure l'a démontré en faisant vivre des plantes pendant un certain temps alors que leurs racines plongeaient dans l'air pur, tandis qu'elles mouraient si le gaz absorbé était de l'azote, de l'hydrogène, de l'acide carbonique. De Saussure admet que l'oxygène, qui peut ainsi passer par la racine dans la plante, est employé par cette dernière à produire de l'acide carbonique (par combustion des matériaux carbonés du végétal); et il a démontré que l'absorption de l'oxygène est bien plus considérable lorsque la racine est continue au végétal dans lequel le gaz peut pénétrer que lorsqu'elle en est séparée. Cette absorption de gaz qui existe pour l'air, bien entendu, est indispensable à la vie des plantes. On a vu souvent des arbres trop profondément enterrés souffrir et mourir, parce que leurs racines occupaient une couche du sol dans laquelle l'air n'arrivait pas ou ne se renouvelait pas suffisamment. Dans les plantations des villes et des routes, les arbres recouverts, par suite de travaux de terrassement, ou d'une trop épaisse couche de terre, ou d'une couche d'eau stagnante, dépérissent très-rapidement. On les sauve quelquefois en pareil cas par des binages, dont l'effet est d'ameublir le sol et

de permettre à l'air de le pénétrer. Ailleurs, on les ramène à la santé en les débarrassant, comme fit Lardier, d'une certaine épaisseur de ce sol surajouté. Quand le gaz absorbé par les racines est délétère, l'arbre meurt; et l'on a vu périr, sur nos boulevards, ceux dont les racinelles étaient en contact avec les fuites de gaz provenant de l'éclairage ou de quelque excavation suspecte. Quand le gaz est sain, la plante se développe mieux, produit davantage, outre encore que l'air absorbé peut être chargé d'humidité dont l'influence peut avoir sa valeur dans un terrain trop sec. Les terres meubles sont plus que d'autres favorables à la production végétale. Les agriculteurs ne s'y trompent pas, et les horticulteurs ont à cet égard un adage connu: « Que deux binages valent un arrosage. » Il y a d'ailleurs des racines dont les extrémités vivent très-longtemps dans l'air: telles sont les racines adventives des Monocotylédones; et il est probable qu'elles absorbent l'air en nature.

Il paraît donc vraisemblable que les racines aériennes absorbent les gaz dans lesquels elles sont plongées, alors même que ces gaz sont neutres et ne détruisent pas leur tissu. Pour la vapeur d'eau, il s'en faut que les botanistes soient d'accord: les uns, comme Unger (*Sitzungsberg.*, 42), admettent que ces racines absorbent de l'eau en vapeur; les autres, comme M. Duchartre (in *Journ. Soc. hortie.*, II, 67), rejettent cette opinion et considèrent les racines adventives des Orchidées comme ne prenant pas la vapeur d'eau contenue dans l'atmosphère, mais seulement l'eau liquide que les pluies, la rosée ou les arrosages peuvent déposer à leur surface. Le même savant ajoute (*Elém. Bot.*, 219) « que, d'après les rapports de divers voyageurs, ces plantes, dans leur pays natal, développent une masse considérable de racines entre lesquelles s'accumulent des poussières, surtout des débris organiques, d'où résulte pour elles une sorte de sol artificiel qui rend peu utile cette absorption de vapeur aqueuse dont on croit, en général, qu'elles tirent essentiellement leur nourriture. »

On s'accorde généralement à considérer les racines comme n'absorbant, outre les gaz, que de l'eau et des substances dissoutes dans l'eau. Les particules, aussi ténues qu'on puisse les supposer, de matières en suspension ne seraient point absorbées. Mais les substances dissoutes sont elles-mêmes prises en proportions très-différentes, suivant leur composition. Quand l'une d'elles est seule dissoute dans l'eau, les plantes qui plongent leurs racines dans la solution prennent plus d'eau que de substance dissoute, et concentrent ainsi peu à peu la solution. Quand il y a dans l'eau un mélange de différentes substances, chacune de celles-ci est absorbée en proportions différentes, les unes très-peu, les autres beaucoup plus. De Saussure a vu, par exemple, dans un mélange, l'acétate de chaux n'être pris à l'eau qu'en quantité à peu près inappréciable; et la même racine qui prenait à ce mélange 33 ou 34 de chlorure de potassium ou de sulfate de cuivre, n'absorbait que 4 ou 6 d'azotate de chaux ou de sulfate de soude. De là à cette idée que, dans un sol donné, contenant beaucoup de sels solubles dans l'eau, les plantes les absorberont en quantités très-variables, il n'y a, on le voit, qu'un pas. La nature chimique des sels dissous a-t-elle ici une importance capitale? Beaucoup ne l'ont pas pensé. On a supposé que la viscosité plus ou moins grande des solutions (de Saussure) et l'adhérence plus ou moins grande des substances au sol (Bouchardat) étaient seules causes de l'inégalité d'absorption par une racine qui, à égalité d'adhérence et de viscosité, prendrait indifféremment toutes les substances dissoutes, quelle que fût leur composition chimique. C'est là la négation de cette faculté d'élection attribuée ailleurs aux racines des végétaux, qui ne prendraient au sol ou à une solution, à ce qu'on supposait, que les matières qui conviennent à l'alimentation de la plante. Il est vrai que, dans une solution, les racines peuvent absorber les substances les plus vénéneuses, celles qui tuent la plante à coup sûr, comme le sulfate de cuivre, l'acide arsénieux etc. Mais alors, ont dit plusieurs expérimentateurs, ce n'est pas une racine normale qui est un instrument d'absorption; c'est une extrémité radulaire désorganisée au contact du poison, détruite en partie et comparable à une racine coupée, dont l'absorption est bien plus active et plus considérable

que celle d'une racine intacte. Les liquides colorés pénètrent abondamment dans une racine ou dans tout autre organe d'une plante qui a été coupé. En est-il de même dans une racine intacte? Magnol est le premier qui, en 1709, ait répondu à cette question par l'affirmative. Mais est-il bien certain que dans toutes les expériences qu'on a citées depuis les siennes, aucune radice n'ait été brisée et n'ait pas permis l'introduction par une solution de continuité d'un liquide dont la coloration n'est souvent due qu'à des parcelles solides teintées et tenues en suspension dans un fluide lui-même incolore? On peut dire que jamais on n'a pu affirmer qu'il n'en fût pas ainsi dans les expériences telles qu'elles ont été conçues jusqu'à celles de Bonnet. Celui-ci a imbibé une éponge d'un liquide coloré. Les graines qui germèrent sur cette éponge émettaient de jeunes racines qui, dit-il, demeuraient intactes et qui n'absorbaient pas la couleur. MM. Trinchinetti et Cauvet n'ont pu faire absorber les liquides dont la coloration était due à une matière fine suspendue (bois de Brésil, de Campêche, safran, cochenille), par les radices complètement intactes. De Candolle avait avancé le fait contraire. Dans de l'eau colorée, il faisait tremper des racines qui, développées au sein même de ce liquide, devaient, pense-t-il, avoir conservé leur intégrité. Rien n'est moins certain; et il aurait été sage sans doute de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire cette expérience de Biot, confirmée cependant par Unger, et dans laquelle une Jacinthe à fleurs blanches aurait absorbé de l'eau rouge par le suc des fruits du *Phytolacca decandra*; si bien qu'on aurait vu dans ses organes de végétation des traînées de tissu rougies par ce suc, et que ses fleurs elles-mêmes se seraient, assure-t-on, teintées en rose. Il faudrait pouvoir affirmer que, dans ces essais, la surface du plateau du bulbe, qui présente une véritable cicatrice, une solution énorme de continuité, n'a pas été en contact avec l'eau teintée, qu'elle aurait absorbée sans difficulté: nous verrons tout à l'heure qu'il n'en est nullement ainsi dans les expériences citées; il s'en faut beaucoup. On ne saurait d'ailleurs comparer ces prétendues absorptions de liquide coloré avec la coloration que peut prendre une plante dont les racines ont pris successivement deux liquides parfaitement solubles (comme un sel de fer dissous et plus tard le cyanoferrure jaune de potassium), lesquels réagissent l'un sur l'autre, et produisent un précipité dans les cavités naturelles du végétal où ils ont pénétré l'un après l'autre par la voie des racines intactes, mais à l'état de corps complètement dissous dans l'eau. Il faudrait démontrer que les liquides teintés qu'auraient réellement absorbés les racines entières dans certaines expériences ne doivent pas leur coloration à la présence d'une matière complètement soluble dans l'eau. Et savons-nous suffisamment, à l'heure qu'il est, et dans l'état imparfait de nos connaissances sur les phénomènes dialytiques, la véritable limite qui sépare la solution de la suspension?

Nous avons d'abord voulu répondre par des faits positifs à ce qu'on a dit de l'absorption par les racines des suc colorés des végétaux. En laissant de côté ceux qui ne sont qu'un liquide chargé d'une matière colorante insoluble, mais très-divisée, nous avons examiné ce qui se passe avec le suc du *Phytolacca*, après nous être assuré que celui-ci représente une véritable solution. Son absorption par des racines normales, si elle se produisait, ne prouverait donc autre chose que ce qu'on admet depuis longtemps, savoir, que les racines absorbent avec l'eau les substances qu'elle tient en dissolution.

Biot n'a pas indiqué exactement de quelle façon il procédait, et n'a pu tirer de son expérience aucune conséquence physiologique. Il y a lieu toutefois de penser qu'à l'exemple de De la Baisse, dont il rappelait les observations, il opérât presque toujours sur des fleurs coupées. Dans de pareilles conditions, l'absorption du suc de *Phytolacca* se produit très-souvent, et quelquefois même avec une étonnante rapidité. Des Jacinthes blanches coupées, dans une enceinte à 20°, ont pu, en une demi-heure et moins, se colorer suivant toutes les côtes des sépales. Dans une atmosphère à 0°, l'absorption de la couleur rouge a été de trois à cinq fois moins rapide, suivant les plantes employées. Une température basse, tout en retardant le phénomène, ne l'a pas empêché de se

produire dans les plantes coupées qui l'auraient présenté dans une pièce chauffée. Mais il y a des portions de plantes dont la section n'a pu, dans quelque condition que ce fût, admettre la substance colorante et la faire monter au delà du point en contact avec le liquide teinté.

Peut-être que Biot, de même que De la Baisse, a coloré des Jacinthes blanches en rose, en substituant de la teinture de *Phytolacca* à l'eau dans laquelle on fait pousser ces plantes dans des carafes. En agissant de la sorte, on réussit assez souvent à colorer les fleurs en faisant reposer sur la surface du liquide la base du bulbe, celui-ci se trouvant en contact avec la teinture, soit avant tout développement de racines, de feuilles et de fleurs, soit d'un jour à l'autre, à une époque où les fleurs sont épanouies et où l'on remplace tout d'un coup l'eau ordinaire par le suc de *Phytolacca decandra*. Mais dans toutes les expériences où l'on prend soin de ne jamais laisser la surface du plateau en contact avec le liquide coloré et où les racines seules plongent dans ce liquide, la coloration ne se manifeste pas. Il nous est même arrivé de plonger dans le suc de *Phytolacca decandra* des bulbes de Jacinthe blanche ayant des racines de quelques centimètres de longueur, et, à l'aide de précautions convenables pour que le liquide ne s'altérât pas trop, d'y maintenir les bulbes pendant tout le temps qu'ils ont mis à développer leurs feuilles et leurs fleurs; et ces dernières se sont épanouies parfaitement blanches, sans qu'une parcelle de la matière colorante ait été absorbée.

Ce n'est donc pas la racine intacte de la Jacinthe qui peut absorber le suc rouge du *Phytolacca*. C'est la surface cicatricielle du bulbe, c'est-à-dire une véritable solution de continuité. Et toutefois, point bien digne d'être noté, ce n'est pas la cicatrice elle-même qui, à son état normal, semble absorber la matière colorante. Sans doute son tissu est constitué de telle façon que, si le contact prolongé d'un liquide ne le désorganise pas plus ou moins, l'absorption ne peut se faire. Car dans un certain nombre de nos expériences, avec cette surface en contact continu avec le liquide rouge, dans des bulbes dont l'entier développement des feuilles et des fleurs s'est fait dans une carafe, il n'y a pas même eu trace d'absorption de la matière colorante.

Unger a répété les expériences de De la Baisse et de Biot dans des conditions toutes particulières où elles réussissent toujours rapidement. Alors que les Jacinthes sont fleuries dans la terre d'un pot à fleurs ordinaire, on place celui-ci sur un plat creux dans lequel on verse graduellement la teinture du *Phytolacca*. Mais cette expérience ne prouve rien pour la physiologie des racines intactes, attendu que le liquide coloré monte par imbibition au travers de la terre jusqu'à la cicatrice du plateau, par laquelle il est absorbé, et surtout parce que les racines très-développées qui se rassemblent dans la portion inférieure du vase s'altèrent rapidement au contact du liquide, et que celui-ci pénètre alors par les solutions de continuité de leur surface en partie putréfiée.

Nous ne savons comment étaient installées les expériences à résultats positifs telles que celles qu'a citées De Candolle (*Physiol.*, 85), et qui l'ont conduit à penser que Bischoff « se trompe quand il croit que l'eau colorée ne pénètre que par des solutions de continuité », parce qu'il l'a « vue en particulier pénétrer par les spongioles de radices nées dans l'eau colorée et certainement intactes. » Nous ne connaissons pas de liquide coloré duquel, soit qu'on fasse plonger dans sa masse des racines de plantes en germination, soit qu'on en imbibé des éponges sur lesquelles germent des graines, on puisse dire qu'il n'altère pas plus ou moins le tissu de ces jeunes racines.

Il faudra d'ailleurs revenir sur cette assertion, que les racines intactes absorbent forcément avec l'eau les substances qu'elle tient en dissolution. Le suc du *Phytolacca* représentant une solution, nous avons vu des bulbes qui développent normalement leurs racines, leurs feuilles et leurs fleurs sur un flacon de ce liquide, convenablement renouvelé pour éviter qu'en s'altérant trop lui-même, il n'attaque pas les tissus de la plante avec lesquels il se trouve en contact. Ces bulbes prenaient à cette masse de liquide une grande quantité d'eau qui fournissait à leur évo-

lution; et cependant, dans les cas où les fleurs demeuraient parfaitement blanches et où aucune parcelle de matière colorante ne pénétrait dans les plantes, il faut bien admettre que l'eau était séparée par dialyse de la substance rouge qu'elle tenait en solution, et que plus la racine absorbait, plus la teinte du liquide devenait foncée. Les racines ne sont donc pas seulement des organes d'absorption; ce sont encore des instruments dialyseurs d'une grande délicatesse, et l'on peut déjà prévoir le rôle que joueront un jour les faits qui précèdent dans l'explication des phénomènes physiologiques dont ces organes sont le siège.

Les racines des plantes sont donc des instruments de dialyse qui ne peuvent absorber indifféremment avec l'eau toutes les substances dissoutes; mais elles peuvent prendre aussi au sol des corps parfaitement insolubles dans l'eau et que ce liquide seul ne pourrait introduire dans leur intérieur. Dans ce cas, elles rendent ces corps solubles en les modifiant par les excréments acides qu'elles produisent. Des matériaux qui sont inutiles à la plante, ou qui même doivent lui être nuisibles, peuvent bien aussi être absorbés par ces organes, mais il n'est pas probable que dans ce cas ceux-ci soient complètement intacts. Les poisons qui pénètrent de la sorte dans un végétal, et que l'analyse y retrouve plus ou moins haut, n'y sont vraisemblablement introduits, comme on l'a dit, que par des solutions de continuité qu'ils déterminent en altérant les tissus par un contact plus ou moins prolongé avec eux; et ces poisons agissent en pareil cas comme le font des substances bien plus innocentes qu'eux, et par exemple le suc de *Phytolacca*, ainsi que nous l'avons vu plus haut.

En supposant l'eau ou d'autres liquides qui n'altèrent point le tissu de la racine, arrivés au contact des cellules les plus jeunes et les plus actives qui sont situées en dedans et au-dessus de la piléorhize, comment explique-t-on que ces liquides pénètrent dans une de ces cellules et, de là, dans les cellules voisines, puis de proche en proche jusqu'aux parties supérieures du végétal? En laissant de côté ce qui, dans ce transport de l'eau de cellule à cellule, d'une cavité aux cavités voisines, concerne la circulation, le liquide est absorbé, pensait Dutrochet, en vertu de la force qu'il a nommée *endosmose*; et quoique des plus contestables, ces faits sont tellement connus, qu'il faut au moins les rappeler sommairement. Soit une série verticale de cellules radiculaires actives, à paroi perméable, mouillées par les liquides et pleines de séve plus ou moins épaisse, c'est-à-dire d'eau plus ou moins chargée de principes dissous. Si la première, en commençant par le bas, des cellules de cette série, soit la cellule 1, est en contact avec de l'eau pure ou à peu près, comme celle des arrosages, cette cellule 1 se trouve, dit-on, dans les mêmes conditions qu'un endosmomètre plongé dans l'eau et contenant lui-même de l'eau sucrée ou gommée. Aux points de contact de la paroi cellulaire avec le liquide extérieur, il se produira un double courant, l'un d'exosmose, relativement peu considérable, et l'autre d'endosmose, qui aura pour résultat de gorger d'eau la cellule et de délayer, par conséquent, son contenu. Celui-ci se trouvera alors différent du contenu séveux de la cellule 2, dont il sera séparé par la cloison inférieure de celle-ci, et qui passera par exosmose en quantité minime dans la cellule 1, tandis que celle-ci enverra par endosmose une bien plus grande masse du liquide qu'elle renferme à la cellule 2. La cellule 2, à son tour, se comportera de la même façon à l'égard de la cellule 3; celle-ci, à l'égard de la cellule 4, et ainsi de suite. Le résultat final serait l'ascension du liquide aqueux extérieur dans les cellules 1, 2, 3, 4 et suivantes, sans que le phénomène puisse s'arrêter, tant que la plante exhale de l'eau par son extrémité supérieure feuillée, attendu que la perte constante de ce liquide dans l'air épaissira toujours le contenu des cellules supérieures et leur permettra de continuer à jouer, en présence de celles qui leur sont inférieures, le rôle d'endosmomètres. Comme toutefois on sait que ce qu'on nomme avec Dutrochet endosmose et exosmose, n'est autre chose qu'un cas particulier de la diffusion, on comprend que l'on ait voulu substituer à ces expressions celle de *Membrandiffusion* (Schumacher). Les cellules qui sont le point de départ de ce mouvement de liquide peuvent tout aussi bien être les cellules saillantes

et étirées qu'on a nommées *succiatori* que les cellules ordinaires de la surface ou de l'intérieur. Mais la faculté d'absorption de ces différentes cavités élémentaires n'est pas seulement un phénomène physique; c'est aussi une fonction vitale, et on le conçoit aisément quand on se rend compte de la constitution, lors de leur plus grande activité fonctionnelle, de ces éléments anatomiques des racines. Il n'était point nécessaire de faire intervenir, comme on le fit au commencement de ce siècle, dans une certaine école, la faculté de contraction qu'on supposait résider dans les parois de cellulose vivante, et qui aurait amené la propulsion de proche en proche du liquide dans les cellules successives. Dans la cellule aussi vivante que possible, il y a une masse protoplasmique, considérable relativement à la capacité de l'enveloppe cellulosique, qu'elle peut même remplir en entier. Cette masse ne se comporte pas à l'égard des liquides de la même manière quand elle est vivante et quand elle est morte. On sait, par exemple, qu'elle absorbe bien plus facilement les liquides colorés après sa mort que de son vivant, et qu'on lui avait même dans ce dernier cas refusé cette faculté. Elle ne doit pas non plus permettre la même somme d'absorption de l'eau quand elle est presque continue que quand elle est criblée de cavités elles-mêmes remplies de ce qu'on appelle le suc intracellulaire. Cette masse protoplasmique est vivante; on peut la tuer sans que la quantité, la disposition de ces parties semblent modifiées; et cependant cet arrêt dans sa vitalité altère aussitôt, immédiatement quelquefois, les phénomènes d'endosmose, de diffusion, dont la cellule était le siège. Dans l'état vivant d'ailleurs, cette force rencontre des obstacles dans la résistance même des milieux voisins de la cellule que l'on considère comme agent d'absorption et de circulation du liquide. Au-dessus d'elle, les autres cellules forment par leur ensemble une colonne de liquide qui exerce sur elle une pression d'autant plus forte qu'elles sont plus nombreuses, plus allongées, plus gorgées de suc; il y a un moment où cette pression peut suffire à arrêter la montée de l'eau dans un point du système. En dehors d'elle, le milieu ambiant est rarement une masse d'eau au sein de laquelle l'absorption soit facile. Plus ordinairement, c'est un sol mouillé, mais de nature très-variable. Les cavités capillaires qui retiennent l'eau avec plus ou moins de force sont en quantité et de dimensions variables suivant la configuration même de ce sol. Quand ces cavités sont entièrement remplies d'eau qu'elles retiennent, ce qui vient se surajouter de liquide ne tient plus au sol en vertu de la capillarité, et passe dans la racine à peu près aussi facilement que l'eau qui entourerait librement cet organe. Tous les sols ne sont pas également hygroscopiques. Le sable l'est peu; il laisse échapper la presque totalité de l'eau qu'il renferme, et elle passe facilement dans les plantes qui s'y trouvent. M. Sachs a vu une plante de tabac prendre à un sol sablonneux jusqu'à 98,5 pour 100 de l'eau qu'il avait reçue et ne commencer qu'alors à se faner. Dans un sol argileux, elle n'en put prendre que 92 centièmes; après quoi, elle se fana également. Dans un sol riche en humus, elle se fanait déjà que le sol conservait 12,3 pour 100 de l'eau qu'il avait reçue. Les expériences de M. Schumacher sont assez concordantes avec les précédentes. Un Pois absorba dans le sable toute l'eau contenue, moins un centième et demi. Dans l'argile, il en laissa deux centièmes et demi, et trois centièmes et demi dans un sol riche en humus. On comprend donc qu'on puisse entourer une racine d'un liquide assez visqueux pour qu'aucune parcelle d'humidité ne passe dans son intérieur, et c'est ce qui justifie très-bien, à certains égards, la théorie de l'adhérence au milieu ambiant, invoquée autrefois par M. Bouchardat, et dont il a été question plus haut (page 6).

Les feuilles absorbent les gaz et les vapeurs; on le voit bien quand des vapeurs mercurielles ou des gaz délétères, et qui altèrent plus ou moins le tissu de ces parties, les pénètrent néanmoins et les détruisent en un temps variable. Il n'y a pas ici de sélection, et les ouvertures des stomates par lesquelles semble se faire cette introduction admettent à l'intérieur du parenchyme les corps gazeux les plus nuisibles. Ceux qui sont inertes pénètrent de même, notamment l'air, qui circule ensuite dans l'épaisseur des parenchymes et qui y subit des modifications chi-

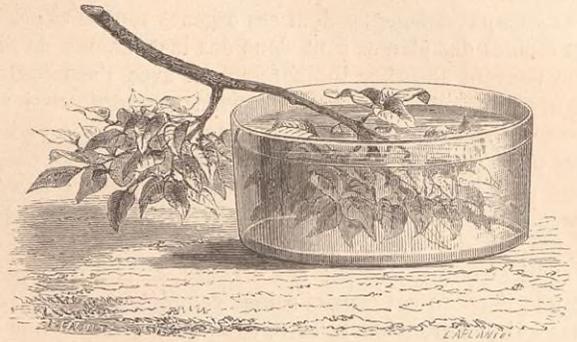
*C. Dutrochet*

miques considérées jusqu'ici comme étant toutes du ressort des phénomènes de la respiration végétale. Les feuilles, sous l'influence de la lumière directe du soleil et de certaines autres lumières, absorbent, dit-on, de l'acide carbonique, dont elles exhale ensuite l'oxygène en retenant le carbone. On pourrait tout aussi bien dire qu'elles absorbent, dans d'autres circonstances données (et peut-être dans toutes les circonstances possibles), de l'oxygène, qu'elles combineront ensuite avec les éléments hydrocarbonés qu'elles renferment. On ne sait pas trop comment les feuilles se comporteraient au point de vue de l'absorption d'un gaz neutre, comme l'hydrogène. Pour l'azote de l'atmosphère, les uns accordent aujourd'hui qu'il est absorbé, au moins dans beaucoup de cas, en proportions extrêmement minimes; les autres, au contraire, nient absolument le fait.

Les feuilles absorbent-elles des liquides, ou du moins des liquides qui, comme l'eau, ne désorganisent par leur tissu? Si la surface d'une feuille est en contact avec l'eau de la pluie ou de la rosée, par exemple, le liquide est-il absorbé? Je crois qu'en principe on répond généralement par la négative. La surface des feuilles n'étant pas mouillée par le liquide, celui-ci, dit-on, ne saurait être absorbé par un organe avec lequel il n'est pas en contact. Ce raisonnement est parfaitement plausible. Mais est-il exact que les feuilles ne soient jamais mouillées par l'eau au contact de laquelle elles se trouvent? On ne saurait, je pense, mettre le contraire en doute pour les feuilles naturellement submergées, et qui d'ailleurs, sont dépourvues, dit-on, de véritable épiderme. Une feuille de *Potamogeton*, par exemple, est desséchée au point de paraître morte; ce résultat s'obtient rapidement. Qu'on la mette alors en contact avec quelques gouttes d'eau, celles-ci sont presque immédiatement absorbées; la feuille reprend vite sa fraîcheur et sa consistance normales dans les points humectés, et elle augmente de poids: ce qui prouve bien que le liquide a pénétré dans son intérieur. De semblables feuilles, tant qu'elles ne sont pas altérées profondément dans leur tissu, reprennent, on peut le dire, de l'eau aussi rapidement qu'elles la perdent. Est-il vrai maintenant que la surface des feuilles aériennes ne soit jamais mouillée par le liquide au contact duquel on les place? Cette assertion est, en général, beaucoup trop absolue. Quand une feuille est plongée en totalité dans l'eau, on voit très-bien quels sont les points qui ne se mouillent pas et ceux qui se laissent mouiller. Aux premiers, généralement d'un tissu plus lisse, plus serré, recouverts d'un épiderme plus imperméable, répondent des surfaces ou des traînées qui semblent brillantes, argentées; il n'en est pas de même des derniers. C'est par là sans doute que peuvent en grande partie s'expliquer les résultats auxquels Bonnet dit être arrivé dans ses curieuses expériences. Senebier avait démontré sans doute depuis longtemps que dans beaucoup de cas l'épiderme des tiges, des branches et de la face supérieure des feuilles est recouvert d'une matière grasse qui ne se laisse point mouiller et empêche le contact immédiat de l'eau avec le parenchyme de ces organes. Or, comme l'endosmose ne peut se produire que quand les liquides mouillent les membranes à traverser, on pouvait conclure des assertions de Senebier que l'absorption avait à peine lieu par les branches, la face supérieure du limbe foliaire, etc. Cette substance grasse n'a même pas besoin d'exister, alors que la feuille est très-lisse, vernissée, et que le liquide glisse sur elle. Mais il y a un bon nombre de points des feuilles qui ne sont pas dans ce cas et qu'on peut apercevoir quand on plonge celles-ci sous l'eau. Or ces points, dont la teinte demeure alors verte, contrairement au reste de la surface des feuilles, sont doués de la faculté d'absorber au besoin le liquide par lequel ils se laissent d'ailleurs parfaitement mouiller.

C'est là ce qui explique que les expériences de Hales sur l'absorption de l'eau par les feuilles aient paru concluantes à bien des botanistes. La plus célèbre est celle qui, dans son traité de *la Statique des végétaux*, porte le n° 52. Elle consiste en ceci, que des deux rameaux feuillés que porte une même branche bifurquée, si l'on plonge seulement l'un dans l'eau, ses feuilles prennent assez de liquide pour conserver leur fraîcheur, mais encore pour maintenir celle des feuilles de l'autre rameau auquel l'eau

est transmise par l'intermédiaire de la portion axile commune. Nous avons varié cette expérience en mettant dans des conditions analogues un fragment de tige d'Aristolochie qui portait deux feuilles d'égale surface et dont les deux sections avaient été bouchées avec de la cire. L'une des feuilles plongée dans l'eau absorbait assez du liquide pour lutter contre la tendance qu'avait l'autre feuille à se faner à l'air et pour la maintenir



Absorption par les feuilles (expérience 52<sup>e</sup> de Hales).

fraîche pendant tout un jour et une nuit. Mariotte est-il arrivé à la démonstration du même théorème par une tout autre expérience? C'est ce dont on n'a pas douté pendant longtemps; mais on pourrait objecter qu'il a peut-être produit des solutions de continuité sur la plante qu'il avait mise en expérience. Celle-ci était une Grande-Éclair (*Chelidonium majus* L.). Il en plongeait les feuilles dans l'eau, et il constatait que son latex, d'abord d'un jaune orangé intense, devenait d'autant plus pâle et plus dilué que les feuilles avaient plus longtemps trempé dans le liquide; ce qui porte à penser qu'elles avaient absorbé celui-ci par leur surface naturelle. Nous avons institué en 1861 (*Adansonia*, I, 328) d'autres expériences pour trancher cette question; elles sont peu connues, à ce qu'il semble, et je ne crois pas que leur résultat ait été généralement adopté. Une branche de Hêtre pleureur étant plongée dans un ballon plein d'eau et adaptée au col de ce ballon au moyen d'un bouchon percé, de la même façon qu'on y fixerait un tube destiné au dégagement d'un gaz, le niveau de l'eau baisse dans le ballon d'une quantité facilement appréciable, puisque l'on connaît le diamètre du col, qui est exactement cylindrique. Cette quantité est assez considérable; mais comme on n'est jamais assuré d'avoir supprimé toute communication entre l'atmosphère et l'intérieur du ballon, on peut fort bien supposer que l'abaissement de liquide est dû à un phénomène d'évaporation. Cependant, dans une autre expérience où le ballon ne reçoit, au lieu d'une branche vivante, qu'un cylindre de bois mort agencé de la même façon, l'abaissement du liquide ne se produit pas de même. Mais bien plus, en laissant un ballon plein d'eau et sans bouchon au contact de l'air, on constate que la perte de liquide est des plus faibles, vu probablement le peu d'étendue de la surface par laquelle le phénomène se produit et le repos à peu près absolu de la masse liquide, et que cette quantité peut même être négligée; si bien que l'abaissement du niveau ne peut plus être guère attribué qu'à l'action des feuilles vivantes qu'on a plongées dans le liquide. Les évaluations, peut-être exagérées, auxquelles on arrive en supposant plongée dans le liquide la totalité d'un vaste pied de Hêtre, au lieu d'un seul rameau feuillé, nous montrent qu'un tel arbre pourrait bien absorber en trois semaines une masse d'eau égale à environ 3000 litres.

De telles expériences (auxquelles on n'a pas manqué de faire des objections) et celles qui pourraient être conçues dans la même direction, ont, à ce qu'il semble, cet avantage qu'elles permettent aux feuilles d'absorber dans les moments où cette absorption est rendue possible par les circonstances. La question est, en effet, de savoir si le tissu normal des feuilles a la propriété d'absorber, et non pas si, une feuille étant mise en contact avec l'eau, celle-ci va être forcément prise à n'importe quel moment de la

vie de la plante et dans n'importe quelles conditions. En effet, comme l'a dit en peu de mots M. Sachs (*Tr. de Bot.*, trad. fr., 803), « aussi longtemps que, dans la plante enracinée et intacte, tous les tissus sont turgescents et abondamment pourvus d'eau par en bas, on ne doit pas s'attendre à observer à la surface des feuilles, même entièrement mouillées, une absorption d'eau sensible; car on ne voit pas pourquoi l'eau pénétrerait dans des cellules déjà trop pleines. » C'est donc aux moments, s'il y en a, où les feuilles ne recevraient pas des racines tout ce que celles-ci peuvent leur donner, que leur surface doit être en contact avec l'eau, pour qu'on sache si l'absorption de celle-ci peut se produire. C'est M. Duchartre qui, de nos jours, a fait les plus nombreuses expériences sur l'absorption de l'eau et de la rosée par les feuilles (*Compt. rend.*, XLII, 428, 490; XLVI, 205; *Bull. Soc. bot.* (1857), 940; *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XV, 109). Ce savant observait des plantes qui, placées dans un pot complètement emprisonné, puis mises en contact avec le liquide par leur feuillage, étaient ensuite essuyées, puis pesées, afin qu'on pût constater si leur poids avait augmenté. M. Duchartre a répondu d'une façon négative, et il a conclu de ses dernières recherches que les feuilles n'absorbent ni la vapeur d'eau, ni l'eau liquide qui les mouille. M. Cailletet, au contraire, a été amené par ses expériences à distinguer, comme nous, des cas où l'eau est absorbée et d'autres où elle ne l'est pas. Ses expériences, dit-il (*Ann. sc., nat.*, sér. 5, XIII, 245), « semblent démontrer qu'une plante végétant dans un sol humide, et recevant par ses racines la quantité d'eau nécessaire à l'entretien normal de sa vie, n'absorbe pas l'eau liquide qui mouille ses feuilles, mais que cette absorption commence dès que les feuilles se fanent en raison de la dessiccation du sol. » M. Prillieux est, au contraire, tout à fait du même avis que M. Duchartre; car il a conclu de ses expériences qu'en suspendant des branches coupées dans une atmosphère à peu près saturée de vapeur d'eau, leurs feuilles reprennent leur fraîcheur, quoique l'évaporation continue de faire perdre aux branches une partie de leur poids, et que cela tient, à ce qu'il suppose, non pas à ce que les feuilles absorbent, mais à ce que l'eau des portions âgées des branches passerait dans les portions les plus jeunes pour leur rendre leur turgescence. Mais tout est encore, il faut bien le dire, en discussion dans cette importante question; car M. de Lanessan vient, à son tour, de contester ce qu'avait avancé M. Prillieux. Il a vu que des rameaux feuillés ou des feuilles détachées, plongés dans l'eau après qu'on les a laissés se flétrir et diminuer de poids, y reprennent leur fraîcheur et leur turgescence, et en même temps regagnent le poids qu'ils avaient au moment où on les a cueillis. Si, au contraire, il les plaçait dans l'eau avant la fanaison, il ne constatait pas la moindre augmentation de poids (*Bull. Soc. Linn. de Paris*, 34).

Nous avons ailleurs relaté quelques expériences simples sur l'absorption de l'eau par les feuilles et nous les avons rapidement résumées dans les termes qui suivent (*Bull. Soc. Linn. de Paris*, 18). On fait germer des graines de Pois, de Fève ou de Haricot dans des vases cubiques pleins de terre, ouverts par une seule de leurs six faces, laquelle est tenue supérieure jusqu'au moment où la plante a pris un assez grand développement. L'avantage de cette forme de vases consiste en ce qu'on peut les placer indifféremment sur chacune des cinq faces non ouvertes. S'il s'agit de la Fève, quand la plante a acquis une couple de décimètres de hauteur, on pose le vase sur une des faces latérales, et la plante se coude alors peu à peu à angle droit, en vertu de la force de direction verticale. Une fois cette direction acquise pour toute la portion supérieure de la plante, on peut renverser complètement le vase sur une des faces latérales, de façon que la portion coudée de la tige se trouve tout à fait descendante. On ne lui donne cette nouvelle direction qu'au moment où la terre du vase, qu'on a négligé de mouiller, est devenue tellement sèche, qu'elle ne peut plus donner aux feuilles de quoi entretenir leur fraîcheur. Elles sont tellement flétries, qu'en couvrant la plante avec une cloche, même dans une pièce tout à fait obscure, elle ne peut plus reprendre sa turgescence. A ce moment donc, la plante est dans de bonnes conditions pour

qu'on puisse juger si la surface de ses feuilles absorbera directement du liquide. Il n'y a plus, d'une part, cette plénitude des tissus qui empêche forcément l'absorption d'une nouvelle quantité d'eau; et, d'autre part, les plantes choisies sont dans de bonnes conditions pour que la surface des feuilles soit mouillée par le liquide. On reconnaît très-bien, d'après les caractères optiques, quelles sont les parties des feuilles qui ne se laissent pas mouiller, et quelles sont celles que le liquide imbibe. Lorsque la feuille est réellement mouillée dans quelques-unes de ces parties, on observe alors que l'eau est absorbée de telle façon que la plante reprend toute sa fraîcheur, et que chaque fois qu'elle tend à se faner, on lui rend sa turgescence en mouillant la surface des feuilles. On rétablit de la sorte cette fraîcheur un assez grand nombre de fois pour entretenir la verdure de la plante pendant une couple de mois; et cela pendant que la terre où est plongée la racine ne reçoit pas d'eau, si bien qu'elle devient tout à fait sèche, dure comme une sorte de stuc, et qu'on a peine à comprendre comment la partie inférieure de la plante n'est pas encore morte à cette époque. On peut encore, au lieu de plonger la portion feuillée des plantes dans une masse d'eau, asperger fréquemment le feuillage à l'aide d'un arrosoir à pomme fine. Dans cette circonstance, le vase couché est placé dans une situation telle, que la surface de la terre qu'il contient ne reçoive aucune goutte d'eau. La portion feuillée a pu être aussi couchée sur une éponge qu'on entretenait suffisamment humide. Avec des Pois, quand leur tige a acquis un certain degré d'allongement, il n'y a pas besoin de changer la position du vase, parce que la tige est assez flexible pour venir se coucher, sur le côté du pot, sur une surface qu'on peut humecter ou qu'on peut arroser à volonté. L'absorption de l'eau se fait de même, dans les cas précités, quand on couvre les feuilles d'un linge fin qu'on entretient humide. Il y a aussi, en somme, beaucoup à faire encore sur ces questions.

Quels sont, dans les différentes portions de la plante, les agents de l'absorption des divers fluides? Dans les racines, on admettait autrefois que les organes absorbants étaient les spongioles, instruments spéciaux, répondant au sommet des dernières divisions de la racine, consistant même, pensait-on, dans certaines radicules, en renflements terminaux, et qui se seraient comportés comme le tissu lâche et mou d'une éponge en présence des fluides à absorber. On sait cependant aujourd'hui que les extrémités des racines sont en général protégées par une ou plusieurs couches, relativement anciennes et résistantes, de cellules imperméables aux fluides. Souvent c'est une piléorhize qui, jouant le rôle d'un organe protecteur, empêche les fluides extérieurs d'arriver au contact des portions cellulaires les plus molles et les plus jeunes qui se trouvent plus haut et plus intérieurement. Quand le sommet recouvert par cette piléorhize est seul en contact avec l'eau, par exemple, la racine n'absorbe pas le liquide, se dessèche et meurt en quelques heures. Il en est de même quand toute la surface de la racine, non protégée par la piléorhize, est enduite d'une substance protectrice qui l'empêche de se dessécher par évaporation (Olhert). Quand on supprime ou qu'on laisse hors de l'eau l'extrémité considérée comme une spongiole, l'absorption se fait par le reste de la racine qui est plongé dans le liquide. Il n'y a donc pas absorption par le sommet des radicules quand celui-ci est recouvert d'une piléorhize, et les fluides ne sont pris par ce sommet que quand la piléorhize a été enlevée, détruite, ou bien quand cet organe n'existe pas et que le sommet est garni à sa périphérie de cellules à paroi jeune, molle et perméable. Il y a, à plus forte raison, absorption quand le sommet de la racine a été détruit, désorganisé, coupé; car ici, comme partout ailleurs, dans un végétal, l'absorption se fait bien plus activement par les solutions de continuité que par les organes intacts, jusqu'au moment où les tissus sont assez profondément altérés au niveau de la solution de continuité. Il était surtout naturel de se demander comment l'absorption peut se faire plus haut que la piléorhize. On comprend la pénétration plus facile d'un liquide vers les cellules jeunes du centre de la radicule, là où le bord des calottes concentriques qui constituent souvent la piléorhize se détache plus ou moins du reste de la radicule et

laisse passer le liquide par une ou plusieurs fentes circulaires. Mais il n'en est pas de même un peu plus haut, là où il n'y a plus de ces coiffes et où la racine est enduite d'un épiderme déjà âgé. A priori, cet épiderme devait être considéré comme imperméable; il fallait donc chercher là d'autres organes que lui pour l'absorption. On s'est rejeté sur les cellules superficielles prolongées en sortes de poils radicaux auxquels M. Gasparrini a même donné le nom de *succiatori*, et que Unger avait considérés avant lui comme les agents principaux de l'absorption radicaire. On se fonde, pour admettre cette manière de voir, sur la façon dont ces poils se produisent sur certaines portions jeunes des radicelles, d'abord tout près du point où s'arrête la piléorhize, puis un peu plus haut, puis plus loin encore, et cela généralement dans une zone assez peu étendue, pendant que les suçoirs disparaissent là où ils existaient seulement un peu auparavant. Quand les fonctions absorbantes des radicelles se ralentissent ou se suspendent totalement, en même temps, a-t-on dit, le nombre de ces poils absorbants diminue, ou bien ils disparaissent complètement, comme cela a lieu, à ce qu'on a assuré, pendant l'hiver. Toutefois ces poils ne peuvent être considérés que comme des cellules à paroi fort amincie et perméable; et dans les plantes (comme il y en a) où certainement de semblables organes saillants ne se développent pas sur les jeunes racines, il faut bien que l'absorption se produise, tout à fait de la même façon, par la paroi non proéminente de certaines cellules de la surface. En somme, il y a encore beaucoup de points à déterminer dans l'étude de cette question; et il est certain que ce ne sont pas des cellules exceptionnelles qui absorbent les fluides dans les séries de petites cavités cellulaires qui constituent les filaments cloisonnés dont sont formés ceux des organes des Cryptogames auxquels on donne aussi le nom de radicelles.

Dans les feuilles et autres organes analogues, l'absorption ne se fait pas non plus là où des cellules à paroi lisse, solide, continue, forment à la surface une couche tout à fait imperméable. On admet qu'en pareil cas les fluides ne pénètrent dans l'intérieur que par les ouvertures des stomates que certains observateurs, notamment dans ces derniers temps M. Merget (*Assoc. franc.*, sess. de Lyon, 1874), ont vues seules donner passage aux vapeurs, principalement à celles dont on peut suivre la marche du dehors vers le parenchyme, comme les vapeurs mercurielles. Probablement la vapeur d'eau, les gaz, suivent la même voie de l'extérieur à l'intérieur. Quand les organes qui livrent passage aux fluides gazeux ne portent pas de stomates, comme certains pétales et d'autres parties des fleurs, il faut bien admettre que le passage se fait suivant les parois des cellules superficielles.

Parmi les organes des plantes qui absorbent avec une grande intensité notamment les liquides, il convient encore de citer les grains de pollen et les graines lors de la germination. La quantité de liquide qui peut ainsi pénétrer dans l'enveloppe intérieure du grain pollinique est assez considérable pour remplir les tubes, relativement énormes, qu'elle forme en grandissant, et même pour déterminer la rupture de ces tubes vers leur sommet. De même, les semences absorbent assez d'eau pour se gonfler, quelquefois énormément, et faire éclater leurs enveloppes les plus dures. Cette eau n'est point absorbée par la plupart des points de leur surface, recouverts d'un tissu résistant et imperméable. Mais les solutions de continuité, soit naturelles, soit accidentelles qui s'y produisent, laissent passer une grande quantité de liquide. Sans pénétrer dans l'intérieur des graines, l'eau peut être absorbée en quantité notable par les cellules de leur tégument superficiel. Alors celui-ci se gonfle, et peut, dans certaines semences, comme celles du Lin, des Crucifères, de certaines Pomacées, se transformer rapidement en une couche plus ou moins épaisse de mucilage. Les phénomènes d'absorption qui se passent dans l'intérieur même des éléments végétaux seront étudiés à propos des propriétés du protoplasma vivant. La fonction d'absorption tient d'ailleurs sous sa dépendance la plupart des autres fonctions, qui, à leur tour, exercent sur elle une influence incontestable. Plus une plante s'accroît, plus, naturellement, ses fonctions d'absorption doivent être actives. Plus une plante perd par l'exhala-

tion ou la sécrétion, plus ses fonctions d'absorption sont en général accentuées. De là l'influence des portions feuillées aériennes sur l'intensité de l'absorption. Nous avons vu, à propos des racines, que si elles n'excrétaient pas des matériaux capables de rendre solubles certains corps qui se trouvent dans le milieu ambiant, ceux-ci ne seraient pas absorbés. La fonction d'excrétion est donc, dans ce cas, indissolublement liée à celle d'absorption; et s'il est démontré que les feuilles des plantes dites carnassières absorbent des aliments albuminoïdes par leur surface, comme on l'a indiqué dans ces derniers temps, il faudra bien qu'on découvre un produit sécrété par ces organes et dont le contact rendra solubles ces aliments d'origine animale. [H. Bn.]

**ABSUS.** Sect. du genre *Cassia*, caractérisée par des étamines toutes fertiles et généralement toutes égales, à filets courts et à anthères dont les fentes de déhiscence sont situées presque au sommet; puis par leur légume comprimé et leurs graines aplaties dans le sens du fruit. *Absus* est encore le nom indigène du *Cassia absus* L., dont les graines servent comme antiophthalmiques, dans la médecine égyptienne, sous le nom de *Chichim*.

**ABULFALI** (Cels.). Syn. (Adans.) de *Thymbra spicata* L.

**ABU-LI.** N. vulg. brahmine du *Justicia infundibuliformis* L.

**ABUMON.** Nom donné par Adanson (*Fam. des pl.*, II, 52) au *Crinum africanum* L. C'est Lhéritier qui a fait ultérieurement de cette plante le g. *Agapanthus*, dans la famille des Liliacées.

**ABURON.** Nom vulgaire donné, notamment dans les Vosges, à l'Agaric poivré. (*A. piperatus* Scop.) (Persoon, *Champignons comestibles*. — Cordier, *les Champignons de la France*.) [De S.]

**ABUTA** (Aubl., *Hist. des pl. de la Guyane*, 618). G. de Ménispermacées, de la série des Cocculées et très-voisin des *Cocculus*. Ses fleurs sont apétales. Les sépales, au nombre de six à douze, sont disposés sur deux ou quatre séries; les extérieurs sont petits, mais les intérieurs sont grands, presque pétaloïdes, valvaires ou imbriqués dans le bouton. Les étamines, stériles dans les fleurs femelles, sont au nombre de six; les trois extérieures ont leurs filets libres et leurs anthères biloculaires, tandis que les trois intérieures ont leurs filets libres ou soudés à la base et leurs anthères presque quadriloculaires. Le gynécée se compose de trois carpelles surmontés de styles cylindriques et recourbés. Le fruit se compose de drupes presque ovoïdes, avec la cicatrice du style peu éloignée de la base du fruit. A l'intérieur, ils sont partagés par une cloison mince et verticale, sur laquelle s'induplique la graine, dont l'albumen est ruminé en travers. Ce sont des lianes de l'Amérique tropicale, à feuilles coriaces, pourvues de 5-7 nervures à la base. Les fleurs femelles sont disposées en grappes de cymes presque simples, et les fleurs mâles en grappes rameuses. Ce genre comprend sept ou huit espèces, parmi lesquelles nous citerons l'*A. rufescens* Aubl., originaire des environs de Cayenne et qui, d'après Aublet, produit le *Pareira brava blanc*, que l'on regarde en Europe comme un diurétique puissant, mais qui à Cayenne est très-estimé contre la maladie connue dans ce pays sous le nom d'obstruction du foie. Les racines passent pour être plus actives que la tige. (Voy. Barr., *Fr. équin.* — Miers, *Contrib.*, III, 79. — H. Bn., *Hist. des plant.*, III, 5, 32, 34.)

**ABUTILÆA** (F. Muell.). Genre de Malvacées, regardé par MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 204) comme syn. d'*Abutilon*. (Voy. F. Muell., in *Linnaea*, XXV, 379. — Benth., *Fl. austral.*, I, 201.)

**ABUTILOIDES** (Endl.). S. du g. *Bastardia*.

**ABUTILON** (Gærtn., *Fruet.*, II, 251, t. 135).

Genre de Malvacées, de la tribu des Malvées (B. H., *Gen.*, I, 204, 982, n. 21), qui, possédant tous les caractères essentiels des Kermies, en diffère pourtant par ses fleurs non accompagnées d'un calicule et par ses loges ovariennes, tantôt au nombre de cinq, tantôt en nombre indéfini. On en connaît environ soixante-douze espèces, répandues dans les régions chaudes du globe. Ce sont des plantes herbacées ou frutescentes, rarement arborescentes, et couvertes d'un duvet ordinairement mou. Leurs feuilles sont généralement cordiformes,



*Abutilon striatum*. Fleur.



*Æschynanthus*

*Æschynanthus*

A. FAUDET Paris

E. PRALLEY Imp

A. PRALON Chromol

**ÆSCHYNANTHUS PULCHER**

a Diagramme floral — b Coupe longitudinale de la fleur — c Anthères — d. Disque et base du gynécée  
 e Coupe longitudinale du disque et de la base du gynécée — f Coupe longitudinale du sommet du gynécée  
 g. Section d'une portion de l'ovaire passant par le milieu des deux placentas — h. Extrémité stigmatifère  
 du style vue par le sommet — i. Même extrémité vue en dessous — j. Coupe transversale de l'ovaire  
 k. Ovule jeune — l. Ovule adulte — m. Portion de placenta chargée d'ovules.

*Æschynanthus*



anguleuses-lobées, ou étroites; et leurs fleurs, ordinairement axillaires, ont une couleur variable, le plus souvent jaune (voy. H. BN, *Hist. des plant.*, IV, 142). Plusieurs *Abutilon* ont les propriétés émollientes et mucilagineuses des Mauves; nous citerons particulièrement les *A. americanum* SWEET, *atropurpureum* KOSTL., *populifolium* SWEET, *tomentosum* W. et ARN., *esculentum* A. S. H., etc. Les fleurs de cette dernière espèce se mangent au Brésil avec les viandes. Les fruits comestibles de plusieurs autres s'emploient comme ceux du *Gombo*. [T.]

ABUTUA (LOUR., *Fl. cochinch.*, ed. 1, 775). Syn. de *Gnetum* L.

ACACALI. Arbrisseau d'Égypte, cité par Dioscoride comme produisant des graines propres à combattre les ophthalmies. Méral et De Lens pensent que c'est peut-être le *Cassia Absus* L. D'autres le regardent comme une variété de l'*Acacia arabica* W.

ACACALLIS (LINDL., *Folia orchid.*, febr. 1853). G. d'Orchidacées, sous-fam. des Vandéées, se distinguant par: Sépales étalés, pétaloïdes, les latéraux réunis par leur base, qui est un peu prolongée; pétales subégaux; labelle unguiculé, plus long que les sépales, pétaloïde, à hypochile linéaire, développé en sac dans sa partie supérieure, lobé sur le bord à la base, plié verticalement contre le mésophile, qui est court, tricorne, à épichile transverse et concave; colonne courte, subcylindrique, continue avec le labelle, ailée au sommet; stigmaté muni de deux callosités sur son bord inférieur, tripartite sur le bord supérieur; pollinies 2, à caudicule rhomboïde, à glande petite. Herbe épiphyte, pseudo-bulbeuse, à feuilles nerviées, à grappes florales dressées, pauciflores. On n'en connaît qu'une espèce, l'*A. cyanea*, qui habite l'Amérique tropicale. (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 505.) [L.]

ACACIA (T., *Inst.*, 605, t. 375). Genre de Légumineuses-Mimosées. Les fleurs des *Acacia* sont régulières, hermaphrodites ou

prolongées jusqu'à la base. Dans d'autres espèces, il est court, presque nul ou composé de cils très-fins. Les pétales sont en même nombre que les sépales et valvaires comme eux; quelquefois ils sont libres, mais plus souvent ils sont unis entre eux dans une plus ou moins grande étendue, et quelquefois soudés en même temps aux étamines. Celles-ci sont toujours en nombre indéfini et même souvent fort nombreuses; leurs filets sont grêles, exserts, hypogynes, ou légèrement périgynes, et insérés au sommet du réceptacle ou sous le disque. Ces filets sont tantôt libres, tantôt légèrement monadelphes à la base, comme dans les espèces de la section *Lophantha*, tantôt polyadelphes à la base, tantôt unis dans une plus grande étendue (voy. ALBIZZIA), tantôt soudés en un long tube exsert et libres seulement au sommet (voy. ZYGIA). Les anthères sont petites, biloculaires, introrses, déhiscences par deux fentes longitudinales et contiennent un pollen agrégé en deux, trois ou quatre masses dans chaque loge. Le gynécée se compose d'un ovaire sessile ou stipité, uniloculaire, et surmonté d'un style grêle, couvert de papilles stigmatiques à son extrémité tronquée ou légèrement renflée en tête. Le placenta est pariétal, et les ovules, généralement nombreux, quelquefois réduits à deux, sont disposés sur deux séries, descendants, anatropes, avec le micropyle en haut et en dehors. Le fruit est une gousse, de forme extrêmement variable. Ainsi, elle est ovale, oblongue ou linéaire, plan-convexe ou ronde, droite ou arquée, rarement contournée de différentes manières, membraneuse, coriace ou ligneuse, tantôt déhiscence en deux valves longitudinales, tantôt indéhiscence, à cavité continue ou divisée en fausses-loges, et tantôt se séparant transversalement en articles monospermes. Les graines, ovales, presque orbiculaires ou comprimées, sont suspendues à un funicule, tantôt court et droit, tantôt assez long, corrugué ou plissé et dilaté en un arille charnu de forme variable. Les *Acacias* sont généralement des arbres ou des arbustes, et quelquefois des plantes herbacées. Leurs tiges sont



*Acacia alata.*  
Rameau florifère.



*Acacia arabica.* — Rameau florifère et fructifère.



*Acacia heterophylla.* — Rameau à phyllodes et à feuilles pennées.

polygames et construites le plus souvent sur le type cinq ou quatre, et rarement sur le type trois ou six. Leur réceptacle est généralement concave, souvent revêtu d'une couche glanduleuse à son intérieur, ou quelquefois plan ou légèrement convexe. Le calice est ordinairement gamosépale, à divisions valvaires, rarement

nues ou armées d'épines ou d'aiguillons; leurs feuilles sont alternes. Elles ont un limbe tantôt bipinné, divisé en un grand nombre de petites folioles, et tantôt il avorte, et le pétiole s'aplatit en une lame verte, membraneuse, plus ou moins développée et placée de champ: c'est un phyllode. Les stipules, quel-

*L. Machetto*

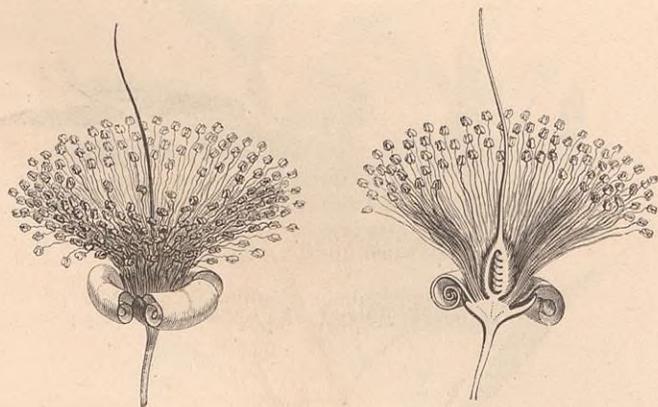
quelques fois nulles, affectent des formes très-différentes; elles sont tantôt étroites, tantôt larges et membraneuses, tantôt transformées en épines droites ou arquées. Les fleurs sont petites, généralement nombreuses et disposées en capitules globuleux ou en épis cylindriques, épais ou interrompus, portés sur des pédoncules axillaires, solitaires, géminés, quelquefois fasciculés ou formant une grappe à l'extrémité des rameaux. Ces plantes se rencontrent dans toutes les régions chaudes du globe; mais

le plus grand nombre habitent l'Afrique et l'Australie. Les Acacias sont extrêmement nombreux: on en compte environ quatre cents espèces, réparties par M. Bentham en six sections, et dont la plupart sont aussi intéressantes au point de vue de leur organisation que par les nombreux produits qu'elles fournissent au commerce, à l'industrie et à la médecine. D'une manière générale, ce sont des plantes astringentes, et cette propriété est surtout manifeste dans les feuilles, les écorces et les fruits, sans excepter le bois lui-même, puisqu'une partie des Cachous du commerce, et notamment celui du Bengale, le Cachou terne et parallépipédique (Guibourt), le Cachou en écorce d'arbre (*A. L. de Jussieu*), s'obtiennent en évaporant une décoction faite avec de petites bûches prises dans le cœur de la tige, le duramen de *A. catechu* L., qui est un arbre élégant de l'Inde, à fleurs en épis, maintenant cultivé ou naturalisé aux Antilles.

Les Acacias sont encore remarquables par la production de la gomme. Au premier rang se place *A. arabica* W., qui est extrêmement répandu, puisqu'on le rencontre au Sénégal, dans l'Inde orientale, en Égypte, en Arabie et au cap de Bonne-Espérance. Aussi revêt-il dans ces différents pays des formes un peu variables et que beaucoup d'auteurs ont prises pour des espèces différentes. Les formes principales sont: 1° *tomentosa*, qui est le *Neb-neb* des nègres du Sénégal; 2° *nilotica*, qui est *A. nilotica* DEL. (*A. ægyptiaca* — *A. vera*); 3° *indica*, qui croît dans l'Inde: c'est le *Mimosa indica* ou *A. indica* des auteurs; 4° *Kraussiana* BENTH., originaire de Port-Natal. Ce sont ces différentes formes de *A. arabica* qui fournissent la *Gomme arabique*, la gomme de l'Inde



*Acacia Catechu.*  
Inflorescence.

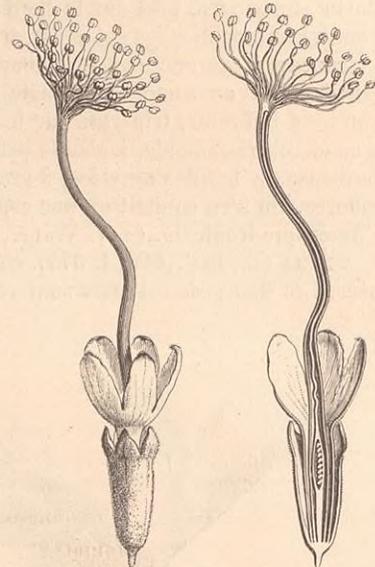


*Acacia Catechu.* — Fleur entière et coupée longitudinalement.

et une partie de la gomme du Sénégal. Ce sont les fruits de cet arbre qui constituent les *Bablabs* (voy. ce mot) les plus estimés; et, d'après Guibourt, c'est son bois incorruptible qu'on emploie pour les constructions et les embarcations, sous le nom de *Bois de Diabul* de l'Inde. En Australie, où dominent surtout les Acacias dont les pétioles sont transformés en phylloides (ce qui donne à ces arbres une certaine ressemblance avec les saules, on retire de la gomme des *A. decurrens* W., *pycnantha* BENTH., *homalophylla* A. CUNNINGH., *mollissima* W., *melanoxylon* R. BR. Au cap de Bonne-Espérance, la gomme est produite par *A. capensis* BURCH., qui est peut-être le même que

*A. horrida* W. Au Sénégal, on retire encore de la gomme des *A. Seyal* DEL. et *Verek* GULL. et PERR. La gomme de Barbarie vient probablement de *A. gummifera* W., arbuste qui croît au Maroc, notamment aux environs de Mogador. L'*A. Sophora* R. BR. a des fruits nutritifs, analeptiques, qui servent de nourriture aux indigènes australiens, ainsi que les graines, qu'ils mangent grillées. A Maurice et à Bourbon, les fruits de *A. concinna* DC. (*Mimosa saponaria* ROXB.) servent aux mêmes usages que chez nous les Saponaires. Outre le *Bois de Diabul* dont nous avons déjà parlé, certains Acacias fournissent des bois très-estimés. L'*A. homalophylla* passe pour produire le *Bois de Violette* (*Violet-wood* des Anglais), qui a la couleur et le parfum de cette fleur; le bois de *A. Seyal* est aussi dur que celui du Chêne et il en a la couleur; etc. (Ceux qui désireraient plus de renseignements sur cet intéressant sujet peuvent consulter l'*Histoire des plantes* (II, 39) de M. H. Baillon, l'*Adansonia* du même auteur (IV, 91), et son article *Acacia* dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*. M. Bentham, le botaniste qui a le plus étudié les Mimosées en général et le g.

*Acacia* en particulier, partage, avons-nous dit, celui-ci en six sections: 1. *Phylloclineæ*. Espèces dont les feuilles, sauf les plus jeunes, sont réduites à des phylloides ou rarement à des écailles. Les espèces en sont océaniques, et la plupart australiennes. — 2. *Botrycephalæ*. Les feuilles sont ici bipinnées avec des stipules peu développées ou nulles. Les fleurs sont réunies en grappes de capitules. Esp. australiennes. — 3. *Pulchellæ*. Arbustes généralement inermes et petits, très-rameux, rarement armés d'épines axillaires. Feuilles bipinnées, avec stipules petites ou nulles. Fleurs en capitules, rarement en épis axillaires, simples ou ramifiés. Esp. australiennes. — 4. *Gummiferaæ*. Arbres ou arbustes, à stipules en partie spinescentes. Feuilles bipinnées. Fleurs en épis ou en capitules, axillaires ou terminaux, et formant, dans ce cas, une sorte de grappe. Plantes africaines et américaines, rarement asiatiques ou océaniques. — 5. *Vulgares*. Arbres ou arbustes élevés, souvent grimpants, chargés d'aiguillons disséminés sur les entrenœuds ou au niveau seulement des coussinets, à pétiole souvent glandulifère, mais à stipules non spinescentes. Feuilles bipinnées. Capitules ou épis axillaires ou terminaux et généralement disposés en grappes. Esp. asiatiques, australiennes, africaines, non australiennes. (Les *Besenna* A. RICH., *Albizzia* et *Arthrosporion* HASSK., se rapportent à cette section.) — 6. *Filicineæ*. Plantes inermes, ligneuses ou quelquefois herbacées. Feuilles bipinnées, à pétiole dépourvu de glandes. Capitules globuleux ou oblongs, réunis en nombre variable dans l'aisselle des feuilles. Espèces américaines. [T.]



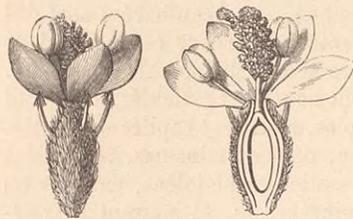
*Acacia (Zygia) Sassa.* — Fleur entière et coupe longitudinale.

ACACIA (Faux ou des jardins). Voy. ROBINIER.

ACACIÉES (*Acacieæ*). Nom d'une tribu ou série de la sous-famille des Légumineuses-Mimosées, caractérisée par son calice régulier, valvaire et ses étamines en nombre indéfini, libres, monadelphes ou polyadelphes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 51.)

ACACOYOTL. N. mexicain du *Coix lacryma* L. (Larme de Job). ACENA (VAHL, *Enum.*, I, 273). G. de Rosacées, de la série des Agrimoniées (H. BN, *Hist. des pl.*, I, 464). Les fleurs en sont hermaphrodites. Le réceptacle est concave, en forme de sac, obconique-rond ou anguleux, nu ou tuberculeux à l'extérieur et revêtu intérieurement d'un disque glanduleux. Le calice se

compose de 3-8 folioles, légèrement imbriquées dans le bouton. La corolle est nulle. Les étamines, au nombre d'une à dix, sont insérées sur la gorge resserrée du réceptacle et superposées aux sépales; leurs filets sont libres. Au fond de la coupe réceptaculaire, il y a un ou deux carpelles, composés d'un ovaire de *Sanguisorba*, et surmontés d'un style stigmatifère à son extrémité peltée, dilatée ou pénicillée. A la maturité, les carpelles deviennent des achaines entourés par le réceptacle devenu dur, lisse ou couvert de tubercules ou de poils aristés et spinescents. La graine est suspendue; elle renferme sous ses téguments un embryon sans albumen. Ce sont des herbes à tiges droites ou couchées, glabres ou pubescentes et souvent sous-frutescentes à la base. Leurs feuilles sont alternes, imparipennées et munies de deux stipules adnées au pétiole et lui formant une gaine. Leurs fleurs sont petites, disposées en capitules ou en épis continus ou interrompus. Ce genre comprend environ trente espèces, originaires des régions froides et tempérées des deux hémisphères, communes dans l'Amérique du Sud et en Australie. [T.]



*Acana sericea*. — Fleur entière et coupée longitudinalement.

ACAGURU. N. guyanais d'un Palmier, l'*Astrocaryum aculeatum* G. MEYER (*A. Awarra* VRIES; — *A. Paramaca* MART.), dont les feuilles servent aux Indiens du Pomérou à faire des éventails.

ACAIAIBA. N. vulg. brésilien de l'*Anacardium occidentale* L.

ACAJA. Voy. MONBIN, SPONDIAS.

ACAJOU (T., *Inst.*, App. 658, t. 435). Syn. d'*Anacardium* L.

ACAJOU. Ce nom s'applique à plusieurs produits utiles, d'origine très-différente, et dont voici la nomenclature :

La *Noix d'Acajou* est le fruit sec et monosperme, indéhiscent et réniforme, de l'Anacardier (*Anacardium occidentale* L.). C'est un gros achainé dont le péricarpe renferme de nombreuses vacuoles pleines d'un suc visqueux, de couleur pourpre noirâtre, âcre, volatile, employé comme caustique dans l'Amérique tropicale, et qui, au Brésil, sert aussi d'encre à marquer le linge.

La *Pomme d'Acajou* est le pédoncule charnu et accru de ce fruit. Sa forme est généralement celle d'une poire et elle simule un fruit. Sa saveur est acidulée et elle sert à préparer des confitures, des boissons rafraîchissantes, une sorte de vin, une liqueur alcoolique et un vinaigre dit d'Anacarde. On lui accorde des propriétés sudorifiques; d'où le nom de *Salsepareille des pauvres* qu'elle porte au Brésil.

La *Gomme d'Acajou* est fournie par le même arbre. Elle s'extrait de l'écorce, ressemble pour les caractères physiques à l'ambre jaune, et s'emploie en médecine comme astringente. L'industrie en tire parti pour la fabrication des vernis.

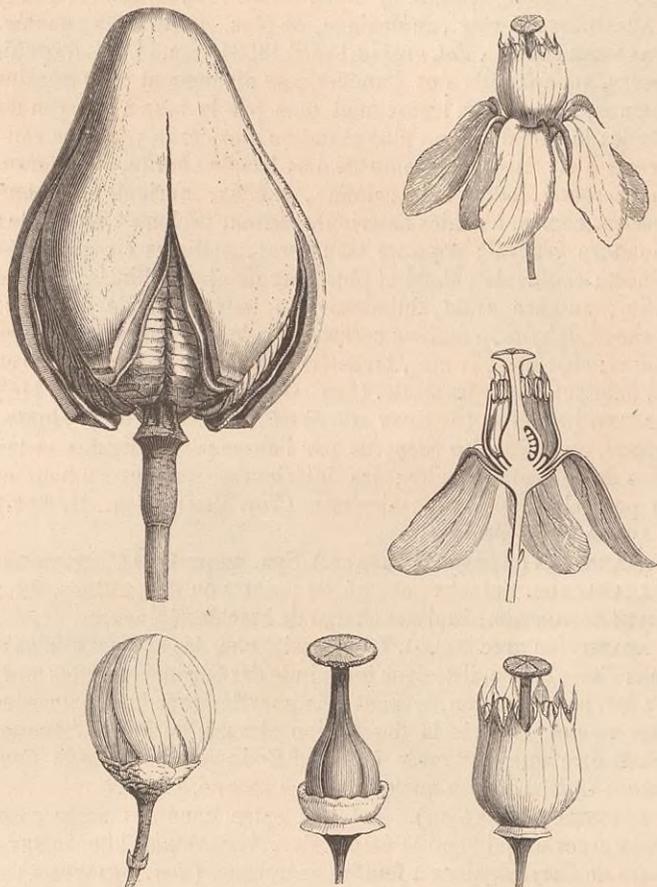
L'A. *bâtard* est le *Curatella americana* L. (Dilléniacées), dont les feuilles rugueuses servent à polir le bois et les métaux.

L'A. *femelle*, ou A. à *planches*, est le *Cedrela odorata* L. (Mé-

liacées), dont le bois rougeâtre, résineux, odorant et difficilement corruptible, sert entre autres à fabriquer des boîtes à cigares et à sucre, et dont l'écorce est astringente, tonique et fébrifuge.

L'A. à *meubles* est le *Swietenia Mahogoni* L. (Méliacées.)

L'A. de *Honduras* est, dit-on, une autre espèce de *Swietenia*.



Acajou à meubles. (*Swietenia Mahogoni*). — Fruit déhiscent. Fleur entière et coupée longitudinalement. Bouton. Androcée. Gynécée entouré du disque.

L'A. du *Sénégal* est le *Khaya senegalensis* ou *Cailcedra* (Méliacées), dont le bois, analogue à celui du *Swietenia Mahogoni*, est cependant moins précieux, plus vineux de couleur et gardant mieux le poli. Son écorce a des propriétés astringentes et a été employée aux mêmes usages que le quinquina.

L'A. de la *Guyane* est le *Cedrela guianensis* J. (Méliacées), qui ne diffère peut-être pas spécifiquement du *C. guineensis*.

ACAJU. Voy. ACAJOU, ANACARDIUM, CEDRELA, SWIETENIA.

ACAJUBA. Gærtner (*De fructibus et seminibus plant.*, I, 192, t. 40) appelle ainsi le fruit ou *Noix d'Acajou* (voy. ANACARDE).

ACALÉPHE (de ἀκαλίφη, ortie). Nom de l'Ortie dans quelques auteurs latins. Les *Acalypha* sont des herbes à port d'Orties.

ACALICAL (*acalicalis*, de ἀ priv., κάλιξ, calice). Vieille expression; se disait des étamines qui s'insèrent directement sur le réceptacle, sans adhérer avec le calice (c'est-à-dire hypogynes).

ACALICINE (*acalycinus*). Se dit d'une plante dont la fleur est dépourvue de calice. Ce mot est donc syn. d'*asepale*.

ACALICULÉ (*acaliculatus*). Fl. à calice dépourvu de calicule.

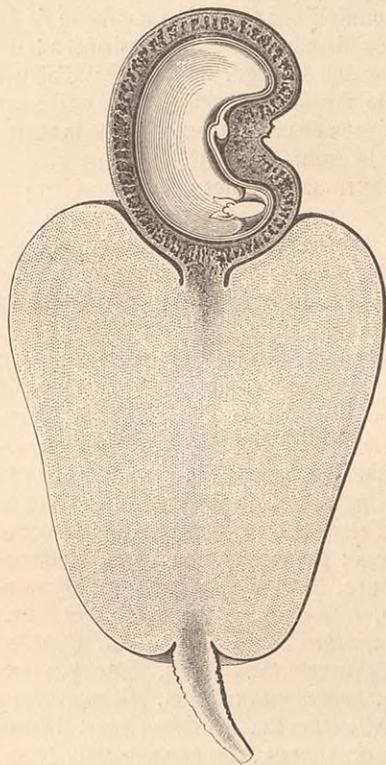
ACALYPHA. Voy. RICINELLE.

ACALYPHÉES (*Acalyphæ*, *Acalyphaceæ*). Tribu de la s.-famille des Euphorbiacées uniovulées, dont voici les caractères: Fleurs unisexuées avec ou sans involucre. Dans la fleur mâle, le calice est valvaire, et les anthères sont dressées dans le bouton. Dans la fleur femelle, les loges ovariennes sont uniovulées. Les cotylédons sont aussi larges que l'albumen et deux ou plusieurs fois plus larges que la radicule. (J. MUELL., *Prodr.*, XV, sect. II, 710.)

ACALYPHES (HASSK., *Hort. bogor.*, 235). Syn. d'*Acalypha*.

ACALYPHOIDEÆ (ASCHERS., *Fl. brandeb.*, 58). Syn. en partie de *Crotonæ* MUELL. ARG. Groupe élevé au rang de sous-famille.

ACALYPTOSPORA (DESMAZ., *Plant. crypt.*, fasc. 34, n. 1669;



Acajou: Pomme et Noix.

*Ann. des sc. nat.* [1848], 3<sup>e</sup> série, vol. X, 342). G. d'Urédinées (voy. ce mot), différant du genre *Puccinia*, en ce que les spores y sont isolées, au lieu d'être réunies en groupes. (Voy. CASTAGNE, *Cat. des pl. des envir. de Marseille*, Suppl., p. 11. — WESTENDORP, IV<sup>e</sup> notice, 10. — KICKX, *Fl. crypt. des Flandres* [1867], II, 75. — COOKE, *Handb. of Brit. Fungi* [1871], 488.) [DE S.]

ACAMLET. N. vulg., au Mexique, de plus. *Agave* à sève sucrée.

ACAMPE (LINDL., *Fol. orchid.* [avril 1853], fasc. IV). G. d'Orchidacées, sous-famille des Vandéées, se distinguant par : Sépales charnus, les latéraux légèrement unis par la base à l'éperon du labelle; le dorsal un peu plus grand ou plus écarté; pétales conformes aux sépales toujours droits; labelle charnu, sacciforme ou éperonné, adné à la colonne, indivis, auriculé; colonne épaisse, courte, à angles antérieurs souvent prolongés en pointe; clinandre vertical; stigmat transverse; pollinies creuses, géminées; caudicule subulé et plus long que les pollinies; glande petite; anthère ovale, biloculaire, à valvules à demi libres. Herbes épiphytes, à feuilles coriaces, distiques; fleurs en grappes denses; charnues, jaunes, tachetées. On en connaît huit espèces qui habitent l'Asie tropicale. (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 872.) [L.]

ACAMPTOPAPPUS (A. GRAY, *Pl. Fendl.*, 76). Sect. du g. *Haplopappus*, différant des *Stenotus* par l'absence des ligules et les soies de l'aigrette rigides; les intérieures renflées en haut et un peu velues. Herbes mexicaines. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 254.)

ACANA. Voy. BEJARIA.

ACANACÉES (*Acanaceae* CÆSALP.). Syn. en part. de *Chicoracées*.

ACANACEUS. Épineux, chargé de pointes ou d'aiguillons. Ex. : *Caput acanaceum*, capitule chargé de bractées épineuses.

ACANOS (en grec ἄκανος). Terme usité chez les auteurs anciens. Dans Théophraste, il désigne le capitule des Carduacées. Plus tard, il a été, par extension, souvent pris pour désigner les Carduacées elles-mêmes. D'après la description abrégée de Pline, l'*Acanos* devait être une Centaurée à port d'*Eryngium*, comme le *Centauraea Calcitrapa* ou quelque espèce voisine. [E. F.]

ACANTHA (*Acanthon*). Mot qui entre dans les noms composés grecs et qui signifie épine. Ex. : *Acanthophyllum* A. MEY., genre de Caryophyllées à feuilles acéreuses. (Voy. ACANTHUS.)

ACANTHACÉES (*Acanthaceae* R. BR., *Prodr.*, 472). Famille de plantes dicotylédones, monopétales et hypogynes, que Payer (*Lec. sur les Fam. nat. des pl.*, 25), place entre les Bignoniacées et les Cordiacées. Les caractères généraux de la famille sont les suivants : Le réceptacle est légèrement convexe; ce qui entraîne l'hypogynie des trois premiers verticilles floraux. Les fleurs sont hermaphrodites, ordinairement irrégulières et rarement régulières. Le calice, très-variable, se présente quelquefois sous la forme d'un bourrelet circulaire, surmonté de 10-12 petites dents aiguës; tantôt il est à cinq divisions égales ou inégales, libres ou plus ou moins soudées; tantôt le nombre de ces divisions est réduit à quatre, et l'antérieure et la postérieure sont beaucoup plus développées que les deux latérales qu'elles enveloppent. La corolle est toujours gamopétale, avec cinq divisions imbriquées dans le bouton, alternes avec celles du calice; son limbe est quelquefois régulier, mais plus souvent il est à deux lèvres : la supérieure à deux divisions rarement nulles, l'inférieure à trois divisions. L'androcée se compose de 2-4 étamines, insérées à différentes hauteurs sur le tube de la corolle. Ces étamines, quand il y en a quatre, sont ordinairement didynames, et deux sont antérieures et deux latérales; on observe quelquefois un rudiment de la cinquième étamine; quand il y en a deux, ce sont les antérieures qui manquent ou qui ne sont que rudimentaires. Leurs filets, libres ou réunis par paires, portent des anthères à deux loges, tantôt parallèles, tantôt superposées, ou paraissant quelquefois à une seule loge. Dans tous les cas, la déhiscence se fait par une fente introrse. Le gynécée, analogue à celui des familles gamopétales voisines, se compose d'un ovaire supère, entouré à sa base d'un disque souvent glanduleux et surmonté d'un style cylindrique, à deux lobes stigmatifères plus ou moins développés. L'ovaire a deux loges, l'une antérieure et l'autre postérieure, répondant aux divisions du style. Chacune renferme un gros placenta adossé à la cloison et sur lequel on trouve 2-∞

ovules passant pour nus, presque réduits au nucelle et accompagnés d'une saillie placentaire de forme variable, qui plus tard formera le rétinacle de la graine. Le fruit est une capsule, de forme et de consistance variables; elle est biloculaire et déhiscence (ou rarement uniloculaire et indéhiscence) avec ou sans élasticité en deux valves loculicides portant sur leur milieu la moitié de la cloison à laquelle sont retenues, au moyen du rétinacle, 1-∞ graines qui, sous leurs téguments, renferment un embryon dicotylédonné, sans albumen. Les Acanthacées sont des plantes herbacées ou suffrutéescentes; on trouve cependant dans cette famille un certain nombre d'arbustes ou d'arbrisseaux. Leurs tiges et leurs rameaux sont noueux et articulés et souvent couverts d'un duvet à poils simples, rarement capités ou étoilés. Leurs feuilles sont opposées, ou, dans certains cas, verticillées par 3 ou 4; elles sont simples, sessiles ou pétiolées, entières ou plus ou moins découpées et spinescentes, et souvent insymétriques. On ne rencontre jamais de stipules à leur base. Les fleurs, assez souvent grandes et de couleurs brillantes, presque toujours solitaires à l'aisselle d'une feuille ou d'une bractée et ordinairement accompagnées de deux bractées latérales, sont souvent disposées en épis ou en grappes simples ou ramifiées.

Les régions tropicales sont la patrie des Acanthacées, bien qu'on en trouve un certain nombre d'espèces dans les pays subtropicaux et dans les régions tempérées. Dans l'hémisphère boréal, elles ne dépassent guère la ligne isotherme de 15°, et celle de 12° dans l'hémisphère austral. Cette famille fournit peu de substances utiles; à peine quelques espèces sont-elles employées dans leurs pays comme émoullientes, amères, toniques ou diurétiques. Un certain nombre sont cultivées dans nos serres à cause de leurs fleurs élégantes et aux couleurs souvent fort éclatantes.

L'auteur qui a le plus travaillé la famille des Acanthacées est certainement Nees d'Esenbeck. Il a d'abord publié, dans l'ouvrage de Wallich (*Pl. as. rar.*, III, 70), une excellente monographie de toutes les espèces asiatiques; et depuis, dans le *Prodromus* de De Candolle (XI, 46), il a donné la monographie complète de la famille. Nous présentons ici la distribution des Acanthacées telle qu'elle se trouve dans ce dernier ouvrage. Nees en fait d'abord deux sous-ordres, d'après la forme du rétinacle. Ceux-ci sont ensuite divisés en tribus, d'après des caractères tirés de la structure de la fleur, du fruit, de la graine et des inflorescences.

Sous-ordre I. ANECHMATACANTHÉES. Graines non supportées par un rétinacle.

1<sup>re</sup> Tribu. Thunbergiées. Genres : *Mendoncia* VELLOZ., *Thunbergia* L., *Meyenia* NEES, *Hexacentris* NEES, *Clistax* MART.

2<sup>e</sup> Tribu. Nelsoniées. Genres : *Elytraria* VAHL, *Nelsonia* R. BR., *Adenosma* R. BR., *Ebermaiera* NEES, *Erythracanthus* NEES.

Sous-ordre II. ECHMATACANTHÉES. Graines supportées par un rétinacle courbé en crochet. Ce groupe comprend la plus grande partie des plantes de cette famille et se subdivise en sept tribus.

3<sup>e</sup> Tribu. Hygrophilées. Genres : *Hemiadelphis* NEES, *Physichilus* NEES, *Polyechma* HOCHST., *Glossochilus* NEES, *Nomaphila* BL., *Hygrophila* R. BR., *Gymnostachium* NEES, *Belantheria* NEES, *Leucorhaphis* NEES, *Petracanthus* NEES, *Sautiera* DECNE.

4<sup>e</sup> Tribu. Ruelliées. Genres : *Phlebophyllum* NEES, *Codonacanthus* NEES, *Endopogon* NEES, *Stenosiphonium* NEES, *Dyschoriste* NEES, *Calophanes* DON, *Homotropium* NEES, *Fabria* MEY., *Petalidium* NEES, *Dipteracanthus* NEES, *Ruellia* L., *Crabbea* HARV., *Asystasia* BL., *Echinacanthus* NEES, *Stachyanthus* NEES, *Trienacanthus* NEES, *Leptacanthus* NEES, *Æchmanthera* NEES, *Goldfussia* NEES, *Strobilanthes* BL., *Buterea* NEES, *Adenacanthus* NEES, *Cryphiacanthus* NEES, *Siphonacanthus* NEES, *Stephanophysum* POHL, *Stemonacanthus* NEES, *Paulo-Guilelmia* HOCHST., *Eurychanes* NEES, *Arrhoxylum* MART., *Onycacanthus* NEES, *Trichanthera* K., *Macrostegia* NEES, *Sclerocalyx* NEES, *Ophthalmacanthus* NEES, *Whitefeldia* HOOK., *Ancylogyne* NEES.

5<sup>e</sup> Tribu. Barleriées. Genres : *Barleria* L., *Lophostachys* POHL, *Asteracantha* NEES, *Neuracanthus* NEES, *Lepidagathis* W., *Apolepsis* HASSK., *Ætheilema* R. BR., *Teliostachya* NEES.

6<sup>e</sup> Tribu. Acanthées. Genres : *Blepharis* J., *Dilivaria* J.,

*Acanthus* L., *Cheilopsis* MOQ.-TAND., *Acanthodium* DEL., *Acanthopsis* HARV., *Isacanthus* NEES, *Sclerochiton* HARV.

7° Tribu. Aphelandrées. Genres : *Crossandra* SALISB., *Stenandrium* NEES, *Polythrix* NEES, *Geissomeria* LINDL., *Salpinantha* HOOK., *Lagochilium* NEES, *Strobilorrhachis* LINK, *Aphelandra* R. BR.

8° Tribu. Gendarussées. Genres : *Spirostigma* NEES, *Machenziea* NEES, *Haplanthera* HOCHST., *Ruttia* HARV., *Ramusia* NEES, *Monotheceum* HOCHST., *Stenostephanus* NEES, *Galeottia* NEES, *Anthocometes* NEES, *Habracanthus* NEES, *Sebastiano-Schaueria* NEES, *Chetothylax* NEES, *Heinzelia* NEES, *Schaueria* NEES, *Pachystachys* NEES, *Phlogacanthus* NEES, *Loxanthus* NEES, *Duvernoia* E. MEY., *Thyrsacanthus* NEES, *Graptophyllum* NEES, *Cyrtanthera* NEES, *Hoverdenia* NEES, *Cardiacanthus* NEES, *Jacobinia* NEES, *Harpochilus* NEES, *Drejera* NEES, *Plagiacanthus* NEES, *Rhytiglossa* NEES, *Amphiscopia* NEES, *Sericographis* NEES, *Herpetacanthus* NEES, *Hemichoriste* NEES, *Anisostachya* NEES, *Rostellularia* REICHENB., *Leptostachya* NEES, *Sarotheca* NEES, *Schwabea* ENDL., *Adhatoda* NEES, *Gendarussa* RUMPH., *Monechma* HOCHST., *Simonisia* NEES, *Beloperone* NEES, *Anisotes* NEES.

9° Tribu. Eranthémées. Genres : *Justicia* L., *Rhinacanthus* NEES, *Sericospora* NEES, *Anisacanthus* NEES, *Eranthemum* R. BR., *Chamaeranthemum* NEES, *Anthacanthus* NEES, *Chaetacanthus* NEES.

10° Tribu. Diclitérés. Genres : *Penstemonacanthus* NEES, *Blechum* J., *Tetramerium* NEES, *Rungia* NEES, *Dicliptera* J., *Henrya* NEES, *Brochosiphon* NEES, *Peristrophe* NEES, *Rhaphidospora* NEES, *Hypoestes* R. BR., *Lasiocladus* BOJER, *Brachystephanus* NEES, *Clinacanthus* NEES.

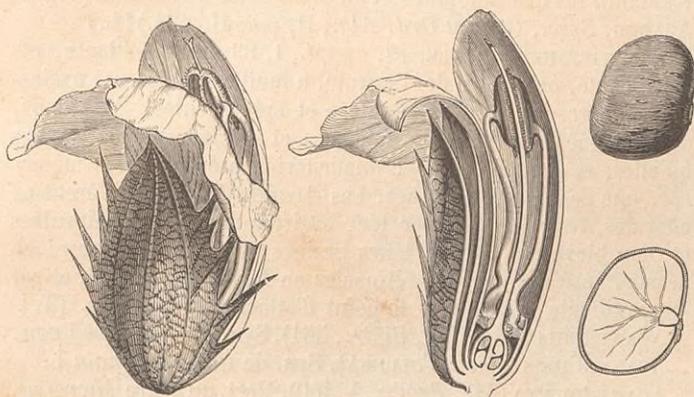
11° Tribu. Andrographidées. Genres : *Haplanthus* NEES, *Erianthera* WALL., *Andrographis* WALL.

Depuis ce travail, on a décrit les genres suivants (WALP., *Ann.* V, 638) : *Hydromestus* SCHEIDW., *Solenacanthus* OERD, *Gymnacanthus* OERD, *Barleriopsis* OERD, *Bazisea* OERD, *Hansteinia* OERD, *Cyrtantherella* OERD, *Siphonoglossa* OERD, *Chiloglossa* OERD, *Beloperonides* OERD, *Isoglossa* OERD, *Chetothyllopsis* OERD, *Chileranthemum* OERD.

A la place de cette division un peu artificielle, Payer (*op. cit.*, 217) propose, pour la commodité de l'étude, de diviser cette famille en trois sections qu'il caractérise ainsi : 1° THUNBERGIIÉES. Calice entouré d'un calicule formé par deux bractées latérales; corolle régulière; androcée tétramère. — 2° ACANTHÉES. Corolle ordinairement irrégulière; androcée didynme. — 3° JUSTICIÉES. Corolle ordinairement irrégulière; deux étamines. [T.]

ACANTHALEUCE (Diosc.). Syn. d'*Echinops* L.

ACANTHE (*Acanthus* T., *Inst.*, t. 180). G. de plantes dicotylédones qui a donné son nom à la famille des *Acanthacées* et à



Acanthe. — Fleur entière et coupe longitudinale. Graine entière et coupe longitudinale.

une section de cette famille, les *Acanthées*. La fleur des Acanthes est hermaphrodite et irrégulière; son calice présente quatre divisions : deux sont latérales; des deux autres, l'une est antérieure et l'autre postérieure, et ces dernières sont plus grandes que les précédentes. La corolle, hypogyne et gamopétale, est fendue à sa partie postérieure et déjetée en avant; elle porte cinq divisions imbriquées dans le bouton. L'androcée se compose de

quatre étamines didynames dont les filets, insérés sur la corolle, sont surmontés d'une anthère uniloculaire, introrse et déhiscente par une fente longitudinale. Le gynécée présente un ovaire biloculaire et biovulé, surmonté d'un style dont le sommet est divisé en deux lobes recouverts de papilles stigmatiques. Les ovules sont ascendants, anatropes et réduits au nucelle; le prolongement placentaire qui accompagne leur insertion est de forme arquée. Le fruit est une capsule loculicide dont chaque



Acanthe. — Inflorescence. Corolle et androcée. Fruit déhiscent.

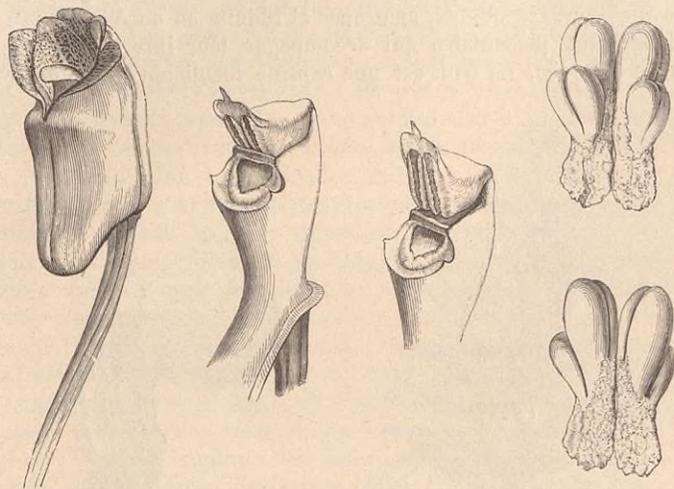
loge renferme deux graines dépourvues d'albumen. Les Acanthes sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, originaires des régions tempérées. Leurs feuilles opposées, dont le limbe présente des dents profondes et souvent épineuses, passent pour avoir servi de modèle au chapiteau corinthien. Ces plantes jouissent encore en Orient d'une assez grande réputation; mais chez nous on n'utilise guère que leurs propriétés émollientes. [T.]

ACANTHÉES (*Acanthæ*). Tribu de la famille des *Acanthacées*, ayant pour caractères, d'après Nees (in *Wallich Pl. asiat.*, III, 75) : Calice à quatre divisions dont l'antérieure et la postérieure sont plus grandes; corolle unilabiée, cartilagineuse à la base; androcée presque didynme; capsule à 2-4 graines. [T.]

ACANTHELLA (HOOK. F.). G. de Mélastomacées, de la tribu des Mérianées. Le calice est oblong, tubuleux-campanulé, glabre, persistant, à quatre lobes. La corolle se compose de quatre pétales oblongs, alternes. Les étamines sont diplostémones, égales; les filets sont allongés; les anthères sont linéaires-tubuleuses, tuberculeuses en avant, s'ouvrant par un trou au sommet. L'ovaire est stipité, libre, oblong, glabre, quadriloculaire, à loges pluriovulées, terminé par un style filiforme, renflé en tête au sommet. Le fruit est une capsule ovoïde-oblongue, entourée par le calice et déhiscente en quatre valves. Les graines sont assez volumineuses, imbriquées, entourées par une large aile membraneuse. L'*Acanthella Sprucei* est un arbrisseau des bords de l'Orénoque, à rameaux couverts d'une poussière blanche, à feuilles en forme d'aiguilles, petites, sessiles, étalées, trinerviées. Ses fleurs sont axillaires et solitaires. (Voy. B. et H., *Gen.*, I, 748.) [T.]

ACANTHEPHIPIUM (BL., *Bijdr.*, 353). G. d'Orchidacées, sous-famille des *Épidendrées*, se distinguant par : Périgone ventru, à folioles extérieures conglutinées, les latérales adnées à la colonne par leur onglet, la supérieure formant une voûte avec les inté-

rieures qui sont étalées; labelle articulé avec le pied fortement prolongé de la colonne, onguiculé, à limbe trilobé. Anthère charnue, biloculaire; pollinies 8, inégales, sessiles. Herbes épigées, subcaulescentes; à tige bulbeuse dans le bas; à feuilles



*Acanthephippium*. — Fleur. Organes sexuels. Sommet du gynostème. Masses polliniques.

engainantes, oblongues-lancéolées. Fleurs peu nombreuses, remarquables. On en connaît trois espèces qui habitent l'Inde. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1434. — WALP., *Ann. bot.*, VI, 460.) [L.]

ACANTHI (Juss., *Gen. plant.*, 102, Ord. 3). Syn. d'*Acanthacées*.

ACANTHICE (du grec *ἀκανθική*). Épineux, produit par une plante épineuse qui a la forme et la consistance d'une épine.

ACANTHINOPHYLLUM [ALLEMAO, in *Revista brazileira*, I, cum tab. (n. 3) (jan. 1858), 368]. Genre d'Artocarpacées (Ulmacées), tribu des Artocarpées, caract. par : des fleurs dioïques, les mâles en chatons cylindriques, nues, monandres et entremêlées de bractées peltées; les femelles réunies en inflorescences globuleuses et présentant un périgone urcéolé, perforé au sommet, et un ovaire d'abord supère, à une seule loge, contenant un ovule anatrope, attaché près du sommet de la cavité, et surmonté d'un style épais, inclus dans le périgone et terminé par deux lobes stigmatifères divergents; un fruit composé bacciforme, constitué par les périgones accrescents devenus charnus et cachant les ovaires fécondés devenus semi-infères et contenant une seule graine sans albumen, à embryon droit ayant les cotylédons égaux. Une seule espèce du Brésil (*A. strepitans*), arborescente et à feuilles alternes et épineuses. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 151, 200.) [B.]

ACANTHINUS. Épineux, hérissé d'aiguillons ou d'épines.

ACANTHION. Carduacée dont les aigrettes, au témoignage de Dioscoride, servaient à faire des vêtements. Pline, qui a mal traduit l'auteur grec (*Hist. nat.*, lib. XXIV, cap. 12, sect. 66), attribue aux feuilles le duvet que Dioscoride dit être recueilli sur les sommités épineuses. On a identifié l'*Acanthion* des anciens avec l'*Onopordon Acanthion* L., mais sans raison suffisante. [E. F.]

ACANTHIS. Nom donné par Callimaque au Seneçon (*Senecio vulgaris* L.), d'après Pline, parce que cette Composée porte des aigrettes, de même d'ailleurs que les Carduacées épineuses.

ACANTHOBOLUS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 395). G. d'Algues, du groupe des Caulacanthées de Kuetzing, caract. par : *Phycome* cartilagineux, rameux, à filaments nombreux, serrés, dichotomes; *tétrachocarpes* émergeant des rameaux supérieurs, enveloppés d'une substance muqueuse, amorphe et très-résistante. Kuetzing n'en décrit qu'une seule espèce, l'*A. brasiliensis*, qui est d'une fort belle couleur améthyste. Mais Harvey (*Index gen. Alg.*) pense que cette esp. devrait rentrer dans le g. *Endocladia* J. Ag. [L.]

ACANTHOBOTRYA (ECK. et ZEYH., *Enum.*, 192). Syn. de *Lebeckia* THUNB. (Voy. SOND., *Fl. cap.*, I, 82. — B.H., *Gen.*, I, 477.)

ACANTHOCALYX (DC. *Prodr.*, IV, 645). Sect. du g. *Morina* T.

ACANTHOCARPEA (KL., in *Pet. Mossamb.*, *Bot.*, 137, t. 24). Syn. de *Limeum* L. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, IV, 28.)

ACANTHOCARPHÉ (DC., *Prodr.*, V, 565). Sect. du g. *Montagnea* DC., caract. par des ligules finalement spinescentes.

ACANTHOCARYX (ARRUD. D. CAMARA, *Diss.*, in *Endl. Gen.*, n. 5642; — H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 242). Syn. de *Caryocar* ou *Pekea*.

ACANTHOCAULON (KL., ex ENDL., *Gen.*, n. 5783<sup>1</sup>, 5784<sup>1</sup>; Suppl., IV, 88). Syn. de *Platygyne* MERC. (H. BN, *Hist. des pl.*, V, 215.)

ACANTHOCEPHALUS (KAR. et KIR., in *Bull. Soc. imp. nat. Mosc.* 127, 1842). G. de Composées-Chicoracées, à involucre ovoïdes ou globuleux; bractées unisériées, accrescentes, indurées, muriquées sur le dos; achaines à rostre étroit, à aigrette courte paléacée. Herbes glabres, rameuses, à feuilles entières ou sinuées-dentées. Plantes originaires d'Asie. (B. et H., *Gen.*, II, 510.) [S.]

ACANTHOCERAS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 381). G. d'Algues, du groupe des Céramiées de Kuetzing, caractérisé par : *Trichome* muni d'épines disposées en zones transversales au niveau des nœuds; *tétrachocarpes* exserts, déhiscent. Kuetzing n'en décrit qu'une seule espèce qui habite l'Irlande. Harvey (*Ind. gen. Alg.*, 12) pense qu'elle doit rentrer dans le g. *Ceramium* Ag. [L.]

ACANTHOCHLAMYS (SPACH, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVI, 108). Sect. du g. *Corylus* à involucre lacinié, spinescent au sommet.

ACANTHOCLADIUM (F. MUELL., *Fragm.*, II, 155). Sect. du g. *Helichrysum* GÆRTN., comprenant un sous-arbrisseau frutescent, originaire d'Australie, à fleurs extérieures souvent femelles.

ACANTHOCLADUS (KL.). G. de Polygalacées. Les fleurs sont hermaphrodites et irrégulières. Les sépales sont inégaux; les deux internes sont les plus grands, en forme d'ailes. La corolle est irrégulière; les pétales latéraux sont réunis à la base avec le tube staminal; la carène est concave, isolée. L'androcée est diplostémoné, formé d'étamines réunies par leurs filets en un tube fendu, adhérent à la corolle; les anthères ont une déhiscence apicale oblique. L'ovaire est biloculaire, à loges uniovulées; il est surmonté d'un style incurvé, à terminaison stigmatifère urcéolée. Le fruit est une capsule comprimée, didyme, à déhiscence loculicide. La graine est pendue, munie d'une strophiole, dépourvue d'albumen. L'embryon a des cotylédons charnus. Les *Acanthocladus* sont des arbrisseaux glabres, à rameaux épineux, qui croissent au Brésil; leurs feuilles sont alternes, ovales ou elliptiques, penninerviées. Leurs fleurs sont en petit nombre à l'aisselle des feuilles supérieures. (Voy. KL., in *exs. Sellow.* — A. S. H., *Fl. Bras. merid.*, II, t. 92. — H. BN, *Hist. des plant.*, V, 73.) [BQ.]

ACANTHOCOCCUS (HOOK. et HARV., *Alg. antarct.*, in *Hook. Lond. Journ.*, IV, 261). G. d'Algues, du groupe des Caulacanthées de J. Agardh, caract. par : une fronde filiforme, cylindrique ou comprimée, dichotome, formée de trois zones à peu près distinctes; l'une extérieure, à cellules un peu anguleuses; une autre médullaire, formée de cellules allongées, anastomosées entre elles et enlaçant une couche de grandes cellules arrondies. J. Agardh en a décrit quatre espèces, qui habitent le cap Horn et les îles Falkland, les îles Malouines et aussi les côtes du Canada. (Voy. J. AGARDH, *Spec., Gen. et Ord. Alg.*, II, pars II, 434.) [L.]

ACANTHODION (DELILE, *Fl. ægypt.*, t. 33, fig. 3). Plante suffrutescente, originaire de l'Égypte, à feuilles opposées, ovales-aiguës, presque sessiles, dentées et spinescentes. Ses fleurs, accompagnées de bractées foliacées et épineuses plus grandes qu'elles, et disposées en épis quadrifariés, présentent les mêmes caractères que celles des Acanthes. Les *Acanthodium* ne diffèrent en effet des *Acanthus* que par leur ovaire à deux loges uniovulées et non biovulées, et par leurs graines comprimées, velues en dessus, insérées sur des rétinacles en forme de crochet, et par leur racine située vers le point d'attache de la graine. [T.]

ACANTHOGLOSSUM (BL., *Bijdr.*, 381). Syn. de *Cælogyne* LINDL.

ACANTHOIDES (FABR. COLUMNA). Syn. de *Carlina lanata* L.

ACANTHOLENA (DC., *Prodr.*, V, 460). Sect. du genre *Micropus*.

ACANTHOLEPIS (LESS., in *Linnaea*, VI, 88). Genre de Composées, de la tribu des Cynaroidées, caractérisé par des capitules uniflores réunis en grand nombre sur un réceptacle commun et formant un glomérule hémisphérique ou subglobuleux, entouré de bractées foliacées qui le dépassent. Ce sont d'humbles herbes, inerme, à feuilles alternes, molles, entières ou légèrement dentées-spinescentes et à glomérules analogues à ceux des *Echinops*, mais plus petits. On en connaît une ou deux espèces originaires de l'Orient. (Voy. SPACH, *Ill.*, t. 273, 274. — B. H., *Gen.*, II, 463.)

ACANTHOLIMON (BOISS., *Diagn. pl. or.*, VII, 69). G. de Plombaginacées, tribu des Staticées, caract. par : Calice infundibuliforme, à tube étroit, divisé en 5 lobes courts; corolle à divisions unies seulement par la base; étamines à filets dilatés en bas et unis au tube corollaire; ovaire cylindrique, atténué en 5 styles, libres dans la plus grande partie de leur étendue, plus courts que les étamines. Le fruit est une utricule à 5 angles aigus, s'ouvrant au sommet par un couvercle et au niveau des angles par des fentes irrégulières. Sous-arbrisseaux des régions montagneuses de l'Orient, à feuilles amplexicaules; les inférieures planes et souvent inermes; les autres rigides et triquètres, devenant aiguës en vieillissant, disposées en rosettes serrées; fleurs en petits épis portés par des scapes solitaires, simples ou rameux. On en connaît 42 espèces. (Voy. DC., *Prodr.*, XII, 622.)

ACANTHOLIPPIA (GRISEB., *Plante Lorentzianæ*, 196). G. monotype de Verbénacées, originaire de l'Amérique du Sud et d'un port spécial. Ce genre par ses car. floraux paraît se rapprocher des *Lippia*, mais il en diffère par l'existence d'un albumen copieux, caractère extrêmement rare dans les Verbénacées, et par le port d'une Salsolacée, avec des rameaux épineux.

ACANTHOLOMA (GAUDICH., ex H. BN, in *Adansonia*, VI, 231, t. 1). Syn. de *Pachystroma* KL. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 228.)

ACANTHOMERIA (A. DC., *Prodr.*, XIV, 678). Sect. du g. *Lep-tomeria*, à fruit presque sec, à anthères épaisses.

ACANTHOMYCES (LEBERT, *Zeitschr. für wissenschaft. Zoologie*, 1858, IX, pl. 16, fig. 6). Ce genre de Champignons est pour M. Tulasne (*Sel. Fung. Carp.*, III, 4, 12) une forme isarienne du genre *Torrubia*, parasite d'un Lépidoptère nocturne. [DE S.]

ACANTHONOTUS. Sect. du g. *Indigofera*, admise par M. Bentham, publiée d'abord par lui à titre de genre (*Niger*, 293). On ne connaît jusqu'ici qu'une espèce indienne d'*Acanthonotus*, figurée par Wight (*Icon.*, t. 316) et caractérisée par son fruit falciforme, dont la suture dorsale est dilatée et échinée.

ACANTHONYCHIA (DC., *Prodr.*, III, 372; *Mém.*, IV, t. 4). Syn. de *Pentacena*, sect. (?) à sépales inégaux du g. *Paronychia* J.

ACANTHOPANAX (DECNE et PL., in *Rev. hort.* (1854), 105; — MIQ., in *Ann. Mus. lugd.-bat.*, I, 10). G. d'Araliacées, de la série des Panacées, comprenant huit espèces originaires de la Chine, du Japon et de l'Asie tropicale (*Panax aculeatus*, *spinosisus*, etc.). Il est très-voisin des *Panax* et des *Aralia*; il diffère de ce dernier genre par ses pétales valvaires et non imbriqués, et de tous les deux par ses pédicelles non articulés. Ses fruits sont comprimés latéralement, anguleux ou didymes. Ce sont des arbustes glabres ou tomenteux, à feuilles palmatifides, digitées, quelquefois unifoliolées. Leurs fleurs polygames ou hermaphrodites sont disposées en ombelles solitaires ou paniculées. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 938.)

ACANTHOPHORA (LAMOURX, *Ess.*, 44). G. d'Algues, du groupe des Chondriées de Kuetzing, famille des Rhodomélacées d'Harvey, caract. par : *Phycome* filiforme, à rameaux couverts de ramuscules épineux; fruits latéraux, insérés sur les ramuscules; *cystocarpes* urcéolés, ventrus à la base; *tétrachocarpes* quadrigéminés, globuleux, dans des *carpocloves* subglobuleux, épineux et sessiles; structure parenchymateuse. Kuetzing en décrit trois espèces qui habitent, l'une Saint-Thomas, l'autre Smyrne, la troisième Angola. L'A. *Delilii* LAMOURX (*Fucus ragadiformis* DELIL.) fait partie de la *Mousse de Corse*. (Voy. KUEZT., *Phyc. gen.*, 437, t. 52, f. 4, 5.)

ACANTHOPHYLLUM (C. A. MEYER, *Verzeichniss caucasischer Pflanzen*, 210). G. de plantes de la famille des Silénacées, tribu des Dianthées. Les caractères sont les suivants : Calice tubuleux, 5-denté, 5- ou 15-nervié, dépourvu de nervures commissurales. Pétales 5, insérés sur un anneau hypogyne, munis à leur onglet long de deux bandelettes ailées, entiers ou bifides, à préfloraison tordue constamment à droite. Étamines 10. Ovaire uniloculaire; styles 2; ovules 4-10, fixés à une columelle centrale courte. Fruit capsulaire, s'ouvrant par déhiscence transversale. Graines solitaires par avortement, réniformes; embryon périphérique. Les *Acanthophyllum* sont des herbes frutescentes, à feuilles linéaires, souvent en piquants, à fleurs réunies presque toujours en capitules denses. On en connaît 15 ou 17 espèces qui croissent dans les régions sèches et pierreuses qui entourent la mer

Caspienne. L'espèce la plus connue est l'*Acanthophyllum pungens* (BUNGE) BOISS., qui se trouve jusqu'aux Alpes de la Sibérie altaïque. Les caractères de ce curieux genre ont été étudiés en détail par M. Fenzl (*Annalen des Wiener Museum's*, I, 37), et une monographie détaillée des espèces a été donnée par M. Boissier (*Flora orientalis*, I, 560). Voy. ALLOCHRUSA. [R.]

ACANTHOPHYLLUM (HOOK. et ARN., *Comp. to Bot. Mag.*, I, t. 37). Syn. de *Strongyloma* DC., sect. du g. *Nassauvia* J.

ACANTHOPHYTON (LESS.). Plante de la famille des Composées, réunie au genre *Cichorium* L. et regardée comme le type d'un genre distinct par Lindley et Endlicher. D'après ce dernier auteur, en voici les caractères : Capitule homocarpe, d'environ six fleurs. Involucre cylindracé, imbriqué. Squames presque égales. Réceptacle planiuscule, épiléacé, corolle ligulée. Achaines uniformes, érostres, turbinés, un peu rugueux transversalement; aigrette uniforme, très-courte, multipaléacée, ceinte à la base d'un rebord prolongé de l'achaine; paillettes elliptiques, obtuses, assez distantes. Une seule espèce du genre est connue, l'*A. spinosum*, plante herbacée bisannuelle et méditerranéenne. [S.]

ACANTHOPITYS (MIQ., in *Pl. Preiss.*, I, 641; in DC. *Prodr.*, XVI, sect. II, 343). Sect. à bract. spinescentes du g. *Casuarina*.

ACANTHOPLEURA (C. KOCH, in *Bot. Zeit.* (1849), 408). Schlechtendal a montré (in *Linnaea*, XXVI, 485, 486) que l'espèce unique prise pour type de ce genre est le *Polylophium orientale*, BOISS., et ne doit pas être séparée du genre *Polylophium* BOISS.

ACANTHOPRASIUM (BENTH., *Labiat. gen. et spec.* 598). Sect. du g. *Ballota*, à bractées subulées, rigides, comme épineuses, avec le limbe du calice à 5-10 dents. (Voy. *Prodr.*, XII, 520.)

ACANTHOSICYOS (WELW., in *Trans. Linn. Soc.*, XXVII, 31). G. de Cucurbitacées, à fleurs dioïques (?). Les mâles sont solitaires ou fasciculés. Le calice est tubuleux, turbiné, partagé en cinq lobes inégaux, courts, coriaces, ovés ou suborbiculaires, terminés par un appendice aigu, ordinairement corné. La corolle se compose de cinq pétales égaux, marqués de sillons alternes avec les sépales. Les étamines forment trois groupes insérés au-dessus de l'ovaire; leurs filets sont courts, exserts. L'une des étamines porte une anthère simple, à déhiscence sinueuse; les autres sont terminées par une anthère double, à connectif sinueux. L'ovaire n'est que rudimentaire. Les fleurs femelles sont inconnues. Le fruit est globuleux, avec une écorce épaisse, et renferme beaucoup de graines oblongues. Les *Acanthosicyos* sont des arbres des déserts des terres de Dammara et d'Angola et du pays des Namaquois; ils sont très-rameux à la base et sans feuilles, ou au moins à feuilles très-petites dans le jeune âge et accompagnées de deux épines. Les fleurs sont axillaires. L'*A. horrida* WELW. est la seule espèce connue du genre. (OLIV., *Fl. trop. Afr.*, II, 531.)

ACANTHOSPERMA (ARRAB., *Fl. flumin.*, VIII, t. 152). Syn. d'*Acicarpha* J. et de *Cryptocarpha* R. BR. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3036.)

ACANTHOSPERMUM (SCHRANK, *Pl. rar. Hort. monac.*, II, t. 53). G. de Composées, de la tribu des Sénécionidées, dont voici les caractères : Fleurs réunies en capitules multiflores hétérogames; celles de la circonférence femelles, unisériées et ligulées; celles du centre tubuleuses, quinquédentées et hermaphrodites; involucre composé de cinq bractées concaves, elliptiques et unisériées; réceptacle plan, pourvu de paillettes; celles des fleurs ligulées enveloppant les achaines; celles du centre concaves et dentées au sommet, et celles qui se trouvent entre l'involucre et les fleurs de la circonférence, herbacées, recourbées en crochet et garnies de pointes; style à deux branches stigmatifères recourbées et glabres au sommet. Achaines du disque stériles; ceux de la circonférence comprimés, obtus, atténués à la base et étroitement enveloppés par les paillettes; aigrette nulle. Les *Acanthospermum* sont de petites herbes annuelles de l'Amérique; leurs rameaux sont diffus et dichotomes, avec des feuilles opposées, ponctuées en dessous; et leurs fleurs, d'un blanc sale, forment de petits capitules terminaux et solitaires (B. H., *Gen.*, II, 349). On a rapporté à ce genre l'*Oreya* de Vellozo, le *Centrospermum* de Kunth et l'*Echinodium* de Poiteau. Ces plantes ont été principalement décrites par De Candolle (*Prodr.*, V, 271) et par Cassini, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* (LIX, 235, 244). [T.]

ACANTHOSPORA (SPRENC., *Anleit.*, II, 255). Syn. de *Bonapartea* R. et PAV. et de *Misandra* DIETR. (ex ENDL., *Gen.*, n. 1309).

ACANTHOSTIGMA. Nom donné par Auerswald à un g. de Champignons démembré du g. *Sphæria*, nommé aussi *Niesslia* par le même auteur (voy. GONN. et RABENH., *Mycol. europ.*, 1869, Heft V et VI, p. 30, pl. XI, fig. 152). La seule espèce décrite est le *Sphæria chatomium* de Corda (voy. DESMAZ., *Pl. crypt.*, n. 2059). Elle se développe chez nous sur les feuilles sèches des Pins (*Pinus Laricio*). Le périthèce, hérissé de poils aussi longs que le diamètre du périthèce lui-même, contient des thèques atténuées à la base. Les spores hyalines sont fusiformes et munies d'une cloison médiane. [DE S.]

ACANTHOTHECA (DC., *Prodr.*, VI, 73). G. de Composées qui correspond à ceux des *Dimorphotheca* MÆNCII dont les fleurs sont jaunes ou orangées, et ont d'ailleurs les caractères de la section *Meteorina* de ce genre. Le type principal en est le *D. pinnata* HARV. Les syn. sont : *Meteorina* HARV. et *Gattanhoffia* NECK.

ACANTHOTYLUS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 413). G. d'Algues du groupe des Tylocarpées de Kuetzing, car. par : *Phycome* rameux, plan en dessus, à structure de *Phyllophora*. Kuetzing n'en signale qu'une seule espèce qui habite la Méditerranée, l'A. *Heredia* ou *Sphaerococcus Heredia* AG. HARVEY (*Index gen. Alg.*, 10) pense qu'elle doit rentrer dans le g. *Phyllophora* GREV. [L.]

ACANTHOTHANUM (DC., *Prodr.*, V, 523). Section du g. *Xanthium*, caractérisée par le bec de l'involucre fructifère ordinairement unique et toujours dressé. Les feuilles, cunéiformes à la base et non cordiformes, sont armées de fortes épines à cette même base. Elle renferme principalement les *X. spinosum* L. et *catharticum* K.

ACANTHUS. Dans la nomenclature ancienne, *acanthus*, ἀκανθός et ἀκανθα (du sanscrit à, préfixe explétif, et *kanta*, végétal épineux, de la racine *kant*, piquer), désignent d'une manière générale et pour ainsi dire générique, vu les procédés de cette nomenclature, les plantes épineuses, notamment les Mimosées et les Carduacées. Il s'en faut encore d'ailleurs que l'on connaisse positivement toutes les plantes que les anciens ont citées sous le nom d'*Acanthus*. L'ἀκανθα λευκή des Grecs est l'Aubépine. [E. F.]

ACANTHYLLIS. Désigne, dans les auteurs anciens, l'*Asparagus acutifolius* L., plante du midi, épineuse par excellence.

ACANTO. Nom languedocien de l'*Acanthe*.

ACAPATLI. Nom américain d'une Composée, l'*Iva frutescens* L.

ACARICORA. Nom vulg. brésilien de l'*Hydrocotyle umbellata* L.

ACARNA. Ce nom désigne plusieurs choses sur lesquelles on n'est pas d'accord. Théophraste paraît avoir ainsi appelé le *Chardon-bénit* (*Cnicus benedictus*). Le *Cnicus Acarna* L. est le *Picnomon* de Lobel. Willdenow et Cassini ont encore créé sous ce nom deux genres différents aux dépens de l'*Atractylis* de Linné. L'*Acarna gummifera* W. est le *Carlina gummifera* LESS., qu'on employait jadis en médecine, sous le nom de *Chaméléon blanc*. L'*Acarna VAHL* (nec W.) est syn. de *Picnomon*. Pour MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, II, 468), les *Acarna* comprennent les *Atractylis* dont les capitules sont homogames et équiflores.

ACARPE (*Acarpus*, de ἀ priv. et καρπός, fruit. Se dit d'une plante qui ne porte ou du moins ne semble pas porter de fruit.

ACARPELLÉ (*acarpellus*). Fleur dépourvue de carpelles.

ACARPHA (GRISEB., *Diagn. pl. Phil. et Lechl.*, 37). G. de Calycérées qui se rapproche beaucoup des *Boopis* et des *Gamocarpa*, mais qui s'en distingue par un réceptacle nu, un fruit prismatique et peut-être par le tube androcéen glandulifère à l'intérieur (WALP., *Ann.*, V, 142). L'A. *australis* GRISEB., la seule espèce connue du g., est une herbe vivace qui habite le Chili.

ACARPHLEA (A. GRAY, *Pl. Fendl.*, 98). Syn. de *Chaenactis* DC.

ACASTE (SALISB., ex ENDL., *Gen.*, n. 1138). Syn. de *Babiana* KER.

ACATALIS. Syn. ancien (DIOSCOR.) de *Juniperus communis* L.

ACATSIA-VALLI (RBEDE., *Hort. malab.*, VII, t. 44). Nom malabare du *Cassytha filiformis* L., espèce employée en médecine.

ACAULE (*acaulis*). Expression inexacte qui suppose l'absence réelle de tige, et qui est ordinairement employée en organographie pour qualifier une plante dont la tige est très-courte, et les feuilles très-rapprochées, ou dont la tige, en grande partie ca-

chée sous le sol, ne laisse voir que sa partie supérieure. [BQ.]

ACAULIA. Ce terme a été employé par Albertini et Schweiniz, dans leur *Conspectus Fungorum in agro Niskiensi crescentium*, pour subdiviser plusieurs genres de Champignons myxomycètes, dans lesquels le réceptacle n'est pas porté sur un pied. [DE S.]

ACAWERIA. N. vulg. cingalais de l'*Ophyioxylon serpentinum* L.

ACAYURA. Nom guyanais de l'*Astrocaryum aculeatum* G. F. MEYER, magnifique espèce de Palmier guyanais et brésilien, dont les feuilles servent à faire des éventails (*warri-warri*.)

ACCEDENS. Qui est voisin, analogue. S'emploie pour désigner une espèce nouvelle qui se rapproche par ses caractères d'une autre espèce antérieurement connue. [E. F.]

ACCESSOIRE. Epithète donnée à quelques organes qui ne sont qu'une modification du tissu cellulaire, tels que aiguillons, poils, glandes, lenticelles. Appliqué aux racines, aux feuilles ou à d'autres parties, ce mot a souvent pour synonyme *adventif*. On distingue aussi des bourgeons accessoires.

ACCIA (A. S. H., *Morphol. végét.*, 426, 449). Syn. de *Fragariopsis* A. S. H. et de *Botryanthe* KL. (H. BN., *Euphorb.*, 497.)

ACCIDENTELLE (MÉTAMORPHOSE). Nom donné par Goethe aux déformations que peuvent subir les divers organes des plantes, à la suite d'une action fortuite ou anormale. [BQ.]

ACCIPITRINA (PLINE). Syn. d'*Épervière* (*Hieracium* L.).

ACCLIMATATION, ACCLIMATEMENT. On a souvent tracé des préceptes pour acclimater les végétaux, et l'on a admis que certains procédés de culture les rendent propres à vivre et à se perpétuer dans des climats différents de ceux où ils croissent spontanément. Actuellement, la plupart des bons esprits ne voient là que des faits d'introduction et de naturalisation, dans des lieux qui présentaient d'ailleurs des conditions climatiques suffisamment identiques et pensent que les végétaux ne s'*acclimatent* pas.

ACCLIVIS. Qui va en montant, qui s'élève en pente.

ACCOMBANT (*Cotyledones accumbentes*). Se dit des cotylédons d'un embryon recourbé, de telle manière que la radicule s'applique sur la commissure. Ex. : embryon de Haricot, de Giroflée et, en général, des Crucifères pleurohizées. (VOY. EMBRYON.)

ACCOROMBONA (ENDL., *Gen.*, n. 6535). Syn. de *Calotropis* DON.

ACCÉMENTITIELLE (GÉNÉRATION). Certains physiologistes désignent, avec Burdach, sous le nom de *génération accémentituelle*, le phénomène par lequel une partie plus ou moins considérable d'un individu organisé se sépare et se développe ensuite isolément en un individu semblable à celui auquel elle appartenait.

ACCÉMENTITION. On a nommé *génération par accémentition* la formation d'éléments anatomiques dans un blastème fourni par des éléments préexistants. Ce mode de formation, admis autrefois chez les végétaux par Brisseau-Mirbel, est généralement aujourd'hui nié par les botanistes. Chez les animaux, son existence est admise sans contestation par de savants histologistes. [L.]

ACCÉMENTUM. Accroissement, développement, évolution.

ACCÉSCENCE (*acrescentia*). Accroissement exceptionnel de certains organes. Ainsi, on nomme *accrescence du calice* le développement de cet organe se produisant dans certaines fleurs après la fécondation des ovules et pendant la maturation du fruit, etc.

ACCÉSCENT (*acrescens*). Se dit d'un organe floral (généralement le calice ou la corolle) qui, au lieu de se flétrir après la floraison, s'accroît au contraire jusqu'à la maturité du fruit.

ACCRETIO OU INCREMENTUM. VOY. ACCROISSEMENT.

ACCRETUS. Se dit d'une partie de plante unie, dès le jeune âge, intimement avec une autre partie et croissant avec elle. Ex. : axe d'inflorescence de Tilleul uni avec une bractée, etc. [BQ.]

ACCROISSEMENT. Propriété évolutive qu'ont les végétaux d'augmenter de volume, soit par l'agrandissement et l'épaississement de leurs éléments, soit par la segmentation de ces derniers et l'amplification consécutive des éléments nouveaux ainsi formés. Il n'est pas inutile de faire remarquer, en commençant, que si tout accroissement se traduit par une augmentation de volume des parties qui en sont le siège, il ne s'ensuit pas que nécessairement le végétal doive augmenter dans sa totalité. Si la plante, après avoir emprunté à l'extérieur les matériaux nécessaires à sa nutrition, les utilise aussitôt sans les entasser d'abord dans des

réservoirs spéciaux, l'augmentation totale peut exister en réalité. Elle peut au contraire faire défaut quand la plante vit un temps sur les réserves nutritives qu'elle a accumulées. Dans ce cas, en effet, en même temps que les parties jeunes s'accroissent, les tissus gorgés de matières alimentaires se vident et diminuent de volume; de sorte que, comme résultat final, l'amointrissement peut très-bien excéder l'accroissement. Quoi qu'il en soit, ce dernier se trouve nécessairement lié à l'apport de substances plastiques au point qui se développe, et dérive, par conséquent, d'un phénomène de nutrition. Aussi l'étude complète de la question, pour qui voudrait remonter aux sources mêmes de l'accroissement, comporterait-elle celle de l'assimilation. En outre, comme l'accroissement varie avec la quantité de lumière, de chaleur que reçoit la plante, suivant les gaz qu'elle respire, etc., il y aurait également à s'occuper de l'influence qu'exercent sur lui les milieux. Enfin, comme le protoplasma est la partie réellement vivante et active de la cellule, qu'il préside à l'extension et à l'épaississement des parois cellulaires, et que c'est à la suite de sa propre segmentation que ces dernières se cloisonnent, son étude détaillée pourrait encore trouver sa place dans un exposé général des phénomènes d'accroissement. Mais toutes ces diverses questions, nutrition, influence des milieux, protoplasma, seront traitées avec plus de détail que nous ne pourrions le faire ici, dans des articles spéciaux auxquels nous renvoyons le lecteur. Pour la même raison, nous laisserons de côté l'étude des formations intracellulaires (amidon, chlorophylle, etc.), éléments d'ordre inférieur qui, à beaucoup d'égards, se conduisent comme de vraies cellules, puisqu'ils peuvent, eux aussi, s'épaissir et se segmenter, c'est-à-dire s'accroître. Ainsi dégagée des nombreuses questions subsidiaires que nous venons d'énumérer et le point de vue physiologique se trouvant totalement écarté, l'étude de l'accroissement, telle que nous nous proposons de la faire, devient purement anatomique. Il s'agit simplement pour nous de montrer comment se développe une cellule, comment elle se segmente et épaissit ses parois. Puis, de la cellule passant aux assemblages d'éléments de même valeur, tous doués par conséquent d'un mode uniforme d'accroissement, nous nous élèverons par degrés jusqu'aux végétaux supérieurs constitués par des éléments divers, régulièrement distribués; nous envisagerons l'accroissement particulier de chacun des groupes spéciaux d'éléments qu'ils peuvent présenter, et finalement nous en déduirons l'accroissement général.

Avant de nous occuper de la cellule individualisée et limitée par une membrane, telle qu'on la trouve chez presque tous les végétaux, nous devons dire quelques mots des Myxomycètes, chez lesquels on rencontre l'accroissement sous sa forme la plus simple. Durant toute leur période végétative, ces Champignons sont constitués par des masses entièrement protoplasmiques, non segmentées. L'accroissement s'y effectue dans tout l'ensemble et d'une manière uniforme, par l'interposition de nouvelles molécules nutritives entre les molécules préexistantes, ou bien par le simple grossissement de chacune de ces dernières. C'est ce mode d'accroissement que l'on désigne sous le nom d'*intussusception*. Là il existe sans conteste et l'on n'en saurait supposer d'autre. C'est aussi celui des spores des Ascomycètes, qui sont d'abord uniquement protoplasmiques, comme les plasmodesmes des Myxomycètes, et finalement s'entourent d'une couche membranaire de cellulose. Malgré l'apparence contraire, les choses ne se passent guère autrement dans certains cas spéciaux, quand s'effectue la segmentation des utricules. C'est ainsi que, lors de la formation du pollen du *Funkia ovata*, le contenu protoplasmique de la cellule-mère s'est déjà entièrement subdivisé, qu'il n'existe pas encore la plus légère trace de cloison. Les cellules-filles sont alors tout à fait comparables à des spores. Finalement, la paroi se constitue et son apparition a lieu simultanément sur tous les points de la surface limite par une sorte de sécrétion cellulaire, analogue à celle qui s'effectue à la surface des ascospores. D'autres fois, quand se segmentent les tubes des *Spirogyra* ou les cellules-mères des grains de pollen des *Tropaeolum*, par exemple, les faits paraissent un peu différents. A mesure que s'effectue la

partition du protoplasma, on voit peu à peu, de dehors en dedans, s'avancer la paroi cellulaire. Il est important de faire remarquer qu'ici encore c'est bien le protoplasma qui détermine l'accroissement du diaphragme membranaire, et non ce dernier, qui, en s'allongeant vers le centre, produit l'étranglement du protoplasma. Ce qui le démontre, c'est que parfois on a pu constater, chez les *Spirogyra*, la séparation des deux masses protoplasmiques filles, alors que l'anneau cellulosique commençait à peine à se montrer. En somme, de quelque manière que se produise l'enveloppe de la cellule, on peut dire qu'elle dérive constamment du protoplasma et se constitue sous sa dépendance. Au moment de son apparition, elle est toujours simple, non-seulement au pourtour de la spore née par formation cellulaire libre, mais alors même qu'elle se trouve interposée entre deux éléments nouveaux issus d'une cellule primitive. Plus tard cependant, le végétal s'étant développé, on constate que la paroi s'est non-seulement étendue, épaissie, mais encore que l'épaississement n'est pas toujours généralisé; que fréquemment au contraire il s'est localisé avec une régularité parfaite. (Se reporter, pour plus de détails sur ce sujet, aux articles FIBRES, VAISSEAUX, TRACHÉES, etc.) Souvent aussi la cloison cellulaire s'est différenciée en un certain nombre de couches qui paraissent comme emboîtées les unes dans les autres. D'autres fois elle offre un ou plusieurs systèmes de *stries* (voy. ce mot) qui peuvent être croisées et traversent toute l'épaisseur de la membrane, en figurant des lamelles étendues de part en part à travers les couches concentriques. Enfin, la paroi interposée qui était primitivement simple, ainsi que nous l'avons dit plus haut, se dédouble dans un grand nombre de cas; de sorte que chaque élément, s'individualisant, apparaît muni d'une paroi propre sur tout son contour et n'est plus que juxtaposé aux éléments voisins. Comment de la membrane primitivement simple passe-t-on à une paroi dédoublée, épaissie par places ou dans son ensemble, différenciée en couches concentriques ou en systèmes de stries? Sous quelle influence s'opèrent ces modifications évolutives? Voilà ce qu'il nous faut maintenant examiner. Disons tout d'abord qu'ici encore le protoplasma est l'agent qui élabore les matières nutritives nécessaires pour l'épaississement et l'extension superficielle de la paroi. C'est lui, nous l'avons vu, qui lui donne naissance; c'est encore lui qui préside à ses transformations. Le fait ne saurait être révoqué en doute. Mais ce qui est moins connu, ce sont les procédés qu'il emploie pour donner aux parois élémentaires leurs épaississements si variés et leurs multiples différenciations. Ici, presque tout est obscur. Ce que l'on sait seulement, ou du moins ce qui semble probable, c'est que le protoplasma n'est point enfermé à l'intérieur de la membrane comme dans un mur impénétrable. Tout porte à croire qu'il n'est point simplement appliqué contre elle, mais qu'il la pénètre dans toute son épaisseur jusqu'à ses limites extérieures. Nombre de faits militent en faveur de cette hypothèse. Comment, si on ne l'accepte pas, interpréter la différenciation d'une membrane cellulaire en deux couches secondaires, s'accroissant simultanément, mais de manières différentes et ayant des réactions chimiques distinctes, fait qui se présente fréquemment? Comment surtout expliquer la production tardive et l'accroissement des protubérances régulières extérieures, celles de l'exine de beaucoup de grains de pollen, par exemple? Il faut de toute nécessité admettre que, dans ces cas au moins, le protoplasma travaille sur place, et non à distance. Cette hypothèse une fois acceptée, l'interprétation des modifications les plus compliquées devient presque facile. On comprend en effet que le protoplasma, siège de mouvements et de courants nombreux, qui déjà individualise certaines portions de sa substance pour en constituer les grains chlorophylliens, qui élabore dans son intérieur des corps figurés, comme l'amidon et l'aleurone, puisse former et épaissir à sa périphérie la paroi cellulaire, la modifier diversement enfin, par de simples phénomènes d'*intussusception*. Ce n'est point cependant cette manière de voir qui a tout d'abord été adoptée. Sans vouloir parler de la théorie de l'épaississement centrifuge d'Hartig, qui semble être en contradiction avec tous les faits bien observés, nous dirons quelques

mots de celle de l'épaississement centripète, qui, dans un petit nombre de cas, paraît encore acceptable. D'après Hugo de Mohl, qui est l'auteur de cette dernière, la cellule, tantôt élaborée dans son intérieur les matériaux nécessaires à l'accroissement de son enveloppe, tantôt reçoit du dehors par échange endosmo-exosmotique les sucres nutritifs qui pénètrent facilement à travers sa paroi primaire. Dans l'un et l'autre cas, il se dépose à l'intérieur de cette dernière une couche cellulosique qui, s'appliquant exactement sur elle, lui est contiguë, mais ne contracte avec elle aucune adhérence véritable. Ainsi se formeraient, de dehors en dedans, une seconde, une troisième enveloppe, etc., phénomène d'apposition simple qui serait des plus faciles à constater sur la section transversale de certains éléments, tels que les fibres libériennes. Cette doctrine, fort spécieuse, a été longtemps admise sans conteste. M. Trécul a signalé le premier certains modes d'épaississement qui ne pouvaient s'expliquer que par intussusception. M. Nägeli, dans son mémoire sur l'amidon, a soutenu la même idée et l'a étendue à toutes les membranes végétales. D'autres botanistes enfin, tels que M. Hofmeister, M. Millardet, etc., l'ont étayée de leurs observations. Il est certain tout d'abord que l'extension superficielle et l'épaississement simple, généralisé ou localisé, ne se peuvent expliquer que par intussusception. On a de plus reconnu que les couches d'épaississement ne sont point toutes semblables, mais qu'une couche dense alterne avec une couche molle et que l'inégale répartition des substances aqueuses détermine seule la différenciation de la membrane. Si d'ailleurs les couches denses et les couches molles se déposaient alternativement de dehors en dedans, on trouverait à un moment donné une couche molle à l'intérieur; mais ce fait ne se constate jamais, d'après M. J. Sachs. Enfin, la formation des stries ne se conçoit que par intussusception. Mais puisqu'elles traversent de part en part les couches d'épaississement et en constituent par conséquent une partie intégrante, que par suite les unes n'ont pas pu se former indépendamment des autres et que les stries dérivent d'un phénomène d'intussusception, il est évident que les couches concentriques ont dû se former par le même procédé. Toutefois, avons-nous dit, la doctrine de l'apposition est encore applicable dans certains cas. Théoriquement, le fait apparaît comme possible dans un grand nombre; mais on ne l'a jusqu'ici observé, d'une manière évidente, que dans les cellules qui se rejuvenissent, suivant l'expression admise. Dans ce cas, le protoplasma abandonne la paroi cellulaire et sécrète à sa surface une nouvelle enveloppe dans l'intérieur même de la première, qui consécutivement peut se détruire, ainsi que cela se passe pour la cellule-mère du pollen des Cucurbitacées et d'un très-grand nombre d'autres végétaux. Voilà donc un phénomène d'apposition interne incontestable. D'autre part, comme il n'est pas démontré que, dans tous les cas, la cuticule proprement dite (dans laquelle, suivant H. de Mohl, on n'a pu jusqu'ici déceler la cellulose), dérive d'une métamorphose de la paroi des cellules épidermiques, on peut à la rigueur, et jusqu'à preuve manifeste du contraire, admettre la possibilité d'une excretion cuticulaire, et, par conséquent, l'accroissement exceptionnel des parois cellulaires par apposition externe. Maintenant que nous savons, pour l'avoir esquissé dans ses traits essentiels, en quoi consiste l'accroissement des éléments isolés, il nous est loisible de passer à l'accroissement coordonné des différents groupes d'éléments qui par leur réunion forment les divers organes. Ces derniers peuvent se développer en longueur, en largeur, en épaisseur. L'accroissement en longueur peut n'être que terminal; mais souvent il est, en outre, intercalaire. L'accroissement terminal s'effectue en un point spécial que l'on nomme point végétatif, et, quand nous nous adresserons à des végétaux déjà élevés en organisation, nous verrons que l'axe, théoriquement envisagé comme simple et dépourvu de feuilles et de ramifications, possède deux points végétatifs opposés, l'un à l'extrémité de la tige, l'autre vers la pointe de la racine. Quant à l'accroissement intercalaire, il dépend en général de l'extension superficielle des parois cellulaires consécutive à leur segmentation, et parfois de la segmentation localisée et persistante d'une zone d'éléments générateurs

situés à une distance relativement considérable du point végétatif terminal de l'organe. Nous nous occuperons tout d'abord de l'accroissement terminal. On sait que les végétaux, quelque élevés qu'ils soient en organisation, débutent toujours par une cellule. Certains même demeurent en cet état toute leur vie durant, sans que l'évolution y détermine un accroissement notablement plus accentué dans un sens que dans les autres. Chez les *Vaucheria*, au contraire, l'accroissement longitudinal est déjà manifeste. Ces Algues qui restent unicellulaires tant que dure leur période purement végétative, sont en effet constituées par de longs tubes ramifiés, dont chacun s'agrandit par son extrémité. Les *Spirogyra* sont également des Algues filamenteuses, douées par conséquent d'accroissement terminal; mais, tandis que chez les *Vaucheria* la segmentation était exceptionnelle et ne s'opérait qu'au moment de la fructification et au niveau des organes reproducteurs, ici elle est la règle. Nous avons vu plus haut comment s'effectue la bipartition du protoplasma et se forme la cloison. Ajoutons seulement à ce propos que chaque cloison nouvelle se produit toujours suivant une direction nettement perpendiculaire à l'axe du filament. Dans une autre Algue, le *Stypocaulon scoparium*, l'accroissement terminal s'effectue également par une cellule unique, qui se cloisonne d'abord à la façon des *Spirogyra*. Mais là ne s'arrête pas la segmentation. Dans chaque nouvelle cellule, il se forme de nouvelles cloisons, les unes parallèles, les autres perpendiculaires aux premières. Il en résulte que cette Algue n'est plus, comme le tube du *Spirogyra*, constituée par une file unique de cellules placées bout à bout, mais par plusieurs séries de cellules alignées côte à côte et dont le développement consécutif détermine l'élargissement du thalle. Chez les Characées, l'accroissement terminal s'effectue encore par la segmentation transversale d'une cellule terminale; mais, tandis que chez les *Stypocaulon* tous les segments avaient même valeur et donnaient naissance à de nouvelles utricules pareillement distribuées, on les voit chez les Characées se distinguer les uns des autres presque aussitôt qu'ils sont formés. Avec une utricule qui désormais ne se divisera plus, mais s'allongera pour figurer l'entre-nœud, alterne toujours une cellule nodale qui, au lieu de s'allonger, se cloisonne longitudinalement pour fournir au développement des feuilles insérées à son niveau. Dans le *Metzgeria furcata*, nous allons trouver un mode d'accroissement terminal tout différent des précédents, et il suffit pour cela que la cloison formée dans la dernière cellule, au lieu d'être transversale par rapport à l'axe du végétal, devienne oblique. Dans le *Stypocaulon*, les *Chara*, tous les principaux segments s'empilaient régulièrement les uns au-dessus des autres. Il n'en est plus de même chez le *Metzgeria*. La cloison formée dans la cellule terminale étant supposée oblique à droite, la cloison suivante sera oblique à gauche, la troisième à droite, et ainsi de suite. Ainsi se constitueront deux séries de segments sur l'évolution consécutive desquels nous ne pouvons insister ici. On comprend d'ailleurs que de ce mode de cloisonnement bilatéral dépendent la forme aplatie et la symétrie nettement bilatérale du thalle de cette Hépatique. Suivant M. Hofmeister, l'accroissement terminal de la tige du *Polypodium vulgare* s'opère également par une cellule qui forme tantôt deux segments alternatifs, tantôt trois, ce qui montre le passage de l'un à l'autre de ces deux modes de partition. Quand la cellule terminale de la tige produit trois segments, elle offre l'aspect d'une pyramide à trois faces, et les trois séries de segments s'y constituent par des cloisons parallèles à chacune des faces de la pyramide. Chez les *Isoètes*, la cellule terminale de la tige se subdivise également en deux ou trois séries de segments. Dans les *Equisetum*, elle en forme toujours trois, et chez les Mousses deux (*Fissidens*) ou trois (*Fontinalis*). D'autre part, les racines des Cryptogames sont le siège de phénomènes d'accroissement terminal peu différents au fond de ceux que nous venons de mentionner pour la tige. Chez les Fougères, les *Equisétacées* et la plupart des autres Cryptogames, la cellule terminale de la racine produit trois séries de segments qui se développent en suivant l'ordre spiral, et d'où procèdent ensuite, par cloisonnements variés, les tissus constitutifs de ces végétaux. La seule diffé-

rence importante avec le point végétatif de la tige consiste dans la formation simultanée de la coiffe, qui dérive de la cellule terminale par le cloisonnement tangentiel de la base de la pyramide que constitue cet élément (voy. le mot PILÉORHIZE). L'accroissement terminal de l'axe paraît, dans les Lycopodiacées, tenir le milieu entre celui des autres Cryptogames et celui des Phanérogames. C'est ainsi que certains botanistes n'admettent pas que l'extrémité de leurs racines s'accroisse par le cloisonnement d'une seule cellule : fait accepté cependant par M. Nägeli et par M. Leitgeb. Quant à leur tige, elle s'allonge grâce aux segmentations par paires décussées de cellules qui s'effectuent dans sa cellule terminale, laquelle a la forme d'un coin à quatre faces. Enfin, on n'a pu jusqu'ici constater de cellule terminale, ni dans la tige du *Lycopodium clavatum*, ni dans celle du *L. Selago*. Le point végétatif y apparaît, en somme, constitué par un amas indéfini de petites cellules. Ce dernier fait devient la règle quand on passe aux Phanérogames, qu'il s'agisse de l'extrémité de la tige ou de celle de la racine, et cette règle souffre peu d'exceptions. Encore sont-elles plutôt apparentes que réelles. C'est ainsi que, chez *Hippuris*, on rencontre à l'extrémité de la tige une seule cellule terminale de laquelle paraît dériver tout le jeune tissu ou méristème primitif sous-jacent. Mais cette cellule-mère présente un caractère que l'on n'a point jusqu'ici rencontré chez les Cryptogames. Elle est recouverte par l'épiderme jeune ou dermatogène, qui s'accroît et se segmente lui-même d'une manière indépendante. On doit donc, au niveau du point végétatif de la tige des végétaux supérieurs, reconnaître deux couches ou tissus générateurs : 1° l'épiderme (dermatogène), qui enveloppe le sommet végétatif et se cloisonne pour suffire à son propre développement ; 2° la cellule, ou plus souvent les cellules terminales du véritable point végétatif, qui fournissent de leur côté à la production du méristème primitif. Dans l'épiderme, les cloisons sont presque toujours perpendiculaires à la surface. Dans le méristème primitif, au contraire, la segmentation s'effectue dans différents sens et suivant des lois assez compliquées pour que l'on n'ait pu jusqu'ici les formuler rigoureusement. Toujours est-il que l'existence de ces lois est certaine, puisque les cloisonnements du méristème donnent naissance à des organes de formes et de positions déterminées. Quoi qu'il en soit, on sait que l'écorce primaire ou périlème dérive des éléments immédiatement sous-jacents au dermatogène, tandis que les utricules situées plus profondément, et sous le périlème lui-même, produisent le plérome, qui plus tard sera le cylindre central et se différenciera en faisceaux libéro-ligneux et en éléments conjonctifs interposés. Avec cette réserve que le sommet végétatif de la racine est constitué par plusieurs cellules, comme celui de la tige, on peut dire que les faits se passent, dans cet organe, dans les Phanérogames comme chez les Cryptogames. Aussi ne nous y arrêterons-nous pas davantage, et arriverons-nous immédiatement à l'accroissement terminal chez les appendices, feuilles normales ou modifiées. On ne l'a, à la vérité, bien étudié que dans un certain nombre de végétaux inférieurs. Parmi les Phanérogames, le point végétatif de la feuille offre à peu près les mêmes difficultés d'observation que celui de la tige. Il n'est d'ailleurs point, comme ce dernier, susceptible de se segmenter indéfiniment. Quelques rares végétaux cependant font exception. Chez les *Nephrolepis*, par exemple, la pointe de la feuille demeure toujours capable de développement et ne se change pas en tissu permanent. Chez les *Lygodium*, l'accroissement terminal de la feuille rappelle encore davantage celui de la tige, puisqu'il s'interrompt périodiquement pour se continuer de nouveau à chaque reprise de végétation. La ressemblance est également frappante chez les Characées, puisque leurs feuilles s'allongent par la segmentation d'une cellule terminale, comme cela se passe pour leur tige, et que finalement il s'y différencie des cellules nodales et internodales identiques à celles de cette dernière. Enfin, c'est aussi par une cellule terminale que s'accroissent en longueur les feuilles du *Salvinia natans*, des Équisétacées et des Mousses. Dans les Mousses, la cellule terminale des feuilles produit deux rangées de segments : phénomène que nous avons signalé plus haut

comme s'effectuant aussi à l'extrémité de la tige des *Fissidens*.

Outre l'accroissement terminal, les végétaux peuvent encore s'allonger par accroissement intercalaire. Ce dernier, avons-nous dit plus haut, dépend et de l'extension superficielle de chacun des éléments, première cause sur laquelle nous n'insisterons pas, et aussi de la persistance dans certaines zones spéciales d'une couche de méristème qui se segmente encore, alors même que les tissus voisins sont depuis longtemps passés à l'état permanent. Ce méristème, dans les tiges, se rencontre le plus souvent à la partie inférieure de chaque entre-nœud (Graminées, Polygonées, Équisétacées), et quelquefois à sa partie supérieure (*Phaseolus*). Dans les feuilles, on l'observe en général au niveau de leur base d'insertion (Liliacées, Ombellifères). C'est à sa présence que sont dus, dans un assez grand nombre de feuilles florales, les prolongements coniques plus ou moins prononcés qui constituent les éperons (*Aquilegia*, *Delphinium*, etc.).

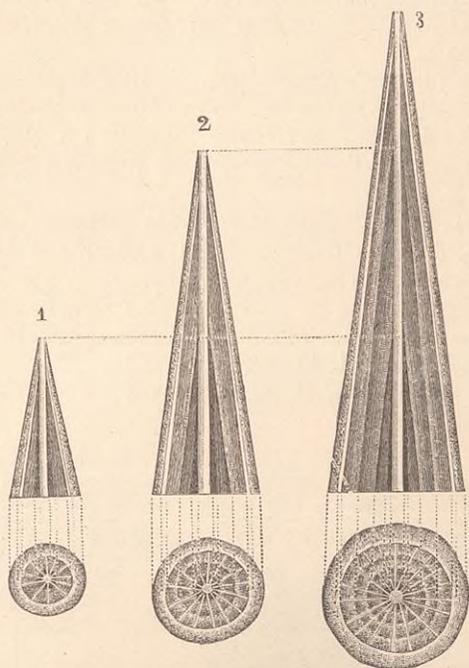
L'étude de l'accroissement en épaisseur à laquelle nous arrivons maintenant va nous révéler des faits tout différents de ceux que nous avons décrits à propos de l'accroissement longitudinal. L'un cependant dérive de l'autre ; car si les organes, quels qu'ils soient, peuvent s'épaissir, c'est que leurs cellules terminales ont la propriété de se segmenter par des parois radiales ou tangentielles, et de former ainsi à leurs dépens toutes les assises qui plus tard composeront les tissus permanents. Une étude anatomique complète de l'accroissement nécessiterait donc celle de toutes les segmentations depuis l'origine unicellulaire de la plante jusqu'à son état adulte. On peut dire que rarement cette étude a été faite. On connaît les premières subdivisions cellulaires d'un grand nombre de végétaux, et aussi leur mode d'accroissement, alors que leurs organes sont déjà bien différenciés. Mais les états intermédiaires sont loin d'avoir été aussi bien observés. Pour n'en citer qu'un exemple, l'accroissement diamétral de l'embryon, aussi bien chez les Phanérogames que chez les Cryptogames supérieurs, n'est guère connu que dans ses tout premiers débuts.

Nous l'envisagerons d'abord dans la tige et nous dirons quelques mots seulement des Cryptogames, nous réservant d'insister spécialement sur les végétaux phanérogames. Dans la plupart des Mousses, chacune des utricules formées par division de la cellule terminale se segmente par des cloisons tangentielles et radiales. Au centre de la tige, on rencontre souvent un (*Bryum*) ou plusieurs (*Polytrichum commune*) faisceaux d'éléments étroits, allongés et à parois minces, sans que l'on sache bien si les cloisons qui leur donnent naissance se produisent de dehors en dedans, ou inversement. Il est d'ailleurs nécessaire de se rappeler que dans les Muscinées, aussi bien que dans les autres Cryptogames, la segmentation qui détermine l'accroissement diamétral s'accomplit pour ainsi dire d'un seul jet, au niveau même du point végétatif et qu'elle cesse à peu de distance. Si cependant ces plantes augmentent encore de diamètre, ce n'est que par l'extension superficielle de leurs parois élémentaires. A cette règle, il n'existe qu'une exception connue. La tige des *Isoetes* s'épaissit par le cloisonnement indéfini d'une couche de méristème qui enveloppe le groupe vasculaire central et produit constamment vers l'extérieur de nouvelles assises de parenchyme. Les autres Lycopodiacées, les Équisétacées, les Rhizocarpiées, les Fougères, ne montrent rien de pareil. Leur structure cependant est en général plus compliquée, et le tissu intérieur s'y différencie en éléments conjonctifs et en faisceaux libéro-ligneux entourés d'une gaine protectrice. Mais ici encore les segmentations qui donnent naissance à ces faisceaux sont peu connues ; et comme nous allons étudier la constitution et l'accroissement en épaisseur de ces derniers chez les végétaux supérieurs, il est inutile que nous nous arrétions plus longtemps sur ceux des Cryptogames. Chez les Monocotylédons, aussi bien que chez les Dicotylédons, la tige débute par une cellule unique qui se subdivise bientôt en quatre chez les Dicotylédons ; chacun de ces quatre éléments ainsi formés se segmente à son tour en deux nouvelles cellules, l'une interne, l'autre externe ; d'où finalement quatre cellules extérieures qui représentent tout le dermatogène,

et quatre cellules intérieures qui constituent la première ébauche du périlème et du plérome réunis et confondus. Ces quatre cellules intérieures se subdivisent alors par des cloisons longitudinales, et le périlème et le plérome apparaissent enfin dissociés, constitués qu'ils sont alors chacun par une assise unique de cellules. On le voit, l'accroissement en épaisseur de la jeune tige s'effectue d'abord de dehors en dedans. Dans les Conifères, on ignore comment, au début, s'épaissit l'embryon. Il semble, dans certains cas au moins, conserver tout d'abord une cellule terminale qui fournit aux segmentations primordiales beaucoup plus longtemps que chez les Monocotylédons et les Dicotylédons, puisque, chez ces derniers, elle subit immédiatement une quadripartition. Quoi qu'il en soit, l'écorce primaire s'épaissit par le cloisonnement de l'assise d'abord simple du périlème. Il en est de même du plérome, qui se subdivise pour produire le procambium et la moelle. Une fois ces différenciations effectuées, on observe dans un embryon normal que la tigelle est composée de dehors en dedans : 1° par l'épiderme, 2° par l'écorce primaire doublée intérieurement par l'endoderme, 3° par le cylindre central, (procambium et moelle), couches ou massifs qui peuvent s'épaissir de manières diverses. L'épiderme, en premier lieu, s'accroît parfois par la segmentation tangentielle de ses utricules (*Begonia*, *Ficus*), et par la production des glandes, que nous n'avons pas d'ailleurs à décrire ici. D'autres fois encore, mais, le fait est rare, sa segmentation donne naissance à du liège. L'écorce primaire, de son côté, peut produire également du liège en des points variés. Il s'établit alors une couche génératrice spéciale qui parfois, en même temps qu'elle transforme ses éléments extérieurs en parenchyme subéreux, forme à son côté interne du parenchyme cortical vert (*Ribes nigrum*). Quand l'enveloppe stratifiée de suber est continue, elle finit par remplacer l'épiderme, et constitue alors ce que l'on nomme le *périderme*. Chez certains Monocotylédons (*Yucca*, *Aloe*, *Dracæna*), l'une des assises du tissu fondamental se dédouble et se transforme en une zone génératrice dans laquelle se forment de nouveaux faisceaux de dedans en dehors. Le procambium, à l'accroissement duquel nous arrivons maintenant, est d'abord composé de très-petites utricules toutes semblables. Par les progrès de l'âge, on voit certaines d'entre elles se transformer en éléments définitifs de forme déterminée. Les plus intérieures deviennent des vaisseaux spiralés (trachées, fausses trachées) ou annelés. En dehors apparaissent bientôt des vaisseaux rayés, ponctués, etc., des fibres ligneuses et du parenchyme ligneux. En même temps, ou un peu après, le procambium se transforme, à sa partie extérieure et en des points déterminés, en fibres libériennes, tubes grillagés, et parenchyme libérien. D'un côté le bois, de l'autre le liber, leur réunion constituant ce que l'on nomme les faisceaux libéro-ligneux. Mais le bois et le liber de chaque faisceau ne sont pas contigus ; ils sont séparés par une couche génératrice qui de bonne heure, chez les Monocotylédons, se change en tissu permanent, tandis que chez les Dicotylédons son accroissement en épaisseur est indéfini. C'est cette couche génératrice, subsistant après l'apparition des faisceaux primaires, que l'on appelle *cambium*. Si le cambium des Monocotylédons s'épuise de bonne heure, il est clair que l'accroissement de leurs faisceaux a des limites restreintes. Ce fait se manifeste parfois chez les Dicotylédons (*Nuphar*, *Cynara*, *Heracleum*), mais on peut dire qu'il y est exceptionnel. D'ordinaire, par suite de la persistance de l'activité vitale du cambium, il se constitue chaque année au moins une couche ligneuse à l'extérieur du bois primaire et une couche libérienne à l'intérieur du liber primitif. Le faisceau, s'accroissant ainsi peu à peu, atteint souvent des dimensions énormes, tandis que chez les Monocotylédons il demeure toujours à l'état de filament plus ou moins grêle. Dans quelque embranchement qu'on les envisage, les faisceaux ne naissent d'ailleurs pas en continuité parfaite. Ils demeurent toujours séparés les uns des autres par des massifs cellulaires d'épaisseur variable qui, chez les Dicotylédons, prennent la forme de lames radiales, vont de l'endoderme à la moelle, et portent le nom de rayons médullaires primaires. Quand le cambium est persistant et l'accroissement

diamétral du faisceau indéfini (comme chez la plupart des Dicotylédons), il se forme dans ce dernier de nouveaux rayons médullaires qui le subdivisent en faisceaux secondaires. Pareil fait ne semble pas exister chez les Monocotylédons, mais on le constate chez les Conifères, dont le faisceau diffère toutefois de celui des Phanérogames supérieurs par l'absence presque absolue de parenchyme ligneux et même de fibres ligneuses, puisque l'on peut, entre les trachées et vaisseaux spiraux du bois primaire d'une part, les fibres à ponctuations aréolées ou trachéides d'autre part, rencontrer tous les intermédiaires. Parmi la plupart des végétaux vasculaires, tous les faisceaux sont en même temps caulinaires et foliaires, c'est-à-dire qu'après avoir fait, suivant une longueur déterminée, partie de la tige, ils semblent s'en détacher pour pénétrer dans les feuilles. D'autres fois, ainsi que l'a montré M. de Lanessan, les faisceaux foliaires se constituent isolément dans l'appendice sans présenter d'abord de relation avec ceux de l'axe. Les éléments libéro-ligneux paraissent alors descendre de la feuille pour s'ajuster bout à bout aux éléments similaires de la tige ; mais ce n'est qu'une apparence, et l'on sait depuis longtemps déjà que les faisceaux se forment sur place aux dépens des cellules du procambium. Quoi qu'il arrive, le résultat final est le même dans tous les cas, et le faisceau passe de la tige dans la feuille sans subir d'interruption. Or c'est précisément de la marche suivie par les faisceaux que dérive, au moins en grande partie, l'accroissement diamétral chez les Monocotylédons aussi bien que chez les Dicotylédons. Nous sommes ainsi amené à décrire ce trajet. Chez les Dicotylédons tout d'abord, les couches ligneuses ou libériennes nouvellement formées se trouvent naturellement portées, par suite de l'élongation de la tige, à une hauteur plus considérable que les couches préexistantes, lesquelles se terminent dans les feuilles situées plus bas sur la tige. Ainsi la couche ligneuse de la seconde année, développée contre le bois de la première, et extérieurement par rapport à lui, le dépasse de toute la longueur de la nouvelle pousse. Une section transversale qui, à la partie inférieure de la tige, montre deux zones ligneuses concentriques, n'en laisse plus voir qu'une seule à sa partie supérieure. Il en est de même pour le liber de seconde année, envisagé par rapport à celui de première. Les couches de la troisième et de la quatrième année se conduisant de même les unes relativement aux autres, on peut envisager la tige d'un Dicotylédon comme constituée par des cônes emboîtés, de hauteurs différentes, dont les plus intérieurs et les plus extérieurs sont composés respectivement par le bois et le liber primaires et sont en même temps les plus courts. Comme, de plus, chaque couche part de la base du végétal, la plus récemment formée aussi bien que les autres, et que de distance en distance les plus anciennes se perdent dans les feuilles, il est naturel que la tige, offrant à sa base toutes les couches successivement produites, y montre des dimensions prépondérantes, diminue graduellement de la base au sommet, mais s'accroisse au total chaque année dans toute sa masse. Chez les Monocotylédons, les faits sont tout autres. Leur tige est cylindrique et non conique comme celle des Dicotylédons. Elle conserve indéfiniment le diamètre qu'elle avait acquis à l'intérieur du bourgeon au voisinage du point végétatif. Ce défaut d'accroissement diamétral tient principalement à l'absence d'une couche cambiale, persistante dans les faisceaux, et aussi à la marche que suivent les faisceaux et à leur mode de terminaison inférieure. Si les faisceaux, tant minces soient-ils, continuaient à se former indéfiniment de dedans en dehors, la tige, on le comprend, continuerait à croître en épaisseur. Sauf dans les *Aloe*, *Dracæna*, etc., dont nous avons plus haut exposé le mode d'accroissement, il n'en est rien. Tout faisceau, en quittant la feuille, descend en décrivant une courbe prononcée à concavité inférieure. Il tend ainsi à se porter vers le centre, puis revient peu à peu vers la périphérie en décrivant une seconde courbe à concavité interne, moins marquée que la première. Très-complet dans sa portion supérieure, le faisceau va s'amointrissant de haut en bas ; il perd d'abord son bois, devient à peu près entièrement libérien, s'effile, et disparaît avant d'avoir atteint la partie inférieure du tronc. Chez les Dicotylédons, au contraire, nous

avons vu les couches libéro-ligneuses, anciennes et récentes, descendre, toujours égales à elles-mêmes, jusqu'à la partie inférieure de la tige. Puisque c'est à elles précisément qu'est dû l'accroissement diamétral, il est tout simple, si les faisceaux des Monocotylédons cessent d'exister avant d'atteindre la base de la tige, que cette dernière ne demeure le siège d'aucun phénomène d'accroissement.



Accroissement des tiges dicotylédones. — Figure théorique indiquant le développement des couches pendant les années 1, 2 et 3.

Nous ne pouvons, dans cette étude générale, décrire l'accroissement particulier des tiges dites anormales (*Serjania*, *Bauhinia*, *Gnetum*, etc.), non plus que celui des tiges à faisceaux surnuméraires. Le lecteur se reportera aux articles spéciaux. Mais il ne peut en être de même de la racine qui, chez les Dicotylédons tout au moins, offre souvent un accroissement en diamètre corrélatif de celui de la tige. On sait que, comme la tige, elle provient d'une cellule unique. Le dermatogène s'y différencie simultanément en cellules de la piléorhize et en épiderme. La cellule terminale ou les nombreuses petites utricules qui en tiennent lieu donnent naissance, de même qu'à l'extrémité de la tige, à une écorce primaire ou périlème, et à un plérome ou cylindre central, séparé du périlème par l'endoderme. Quand toutes les segmentations primordiales sont achevées, le cylindre central se différencie en faisceaux vasculaires centripètes, alternant avec des faisceaux simplement libériens, le tout réuni par du tissu conjonctif fondamental. Chez les Monocotylédons, les racines demeurent en cet état et ne subissent aucun accroissement diamétral ultérieur. Il en est de même pour la racine des Cryptogames. Chez les Dicotylédons, au contraire, à la partie interne des faisceaux libériens et au milieu d'un tissu générateur spécial, on voit bientôt se constituer des vaisseaux, des fibres et du parenchyme ligneux, tous les éléments, en un mot, du bois de la tige; de sorte que finalement le cylindre central se trouve représenté par des faisceaux libéro-ligneux alternant avec les faisceaux vasculaires. C'est par le cambium persistant de ces nouveaux faisceaux que la racine des Dicotylédons peut s'épaissir indéfiniment comme leur tige. — Après avoir traité de l'accroissement en épaisseur des parties axiales, il nous resterait à examiner celui des organes appendiculaires, normaux ou modifiés (feuilles, pétales, étamines, carpelles, etc.). Mais il faut, en somme, reconnaître que, malgré des travaux déjà nombreux, cette question est loin d'être complètement élucidée. Il est probable que les dernières segmentations s'effectuent dans le procambium et non dans une zone sous-épidermique spéciale. Ce qui est certain, c'est que tout cloisonnement cesse de très-bonne heure, même dans les carpelles qui s'épaissent le plus.

L'accroissement intercalaire par extension superficielle des éléments paraît seul persister. (Voy. principal. sur cette question : H. v. MOHL, *Vermischte Schriften botanischen Inhalts*. Tübingen, 1845. — TRÉCUL, *Accroiss. des vég. dicotyl.*, in *Ann. sc. nat.* [1853 et 1854]. — TRÉCUL, *Sur l'épaississement des membr. cell.*, in *Journal l'Institut* [1862]. — NÆGELI, *Ueber den inneren Bau der vegetabilischen Zellenmembran*, in *Sitzungsberichte der Münchener Akad. der Wissensch.* [1864]. — HOFMEISTER, *Handbuch der physiolog. Botanik; Allgemeine Morphologie*. Leipzig [1868]. — DUCHARTRE, *Élém. Bot.* [1867]. — HANSTEIN, *Bot. Abhandlungen*. Bonn, Heft I [1870]. — J. SACHS, *Traité de Bot.*, trad. franç. [1873].) [Dy.]

ACCUMBENS. Voy. ACCOMBANT.

ACEITE DE CANIME, ou résine de la Nouvelle-Espagne. Nom qu'on donne, à la Nouvelle-Grenade, à l'oléo-résine de Copahu.

ACEITE MARIA. Nom, au Pérou, de l'*Eleagia Maria* WEDD.

ACENIUM. Nom donné par Link aux fruits secs et indéhiscents qu'on désigne plus habituellement sous celui d'achaines. [Bq.]

ACÉPHALE (*acephalus*). Épithète appliquée par B.-Mirbel à l'ovaire qui ne porte point immédiatement le style sur sa portion la plus élevée, tel que celui des Labiées, des Ochnacées, etc.

ACÉPHALE (A. DC., in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVI, 89). Sect. du g. *Badula* JUSS., formée du seul *B. Schomburghiana*.

ACER. Voy. ÉRABLE.

ACERA. Les Érables (JUSS., *Gen.*, 50, Ord. 6). Syn. d'*Acérinées*, ACÉRACÉES (*Aceraceæ*). Voy. ACÉRÉES.

ACERANTHUS (MORREN et DECAISNE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, II, 349, t. 14). G. créé, sans aucune raison plausible, pour l'*Epimedium diphyllum* LODD. (*Bot. Cab.*, t. 1358), à cause de ses pétales dépourvus d'éperon. Plusieurs véritables *Epimedium* ayant çà et là des pétales acéranthes, le genre *Aceranthus* ne peut subsister. Nous ne l'avons conservé (*Hist. des plantes*, III, 56, fig. 68, 69) que comme une section du g. *Epimedium*, principalement caractérisée, outre la corolle, par des feuilles réduites ordinairement à deux folioles. L'A. *diphyllum* est japonais. [H. BN.]

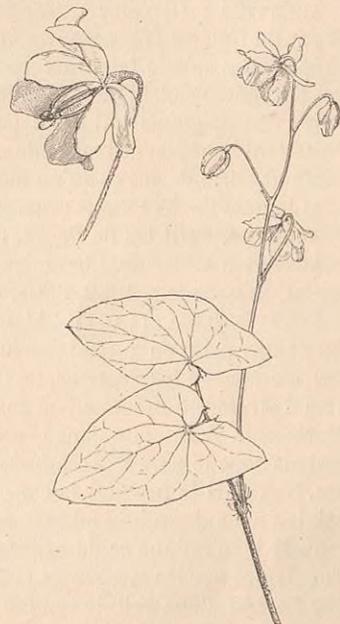
ACERAS (R. BR., in *Ait. Hort. kew.*, V, 181). G. d'Orchidacées, sous-famille des Épidendrées, tribu des Ophrydées, se distinguant par : Périgone à folioles extérieures conniventes avec les intérieures, qui sont beaucoup plus étroites; labelle très-court, sacciforme, éperonné ou gibbeux, tripartite, étalé ou pendante; anthère dressée, biloculaire, à loges parallèles, rapprochées par la base; pollinies à caudicules distincts, attachées à une glande commune. Herbes de l'Europe centrale et australe, rares dans l'Inde orientale, à racines charnues, fasciculées, à fleurs en épis lâches. L'A. *anthrophora* R. BR. (*Ophrys* L., *Himantoglossum* SPRENG.) est le *Satyrium* de Dioscoride. Cette espèce croit autour de Paris et abondamment dans le sud de l'Europe, notamment en Grèce, où ses tubercules sont employés à la préparation du salep. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1512. — ROSENTHAL, *Syn. pl. diaphor.*, 125.) [L.]

ACERATES (ELL., ex ENDL., *Gen.*, n. 3488). Fam. des Asclépiadées. Plantes de l'Amérique du Nord, qui ne se distinguent des *Asclepias* que par l'absence d'appendices en corne dans les cornets de la couronne staminale. Ce g. est synonyme d'*Anantherix* NUTT.

ACERATUM (DC., *Prodr.*, I, 519, II). Syn. d'*Elæocarpus* L.

ACERBE (*acerbus*). Expression signifiant âpre au goût, acide et astringent à la fois, comme l'est un fruit imparfaitement mûr.

ACERBI (Giuseppe). Naturaliste italien, né en 1773 à Castel-



*Aceranthus diphyllum* (*Epimedium*).  
Rameau florifère. Fleur grossie.

Goffredo, mort en 1846, visita en 1799 l'Europe septentrionale, et en 1816 commença à Milan le vaste répertoire intitulé *Bibliotheca italiana*. Nommé plus tard consul d'Autriche en Égypte, il rassembla dans ce pays une précieuse collection d'antiquités. A plusieurs publications relatives à ses voyages en Suède, en Finlande et en Laponie, il faut ajouter son mémoire : *Delle Viti italiane*, etc. Milan, 1825, in-8°, 335. [E. F.]

ACÉRÉ (*acerosus*). Se dit d'organes durs, étroits, aigus. *Folia acerosa* sont des feuilles en aiguille, c.-à-d. rigides, toujours vertes, étroites et aiguës, comme, par exemple, celles des Sapins et de beaucoup d'autres Conifères. [Bq.]

ACÉRÉES (*Aceræ*). Série de la famille des Sapindacées, considérée par plusieurs auteurs comme une famille distincte, sous le nom d'Acéracées ou d'Acérinées. M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, V, 378) la caractérise ainsi : « Fleurs régulières, polygames ou dioïques. Calice et corolle isomères (ou fleurs apétales). Étamines plus ou moins intérieures par rapport au disque circulaire, régulier et également lobé. Ovaire à loges 1-2-ovulées. Fruit sec, à loges (ordinairement samaroides) indéhiscentes. Graines dépourvues d'arille et d'albumen. Feuilles simples ou composées-pennées, opposées. » Cette série renferme les g. *Acer* et *Dobinea*.

ACÉREUX. Voy. ACÉRÉ.

ACÉRINÉES (*Acerineæ*). Voy. ACÉRACÉES, ACÉRÉES.

ACEROSTYLIS (DUCHTE). Voy. ACÉRACÉES, ACÉRÉES.

ACEROSTYLIS (DUCHTE). Voy. ACÉRACÉES, ACÉRÉES.

ACEROSUS (de *acer*, aigu). Acéré, organe terminé en pointe.

ACERVULUS (Phanérolog.). Petite masse ou glomérule de fleurs.

ACERVULUS (Cryptog.). Terme employé par Corda (*Anleit.*) et par de Notaris (*Decas secunda Microm.*) comme synonyme de support des spores (*stratum sporarum*); ce serait l'hyménium des Hyménomycètes; mais, appliqué, comme l'ont fait ces auteurs, à des Champignons qui n'ont pas un hyménium distinct, il désigne tout bonnement l'ensemble des cellules sporophores qui se confond souvent avec ce qu'on entend généralement en mycologie sous le nom de *réceptacle* (voy. ce mot). [DE S.]

ACERVUS. Petit tas de fleurs, glomérule (voy. ce mot).

ACETABULA. G. de Champignons formé par Fuckel (*Symb. mycol.*, Wiesbaden, 1869, 330), pour le *Peziza Acetabulum* L.

ACETABULARIA (LAMX). Algue unicellulaire, marine, prise longtemps pour un animal marin et placée d'abord, par Tournefort, etc., parmi les Éponges, les Coraux et les Madrépores, sous le nom d'*Acetabulum*; nommée ensuite, par Donati, *Calopilophora Mathioli* et maintenue dans le même groupe. Lamouroux, qui la désigna sous le nom d'*Acetabularia*, la rangeait parmi les Polypes. Nak Kari le premier la considéra comme une Algue. Cette opinion est aujourd'hui admise par tous les botanistes. On n'en connaît bien qu'une seule espèce, l'*A. mediterranea*, qui habite en colonies sur les rivages de la Méditerranée. Cette plante, quoique formée d'une cellule unique (Kuetzing la croyait constituée par 800 à 1000 cellules), atteint jusqu'à 4 ou 5 centimètres de long. Elle offre l'aspect d'un petit Agaric, se fixant aux rochers par un pied cylindrique et tubuleux, que surmonte un chapeau convexe en dessus, concave et muni de lames rayonnantes en dessous. Le chapeau est pendant son jeune âge muni de poils qui tombent ensuite. Les organes reproducteurs, dont la nature est encore peu connue, se développent dans les rayons du chapeau. Woronine, qui a bien étudié cette plante, ignore s'il faut considérer ces corps comme des spores, des sporanges ou des zoosporanges. Lorsque ces organes sont formés, le chapeau se détache, et le pied de l'algue reste sous la forme d'un tube blanc, calcaire, dans lequel se trouve une jeune cellule qui, au printemps suivant, se développera en un nouveau chapeau surmontant le tube de l'année précédente. (Voy. WORONINE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XVI, 200.) [L.]

ACETABULARIUM (BULL., *Champign.*, t. 485, fig. 4). Syn. de *Aleuria* FR., et, par conséquent, sect. du g. *Peziza* DILL.

ACÉTABULIFORME (*acetabuliformis*). Expression employée pour désigner un organe en forme de coupe, de bol, et dont les bords sont plus ou moins courbés en dedans. [Bq.]

ACETABULUM (T.), ACÉTABULE. Voy. ACETABULARIA.

ACETABULUM. Calice des fleurs, dans les auteurs latins, à cause de leur forme (proprement : vase à mettre du vinaigre).

ACETABULUM. Terme par lequel Hoffmann a désigné l'organe appelé plus ordinairement *réceptacle* chez les Champignons.

ACETOSA (T., *Inst.*, 502, t. 287). Syn. de *Rumex*. Meissner a désigné sous ce nom une section de ce genre (*Prodr.*, XIV, 64).

ACETOSÆ (CAMPDRA, *Monogr. Rumex*). Sect. du g. *Rumex* L.

ACETOSELLA (BALANS., in *Bull. Soc. bot. de Fr.*, I, 282). Sect. du g. *Rumex* L.

ACETOSUS (de *acetum*, vinaigre). Se dit des plantes qui ont une saveur analogue à celle des Oseille (*Rumex Acetosa* et *Acetosella* L.) ou de la Surelle (*Oxalis Acetosella* L.), etc.

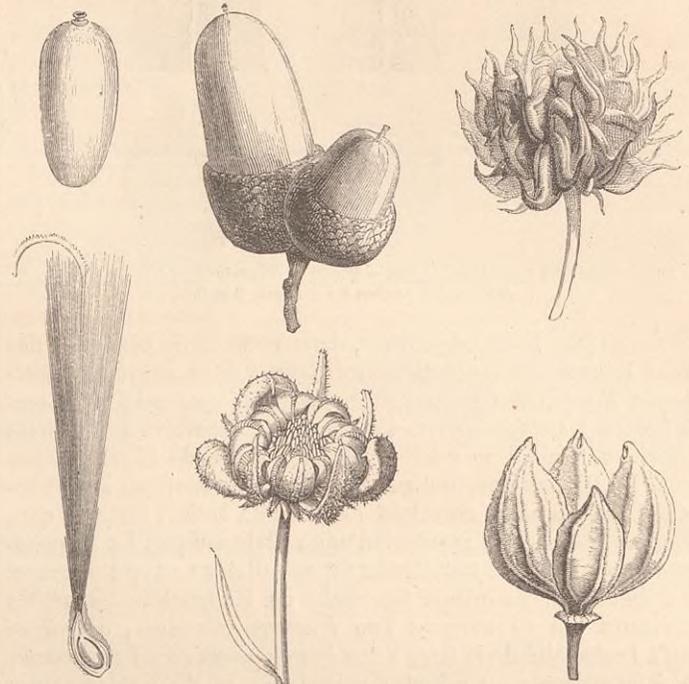
ACETUNILLO. Un des noms chiliens donnés à l'*Ætotoxicum punctatum* R. et PAV.

ACHACANA. Nom péruvien de certaines Cactacées, notamment des *Cereus*, dont les fruits, pulpeux, comestibles, se vendent communément sur les marchés au Pérou.

ACHÆMENSIS. Pl. citée par Pline, que les herbivores repoussent, *colore electri sine folio*. (*Orobanche? Cynomorium?*) [E. F.]

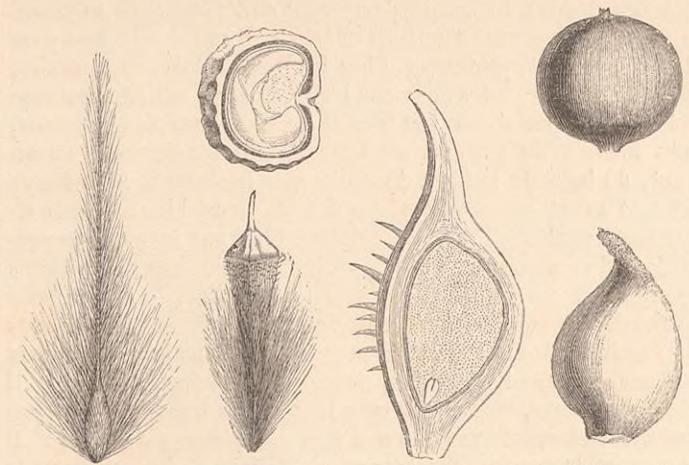
ACHÆTOSTEVIA. Sect. du genre *Stevia* CAV.

ACHAÏNE (de  $\acute{\alpha}$  priv., et  $\chi\alpha\iota\omega$ , s'ouvrir). Fruit sec, mono-



Achènes de *Nelumbo*, de Chêne (glands, garnis à leur base d'une cupule), de Clématite Viticelle (achènes multiples ou achénodes), de Clématite fétide (carpelle extrait d'un achénode), de Souci (achaine composé), de Pigamon (achénode).

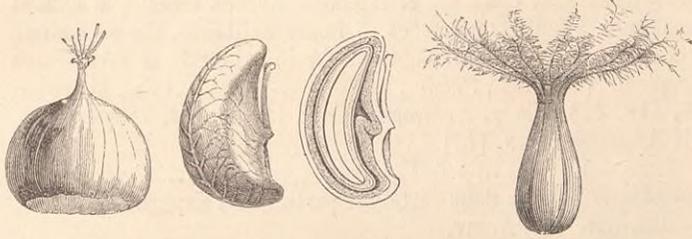
sperme et indéhiscent. On cite partout comme exemples de cette



Achènes de Mauve (coupé longitudinalement), de *Nelumbo speciosa*, d'Athérosperme et de Platane (carpelles extraits d'un achaine composé), de Renoncules (carpelles extraits d'un fruit ou achénode multiple).

sorte de fruits ceux du Noisetier, du Chêne, des Renoncules

Pigmons, Anémones, Clématites, d'un grand nombre de Polygonacées, Rosacées, etc. Les achaines peuvent être rapprochés au nombre de deux, comme dans les Umbellifères, de trois, etc.; d'où les noms de *diachaine*, *triachaine*, etc. *Polyachaine* (*Pola-kène*) s'applique, par conséquent, à un ensemble d'achaines généralement réunis en une sorte d'épi ou de capitule. Mais ici, comme pour toute autre sorte de fruits, la réunion des achaines peut tenir à ce qu'ils proviennent tous d'une même fleur (*achaine multiple*), ou d'une inflorescence (*achaine composé*). Le premier cas est celui, par exemple, des Clématites, Pigmons, Athérospermes, Renoncules, *Nelumbo*, *Biebersteinia*; le second, celui des Composées, du Platane, etc. On a généralement désigné sous le nom d'*achénodes* les réunions de plusieurs achaines en une seule masse. Il est très-difficile de fixer une limite exacte entre l'achaine et le caryopse. Ce dernier est défini un fruit dans lequel la graine est adhérente intérieurement au péricarpe, tandis qu'elle serait libre et mobile dans l'achaine. Il y a des achaines nus, et d'autres sont accompagnés d'organes accessoires. Celui des Chênes (gland) est accompagné à sa base d'une cupule qui,



Achaines de Châtaignier (péricarpe et réceptacle), de *Biebersteinia* (entier et coupé longitudinalement), de Composée (surmonté de l'aigrette).

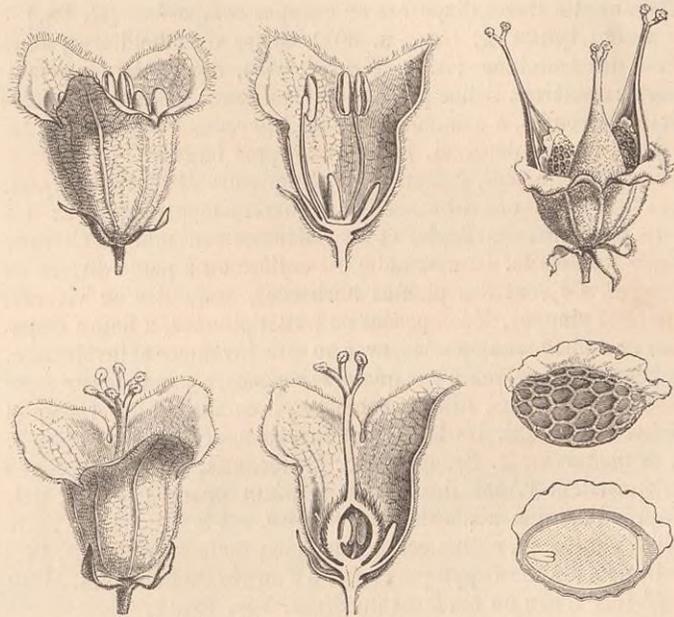
dans les Châtaigniers, prenant plus de développement, enveloppe à la fois plusieurs fruits, c'est-à-dire un achaine composé. L'achaine se comporte généralement, à l'époque de la dissémination, comme le ferait une graine elle-même; aussi est-il souvent pourvu d'ailes ou de poils, aigrettes, etc., qui l'emportent à une certaine distance. Dans le premier cas, il devient samaroïde. Les aigrettes dont il est chargé peuvent dépendre de lui-même et être portées sur sa propre surface. Dans l'Athérosperme, par exemple, ce sont des poils nés d'un péricarpe libre. Dans certaines Renoncules, ces poils sont remplacés par des aiguillons insérés également sur la feuille carpellaire. Mais dans les Composées, Valérianées, Dipsacées, etc., l'aigrette qui surmonte l'achaine est portée, non par le carpelle, mais par l'orifice supérieur du sac réceptaculaire dont il est entouré. Ceci démontre assez que les achaines peuvent provenir d'ovaires soit supères, soit infères; dans ce dernier cas, le réceptacle fait partie de leur paroi.

**ACHANE.** M. Duval-Jouve a proposé d'écrire ainsi le mot *achaine*, à cause de son étymologie (*ἀχάνης*).

**ACHANIA** (Sw., *Prodr. Fl. ind. occ.*, 102). Syn. de *Malcaviscus*.

**ACHARIA** (Thunb., *Prodr. Fl. cap.*, 14; *Fl. cap.*, 37). Genre rapporté par la plupart des auteurs à la famille des Passiflorées, mais que Payer (*Lec. sur les fam. nat. des pl.*, 115) considère comme le type de la petite famille des Achariées. Ce genre n'est représenté que par une plante herbacée, vivace, à feuilles trilobées et dépourvues de stipules, l'*A. tragioides* Thunb., originaire du cap de Bonne-Espérance. Ses fleurs sont vertes, petites, axillaires et monoïques. Le réceptacle est légèrement concave. Sur ses bords s'insèrent un périlanthe (calice pour les uns, corolle pour les autres) campanulé, divisé en trois lobes, et, plus en dedans, un disque formé de trois languettes superposées aux lobes du périlanthe. L'androcée, nul dans les fleurs femelles, se compose de trois étamines, alternes avec les lobes du périlanthe; les filets sont allongés, et les anthères, biloculaires, introrses, déhiscentes par deux fentes longitudinales. Le gynécée, tout à fait nul dans les fleurs mâles, est formé d'un ovaire surmonté de trois styles superposés aux lobes du périlanthe et divisés chacun en deux branches à extrémité stigmatifère arrondie et globuleuse. L'ovaire est uniloculaire, avec trois placentas pariétaux, alternes avec les branches du style et supportant chacun deux ovules

ascendants, anatropes, avec le raphé contigu au placenta. Le fruit est une capsule déhiscente en trois valves sur chacune desquelles est une graine dont le raphé porte une membrane charnue, et qui, sous ses téguments, renferme un embryon entouré d'un albumen charnu. On rencontre rarement des fleurs tétramères. Avant de se renfler pour former le réceptacle, le pédoncule porte un cali-



*Acharia tragioides*. — Fleur mâle entière et coupe longitudinale. Fleur femelle entière et coupe longitudinale. Fruit déhiscent. Graine entière et coupe longitudinale.

cule à trois divisions libres jusqu'à la base, et que MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 814) considèrent comme un calice; ils regardent, par suite, le périlanthe comme une vraie corolle. [T.]

**ACHARIÉES** (*Achariæ*). Sous ce nom, MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 809) désignent une tribu de la famille des Passiflorées, dans laquelle ils rangent les deux genres *Acharia* et *Ceratocycos*. Payer (*Lec. sur les fam. nat. des pl.*, 115) fait de ces deux mêmes genres une petite famille des Achariées, qu'il trouve suffisamment caractérisée par la forme évasée du réceptacle, dont les bords portent un calice régulier, par l'absence de corolle, par l'unisexualité des fleurs, par les étamines en même nombre que les pièces du calice et insérées à la base de la coupe réceptaculaire, par la présence de nectaires superposés aux sépales, par l'ovaire supère, uniloculaire, avec trois placentas pariétaux, par le fruit capsulaire, par les graines albuminées avec un petit embryon, et par les styles subdivisés en deux branches. On voit donc, ajoute-t-il (*op. cit.*, 116), que les *Acharia* et les *Ceratocycos* se distinguent réellement des Passiflores, par l'insertion des étamines, par la forme et l'insertion des nectaires, etc. [T.]

**ACHARITERIUM** (Bluff. et Fingerh., *Fl. germ.*, II, 345, ex Endl., *Gen.*, n. 2752). Syn. de *Filago* T.

**ACHARIUS** (Eric), médecin et botaniste suédois, né à Gefle en 1757, élève de Linné, dessinateur de l'Académie de Stockholm, docteur en médecine de l'université de Lund en 1782, membre de l'Académie de Stockholm en 1796, professeur en 1801, mourut d'apoplexie à Wadstera en 1819. Il s'est occupé avec persévérance, pendant une trentaine d'années, de l'étude des Lichens, dont il a fondé et successivement perfectionné la classification. Son dernier ouvrage, qui résume tous les précédents, est un *Synopsis methodica Lichenum*, Lundæ, 1814, in-8. La plupart des espèces fondées dans cet ouvrage par Acharius subsistent encore aujourd'hui, mais souvent dans des genres différents. [E. F.]

**ACHATOCARPUS** (Tr., in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, IX, 45). Genre rapporté jusqu'ici aux Phytolaccacées et qui est probablement une Stalacécée à étamines en nombre indéfini. Son ovaire uniloculaire est en effet surmonté d'un style à deux branches stigmatifères. Il renferme un ovule campylotrope, inséré sur un placenta

central, et il est entouré d'un calice à cinq sépales imbriqués. Dans les fleurs mâles (car la plante est dioïque), le gynécée est remplacé par des étamines au nombre de 10 à 20. Le fruit charnu, finalement sec, d'une couleur blanche (qui a fait donner à ce genre son nom), renferme une graine noire, à testa crustacé, à embryon annulaire, entourant un albumen farineux. L'*A. nigricans* est un arbuste colombien, à rameaux épineux, à feuilles alternes et à fleurs disposées en grappes composées. [H. BN.]

ACHE (*Apium* L., *Gen.*, n. 367). Genre d'Ombellifères, de la tribu des Amminées (B. H., *Gen.*, I, 888), dont voici les principaux caractères : Calice presque nul, en forme d'anneau; pétales ovales-arrondis, à sommet entier ou légèrement émarginé et involuté; disque déprimé. Fruit ovale, plus large que long, comprimé latéralement, resserré à la commissure et souvent didyme. Les carpelles ont une section transversale pentagonale; les côtes primaires sont égales et les vallécules sont munies chacune d'une bandelette. La columelle est entière ou à peine divisée au sommet. Ce sont des plantes herbacées, annuelles ou vivaces, à feuilles pinnées, décomposées ou ternatipinnées, à fleurs disposées en ombelles composées, avec ou sans involucre et involucelle. Ce genre est représenté par quatorze espèces, répandues sur toute la surface du globe. Ainsi caractérisé, il comprend les *Apium* et *Helosciadium* DC. On le divise généralement en trois sections : 1. *Manchartia*; 2. *Eccapium*; 3. *Leptocaulis*. C'est à la seconde qu'appartient l'Ache des marais (*Apium graveolens* L.), qui, d'après l'opinion généralement admise, est la souche de notre Céleri cultivé. Sa racine est une des cinq racines apéritives. [T.]

Le nom d'Ache s'applique encore à d'autres Ombellifères. Ainsi : L'Ache d'eau ou Berle est un *Sium*. Voy. BERLE.

L'Ache des chiens est la petite Ciguë (*Ethusa Cynapium* L.).

L'Ache de montagne est la Livèche officinale.

L'Ache Persil (*A. Petroselinum*) appartient au g. *Petroselinum*.

ACHELLARIE (CH. MORREN) (ξ priv., χειλάριον, lèvres). Monstruosité constituée par l'absence accidentelle de lèvres dans des corolles qui en sont normalement pourvues. [E. F.]

ACHÈNE. Voy. ACHAIINE.

ACHÉNODE (*achenodium*). Fruit composé de plusieurs achaines.

ACHETARIA (CHAM. et SCHLCHTL., in *Linnaea*, XI, 566). Section du g. *Beyrichia*, à étamines postérieures très-petites, stériles, à capsule septicide. (BENTH., in *DC. Prodr.*, X, 378.)

ACHILLÉE (*Achillea* NECK., *Elem.*, n. 25). Genre de Composées, du groupe des Anthémidées, dont les fleurs, réunies en capitules, ont pour caractères : fleurs de la circonférence ligulées et presque toujours femelles; celles du centre tubuleuses, à cinq dents et hermaphrodites; involucre de bractées imbriquées et pluri-sériées; réceptacle plan ou convexe, couvert de paillettes transparentes; achaines comprimés, marginés à droite et à gauche et lisses en dedans et en dehors; aigrette nulle. Ce sont des herbes vivaces, originaires des régions froides et tempérées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, mais surtout de la région méditerranéenne. Leurs feuilles sont alternes, simples, entières ou plus ou moins découpées, et leurs capitules sont disposés en corymbes. Parmi les principales espèces, nous mentionnerons : 1° L'Achillée Millefeuille (*A. Millefolium* L.), plante extrêmement commune dans notre pays, sur le bord des chemins et dans les champs incultes et employée comme vulnéraire dans nos campagnes, où elle est connue sous le nom vulgaire d'*Herbe au charpentier*. — 2° L'*A. Ptarmica* L., dont on a fait le type du genre *Ptarmica* BLACKW. Ses feuilles réduites en poudre sont sternutatoires et sialagogues, à la manière de la Pyrèthre. Dans nos jardins on cultive, sous le nom de *Bouton d'argent*, une de ses formes à fleurs doubles, c.-à-d. où les fleurs tubuleuses du centre deviennent ligulées comme celles de la circonférence. — 3° Les *A. odorata* L., *atrata* L., *macrophylla* L., *Herba rota* L., entrent, avec d'autres espèces, et surtout l'*A. Millefolium*, dans la composition des *Falltrank* ou *Thés suisses*. D'une manière générale, les Achillées ont une odeur forte, aromatique, une saveur chaude, camphrée, astringente et amère dans certains cas. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 419. — H. BN., in *Dict. encycl. sc. méd.*, I, 523.) [T.]

ACHILLÉES (*Achillea*). Jussieu a donné ce nom à un groupe

particulier de la famille des Composées, aujourd'hui compris dans la tribu des Anthémidées.

ACHILLEIS. Hippocrate a donné ce nom à l'Orge commune.

ACHILLEOPSIS (Turcz., in *Bull. Soc. Moscou* (1849), II, 9.). Syn. de *Rulingia* R. BR. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 226).

ACHIMARAN. Nom vulg., sur la côte de Coromandel, du *Triphasia trifoliata* ou *Limonia trifoliata* L. (Rutacées-Aurantiées).

ACHIMENÆE (HANSTEIN, *Monog. d. Gesner.*, in *Linnaea*, XXVII). Sous-tribu des Gesnéracées, tribu des Gesnérées, caract. par : Calice peu développé; corolle hypocratériforme; disque glanduleux annulaire, rarement formé de glandules distinctes; ovaire en totalité ou seulement en partie infère. Elle contient les treize genres : *Koellikeria*, *Eucodonia*, *Achimenes*, *Locheria*, *Guthnickia*, *Dicyrta*, *Scheeria*, *Plectropoma*, *Mandirola*, *Gloxinia*, *Diastema*, *Diastemella* et *Tydaea* (voy. ces mots). [L.]

ACHIMENES (P. BR., *Jam.*, 271, t. 30, f. 3). G. de Gesnériacées, tribu des *Achimeneæ*, caract. par : Corolle plus ou moins gibbeuse en arrière, à limbe étalé, inégalement quinquelobé; disque annulaire, périgyne, mince; stigmaté bilobé. Les autres caractères sont ceux du g. *Niphaea*. Herbes vivaces, à stolons écaillés, à feuilles opposées, à fleurs axillaires. On en connaît six ou sept espèces qui habitent l'Asie orientale et l'Amérique tropicale. (Voy. DC., *Prodr.*, VII, 535. — WALP., *Ann.*, II, 1070; V, 448, 428.) Le g. *Achimenes* VAHL (*Symb.*, II, 715) est syn. de *Artanema* DON. [L.]

ACHINCHO. Nom vulg. de l'Absinthe (*Artemisia Absinthium* L.), en basque comme dans certaines parties de l'Espagne.

ACHIOTI. Voy. ACHIT.

ACHIOTL. Nom vulg. mexicain du Rocouyer (*Bixa Orellana* L.).

ACHIRA-MOURON. Syn. de *Cordia callococca*, à la Guyane.

ACHIRAOCA. Nom donné par les Indiens Bauros à l'*Orbignia phalerata* MART., Palmier employé à faire de l'huile.

ACHIRAS. On désigne ainsi au Pérou le *Canna edulis* KER, dont les tubercules épais sont très-riches en une fécula analogue à l'arrow-root et qui en a toutes les propriétés analeptiques.

ACHIT OU ACHIOT, ACHIOTI (STERN., *Thes.*, 74). Syn. de Rocouyer (*Bixa*). Les *Cissus* sont quelquefois aussi nommés *Achit*.

ACHITON. G. d'Hépatiques proposé par Corda, mais qui avait déjà été décrit par Raddi sous le nom de *Reboullia*. La dénomination (ξ priv., χιτών, tunique) reposait d'ailleurs sur une observation inexacte, car les *Reboullia* sont munis d'une calyptré.

ACHITONIUM. Nom donné par Kunze (*Fl. scand.*) à un genre de Champignons Hyphomycètes confondu avec les *Fusarium* LK dans le *Systema mycologicum* de Fries (III, 470) et séparé plus tard par le même auteur, dans le *Summa vegetab. Scand.*, p. 481.

ACHLADAS. Nom donné en Crète, d'après Belon, à des poires sauvages. (BORY, *Dict.*, I, 77.)

ACHLAMYDÉE (*flos achlamydeus*). Se dit d'une fleur nue, c'est-à-dire dépourvue de périanthe. Syn. d'*apérianthé*.

ACHLAMYS (MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, 251). Sect. du g. *Chamissoa* K., caractérisée par un style long et un arille minime.

ACHLYA (ἀχλύς, obscurité). Nom donné par Nees à un genre de plantes, rapporté par lui à la classe des Algues, et qui est considéré aujourd'hui comme un genre de Champignons, de la famille des Saprolegniées, caractérisé par des organes végétatifs consistant en filaments allongés, blancs, incolores s'ils sont vus par transparence, portant des sporanges dans lesquels se développent des zoospores considérées comme aptes à germer sans fécondation; d'autres filaments portent des oogones sphériques dans lesquels se forment, après la fécondation, des oospores ou spores non motiles. Ces Champignons croissent sur le corps des insectes morts et en voie de décomposition dans l'eau. Les principales espèces connues sont : *A. prolifera* NEES, *A. polyandra* WILLD., *A. racemosa* HILDEB. (Voy. PRINGSHEIM, *Jahrbücher für Wissenschaft. Bot.* (1859), II. — MAX. CORNU, *Monogr. des Saprolegniées*, in *Ann. sc. nat.*, 3<sup>e</sup> sér., XV, 1872.) [DE S.]

ACHLYOGETON. Nom donné par Schenk à un genre de Champignons, de la famille des Saprolegniées, voisin des *Achlya*, ayant, comme ce dernier genre, des zoospores réniformes à deux cils inégaux, mais qui en diffère parce que les filaments végétatifs pré-

sentent des étranglements, au lieu d'être régulièrement cylindriques. (Voy. *Bot. Zeitung* (1859). 398.) [DE S.]

ACHLYS. Genre de Berbéracées, établi par De Candolle (*Syst. veg.*, II, 35; *Prodr.*, I, 112) et qui représente le type le plus réduit que l'on connaisse de cette famille; car ses fleurs sont sans périanthe, et, en dedans de son androcée polyandre, il n'y a qu'un carpelle dont l'ovaire uniloculaire contient un seul ovule basilaire, anatrope. Le fruit est, dit-on, capsulaire. L'*A. triphylla*, première espèce connue du genre, est une herbe américaine, à rhizome chargé de feuilles palminerves, tripartites. Ses fleurs sont petites, réunies en épi terminal, au sommet d'une hampe commune. M. Maximowicz a trouvé au Japon une seconde espèce de ce genre, l'*A. japonica*. (Voy. H. Bx, *Histoire des plant.*, III, 60, 75.)

ACHMÉE. Voy. ECHMEA.

ACHNANTHÆ (KUETZ., *Bacill.*, 74). Famille d'Algues, caract. par : Enveloppe recourbée; individus libres ou fixés par l'angle inférieur; ouverture moyenne infundibuliforme sur la face inférieure, nulle sur la face supérieure; pores terminaux situés sur une des extrémités du bord mince. Elle renferme les trois genres : *Achnantheridium*, *Achnanthes* et *Cymbosira*. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 53. — RABENHORST, *Fl. eur. Alg.*, I, 106.) [L.]

ACHNANTHERUM (P.-B., *Agrost.*, 6, t. 6). G. de Graminées. Tel qu'il est délimité par son auteur, il renferme des plantes en réalité assez différentes les unes des autres, et qui ont trouvé place dans d'autres genres : tels sont le *Lasiagrostis Calamagrostis* LINK, le *Piptatherum multiflorum* P.-B., etc. Aussi cette coupe générique n'a-t-elle pas été adoptée par la plupart des botanistes. Un de ses principaux caractères reposait sur la forme des anthères, qui sont légèrement barbues au sommet; d'où le nom imposé (*ἀχνη*, duvet; *ἀνθηράς*, anthère. [M.]

ACHNANTHES (BORY). G. d'Algues, du groupe des Diatomacées, famille des *Achnantheæ* de Kuetzing, caractérisé par : Individus solitaires ou bien associés par deux ou en grand nombre, en faisceaux fixés par un pédicule terminal plus ou moins allongé. On en a décrit quinze espèces, qui habitent les eaux douces et salées (voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 54; *Bacill.*, 75, c. tab.; — RABENHORST, *Fl. europ. Alg.*, I, 109, f. 27). Le g. *Achnanthes* de Turpin (in *Mém. Mus.*, XVI, 295) est syn. en partie du g. *Scenedesmus* MEY., et en partie du g. *Sphærozozma* CORDA. [L.]

ACHNANTHIDIUM (KUETZ., *Bacill.*, 75, t. 3, f. 13, 19, 21). G. d'Algues, de la famille des Achnantées de Kuetzing, caract. par : Individus simples, isolés ou disposés par paires, libres, très-minces et courbés sur le plat. Kuetzing en décrit quatre espèces qui habitent les eaux douces. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 53. — RABENHORST, *Fl. europ. Alg.*, 106, f. 26.) [L.]

ACHNANTHERUM. Voy. ACHNANTHERUM.

ACHNERIA. G. établi par Palisot de Beauvois (*Agrost.*, 93), dans la famille des Graminées, aux dépens de quelques espèces du g. *Eriachne*. Cette distinction, qui repose sur des caractères insuffisants, n'a pas été admise par la plupart des auteurs. [M.]

ACHNODON (LINK, *Hort. berol.*, I, 65). Voy. ACHNODONTON.

ACHNODONTON (PALIS., *Agrost.*, 25, t. 7, fig. 5). G. de Graminées établi pour quelques espèces du genre *Phleum* L., notamment le *Phleum tenue*. Il n'est, en général, admis par les auteurs que comme une subdivision du g. linnéen. Son nom est une allusion à ce fait que quelques-unes des enveloppes florales sont munies de dents hérissées de poils (*ἀχνη*, duvet; *ὀδόντες*, dent). [M.]

ACHOCHILLAS (J.). Syn. de *Tourretia lappacea*, esp. du Pérou.

ACHOCON. N. péruvien des *Leonia*, d'après Bory (*Dict.*, I, 80).

ACHOMANES. G. de Fougères, proposé par Necker en 1790. Presl réduit l'*Achomanes* à une section du genre *Trichomanes*, caractérisée par des frondes pennées, à divisions latérales munies de nervures secondaires très-rapprochées et très-nombreuses. Les sores y sont d'ailleurs primitivement terminaux. [E. F.]

ACHONACHIA (BELON). Syn. (?) de l'*Acanos* des anciens (BORY).

ACHONYCHYA (FENZL, ex ENDL., *Gen.*, n. 5202). Sect. du g. *Paronychia* J., à calice subscarieux, à fruit déhiscent par la base.

ACHORION. Nom donné par Remak (*Diagnost. und. patholog. Untersuch.*, Berlin (1845), p. 193, f. 5 et 6) à un Champignon voisin des *Oidium*, et dont la seule espèce connue, l'*A. Schænleinii*

REM., se développe principalement sur la peau de la tête de l'homme. Il se compose d'un mycélium flexueux, non cloisonné, ramifié, donnant naissance à des cellules sporophores. Les spores sont rondes ou ovales. Ces divers éléments, qui se rencontrent dans les follicules pileux, peuvent s'agglomérer en formant une sorte de petit godet appelé *favus* (voy. ce mot). Remak a vu des *Penicillium* se développer sur une tranche de pomme sur laquelle il avait déposé des spores d'*Achorion*. M. Hallier, d'Iéna, a donc cru pouvoir soutenir que l'*Achorion* n'est qu'un mode de végétation du genre *Penicillium*; mais, bien qu'on soit en droit de suspecter l'autonomie de l'*Achorion*, comme celle de beaucoup d'Oidiées ou d'autres Hyphomycètes, il faut encore attendre des faits plus décisifs que ceux annoncés par M. Hallier pour pouvoir admettre la filiation des *Achorion* et des *Penicillium*. [DE S.]

ACHOTE. Nom péruvien du *Bixa Orellana* L., dont les Indiens Campas emploient souvent la matière colorante pour teindre leurs vêtements et pour garantir la peau des piqûres d'insectes.

ACHOU, ACHOURON, ACOUROU. Nom caraïbe de certains Myrtes.

ACHRAS (du grec *ἀχράς*, Poirier sauvage; du sanscrit *āhāra*, aliment). Désigne le Poirier sauvage et son fruit dans les auteurs anciens. On a appliqué ce nom au Sapotillier (*Sapota Achras*).

ACHROANTHES (RAF., in *New-York Medic. Repos.*, V, 350). Syn. de *Microstylis* NUTT.

ACHROMOLÆNA (CASS., in *Diët. sc. nat.*, LVI, 220). Sect. du g. *Cassinia* BR., rentrant dans le groupe des *Anachlæna* DC.

ACHROOMYCES. Genre de Champignons Hyphomycètes, de la famille des *Tubercularinææ* FRES. (Voy. BONORDEN, *Handb. der Allgem. Mykol.*, 1851, p. 135. — RIESS, in *Bot. Zeit.* (1853), III, f. 21-23.) [DE S.]

ACHROOS. Ce mot entre dans la formation de certains noms composés tirés du grec, et signifie pâle, peu coloré, décoloré.

ACHRYSUM (A. GRAY, in *Hook. Kew Journ.*, IV, 228). Syn. de *Pachysurus* STEETZ, rapp. comme sect. au g. *Calocephalus* BR.

ACHUEMIA (BL., *Mus. bot. lugd.-bat.*, II, 57, t. 20). Genre d'Urticacées, de la tribu des Procridées, établi sur une plante javanaise qui a tout le faciès d'un *Pilea*. Elle s'en distingue par des fleurs polygames et, en particulier, par son périgone femelle à 5 divisions au lieu de 3. (Voy. WEDD., *Monogr. Urtic.*, 268, t. 9 A.) [W.]

ACHUPAGA, ACHUPALLA. Noms indiens du *Pourretia pyramidata*, qui sert dans la Colombie, d'après Bonpland, de nourriture aux ours et aux bestiaux; il renferme, à l'intérieur des feuilles, une substance blanche, très-aqueuse, qui est employée par les voyageurs pour se désaltérer. Humboldt en a fait le type de son genre *Achupalla*, qui doit rentrer dans le genre *Pourretia* PAV.

ACHYMENES. Voy. ACHIMENES.

ACHYMUS (SOLAND., in herb. BANKS). Syn. de *Streblus* LOUR.

ACHYOULOU. N. caraïbe des *Malpighia* L. (BORY, *Dict.*, I, 81).

ACHYRACHENA (SCHAUER, *Delect. sem. Hort. vrbatislav.*, 1837). Genre de Composées, de la tribu des Hélianthoidées, fondé pour une plante de l'Amérique boréale et occidentale dont le port rappelle celui de la Scorzonère. Sa tige, presque simple, est chargée de poils, les uns longs, les autres courts, qui lui donnent une teinte blanchâtre. Elle porte des feuilles alternes, sessiles, linéaires et très-entières, et se termine par un capitule de fleurs radiées qui deviennent pourpres par la dessiccation. Celles du centre sont longuement tubuleuses et hermaphrodites; celles de la circonférence sont légèrement ligulées et neutres. Le réceptacle est plan et parcouru par une rangée de paillettes situées entre les fleurons et les ligules. Les achaines, allongés et atténués à la base, striés et un peu scabres, sont surmontés d'une aigrette à dix paillettes membraneuses et disposées sur deux séries. Les intérieures, moitié plus grandes, sont enroulées autour de la fleur dans le jeune âge. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 396.) [S.]

ACHYRANTHE OU CADELARI (*Achyranthes* L., *Gen.*, n. 288). Genre d'Amarantacées, dont voici les caractères : Les fleurs sont régulières et hermaphrodites. Le calice a cinq sépales disposés dans le bouton en préfloraison quinconciale. Jamais on ne voit trace de corolle. L'androcée comprend cinq étamines superposées aux sépales; leurs filets sont unis entre eux à la base; et leurs anthères, biloculaires, introrses, s'ouvrent par deux fentes lon-

*B. Bouché*

gitudinales. On observe un verticille de cinq staminodes alternes avec les sépales et unis entre eux et à la base des étamines. Le pistil se compose d'un ovaire supérieur, atténué en un style dont la tête est couverte de papilles stigmatiques. L'ovaire est uniloculaire et renferme un ovule campylotrope, attaché à un placenta basilaire. Le fruit est un achaîne, et la graine contient sous ses téguments un albumen féculent autour duquel est enroulé un embryon annulaire. Les *Achyranthes* sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles opposées et dépourvues de stipules; leur inflorescence est un épi ou une grappe. Ils habitent les régions chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Australie, où ils sont fréquemment employés comme dépuratifs. (Voy. Moq., in *DC. Prodr.*, XIII, sect. II, 24. — H. Bn., in *Dict. encycl. sc. méd.*, I, 535.) [T.]

**ACHYRANTHÉES** (*Achyrantheæ*). Tribu de la famille des Chénopodées à laquelle Payer (*Fam. nat.*, 38) assigne pour caract. : Une tige articulée, des fleurs homomorphes, un calice sans aile transversale, des anthères biloculaires, portées sur des filets soudés à leur base, un ovaire supérieur, un fruit sec et indéhiscent, une graine avec un albumen entouré par un embryon annulaire.

**ACHYRASTRUM** (NECK., *Elem.*, n. 104). Syn. de *Hyoseris* L.

**ACHYRIDÉES** (*Achyrideæ* DC., *Prodr.*, V, 212, 312). Nom donné à une sous-division des Chrysocomées, appartenant à la tribu des Astéroïdées de la famille des Composées.

**ACHYROBACCHARIS** (SCH. BIP., in *Walp. Repert.*, II, 952). Syn. de *Tursenia* CASS. (*Baccharides receptaculo paleaceo*).

**ACHYROCLINE** (LESS., *Synops. Comp.*, 392). Genre de Composées-Inuloïdées, à achaines tous aigrettés, à soies libres, non plumeuses; fleurs ♀ toutes ou presque toutes fertiles, à style 2-fide; capitules 4-8-flores; involucre étroit, à bractées colorées. Sous-arbrisseaux ou herbes vivaces, à capitules petits, hétérogames, fauves, jaunâtres et blanc sale, rapprochés en cymes denses, paniculées; feuilles alternes, pétiolées, sessiles ou décurrentes. Ce genre, qui se rapproche beaucoup des *Gnaphalium* s'en distingue surtout par son port et ses capitules étroits et pauciflores. Plantes de l'Amérique australe, de l'Afrique tropicale et de Madagascar, quelquefois cultivées. (B. H., *Gen.*, II, 305.) [S.]

**ACHYROCOMA** (CASS., *Dict.*, XXVI, 21). Syn. de *Vernonia* SCHREB.

**ACHYROCOME** (SCHRANK, in *Denkschr. Akad. Wissensch. Münch.*, VIII, 147, 170, 1821-22). Syn. d'*Elytropappus* CASS.

**ACHYRONIA** (WENDL., *Hort. Herrenh.*, t. 12). Syn. du genre *Priestleya* DC., créé probablement pour le *Priestleya Thunbergii* BENTH., arbuste cultivé, originaire du cap de Bonne-Espérance, et non de l'Australie, comme on le dit généralement.

**ACHYROPAPPUS** (H. B. K., *Nov. gen. et spec.*, IV, 257, t. 390). Genre de Composées. Herbe de la Nouvelle-Espagne, à feuilles très-découpées; à involucre de 5 folioles égales, très-obtuses, quinconciales; à réceptacle plan, alvéolé, nu et portant au centre des fleurs nombreuses, tubuleuses, hermaphrodites, qui dépassent à peine l'aigrette composée de 6 à 8 écailles membraneuses, mutiques, et 3 à 5 fleurs marginales étalées, femelles; les fruits (achaines), noirs, triangulaires, sont surmontés de petites écailles. Ce genre diffère des *Urborgia* par le réceptacle nu; des *Unxia*, par ses fleurs centrales, hermaphrodites; et des *Schkuhria* (auxquels toutefois les unissent MM. Bentham et Hooker), par l'absence d'écailles à la base de l'involucre, le nombre 5 des fleurs du rayon, et par son port. Le g. *Achyropappus* BIEB. est syn. de *Tricholepis* DC. [S.]

**ACHYROPHORUS** (ADANS., *Fam.*, II, 112). Syn. d'*Hypochoeris* L.

**ACHYROPHORUS** (B. H., *Gen.*, II, 519). Section du g. *Hypochoeris*, à capitules amples, longuement pédonculés; involucre à bractées 8, inégales, imbriquées par séries; les extérieures de plus en plus courtes, lancéolées ou subspatulées, obtuses, ou peu nombreuses, acuminées; aigrettes à soies (environ 20) plumeuses, avec quelques-unes plus courtes, intermédiaires, ou 0. [S.]

**ACHYROPHORUS** (TAUSCH, in *Flora*, 1, *Erganzbl.*, 97, 1829). Syn. d'*Euyhypochoeris* (*Hypochoeris* LESS., *Syn. Comp.*, 130).

**ACHYROPHORUS** (GÆRTN., *Fruct.*, II, 370, t. 159, nec Scop.). Syn. de *Porcellites* CASS.

**ACHYROPSIS** (MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, sect. II, 310). Sect. du g. *Achyranthes* L.

**ACHYROSERIS** (SCHULTZ BIP., in *Nov. Act. nat. Cur.*, XXI, 165; — WALP., *Rep.*, VI, 346). La plante pour laquelle ce g. a été fondé n'est autre que le *Scorzonera macrosperma* Turcz.

**ACHYROSPERMUM** (BL., *Bijdr.*, 840). G. de Labiées, rapporté avec doute à la tribu des Stachydées par M. Bentham (*Labiat. gen. et spec.*, 643), car ce genre a besoin d'être mieux étudié qu'il ne l'a été jusqu'ici. On en a décrit 2 ou 3 espèces, originaires des Indes orientales et dont le caractère le plus saillant est d'avoir les achaines couronnés par un arille paléacé. [S.]

**ACHYRY**. Nom caraïbe des *Periploca*.

**ACIA** (W., *Spec.*, III, 717). Syn. de *Couepia* et d'*Acioa* AUBL.

**ACIANTHUS** (R. BR., *Prodr.*, 321). G. d'Orchidacées-Aréthusées, se distinguant par : Périgone en forme de gueule; folioles extérieures munies d'arêtes; les latérales plus étroites, superposées au labelle; les intérieures plus petites, dressées ou réfléchies; labelle dissemblable, plus court que les autres folioles, indivis, muni de deux callosités à la base; colonne semi-cylindrique, arquée, aptère; anthère terminale, persistante, à loges très-rapprochées; pollinies 4, distinctes ou bien cohérentes par paires. Herbes tendres, glabres, à bulbes nus, indivis, à tige munie d'une seule feuille engainante, cordée, trinerviée, rousse en dessous; fleurs en grappes ou solitaires, rougeâtres. Elles habitent la Nouvelle-Hollande. (ENDL., *Gen.*, n. 1589.) [L.]

**ACICALYPTUS**. M. Asa Gray (in *Unit. Stat. expl. Exped.*, Bot., I, 551, t. 67) a établi sous ce nom un genre de Myrtacées, analogue aux Myrtes et aux *Metrosideros* par les caractères extérieurs, dont les fleurs tétramères ont un calice se détachant d'une seule pièce comme celui des *Eucalyptus*, beaucoup d'étamines et un ovaire à deux loges pluriovulées. Le fruit est inconnu; aussi n'est-ce qu'avec doute qu'on a placé ces plantes océaniques près des *Tristania*, dans le groupe des Leptospermées. On connaît dans ce genre trois espèces arborescentes, à feuilles opposées et à fleurs disposées en faux corymbes axillaires ou terminaux. [H. Bn.]

**ACICARPHA** (J., in *Ann. Mus. Par.*, II, 347, t. 58). Genre de Calycérées, dont les capitules ont des fleurs stériles au centre et fertiles à la circonférence. Les premières, stériles par avortement, ont des ovaires libres et ne changeant pas de forme après la floraison. Les achaines des secondes, au contraire, couronnés des lobes du calice devenus indurés, accrescents et spinescents, ne forment bientôt plus qu'une seule masse avec le réceptacle. Ce sont des herbes, ordinairement annuelles, couchées, ramifiées, à feuilles pétiolées, obovales ou spatulées, entières ou dentées et à fleurs réunies en capitules sessiles ou brièvement pédicellés. On en connaît 3 espèces, originaires de l'Amérique méridionale et surtout du Brésil. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 162.)

**ACICARPHÆA** (WALP., *Ann.*, II, 877). Syn. de *Chaenactis* DC.

**ACICOLÆ**. Albertini et Schweiniz ont désigné par ce terme les Champignons du groupe des Écidiés, parasites sur les feuilles de Pins. (*Conspect. Fung. in agro Nisk. cresc.*, 120.) [DE S.]

**ACICULA**. Terme par lequel quelques mycologues, à la suite de Batsch, désignent les pointes plus ou moins prononcées qui garnissent la partie inférieure du chapeau des Hydnes. [DE S.]

**ACICULAIRE** (*acicularis*). Se dit d'un organe (rameau, feuille, etc.) en forme d'aiguille, étroit, allongé, rigide et pointu.

**ACICULATÆ**. Aciculées. Terme employé par Lévillé pour désigner des Champignons du genre *Erysiphe*, dont les sporanges ont des appendicules (*appendiculæ*) aciculés ou en forme d'aiguilles. (*Ann. des sc. nat.*, Bot., sér. 3<sup>e</sup>, XV, 124.) [DE S.]

**ACICULÉ** (*aciculatus*). Se dit d'organes, de fruits ou de graines, par exemple, dont la surface est marquée de raies fines et sans ordre, qui semblent faites avec la pointe d'une aiguille. [Bq.]

**ACIDANDRA** (MART., ex ENDL., *Gen.*, n. 6813). Syn. de *Zolernia* MART.

**ACIDOTON**. Genre établi par Swartz (*Fl. ind. occid.*, 954), pour une Euphorbiacée uniovulée. Ses fleurs, monoïques ou dioïques, ont un calice de trois à cinq divisions poilues, à préfloraison valvaire. Les fleurs mâles ont des étamines nombreuses, en verticilles, enfoncées dans une dépression du réceptacle

conique et recouvert d'une couche de tissu glanduleux; leurs anthères extrorses sont rapprochées au sommet et terminées par un apicule. Les fleurs femelles, dont le calice est à cinq divisions valvaires, ont un ovaire à trois loges, surmonté de trois branches stigmatifères aplaties; chacun des carpelles contient un ovule avec obturateur. Les *Acidoton* sont des arbustes des Antilles, à feuilles alternes, souvent chargées de poils brûlants; d'où le nom de l'*A. urens*. (Voy. H. Bx, *Étud. gén. Euph.*, 401; *Hist. des pl.*, V, 203. — MUELL. ARG., in *DC. Prodr.*, XV, p. II, 914.) [P.]

ACIDULUS. A saveur aigrelette.

ACIES. Arête, angle saillant, tranchant, formé par deux surfaces.

ACILEPIS (DON, *Prodr. fl. nepal.*, 169). Syn. de la section *Lepidaploa* du g. *Vernonia* SCHREB., dans laquelle il se distingue par ses capitules à bractées très-aiguës (voy. B. H., *Gen.*, II, 229). Les espèces de cette sect. sont généralement américaines, mais l'*Acilepis* est originaire des montagnes de l'Inde.

ACILLACAS (BELON). Nom crétois des Chênes (BORY, *Dict.*, I).

ACINACIFORME (*acinaciformis*). Se dit d'un organe en forme de sabre, c'est-à-dire à trois faces, dont une très-étroite et dorsale, un peu caréné et courbé de dedans en dehors. [Bq.]

ACINARIA (TARGION., ex BERTOLON., *Amæn.*, 284, 288). Sect. du g. *Cystoseira* AG.

ACINE (*acinus*). Nom sous lequel Gærtner désignait un fruit charnu, plein de sucs, transparent, à graines osseuses, comme le Raisin, la Groseille, etc. C'était donc une véritable baie. [Bq.]

ACINETA (LINDL., *Bot. Reg.*, XXIX (1843), *Misc.*, 100). Genre d'Orchidacées, sous-famille des Vandéées, se distinguant par : Périanthe charnu, étalé; sépales réunis à la base, le supérieur subséchant; pétales conformes, un peu plus petits; labelle continu avec la colonne, très-charnu, à épichile non articulé, tripartite, ascendant, muni à la base d'un appendice charnu; colonne dressée, marginée; anthère dépourvue de crête, biloculaire; pollinies 2, sillonnées en arrière, à caudicule linéaire, à glandule en croissant. Herbes à port de *Peristeria* (voy. ce mot). On en connaît 8 espèces, dont plusieurs sont cultivées, qui habitent l'Amérique centrale et tropicale. (REICH. F., ex WALP., *Ann.*, VI, 608.)

ACINIER. Nom vulg. de l'Aubépine (*Crataegus Oxyacantha* L.), dans quelques cantons des Alpes.

ACINODENDRON (L., *Gen.*, ed. 1, n. 363). Endlicher (*Gen.*, n. 6219) donne ce genre comme syn. de *Melastoma* L.

ACINODONTIUM (SCHWAEGR., *Suppl.*, t. 190). Syn. de *Megalongium* BRID.

ACINOPHORA (ἄκινος, pepin; φέρω, qui porte). Nom donné par Rafinesque à un genre de Champignons Gastéromycètes, rapporté par quelques auteurs au g. *Tulostoma*; par d'autres au g. *Poly-saccum*, mais dont les caractères indiqués sont certainement insuffisants pour déterminer un genre bien légitime. (Voy. *Annals of nat. or ann. syn. of Plants discov. in North America*, 1820. — LÉV., in *Dict. d'Hist. nat. de d'Orbigny.*) [DE S.]

ACINOS (MËNCH, *Method.*, 407). Genre considéré par M. Bentham (*Labiât. gen. et spec.*, 389) comme une section du genre *Melissa*, caractérisée par des fleurs géminées ou ternées, portées sur des pédicelles courts, dressés, rigides, par un calice gibbeux à la base, profondément strié et à gorge velue intérieurement. Les espèces qui composent ce groupe faisaient autrefois partie du genre *Thymus* L. L'espèce la plus employée est le *Melissa Acinos* BENTH. (*Thymus Acinos* L.), plante aromatique, commune dans les champs cultivés de l'Europe et dont on fait des infusions que l'on regarde comme stimulantes, sudorifiques, apéritives, emménagogues et astringentes. Dans nos campagnes, on la connaît sous les noms vulgaires de *Roulette* et de *Petit Basilic sauvage*. Mœnch a fait d'ailleurs un g. *Acinos* avec certains *Thymus*.

ACINOTUM (DC., *Syst.*, II, 175). Sect. du g. *Matthiola* L.

ACINOTUS (DC., *Prodr.*, I, 132). Syn. de *Parinari* AUBL.

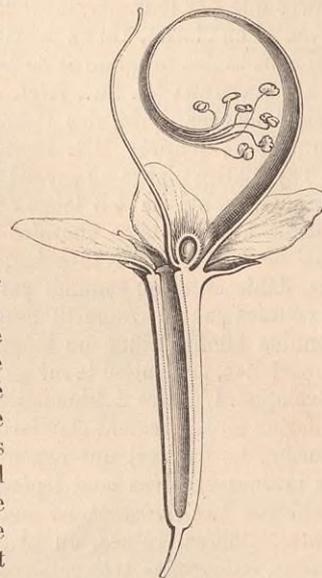
ACINTLI. Voy. YACACINTLI.

ACINULA. Nom donné par Fries (*Syst. mycol.*, II, 267 et *Summa veget. Scand.*, 477) à des Champignons épiphylls ou corticoles, très-voisins des *Sclerotium* et, par conséquent, d'une autonomie très-douteuse. [DE S.]

ACINUS. Nom donné par Gærtner à une baie très-molle, pleine de

sucs, transparente, à graines osseuses. Ex. Raisin, Groseille, etc.

ACIOA. G. de Rosacées-Chrysobalanées, créé par Aublet, dans son *Histoire des plantes de la Guyane* (p. 698, t. 280), pour des arbres ou arbrisseaux, quelquefois sarmenteux, dont la fleur, à réceptacle profondément concave, a cinq parties à chaque verticille du périanthé, qui est périgyne. Les étamines, en nombre indéfini, ne sont pas toutes fertiles; celles-ci sont réunies par leurs filets en une lame qui s'enroule et dépasse souvent longuement le style, tandis que les autres forment une couronne dentée de l'autre côté de la fleur. L'ovaire, surmonté d'un style basilaire, repose sur le bord latéral du réceptacle; et, des deux ovules qu'il contient, un seul habituellement se développe. Le fruit est drupacé, renfermant une graine charnue oléagineuse et comestible. Enfin son bois est de bonne qualité. Ces plantes habitent les Guyanes et aussi (voy. *Griffonia* HOOK., nec H. Bx, et *Lorandra*) l'Afrique tropicale occidentale. (Voy. H. Bx, *Hist. des pl.*, I, 437 et 482.) [P.]



*Acioa guianensis.*  
Fleur coupée longitudinalement.

ACIONISCIMUM (ENDL., *Gen.*, n. 317). Sect. du g. *Didymium* SCHRAD. (*Nov. gen.*, 22).

ACIONIUM. Nom donné à un sous-genre de Champignons Myxomycètes, du groupe des Physarés, appelés *Didymium* par Schrader. (Voy. FRIES, *Summa veget. Scand.*, 451, 452.) [DE S.]

ACIOTIS (DON, in *Mem. Wern. Soc.*, IV, 900). Genre de Mélastomacées-Osbeckiées, à lobes calicinaux très-courts; anthères 8; ovaire à 2 loges, glabre au sommet; fruit petit, membraneux, indéhiscence. Herbes à fleurs en épis, dans les rameaux d'une panicule grêle terminale. G. de l'Inde occidentale et de l'Amérique tropicale (B. H., *Gen.*, I, 744). Ce g. est syn. de *Spennera* MART. [S.]

ACIPETALUM (TURCZ., in *Bull. Mosc.* (1848), I, 577). Les espèces qui formaient ce genre de Mélastomacées sont réunies aujourd'hui (B. H., *Gen.*, I, 737), partie au genre *Pyramia* CHAM., partie au genre *Cambessedesia* DC.

ACIPHYLLA (FORST., *Char. gen.*, 135, t. 68). G. d'Ombellifères, de la tribu des Sésélinées (B. H., *Gen.*, I, 912), attribué autrefois au genre *Ligusticum*, mais conservé aujourd'hui comme distinct. Les dents du calice sont apparentes, quelquefois rudimentaires ou subnulles. Les pétales sont entiers, aigus ou obtus, et le disque charnu a des bords presque entiers. Le fruit est oblong, à coupe transversale presque circulaire, ou comprimé par le dos avec une face commissurale large. Les côtes sont saillantes, et toutes ailées; ou bien celles qui alternent avec les dents du calice sont dépourvues d'aile. Vallécules munies tantôt d'une seule bandelette large, tantôt de plusieurs, mais petites. La columelle est bipartite. Ce genre renferme environ vingt espèces, originaires de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Ce sont des herbes vivaces, glabres, à feuilles pinnées ou découpées, quelquefois réduites au pétiole. Les fleurs, ordinairement polygames-dioïques, sont blanches, disposées en ombelles composées, munies d'involucres et d'involucelles formés de bractées entières ou découpées. Sous le nom d'*Aciphylla*, De Candolle (*Prodr.*, V, 639) désigne une section du genre *Dysodia* DC., caractérisée par une inflorescence à involucre nu et sessile, situé au milieu des feuilles supérieures acérées et bractéiformes, et par un réceptacle à peine alvéolé. [T.]

ACIPHYLLÆA (A. GRAY, *Pl. Fendl.*, 91). Sect. du g. *Hymenanthrum* CASS., dans laquelle l'aigrette est celle des *Dysodia*.

ACIPHYLLUM. Section que M. Bentham avait faite autrefois (in *Ann. Wien. Mus.*, II, 271) dans le genre *Chorizema* LABILL., mais qu'il n'a pas maintenue dans ses travaux plus récents, notamment dans son *Genera plantarum* (II, 467.) [T.]

ACIS (SALISB., *Parad.*, n. 74, adn.). G. encore mal connu, créé pour certaines espèces de *Leucoium* qui ne diffèrent guère des autres que par leur périanthe à six divisions étalées et non convinentes en cloche. On en décrit 6 espèces (K., *Enum.*, V, 475), qui sont toutes originaires de la région méditerranéenne. [T.]

ACISANTHERA (P. BR., *Hist. Jam.*, 217, t. 22, f. 1). Genre de Mélastomacées, tribu des Osbeckiées, dont voici les principaux caractères, d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 732, n. 18): Calice glabre ou soyeux, à tube hémisphérique ou campanulé, surmonté de 4-5 lobes acuminés, aussi longs que le tube. Corolle à 4-5 pétales obovales ou orbiculaires. Androcée composée de 8-10 étamines inégales; les plus grandes ont deux anthères, déhiscentes au sommet par un pore ou par une large fente et réunies par un connectif muni à sa base antérieure d'un appendice bilobé, bifide ou biépéronné; les plus petites, souvent imparfaites, présentent le même appendice, mais beaucoup moins développé. L'ovaire 2-4-loculaire est libre et surmonté d'un style filiforme ou légèrement claviforme, à extrémité stigmatique punctiforme. Le fruit est une capsule, déhiscente en 2-4 valves; et les graines aréolées sont légèrement oblongues, réniformes ou cochlées. Les *Acisanthera* sont des plantes annuelles ou frutescentes, glabres, velues, ou hispides, à feuilles ordinairement petites, subsessiles, très-entières ou à peine dentelées, et à fleurs roses ou purpurines, disposées en courtes panicules à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. On en connaît quatorze espèces, toutes originaires des régions tropicales de l'Amérique méridionale et des îles de l'Asie occidentale. [T.]

ACISPERMUM (NECK., *Elem.*, I, 34). Syn. de *Coreopsis* L.

ACKAMA (A. CUNN., in *Ann. Nat. Hist.*, II, 358). G. de Saxifragacées, de la tribu des Cunoniées, et voisin des *Weinmannia*. Ses petites fleurs ont un réceptacle brièvement cupuliforme, un calice persistant, à cinq sépales valvaires et triangulaires, une corolle caduque à cinq pétales spatulés, un androcée diplostémoné, un disque légèrement périgyne, formé de cinq écailles bilobées et placées en face des pétales, et un ovaire presque supérieur à 2-3 loges multiovulées, et surmonté de styles grêles, recourbés et persistants. Le fruit est une petite capsule turgide, déhiscente en deux ou trois valves septicides et renfermant un grand nombre de graines chargées de poils. Ce sont des arbres à feuilles opposées, imparipennées, accompagnées de stipules caduques et à fleurs disposées en grappes très-ramifiées, latérales ou terminales. On en connaît deux espèces, originaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, III, 452.) [T.]

ACKERMANN (Jakob Fidelis). Botaniste allemand, professeur de botanique à Mannheim, né à Hüdeshelm le 23 avril 1765, mort à Mannheim le 28 octobre 1805, a publié : *Ueber die Natur des Gewächses, ein philosoph. Einl.*... Mannheim, 1812, in-4°, 54 p.

ACKERN (Johann Karl von). Botaniste allemand, a publié : *De Valeriana ejusque characteribus, viribus, etc.* Halæ, 1789, in-8.

ACKSOUM. Nom vulg., dans le nord de l'Afrique, du Fenouil.

ACLADIUM. G. de Champignons, formé par Link et plus tard réuni par lui et par Fries aux *Sporotrichum*. M. Tulasne a considéré, depuis cette époque, les *Acladium* comme l'état conidifère des Champignons du genre *Pleospora* RABENH. [DE S.]

ACLADODEA (RUIZ et PAV., *Prodr. Fl. per. et chil.*, 133, t. 29). Syn. de *Talisia* AUBL.

ACLEIA (DC., *Prodr.*, VI, 340). Syn. de *Senecio* L.

ACLEISANTHES (A. GRAY, *Brief Char. Nyctag.*, 2). Le genre *Acleisanthes*, de l'Amérique boréale, ne se distingue des *Mirabilis* que parce qu'il possède seulement deux ou plus rarement trois bractées, très-petites, ne protégeant pas entièrement le bouton floral; aussi M. H. Baillon (*Hist. des pl.*, IV, 6) considère-t-il ce genre simplement comme une section du genre *Mirabilis* L.

ACLISIA (E. MEY., in *Reliq. Hænk.*, II, 138, t. 25). Syn., d'après plusieurs auteurs, de *Pollia* THUNB. (Voy. POLLIA.)

ACLITHROPHYTA (NECK., *Elem.*, 173). Nom donné à un groupe de plantes apétales.

ACMADENIA (BARTL. et WENDL., *Diosm.*, 59, t. A). Genre de Rutacées, de la tribu des Diosmées et voisin des *Adenandra*. Il se distingue de toutes les autres plantes de ce groupe par ses pétales

obovales, munis d'un onglet barbu, par ses anthères surmontées ou non d'une glande sessile, par ses staminodes ordinairement petits et son fruit à 2-5 coques comprimées, rugueuses transversalement et corniculées au sommet. On en connaît environ treize espèces, toutes originaires de l'Afrique australe et occidentale. Ce sont des arbrisseaux éricoïdes, à feuilles alternes ou opposées, décussées et imbriquées sur quatre rangs, oblongues, entières ou dentelées et chargées de points pellucides, odorantes. Leurs fleurs, élégantes, blanches ou rouges, sont solitaires ou groupées par deux ou trois à l'extrémité des rameaux, dont les dernières feuilles ou les bractées leur servent d'enveloppe. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 289. — H. BN, *Hist. des plant.*, IV, 458.) [T.]

ACMANTHERA (GRISEB., in *Mart. Fl. brasil.*, *Malpigh.*, 28). G. de Malpighiacées, de la série des Malpighiées et voisin des *Pterandra*, dont il présente les principaux caractères. Il se distingue par le grand développement que prennent les glandes de son calice, par ses étamines à filets presque distincts, à anthères glabres, ailées en dehors, surmontées du connectif prolongé en une lame recourbée; par ses trois carpelles, qui deviennent, à la maturité, autant d'utricules qui se rompent au sommet, et par ses graines anguleuses et subglobuleuses, qui, sous leurs téguments coriacés, renferment un embryon à cotylédons charnus égaux ou inégaux. Ce sont des arbres à feuilles opposées, amples, très-entières, dépourvues de glandes et accompagnées de deux stipules connées en une seule à l'aisselle de la feuille, à fleurs munies de bractées et de bractéoles et disposées en grappes axillaires. On en connaît deux espèces, originaires des régions chaudes du Brésil. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, V, 452.) [T.]

ACMELLA (RICH., in *Pers. Synops.*, II, 472). Sect. du g. *Spiranthes*, à capitules radiés (B. H., *Gen. pl.*, II, 381). L'*Acemella Lumæi* de Cassini, plante de l'Inde et de l'Amérique méridionale, d'une saveur âcre et poivrée, provoque abondamment la salivation, et a été préconisée contre le scorbut. Comme on la faisait mâcher, à Ternate, par les enfants qui parlaient difficilement, on lui a donné le nom d'*Abécédaire*. Son usage n'est pas sans danger. [S.]

ACMENA (DC., in *Dict. class. Hist. nat.*, XI; *Prodr.*, III, 262). Syn. de la sect. *Sizygium* du genre *Eugenia* (B. H., *Gen.*, I, 719).

ACMOSPORIACEE. Voy. ACMOSPORIACÉS.

ACMOSPORIACÉS. Sous ce nom, Bonorden a réuni les genres *Crocysporium* CORD., *Hyalopus* CORD., *Acrosporium* BON., *Fusicladium* BON., *Scolicotrichum* KUNZE, *Cephalothecium* CORD., *Dactylium* NEES, *Asterotrichum* BON., *Stemphylium* WALLR., *Arthrinium* KUNZE, *Triposporium* CORD., *Macrosporium* FR., pour en former une famille de son Ordre des Hyphomycètes. Les Champignons qui la composent, présentent des filaments cellulaires ordinairement cloisonnés, non ramifiés, produisant les spores à leur extrémité. Les caractères essentiels qui déterminent chacun des genres de cette famille sont tirés de la différence de forme des spores. (BONORDEN, *Handb. der allgem. Mykol.*, 79.) [DE S.]

ACMOSPORIUM. Nom donné par Corda (*Icon. Fung.*, III, 32) à des Mucédinées, du groupe des Botrytidées, que Bonorden a rattachées au genre *Polyactis* LK. (Voy. BONORDEN, *Handbuch der allgem. Mykol.*, 116.) [DE S.]

ACNIDA (MITCH., *Gen.*, 28). G. d'Amarantacées, sous-tribu des *Ærvées*, caract. par des fleurs dioïques ou très-rarement hermaphrodites, munies de trois bractées. Fl. mâle : calice subcampanulé, formé de cinq sépales égaux, dressés, glabres; étamines 5, 4 ou 3, libres, à filets filiformes, à anthères biloculaires, oblongues; staminodes nuls. Fl. fem. : pas de calice; ovaire uniloculaire, à 3-5 angles, contenant un seul ovule; style court, épais; stigmates 3-5, linéaires, étalés, révolutes, glanduleux. Fruit membraneux ou charnu, indéhiscant, monosperme, entouré à la base de bractées persistantes. Graine verticale, obovale, comprimée, à enveloppe crustacée, fragile, sans arille; albumen central, farineux; embryon annulaire, périphérique, à radicule infère. Herbes à tige fistuleuse, dressée, à feuilles alternes, pétiolées, entières, penninerviées, à fleurs courtement pédicellées, axillaires et terminales, disposées en panicules lâches ou serrées, nutantes. On en connaît trois ou quatre espèces qui habitent l'Amérique du Nord. (Voy. MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, sect. II, 276.) [L.]

ACNIDASTRUM (MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, 277). Sect. du genre *Acnida* MITCH.

ACNISTUS (SCHOTT, in *Wiener Zeitschr.*, IV, 4480). G. de Solanacées, de la tribu des Solanées, dans laquelle il est caractérisé par son calice campanulé à cinq dents, par sa corolle infundibuliforme à cinq divisions étalées ou réfléchies et par ses étamines exsertes. Ce sont des arbrisseaux à feuilles alternes, très-entières, à fleurs blanches et odorantes, fasciculées dans l'aisselle des rameaux de l'année, et à baies rouges, biloculaires. On en connaît environ 15 espèces (notamment l'*Atropa arborescens* L.), originaires de l'Amérique tropicale. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3864.) [T.]

ACNODON (LINK, *Hort. berol.*, I, 65). Orth. vic. d'*Achnodon*.

ACOCANTHERA (DON, *Syst.*, III, 485). Endlicher (*Gen.*, Suppl., III, n. 3372) donne ce g. comme syn. de *Toxicophlœa* HARV. (in *Hook. Lond. Journ.*, I, 24), avec cette mention que la caractéristique et la dénomination sont également très-mauvaises. G. Don a donné, en somme, ce nom au *Cestrum venenatum* THUNB., qui sert aux Hottentots à empoisonner leurs flèches.

ACOIDIUM (LINDL.). Syn. de *Trichocentrum* PÆPP. et ENDL.

ACOLEA ( $\alpha$ , privé.;  $\kappa\omicron\lambda\epsilon\delta\varsigma$ , gaine). Genre de plantes acotylédones, proposé par Dumortier, pour certaines espèces de Jungermannes. Ce genre est le même que le *Gymnomitrium* de Corda; et comme cette dernière dénomination a sur l'autre l'avantage de la priorité, le mot *Acolea* doit disparaître (voy. GYMNOMITRIUM). [M.]

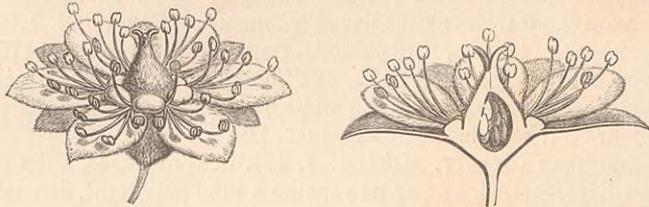
ACOLEÆ. Nom sous lequel Dumortier a proposé de désigner une subdivision de la classe des Hépaticées. Cette division, pas plus que les genres qu'elle devait contenir, n'a été adoptée. [M.]

ACOLIUM (FÉE, *Meth.*, t. 3, f. 15). Syn. de *Colycium* PERS.

ACOLOXOCHITI (HERNANDEZ, *Hist. Mex.*, 276). Syn. de *Tigridia* J.

ACOMA (ADANS., *Fam. de pl.*, II, 510). Syn. de *Homalium* JACQ.

ACOMAS (*Homalium* JACQ., *Stirp. amer.* (1763), 173, t. 183, fig. 72). Genre de plantes qui a donné son nom à la série des Homaliées, de la famille des Bixacées. Ses fleurs hermaphrodites ont un réceptacle concave, turbiné ou obconique. Le calice et la corolle sont composés chacun de 5-7 pièces alternes, imbriquées et persistantes. Les étamines sont superposées aux pétales, soit solitairement, soit par faisceaux de deux ou plusieurs qui alternent avec autant de glandes périgynes. Leurs filets sont libres, et leurs anthères, biloculaires, extrorses et déhiscentes par deux



Acomas à grappes (*Homalium racemosum*). — Fleur entière et coupe longitudinale.

fentes. L'ovaire, en partie adné avec le réceptacle et surmonté de 2-6 styles grêles, à extrémité stigmatifère simple ou renflée, contient une seule loge, avec 2-6 placentas pariétaux, uni- ou multiovulés. Le fruit est une capsule semi-supère, coriace et déhiscente en 2-6 valves. Les graines, ordinairement anguleuses, renferment, sous leurs téguments crustacés, un albumen et un embryon à cotylédons foliacés. Ce sont des arbres ou des arbustes, à feuilles alternes, pétiolées, simples, dentées-glanduleuses ou serrées, avec ou sans stipules, à fleurs axillaires, disposées en grappes ramifiées de cymes. On en connaît une trentaine d'espèces, originaires de toutes les régions chaudes du globe. Leur racine, principalement celle de l'*H. racemosum* JACQ., est astringente et employée à la Guyane comme antigonorrhéique (voy. H. BN, *Hist. des plant.*, IV, 316, fig. 322-325). Ainsi caractérisé, ce genre en renferme plusieurs autres, notamment les genres *Blackwellia* COMMERS., *Racoubea* AUBL., *Nisa* NORONH., etc. [T.]

ACOMIS (F. MUELL., *Fragm.*, II, 89). G. d'Inuloidées (Composées), à aigrette nulle; involucre très-hémisphérique, à bractées scariées, non rayonnantes. Herbes dressées, à capitules longuement pédonculés, originaires d'Australie. (B. H., *Gen.*, II, 317.)

ACONA ou BOIS-CAMBOGE. Nom vulg. donné, aux Antilles, par

les Caraïbes et les créoles, au *Myrtus Greggii* Sw., esp. du genre *Eugenia*, à fruits utiles, aromatiques, stimulants, digestifs.

ACONDRE. Variété de Bananier de Madagascar, à très-petits fruits comestibles, d'après Flacourt et Bory (*Dict.*, I, 96).

ACONOPTERIS. Nom proposé par Presl (*Tent.*, p. 236) pour désigner les *Acrostichum* à nervilles réunies en arc le long du bord de la fronde. Ce genre renfermerait aujourd'hui plusieurs espèces, mais je ne pense pas qu'il doive être conservé. [E. F.]

ACONIT (*Aconitum* T., *Inst.*, 424, t. 239, 240). Genre de Renonculacées, réuni par M. Baillon (*Hist. des plant.*, I, 25) au genre *Delphinium*, dans

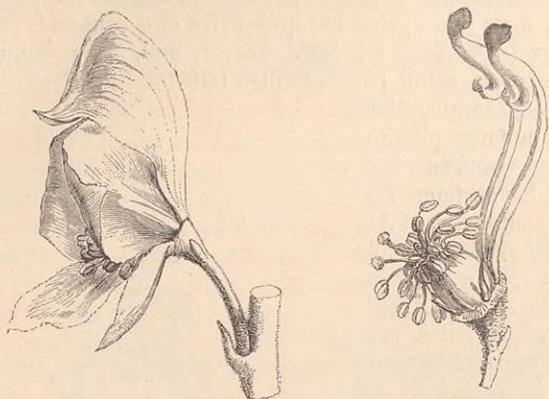
lequel il ne forme plus que la section *Aconitum*, comprenant les sections *Napellus*, *Cammarum* et *Anthora* de A. P. De Candolle (*Prodr.*, I, 51). Les Aconits de la section *Aconitum*, ainsi délimitée, présentent les caractères suivants : Le réceptacle est convexe, et sur ses bords s'insère un calice de cinq sépales, quinconciaux dans le bouton et dissemblables. Le sépale postérieur a la forme d'un casque, il recouvre les deux latéraux, qui sont orbiculaires; les deux antérieurs sont plus petits que les précédents, oblongs et inégaux, et c'est le sépale tout à fait extérieur qui est le moins développé. La corolle se compose ordinairement de huit pétales qui, pour beaucoup d'auteurs, sont des staminodes. Il y en a un en face de chaque sépale latéral, et deux en face des trois autres. Les deux qui sont superposés au sépale postérieur affectent une forme toute particulière, rappelant celle d'un bonnet phrygien, divisé inférieurement en deux lèvres; ils sont supportés par un long onglet canaliculé, attaché à la lèvre externe, et logés dans la concavité du sépale en casque. Les autres pétales sont des languettes pétaloïdes dont quelques-unes avortent fréquemment. Les étamines sont nombreuses, insérées suivant une ligne spirale; leur filet dilaté inférieurement supporte une anthère basifixe, biloculaire, introrse et déhiscente par deux fentes longitudinales. Les carpelles, au nombre de trois à cinq, sont libres et composés chacun d'un ovaire uniloculaire, atténué en un style stigmatifère au sommet. Dans l'angle interne il y a un placenta supportant une double série verticale d'ovules horizontaux, anatropes, se regardant par leur raphé. A la maturité, chaque carpelle devient un follicule, et les graines renferment sous leurs téguments un petit embryon renversé, logé au sommet d'un albumen charnu. Les Aconits sont des herbes vivaces, à feuilles alternes, dépourvues de stipules les inférieures ont un long pétiole dilaté à sa base; les supérieures sont presque



*Aconitum Napellus*. — Port.

*L. M. Ched.*

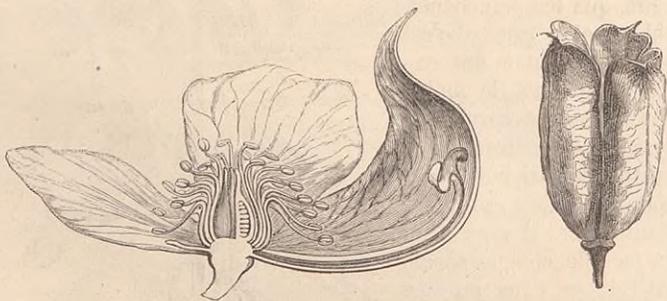
sessiles; le limbe, présentant des nervures palmées ou pédalées, est palmatilobé ou palmatiséqué. Les fleurs sont disposées en grappes axillaires ou terminales; leur pédicelle naît à l'aisselle d'une bractée et porte deux petites bractées latérales avant de se terminer par une fleur. Ces plantes croissent dans l'hémisphère



*Aconitum Napellus*. — Fleur avec et sans le calice.

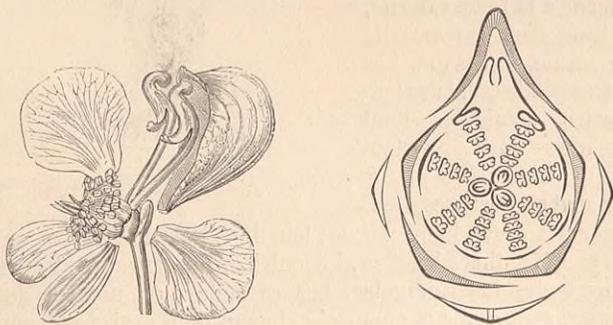
boréal des deux mondes, mais principalement dans les régions froides, tempérées et montagneuses. Elles sont fort dangereuses: propriété qu'elles doivent à la présence d'un alcaloïde très-vénéneux, l'*aconitine*, qui est employé quelquefois en médecine.

Dans la section *Napellus* DC. (*loc. cit.*), caractérisée par son calice caduc, son sépale postérieur à dos convexe, semicirculaire



*Aconitum Napellus*. — Fleur, coupe longitudinale et fruit déhiscant.

et quelquefois naviculaire, par sa racine tubéreuse, napiforme (d'où le nom de *Napellus*, petit Navet), donnant naissance à des racines fibreuses, par ses feuilles à nervures pédalées, à lobes profondément divisés en segments linéaires et par ses fleurs bleues, blanches ou pourprées, mais jamais jaunes, nous citerons l'A. Napel (*A. Napellus* L.), espèce à tige généralement simple,



*Aconitum Napellus*. — Fleur, les sépales détachés. Diagramme floral.

croissant en France et en Europe, dans les régions froides et montagneuses, et fréquemment cultivée dans nos jardins pour la beauté et la singularité de ses fleurs bleues, quelquefois légèrement pourprées. C'est cette plante que l'on emploie en médecine sous le nom d'Aconit et avec laquelle on prépare l'aconitine, l'extrait et surtout la teinture d'Aconit. Ses propriétés

varient, a-t-on dit, avec le climat: Linné rapporte qu'en Laponie on en mange les jeunes pousses; le même fait donne lieu chez nous à de terribles empoisonnements. Dans l'Inde, on trouve un autre Aconit que Wallich a appelé *A. ferox* (*A. virosum* Don), et que plusieurs botanistes anglais, notamment MM. Hooker et Thomson, regardent comme une simple forme de l'A. Napel. C'est lui qui produit le célèbre poison appelé *Bish*, *Bishy* ou *Vishi*, et avec lequel les indigènes empoisonnaient autrefois leurs flèches.

La section *Anthora* DC. (*loc. cit.*) a pour caractères: une racine napiforme, un calice persistant autour du fruit, des feuilles divisées en nombreux segments linéaires et des fleurs d'un jaune clair, quelquefois teintées de bleu. Nous mentionnerons principalement l'A. *Anthora*, qui est le type de cette section et que Clusius considérait comme un genre particulier, sous le nom d'*Anthora vulgaris*. C'est une plante des régions montagneuses de l'Europe et de l'Asie boréale, et dont la racine est au moins aussi vénéneuse que celle de l'A. Napel.

La section *Cammarum* DC. (*loc. cit.*) se distingue de la précédente par ses feuilles pinnatiséquées ou bipinnatiséquées, à lobes cunéiformes, et par son sépale postérieur qui est très-large et très-développé. La racine est également napiforme; les fleurs sont bleues, tachées de blanc ou de rose. Le type de cette section est l'A. *paniculatum* LAMK, qui croît sur les montagnes de l'Europe et qu'on appelait autrefois *Lycactonum autumnale*.

On peut encore, outre les ouvrages déjà cités, consulter avec fruit: KOELLE (*Monographia Aconiti*, Erlangæ, 1788), et SERINGE (*Esquisse d'une monographie du genre Aconitum*). [T.]

ACONITELLE (*Aconitella*). Genre proposé par M. Spach (*Suit. à Buffon*, VII, 358) pour une espèce orientale de Dauphinelle, interm. aux *Delphinium* et aux véritables Aconits et qu'on peut tout au plus regarder comme une sect. de ce dernier genre. [T.]

ACONOGONON (MEISSN., in DC. *Prodr.*, XIV, 136). Sect. du g. *Polygonum* T., à fleurs jaunâtres, en grappes paniculées.

ACONTAONIA. N. caraïbe des *Æschynomene* (BORY, *Dict.*, I, 97).

ACONTIA (ἀκόντιον, petit javelot). Nom donné par Hill, en 1751, dans son *Histoire des plantes*, aux Champignons Hyménomycètes dont l'hyménophore est formé de pointes, et qui sont plus connus aujourd'hui sous le nom de Hydnes. [DE S.]

ACONTIAS (SCHOTT, *Meletem.*, I, 49). G. d'Aroïdées, tribu des Caladiées, caractérisé par une spathe à tube persistant, étranglé, à limbe étroit et allongé. Les fleurs unisexuées du spadice sont séparées par des fleurs stériles. Les ovaires, surmontés d'un stigmate sessile, hémisphériques et jaunâtres, ont 2 ou 3 loges qui contiennent à leur angle interne plusieurs ovules anatropes. Ce genre comprend une douzaine d'espèces bulbeuses, à feuilles trilobées ou pédalées, pourvues d'une nervure submarginale évidente. Ce sont des plantes de l'Amérique du Sud, parfois cultivées dans les serres. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 193.) [P.]

ACOPA. Nom ancien du Ményanthe (*Menyanthes trifoliata* L.).

ACOPIDIUM (NECK., *Elem.*, III, 335). Syn. de *Selaginella* PAL.

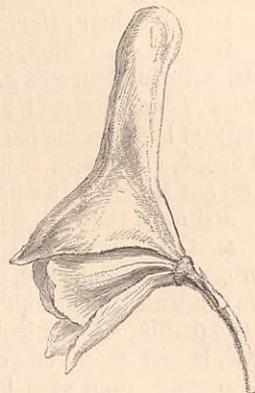
ACOPOS (du grec α, priv.; πόσις, douleur, c'est-à-dire calmant). Ce terme était anciennement appliqué génériquement à une classe de médicaments. Il désigne spécialement l'*Anagyris fetida*; il a été aussi appliqué par Apulée à la manne. C'est proprement un adjectif, comme tant d'autres vocables du même genre; on trouve aussi *Acopon*, au neutre, dans Dioscoride. [E. F.]

ACOPUS (FRIES, *Observat. mycol.* (1815), § I, 124; § II, 256). Syn. d'*Apus*. (Voy. PERS., *1c. et descr.*, t. 14, fig. 1.)

ACORACÉES (*Acoraceæ*). Nom donné par Lindley à la famille de plantes monocotylédones établie par Agardh sous le nom d'*Acoroïdées* et dont l'*Acorus Calamus* est le type. (Voy. ACOROÏDÉES.)

ACORE. Voy. ACORUS.

ACORE FAUX OU FLAMBE DES MARAIS. Voy. IRIS.



*Aconitum Lycactonum*. — Fleur.

ACORE VRAI OU CALAMUS AROMATICUS. Voy. ACORUS CALAMUS.  
ACORI, ACORIS. Nom vulgaire de l'*Acorus Calamus* ou Acore vrai. Dans certaines parties de la France, on nomme *Faux-Acoris* l'Iris des marais (*I. Pseudoacorus*).

ACORIDIUM (NEES et MEYEN, in *N. Act. nat. Cur.*, XIX, Suppl., 134). Genre assez mal connu que Steudel (*Synops. Cyper.*, 314) place à la suite des Juncacées, avec une caractéristique fort incomplète. L'*A. tenellum*, seule esp. du g., a des fleurs dioïques, disposées sur des épillets distiques, imbriqués, à bractées tronquées, cucullées à la base, des étamines (?) et un gynécée sessile, à l'angle d'une écaille. Le fruit, capsulaire, trivalve, renferme de nombreuses graines portées sur trois placentas filiformes. [T.]

ACORINÉES (*Acorineæ*). Sous-tribu de la famille des Aroïdées, d'abord élevée au titre de tribu (Acoroïdées) par Schott, et modifiée postérieurement par cet auteur (*Prodr. Aroid.*, 576). Elle comprend les genres *Gymnostachys* et *Acorus*. (Voy. ACORACÉES.)

ACORMOS (ENDL., *Gen.*, n. 317). Sect. du g. *Didymium* SCHRAD.

ACOROÏDÉES (*Acoroideæ*). Agardh a établi sous ce nom une petite famille formée d'un certain nombre de genres distraits du groupe des Aroïdées. Les caractères généraux en sont les suivants : Les fleurs sont munies d'un périanthe et hermaphrodites. Les étamines, superposées aux divisions du périanthe, ont les anthères biloculaires et introrses. L'ovaire, à l'époque de la maturité, devient une baie qui renferme des graines dont les téguments recouvrent un embryon entouré d'un albumen charnu. La spathe n'est point roulée en cornet. Cette courte énumération suffit pour montrer que la famille créée par Agardh renferme les Aroïdées à fleurs hermaphrodites, périanthées, c'est-à-dire les genres *Acorus*, *Gymnostachys*, etc. Schott, Endlicher, Link, ont adopté ce nouveau groupe, ainsi que Lindley, qui lui donne le nom d'*Acoracées*. Il paraît douteux, quand on compare entre eux les divers types d'Aroïdées, que cette distinction soit suffisamment justifiée. [M.]

ACORUS (L., *Gen.*, 434). Genre d'Aroïdées. Ses fleurs sont hermaphrodites et recouvrent entièrement le spadice. Elles ont un périanthe double, formé de six divisions, dont trois extérieures et trois intérieures alternes, un peu plus courtes. L'androcée comprend deux verticilles d'étamines, superposées aux divisions du périanthe; leur filet élargi supporte une anthère biloculaire, didyme. Au fond du réceptacle un peu creusé en coupe se trouve un ovaire triangulaire et à trois loges, surmonté d'un style extrêmement court, simple. Chacune de ces loges renferme un nombre variable d'ovules anatropes, renversés, à téguments prolongés inférieurement en une pointe allongée. En général, deux des loges de l'ovaire avortent plus tard, et le fruit, devient, lors de la maturité, une baie uniloculaire à parois presque sèches, qui contient le plus souvent trois graines dont les téguments recouvrent un albumen charnu au centre duquel se trouve un embryon droit et monocotylédoné.

Les Acores sont des plantes vivaces, à rhizome plus ou moins ramifié, portant des feuilles rubanées, engainantes à la base, et des rameaux dont chacun se termine par une inflorescence déjetée sur le côté et munie à sa base d'une spathe plane, allongée, semblable à une feuille. On n'en connaît

*Acorus Calamus*. — Inflorescence et fleur.

que deux espèces, dont l'une, l'*A. gramineus*, croît en Chine, et dont l'autre, l'*A. Calamus*, originaire de l'Inde, s'est naturalisée dans les marais de plusieurs pays d'Europe, notamment dans l'est, le midi et l'ouest de la France. Le rhizome des Acores est doué de propriétés aromatiques très-énergiques. Celui de l'*A. Calamus*, notamment, qui est caractérisé par sa consistance spongieuse, ses articulations annulaires et les groupes réguliers de cicatrices des racines adventives qu'il présente d'un côté, possède une odeur extrêmement agréable; aussi l'industrie de la parfumerie en fait-

elle un grand usage. Il sert également en thérapeutique comme aromatique, excitant et sudorifique. Le mot *Acorus* vient, dit-on, de  $\alpha$  privatif, et  $\kappa\omicron\rho\alpha$ , prunelle, parce que, suivant Dioscoride, la plante était usitée en Grèce contre les maladies des yeux. Ce genre est le type d'une famille démembrée des Aroïdées par Agardh, sous le nom d'Acoroïdées. [M.]

ACOSMIA (WALL., *Cat.*, n. 644). Syn. de la sect. *Heterochroa* du g. *Gypsophila* L.

ACOSMIUM (SCHOTT, in *Spreng. Sj. st.*, *Cur. post.*, 406). Sect. du g. *Sweetia* SPRENG., à dents du calice plus courtes que le tube, à radicule embryonnaire incurvée ou infléchie.

ACOSMUS (DESVX, *Cat. Hort. par.*, 1829). Syn. d'*Aspicarpa* LAGASC. L'*A. pruriens* est l'*Aspicarpa urens* LAG.

ACOSTA (Christoval), médecin et naturaliste portugais du XVI<sup>e</sup> siècle, né dans le royaume de Mozambique, mort à Burgos en 1580, fit en Asie et aux Indes orientales de nombreux voyages scientifiques, et finit ses jours à Burgos, où il exerçait la médecine et la chirurgie. Il a publié un *Tractato de las drogas y medicinas de las Indias orientales, con sus plantas descubiertas a vivo, que las vio ocularamente*. Burgos, 1578, in-4<sup>o</sup>. Cet ouvrage a été traduit en latin par Ch. de l'Écluse (Clusius), et se trouve dans cette langue, à la suite des *Exotica* de cet auteur. Il a été également traduit du latin en français par Antoine Colin, trente ans plus tard (Lyon, 1619), et en italien (Venise, Ziletti, 1585). Acosta n'a guère fait que copier ou paraphraser Garcias de Huerto. Clusius, dans ses *Exotica*, après avoir traduit également Garcias, n'a guère reproduit du texte d'Acosta que ce qui était propre à cet auteur. [E. F.]

ACOSTA (Joseph d'), né à Medina del Campo vers 1539, entra dans la Compagnie de Jésus, et, après avoir professé la théologie à Ocaña, passa en 1571 aux Indes occidentales et fut le second provincial du Pérou. Il revint en Espagne en 1588, et après des démêlés avec ses supérieurs ecclésiastiques à Rome, mourut recteur à Salamanque, le 15 février 1600. On a de lui, entre autres ouvrages, *Historia natural y moral de las Indias* (Séville, 1590; Barcelone, 1591, in-4<sup>o</sup>). Cet ouvrage a eu sept éditions : la seconde en latin (Francfort, 1602, in-fol.), la troisième en anglais (Londres, 1604, in-4<sup>o</sup>), la quatrième en français, par Regnault (Paris, 1598, in-8), la cinquième en italien (Venise, 1596, in-4<sup>o</sup>), la sixième à Madrid, en espagnol, en 1792, in-4<sup>o</sup>. La traduction française a été encore réimprimée, en 1616. [E. F.]

ACOSTA (R. et PAV.). Syn. de *Moutabea* AUBL. Sous le nom d'*Acosta*, Loureiro (*Fl. cochinch.*, 276) a désigné un arbrisseau de la Cochinchine du genre *Thibaudia*. Adanson, et plus tard Scopoli, ont donné le nom d'*Acosta* au *Centaurea spinosa* L., en prenant pour caractère générique l'absence d'aigrette. [S.]

ACOTYLÉDONE, ACOTYLÉ, ACOTYLÉDONÉ. Plante dont l'embryon est dépourvu de cotylédons. Syn. de plante cryptogame.

ACOTYLÉDONIE. Embranchement du Règne végétal, comprenant les Cryptogames, plantes à embryon sans cotylédons.

ACOUCI. Espèce d'*Apocyn*, d'après Bory (*Dict.*, I, 101).

ACOUCOUHUE. Nom caraïbe du Café occidental (BORY).

ACOUCLERON. Nom vulg. des *Cactus* (*Cereus*?) chez les Caraïbes.

ACOUCLARANNE. Nom vulg. arabe de l'*Euphorbia capitata* LAMK.

ACOURILLI. Nom caraïbe d'un *Tamonea*, le *T. lappulacea* Sw.

ACOUROA (AUBL., *Guian.*, III, 753). Syn. de *Hecastaphyllum* RICH. (B. H., *Gen.*, I, 545). On l'a aussi rapporté au *Geoffroa* L.

ACOURTIA (DON, in *Trans. Linn. Soc.*, XVI, 203). Syn. de *Perezia* LAG., comprenant les espèces mexicaines et californiennes, dont les capitules, formés de cinq à huit fleurs, ont un involucre à bractées rigides, très-entières, lancéolées ou rarement oblongues.

ACQUARTIA (JACQ., *Amer.*, 15). Syn. de Morelle (*Solanum*).

ACRACHNE. G. de Monocotylédones, indiqué par Lindley comme ayant été proposé par Walker-Arnott pour un certain nombre de Graminées, mais dont il n'a pas donné les caractères (voy. *Ann. sc. nat.*, XV, 64). Pour Nees (in *Steud. Syn. pl. gram.*, 211), c'est un syn. du genre *Eleusine* GÆRTN., dans lequel il constitue une petite section, caractérisée par une glumelle inférieure subulée, mucronée et bidentée à la base. [M.]

ACRADENIA (KIPPIS, in *Trans. Linn. Soc.*, XXI, 207, t. 22).

*C. Machetti*

G. de Rutacées, rapporté avec doute à la tribu des Boroniées, et qu'il vaudrait peut-être mieux ranger parmi les Zanthoxylées (B. H., *Gen. pl.*, I, 292, 990, n. 30). On lui attribue les caractères suivants : Calice petit, à 5-7 divisions; corolle à 5-7 pétales, légèrement onguiculés, veloutés et imbriqués dans le bouton; androcée composé de 10-14 étamines, insérées à la base d'un disque élevé et charnu, et dont les filets filiformes, un peu plus longs que les pétales, supportent des anthères sans appendice; ovaire obscurément divisé en cinq lobes terminés par un appendice verdâtre, ovoïde; surmonté d'un style grêle à extrémité stigmatique aiguë et renfermant cinq loges dans chacune desquelles il y a deux ovules descendants, collatéraux, à funicules caroncules. Le fruit se compose de coques réunies dans une grande étendue et se séparant très-tardivement l'une de l'autre. On croit que l'endocarpe se détache alors de l'exocarpe. On ne connaît pas encore les graines. La seule espèce d'*Acradenia* connue est un arbrisseau de la Tasmanie occidentale, à feuilles opposées, trifoliolées, à fleurs blanches, inodores, disposées en cymes axillaires trichotomes. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, IV, 463.) [T.]

ACRAMPHIBRYA (de ἀκρος, sommet, ἀμφι, autour, ἔβρω, je pousse). Nom donné par Endlicher, dans son système de classification, à la section 5 de sa région 2 des Cormophytes. Cette section comprend, en somme, les plantes que d'autres classificateurs ont appelées Dicotylédones ou Exogènes.

ACRAMPHIBRYÉS. Végétaux à accroissement périphérico-terminal, qui rentrent par conséquent dans la section *Acramphibrya* d'Endlicher.

ACRANDRA (BERG, in *Linnaea*, XXVII, 435; in *Mart. Fl. bras.*, *Myrt.*, 459, t. 51, 52). Ce genre de Myrtacées, ayant le port et les caractères des *Campomanesia* RUIZ et PAV. et n'en différant que par le connectif apiculé de ses anthères, leur est réuni par MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 712, n. 43).

ACRANTHERA (ARN., in *Ann. Nat. Hist.*, III, 20). Genre de Rubiacées-Mussændées, à inflorescence terminale, en cymes; ovaire 1-2-loculaire; calice à 5 lobes, allongés, lancéolés; corolle rédupliquée; anthères incluses, cohérentes par le sommet; stigmaté en massue. Herbes ou arbustes velus, à feuilles larges, opposées, pétiolées, obovées, obtuses; stipules interpétiolaires, triangulaires; fleurs bleues, pourvues de bractées. Env. 5 espèces du Bengale oriental, de Ceylan et de Bornéo. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 64.)

ACRANTHES (à floraison terminale). Syn. d'*Acrocarpes*.

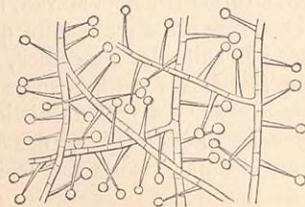
ACRANTHIUM (RCHB. FIL., *Xenia orchid.*, I, 135). Section du *Epidendrum* L.

ACRATHERUM (LINK, *Hort. berol.*, I, 230). G. de Graminées. Ses épillets contiennent chacun deux fleurs, dont l'inférieure est hermaphrodite, la supérieure stérile. Des deux valves de la glume, l'inférieure est aiguë, plus courte que la fleur stérile et munie de trois nervures dont la moyenne est scabre; la supérieure est lancéolée, glabre et dépasse la fleur fertile. Les glumelles de la fleur hermaphrodite sont hérissées de poils; l'inférieure porte à son sommet, qui est obtus, une arête tordue à la base, géniculée, brune et plus longue que la glume; la supérieure, plus courte, se termine par deux dents peu marquées. On observe à la base de l'ovaire des écailles tronquées et denticulées au sommet. Les étamines portent des anthères longues, colorées en rouge foncé. Les *Acratherum* sont des plantes herbacées, originaires du Népal, hautes de 0<sup>m</sup>,60 à 1 mètre; à inflorescence en panicule formée d'épillets nombreux dans lesquels la fleur fertile s'accompagne à la base de deux bouquets de poils roides. Ce genre, dont la légitimité ne paraît pas bien démontrée, n'a été adopté jusqu'ici qu'avec doute par un certain nombre d'auteurs. Dans tous les cas, il se rapproche par l'ensemble de son organisation florale de la plupart de ceux qui composent la tribu des Phalaridées. Son nom, destiné à rappeler l'existence d'une arête à la glumelle (ἀκρος, sommet; ἀθήρε, barbe d'épi), a, comme tous les noms à signification absolue, l'inconvénient de désigner comme lui étant propre un caractère qui est au contraire très-fréquent dans la famille des Graminées. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 775.) [M.]

ACRE (*acris*). Se dit d'une substance dont le contact irrite fortement la muqueuse buccale, comme le suc contenu dans les

feuilles de l'*Arum maculatum* et de beaucoup d'autres Aroïdées, le latex des Euphorbes, le suc des Renonculacées, etc.

ACREMONIUM. Nom donné par Link (*Obs.*, I, 13) à des Champignons Hyphomycètes du groupe des Botrytidés. Ces petites Mucédinées forment ordinairement sur les vieux bois et les feuilles pourries de légères toiles d'araignée dont les filaments cloisonnés, fins et ramifiés, portent une spore à leur extrémité. [DE S.]



*Acremonium fuscum*.

ACRIDOCARPUS (GUILL. et PERR., *Fl. Seneg. Tent.*, I, 123, t. 29). Genre de Malpighiacées, de la tribu des Banistériées, dont les fleurs sont analogues à celles des *Sphedamnocarpus*. Elles en diffèrent par leur calice, ordinairement dépourvu de glandes extérieures ou en possédant de peu apparentes et inégales, par leurs étamines à anthères ordinairement cordées et lancéolées, par leur ovaire à trois lobes, surmonté de trois styles, dont deux, longs et filiformes, sont incurvés et circinés à leur extrémité stigmatifère, tandis que le troisième reste court et peu apparent. Le fruit se compose d'une ou trois samares dont les graines, souvent anguleuses, renferment un embryon courbe à cotylédons plan-convexes. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, quelquefois sarmenteux, à feuilles opposées ou alternes, ordinairement glanduleuses en dessous, à fleurs en grappes ou en corymbes simples ou ramifiés, terminaux ou latéraux. On en connaît une douzaine d'espèces, originaires de l'Afrique tropicale et méridionale, de l'Arabie, de Madagascar et de la Nouvelle-Calédonie. (Voy. OLIV., *Fl. trop. Afr.*, I, 277. — H. BN, *Hist. des plant.*, V, 462.) [T.]

ACRILIA (GRISEB., *Fl. Brit. W.-Ind.*, 129). Ce genre, conservé par plusieurs auteurs, peut à peine, d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen. pl.*, I, 337, n. 27), former une section du genre *Trichilia*, caractérisée par un tube androcée diversement fendu, par une capsule à 2 ou 3 valves et par des fleurs en panicules corymbiformes. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, V, 474.) [T.]

ACRIOPSIS (BL., *Bijdr.*, 376, f. 71). Genre d'Orchidacées, sous-famille des Vandéées, se distinguant par : Folioles du périgone étalées; les extérieures latérales connées; labelle uni en tube avec la base de la colonne qui est dressée, munie de deux cornes glanduleuses au sommet; anthère biloculaire, cachée dans un clinandre en forme de capuchon; pollinies 2, fusiformes; caudicules filiformes, terminés par une petite glande. Herbe épiphyte, à feuilles sessiles sur les pseudobulbes, linéaires-lancéolées et obtuses; fleurs disposées en panicules. On en connaît quatre espèces qui habitent Java et Bornéo. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1401. — WIGHT, *Icon.*, t. 1851, 1748. — WALP., *Ann.*, VI, 492.) [L.]

ACRIVIOLA. Nom donné par Boerhaave à la grande Capucine.

ACROBLASTÆ. M. de Bary a désigné sous ce nom une section de Champignons entophytes, appartenant au genre Péronospore, dont les conidies présentent à leur sommet une papille par où l'on voit sortir, au moment de la germination, le tube cellulaire qui doit ultérieurement former le mycélium. [DE S.]

ACROBRYA (H. MOHL, in *Mart. Pl. crypt. bras.*, 56). Section du groupe des Cormophytes d'Endlicher.

ACROCARPES. Nom donné aux Mousses à capsules terminales.

ACROCARPIA (ARESCH.). Syn. de *Cystophora* J. AG., d'après Harvey (*Index gen. Alg.*).

ACROCARPIDIUM (MIQ., in *Journ. Inst. neerland.*, ann. 1842). Syn. de *Peperomia* R. et PAV. (Voy. MIQ., in *Hook. Lond. Journ.*, IV, 410. — H. BN, *Hist. des pl.*, III, 473.)

ACROCARPUS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 405, t. 60, f. 2). G. d'Algues, du groupe des Gélidiées de Kuetzing, caract. par : *Phycome* filiforme, rameux, composé de deux espèces de cellules, les unes intérieures allongées, les autres corticales, elliptiques, et comprimées; *tétrachocarpes* elliptiques, quadrigémés, placés sous la couche corticale dans les extrémités lancéolées de rameaux épaissis; *cystocarpes* inconnus. Kuetzing en décrit quatre espèces, dont deux habitent la Méditerranée et les deux autres l'océan

Pacifique. D'après M. Harvey (*Index gen. Alg.*), elles doivent rentrer dans le g. *Gelidium* LAMOUR. [L.]

ACROCARPUS (WIGHT et ARNOTT, in *Gard. Mag. Zool. et Bot.*, II, 547). Genre de Légumineuses-Cæsalpiniées, dont la fleur est un peu irrégulière; le calice et la corolle sont à cinq parties; l'androcée est formé de cinq étamines alternipétales, égales entre elles et exsertes; l'ovaire est central, stipité et multiovulé; le fruit est une gousse allongée, très-longuement stipitée. Les graines n'ont pas été observées jusqu'ici. Les *Acrocarpus* sont des arbres inermes, à feuilles larges, bipinnées et dont les fleurs, très-grandes, s'épanouissent avant les feuilles. On n'en connaît jusqu'à présent que deux belles espèces, l'une, l'*A. grandis*, de l'archipel Indien, et l'autre, l'*A. fraxinifolius*, des montagnes de l'Inde. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 85.) [P.]

ACROCENTROIDES (DC., *Prodr.*, VI, 585). Sect. du g. *Centaurea* LESS., à écailles ciliées et terminées en épines.

ACROCENTRON (CASSINI, *Dict.*, XLIV, 37; L, 253). Sect. du g. *Centaurea*, à capitules souvent plus grands que ceux des *Acrolophus*; involucre globuleux et dur, à bractées munies d'appendices ciliés et mucronés-épineux, mais beaucoup plus courts que dans les *Calcitrapa*. (Voy. B. et H., *Gen. plant.*, II, 481.) [S.]

ACROCEPHALUM (CASS., in *Dict. sc. nat.*, XLVIII, 509, 510). De Candolle (*Prodr.*, VI, 263) fait rentrer les plantes décrites sous ce nom dans sa section *Euseriphium* du genre *Seriphium* LESS., où elles se distinguent par leurs épis globuleux.

ACROCEPHALUS (BENTH., *Labiat. gen. et spec.*, 23). Genre de Labiées, tribu des Ocymoidées, formé aux dépens du genre *Ocimum* L. Les *Acrocephalus* diffèrent de ce dernier par leur calice ovoïde lors de l'anthèse, mais s'allongeant ultérieurement pendant la fructification, gibbeux à la base et divisé en deux lèvres dont la supérieure est entière, et l'inférieure entière ou à quatre dents. La corolle de ce genre, caractéristique pour la tribu, est bilabée et formée de quatre lobes presque égaux, un pour la lèvre supérieure et quatre pour l'inférieure. On en connaît trois espèces, originaires de l'Inde, de Java et de Madagascar; ce sont des herbes à petites fleurs, formant des glomérules capituliformes, denses, presque globuleux et terminaux. [S.]

ACROCHÈNE (LINDL., *Fol. orch.*, I, 40 jan. 1853). G. d'Orchidacées, sous-famille des Vandéées, se distinguant par : Sépales membraneux; les latéraux plus grands, triangulaires, réunis au pied allongé de la colonne; pétales plus petits; labelle articulé avec le pied de la colonne, membraneux, replié sur lui-même, non appendiculé, incombant sur la colonne, qui est petite, mutique, à prolongement basilaire développé; pollinies 2, globuleuses, fendues au sommet verticalement, à caudicules cylindriques, continus par le sommet; glandule nulle; anthère membraneuse, incombante, uniloculaire. Herbes épiphytes, pseudo-bulbeuses, à feuilles coriaces, à fleurs en grappes radicales, dressées. On n'en connaît qu'une seule espèce, qui habite l'Inde septentrionale. (Voy. WALP., *Ann. bot.*, VI, 634.) [L.]

ACROCHÈTE (PRINGSH., *Beitr. zur Morph.*, 8, t. 2, f. 1-9). G. d'Algues, du groupe des Gongosirées de Rabenhorst, caract. par : Cellules végétatives portant des poils, tout comme dans les *Coleochate*; zoogonidies nombreuses, développées dans la cellule terminale des rameaux; anthéridies et oogones peu connus. On n'en a décrit qu'une seule espèce, qui habite l'île d'Helgoland. (Voy. RABENHORST, *Flor. europ. Alg.*, III, 391.) [L.]

ACROCLADUS (NAEG., *Algen Syst.*, 164, t. IV, f. 23-37). Genre d'Algues, du groupe des Valoniées de Kuetzing, caract. par : Fronde dendroïde; tige cylindrique, simple, à rameaux terminaux réunis en une touffe chevelue. Il ne comprend qu'une seule espèce, l'*Acr. mediterraneus* NAEG., qui habite la Méditerranée. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 509.) [L.]

ACROCLINIUM (A. GRAY, in *Hook. Journ.*, IV, 270). Sect. du g. *Helipterum*. L'*A. roseum* est cult. comme plante ornementale.

ACROCOMIA (MART., *Palm.*, 66, t. 56, 57, 100, fig. 5). G. de Palmiers, de la tribu des Cocoïnées, dont voici les caractères : Ses fleurs sont monoïques. Les mâles, sessiles et groupés en grand nombre à la partie supérieure des rameaux, ont un calice à trois divisions ovales et petites, une corolle légèrement cylindrique à

trois pétales lancéolés-oblongs, un androcée formé de six étamines incluses, à filets comprimés, à anthères linéaires-oblongues, légèrement sagittées, et un gynécée rudimentaire. Les femelles, sessiles à la base des rameaux et légèrement écartées des fleurs mâles, ont un calice à trois divisions ovales-suborbiculaires, une corolle (?) à trois pétales ovales, imbriqués dans la préfloraison, un disque annulaire cupuliforme à six dents, entourant la base de l'ovaire, qui est hérissé, triloculaire, surmonté d'un style partagé en trois branches stigmatifères lancéolées, révolutes. Le fruit est une drupe globuleuse, monosperme, à épicarpe cartilagineux, à mésocarpe mucilagineux-fibreux, à noyau épais, lenticulaire, percé latéralement de trois trous, dont un seul pénètre dans la cavité au point correspondant à l'embryon. La graine renferme, sous ses téguments, un albumen corné sur le côté duquel est l'embryon. On connaît environ huit espèces d'*Acrocomia* (WALP., *Ann. Bot. syst.*, V, 822). Ce sont de beaux et magnifiques Palmiers, originaires des régions chaudes des deux Amériques et de quelques îles voisines. L'espèce type est l'*A. sclerocarpa* MART. (*Palmier Mucaya* AUBL. — *Cocos aculeata* JACQ. — *Cocos fusiformis* W.). C'est un arbre élevé, dont le stipe, haut de 7 à 10 mètres, épais d'environ 30 centimètres et souvent renflé vers son milieu, porte à son sommet une touffe considérable de feuilles pinnées, longues de 3 à 5 mètres, à pétiole hérissé de longues épines noires et muni de chaque côté de 70 à 80 folioles étroites, allongées et flexueuses. Les fleurs forment des spadices, entourés de spathe aiguillonnées et placées dans l'intervalle des feuilles inférieures. Ses jeunes bourgeons passent à la Guyane pour un des meilleurs Choux-palmistes usités. Son péricarpe et son amande servent aussi à faire une émulsion qu'on emploie avec avantage, au Brésil, dans les cas d'affections catarrhales. [T.]

ACROCORION (PLINE). Nom (probabl.) du *Leucoium aestivum* L.

ACROCYLINDRIUM. Nom donné par Bonorden à des Champignons Hyphomycètes à spores terminales, comme dans les *Acrosporium* NEES, et qui appartiennent au groupe des Botrytidés. (Voy. BONORDEN, *Handb. der allgem. Myk.*, 97.) [DE S.]

ACRODICLIDIA (NEES, *Syst. Laur.*, 243). Tribu des Lauracées.

ACRODICLIDIUM (NEES, *Syst. Laur.*, 244, 266). G. de Lauracées, tribu des Cryptocaryées. Ses principaux caractères sont : Des fleurs hermaphrodites, ayant un réceptacle tubuleux, ou légèrement renflé, à gorge généralement étroite. Le périanthe est à six folioles qui égalent à peu près le réceptacle. Des neuf étamines périgynes, six extérieures sont stériles, squamiformes ou glanduliformes; les trois intérieures seulement sont fertiles; elles sont extrorsées, à deux logettes; leurs filets sont épais et quelque peu soudés entre eux; les opercules des anthères sont légèrement obliques et caducs. L'ovaire, qui renferme un ovule descendant, devient une baie sèche, surmontant un réceptacle presque plan. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à feuilles alternes ou rarement opposées, à inflorescences terminales ou axillaires. Les quatorze espèces connues sont brésiliennes ou guyanaises. On cite l'*A. Camara* pour son bois amer, aromatique, et ses fruits sont estimés antidysentériques. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 474. — MEISSN., in *DC. Prodr.*, XV, 84, 510.) [P.]

ACRODRYON (SPRENG., *Syst.*, I, 365). G. de Rubiacées, proposé pour deux prétendus *Cephalanthus* cochinchinois de Loureiro, aujourd'hui complètement inconnus. (B. H., *Gen.*, II, 29.)

ACROGÈNE (*Acrogenæ*, de *ἄκρος*, sommet, et *γένος*, progéniture, croissance). Nom donné par Lindley à la division des Acotylédones de Jussieu. Certains cryptogamistes emploient le mot *acrogène* dans un sens analogue à celui d'*acrospores* (voy. ce mot).

ACROGLOCHIA (W. GERARD, *pl. exs.*). Syn. d'*Acroglochis* SCHRAD.

ACROGLOCHIN (SCHRAD., in *Cat. Hort. gætting.*, ann. 1824). G. de Chenopodées qui doit être réuni au g. *Lecanocarpus* NTES.

ACROGLOSSUM (DECNE). Sect. du g. *Gomphocarpus* R. Br.

ACROGONIDIATÆ. Terme employé par M. Harz (*Einige neue Hyphomyceten Moskau*, p. 15) pour désigner des Champignons à spores ou gonidies acrogènes, appartenant à la famille des Mucédinées. [DE S.]

ACROGONIUM (DE BARY). Syn. d'*OEdogonium* LINK, d'après Rabenhorst (*Fl. eur. Alg.*, I, 351).

*C. M. Choisy*

ACROGYRATÆ (du grec ἄκρον, extrémité, et γῦρος, cercle). Nom d'une tribu de Fougères dans lesquelles l'anneau est apicalaire. Ce nom est du à Bernhardt (in *Schrader's Neue Journal*, I, p. II, 1806). On dit plutôt aujourd'hui *Schizéacées*. [E. F.]

ACROLASIA (PRESL, *Rel. Hænk.*, II, 39). G. de Loasées, tribu des Bartonniées, aujourd'hui sect. du g. *Mentzelia*. Le limbe du calice est à 5 dents. La corolle est formée de 5 pétales onguculés et barbus. 10 étamines; les 5 extérieures plus grandes. Anthères arrondies; filets minces. Ovaire cylindrique; style mince, triangulaire, 3 stigmates obtus. Capsule 3-valve, oligosperme. Graines rugueuses. Herbes velues, annuelles. Feuilles sessiles, oblongues, pennatifides. Petites fleurs solitaires, terminales et latérales. Une seule espèce, croissant au Chili. [Bs.]

ACROLEPIS (*Acrolévide*). G. établi par Schrader (*Analect.*, 42, t. 2, fig. 5) dans le groupe des Cypéracées, et dont les caractères principaux sont les suivants: Les fleurs, situées chacune à l'aisselle d'une bractée, sont dépourvues des soies qui existent dans d'autres genres de cette fam., et que l'on a assimilées à un périlanthe avorté. Il y a trois étamines à anthères biloculaires. L'ovaire, entouré à sa base d'un disque épais, supporte un style non induré, trifide, qui se détache de bonne heure, et devient, à la maturité, un achaine coriace, triangulaire, à bords crénelés. Les Acrolépidés sont des herbes du Cap, à inflorescence pauvre, dont les épillets ne comportent guère que trois ou quatre bractées; l'inférieure est toujours stérile; elles ressemblent par leur port à certaines espèces de Scirpes. L'étymologie du mot *Acrolepis* (ἄκρος, sommet; λεπιδίς, écaille) s'explique assez difficilement, parce qu'elle ne paraît répondre à aucun caractère bien saillant. [M.]

ACROLOBUS (KL., in *Verh. Akad. Wiss. Berl.* (1856), 236, t. 3). Plante africaine qui, ayant les caractères et le port des esp. améric. du g. *Heisteria* L., n'en doit pas être séparée.

ACROLOPHOIDES (DC., *Prodr.*, VI, 581). Sous-sect. de la sect. *Acrolophus* (CASS.) du g. *Centaurea* L.

ACROLOPHUS (CASSINI, *Dict.*, L., 253). Sect. du g. *Centaurea*, à capitules souvent petits, plus ou moins paniculés, ou solitaires sur des rameaux allongés; bractées de l'involucre la plupart prolongées en crochet ou épine très-courte, à bords ciliés; aigrette variable. (DC., *Prodr.*, VI, 581. — B. H., *Gen.*, II, 480.) [S.]

ACRONEMA (EDGEW., in *Trans. Linn. Soc.*, XX, 51). Sect. du g. *Pimpinella* L., compr. une espèce voisine du *P. Heyneana*.

ACRONIA (PRESL, *Reliq. Hænk.*, I, 104; *Symb.*, II, 9, t. 57). G. d'Orchidacées, à affinités douteuses, caractérisé par: Périgone étalé; folioles extérieures connées, les latérales entre elles et la supérieure avec les folioles intérieures; labelle bifide dans toute sa longueur, à divisions linéaires, divergentes. Colonne courte, dressée, dilatée et orbiculaire au sommet; anthère sessile, caduque; pollinies 2, pulvérulentes. Herbe passant pour épigée, à scape solitaire, dressé, monophylle, terminé par un épi lâche de fleurs grandes et pourprées. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1617.) [L.]

ACRONODIA (BL., *Bijdr.*, 123). Syn. probable d'*Elæocarpus* L.

ACRONUS. Nom donné par Necker aux ovaires qui ne s'élargissent pas à leur base, qui ne se renflent pas vers leur insertion.

ACRONYCHIA (FORST., *Char. gen.*, 53, t. 27). G. de Rutacées, tribu des Zanthoxylées. Ses fleurs polygames et tétramères ont un calice à quatre sépales imbriqués, s'accroissant quelquefois après l'anthèse; une corolle de quatre pétales étalés, révolutés ou valvaires et dépassant longuement le calice; un androcée diplostémoné, composé de huit étamines dont quatre grandes et quatre petites, insérées à la base d'un disque épais tomenteux et octogone; un ovaire inséré au sommet excavé du disque et surmonté d'un style court ou allongé et terminé par quatre lobes stigmatiques, et renfermant quatre loges oppositipétales et biovulées. Le fruit est capsulaire ou drupacé. Il est à quatre loges dans chacune desquelles il y a une ou deux graines qui, sous leurs téguments noirs, contiennent un embryon droit, entouré d'un albumen assez abondant. Les *Acronychia* sont des arbres ou des arbustes, originaires de l'Asie tropicale, de l'Océanie et de l'Australie. Leurs feuilles, chargées de points pellucides, sont opposées ou alternes, uni- ou très-rarement trifoliolées; et leurs fleurs, jaunâtres et assez grandes, sont disposées en grappes ramifiées de cymes corym-

biformes, axillaires ou terminales. On en connaît environ dix-huit espèces, parmi lesquelles nous citerons: 1° P.A. *laurifolia* BL., de Java, dont l'écorce amère et astringente est vantée contre la diarrhée et comme diurétique; — 2° P.A. *pedunculata* (*Cyminosma pedunculata* DC., *Jambolifera pedunculata* L.), des Indes orientales, dont les racines, les bourgeons et les fruits aromatiques servent à préparer des bains stimulants; on mange aussi ses fruits confits comme les olives; — 3° P.A. *odorata* (*Cyminosma odorata* DC., *Jambolifera odorata* LOUR.), dont les bourgeons très-odoriférants s'emploient comme épices en Cochinchine; — 4° P.A. *resinosa* (*Cyminosma resinosa* DC., *Jambolifera resinosa* LOUR.), dont les racines servent en Cochinchine à préparer des décoctions avec lesquelles on engourdit le poisson. La résine de la racine sert à faire des frictions stimulantes dans les cas de rhumatisme chronique. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 478.) [T.]

ACROPELTIS (MONTAGNE, *Fl. boliv.*, 33, t. 6, f. 3). G. d'Algues établi par Montagne dans le groupe des Floridées. Les caractères qu'il lui assigne sont les suivants: Les frondes sont d'abord filiformes, puis planes, linéaires, à bords munis de dents fines et allongées. Elles se terminent le plus souvent par une sorte d'épatement orbiculaire dans lequel sont immergés les sporanges. Ceux-ci, relativement grands, claviformes, sont d'abord entièrement cachés; mais, par les progrès du développement, ils viennent faire saillie sur l'une et l'autre face de la fronde, qu'ils rendent raboteuse. Dans un état postérieur, probablement à l'époque de la maturité, cette partie de la fronde se replie transversalement sur elle-même. Ce sont des Algues, de couleur habituellement rose, propres aux mers des régions chaudes du globe. Elles sont voisines des *Delesseria*, dont elles diffèrent surtout par la forme des fructifications. Leur nom rappelle la position et la forme des org. reproducteurs: ἄκρος, terminal; πελτη, bouclier. [M.]

ACROPERA (LINDL., *Fol. orch.*, 72). Syn. de *Gongora* R. et PAV.

ACROPÈTE. On désigne, d'une façon générale, sous le nom de *développement acropète*, celui qui s'effectue de la base vers le sommet. Le développement des feuilles sur l'axe est toujours acropète; les plus jeunes étant les plus voisines de l'extrémité supérieure de l'axe. Dans les fleurs, la production des verticilles floraux se fait également toujours dans l'ordre acropète: soit que le réceptacle s'allonge en forme de cône, comme dans le *Myosurus minimus* et la plupart des Renonculacées, des Magnoliacées, etc.; soit que, son sommet se développant moins rapidement que ses bords, il affecte la forme d'une coupe plus ou moins profonde, comme dans les Amandiers, les Pruniers et surtout les Rosiers. Dans quelques cas, le développement acropète des verticilles floraux est masqué par la production de pièces dites *intercalaires* au-dessous d'un verticille déjà plus ou moins apparent; mais ce n'est là qu'une apparence, les pièces intercalaires se développant, selon toute probabilité, non pas d'une façon indépendante sur l'axe floral, mais, au contraire, sur des organes déjà formés. Les étamines forment ainsi fréquemment de petites cymes dont les plus jeunes ramifications ont été considérées par certains botanistes comme formant des verticilles intercalaires. [L.]

ACROPHORUS (ἄκρος, extrémité; φῶρος, qui porte). G. de Fougères, proposé par Presl (*Tent.*, 93) pour l'*Aspidium nodosum* BL., qui porte les sores à l'extrémité des nervures supérieures de ses dernières folioles. L'indusium suborbiculaire tronqué est attaché par la base. Ce genre est très-voisin du *Cystopteris*. [E. F.]

ACROPHYLLUM (BENTH., in *Maund Bot.*, II, t. 95). G. de Saxifragacées, tribu des Cunoniées. Arbrisseau des montagnes de la Tasmanie. Ses feuilles sont opposées-verticillées, sessiles et accompagnées de stipules rigides qui ne tombent que fort tard. Ses fleurs, blanches, petites et réunies en glomérules densiflores, axillaires, ont un calice à 4-6 divisions valvaires, une corolle à 4-6 pétales imbriqués, dépassant un peu les sépales, un androcée de huit, dix ou douze étamines insérées à la base d'un disque légèrement crénelé, un gynécée composé d'un ovaire supérieur, velu, hérissé, profondément bilobé et surmonté de deux styles grêles, allongés, persistants et stigmatifères à leur extrémité. L'ovaire renferme deux loges dans chacune desquelles il y a 10-12 ovules bisériés. Le fruit est une petite capsule, entourée par le calice

persistant, qu'elle dépasse un peu, et renfermant quelques graines assez grandes, à téguments coriaces dont le contenu est encore inconnu. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, III, 380, 462.) [T.]

ACROPHYTUM ou ACROPHYTON (LEBERT, in *Zeitschr. f. wissenschaft. Zool.*, 1858, IX, t. 17, fig. 13). Ce g. de Champignons, parasite sur des Lépidoptères, est pour M. Tulasne la forme thécasporée du g. *Torrubia*. (Voy. TUL., *Select. Fung. Carpol.*, III, 4, 12.)

ACROPODIUM (DESVX, in *Ann. sc. nat.*, sér. 1, IX, 408). Syn. d'*Aspalathus* L., établi pour le *Lotus suffruticosus* BURM.

ACROPTERIS (du grec ἄκρος, et πτερίς, Fougère). Nom générique proposé par Link pour l'*Asplenium septentrionale*, et que M. Fée a étendu à d'autres *Asplenium*, tels que l'*A. australe*. Ces espèces se distinguent par leur fronde cartilagineuse et divisée en laciniures étroites, et par leurs nervures marginales fertiles. Elles se relient toutefois au type des *Asplenium* proprement dits par des transitions que présentent les variétés à segments laciniés de l'*Asplenium furcatum* THUNB. [E. F.]

ACROPTILON. Syn. d'*Acroptilon*.

ACROPTILON (CASS., *Dict.*, IV, 464). Sect. du g. *Centaurea*.

ACROSANTHES (ECKL. et ZEYH., *Enum. pl. Afr. austr.*, 328). G. d'Aizoïdées très-voisin des *Aizoon*, dont il diffère principalement par son gynécée dimère et non 4-5-mère. Son gynécée se compose d'un ovaire surmonté de deux styles courts, entièrement couverts de papilles stigmatiques et renfermant deux loges uniovulées, quelquefois biovulées. On en connaît quatre espèces, originaires du cap de Bonne-Espérance. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à feuilles grasses, sessiles ou pétiolées, et opposées et connées à la base, et à fleurs axillaires et solitaires, à peine pédonculées. (Voy. HARV. et SOND., *Fl. cap.*, II, 471.) [T.]

ACROSARQUE (de ἄκρος, sommet; σάρξ, pulpe). Nom donné par Desvoux à une baie provenant d'un ovaire infère et à laquelle le calice est resté attaché : tel est le fruit du Groseillier. [BQ.]

ACROSCYPHUS. Nom donné par Léveillé à une plante qu'il supposait être un Champignon du groupe des *Spheriæa*, et que Fries a inséré dans *Summa veget. Scand.*, 399. C'est, en réalité, un genre de Lichens caractérisé par un thalle subligneux, à ramifications groupées en faisceaux, avec des apothécies terminales, urcéolées, d'abord fermées, puis se rompant en une ouverture circulaire. (Voy. MONT., *Syll. gen. spec. cryptog.*, 358.) [DE S.]

ACROSIPHONIA (J. AG.). Syn. de *Cladophora* KUETZ., d'après Harvey (*Index gen. Alg.*, 15).

ACROSORIUM (ZANARD.). Syn. de *Nitophyllum* GRÉV., d'après Harvey (*Index gen. Alg.*, 7).

ACROSPEIRA. Nom donné à une moisissure dont l'espèce, décrite par Berkeley (*A. mirabilis* BERK. et BROOME, *Introd. to Cryptog. Botan.*, 305), s'est fréquemment rencontrée dans les cotylédons des Châtaignes apportées d'Espagne. [DE S.]

ACROSPELION (BESS., ap. TRIN., in *Act. petrop.*, VI, 1, 44). Sect. du g. *Trisetum* K., à glumelle infér. dentée, à arête droite.

ACROSPERMUM. Nom donné par Tode (*Fungi Mecklenb. selecti*) à des Champignons rapprochés des Clavaires par Persoon, mais s'en distinguant en ce que la partie fructifiante est limitée au sommet de l'hyménophore. Persoon et Fries en ont retiré plusieurs espèces qui appartiennent actuellement à d'autres genres (*Scleroglossum*, *Coryne*, *Pistillaria*). Persoon s'est servi de ce terme pour former une subdivision du genre Trémelle (*Myc. europ.*, I, 108) qui correspond aux *Coryne* de Fries. Depuis lors on a reconnu que l'*A. compressum* de Tode était un Pyrénomycète, et le genre auquel les auteurs appliquent aujourd'hui le nom d'*AcrospERMUM* est rangé parmi les Sphériacés. Il est caractérisé par de très-petits périthèces, coriaces, dressés, de couleur généralement foncée, perforés au sommet; des thèques allongées, fugaces, et prises pour les spores par Corda; enfin par des spores filiformes, expulsées finalement par paquets. Ces Champignons vivent sur les tiges sèches des grandes plantes herbacées. Il n'y a guère que trois ou quatre espèces bien définies, appartenant à l'Europe et à l'Amérique du Nord. [DE S.]

ACROSPHERIA. Nom donné par Corda (*Anleitung*, 136) à des Champignons du groupe des Sphéries, n'ayant pas de caractères communs suffisants pour en faire un genre, et dont les espèces

ont été rapportées par Fries (*Summa veget. Scand.*, 381) et par Montagne (*Syll.*, 206) aux g. *Thamnomyces* et *Xylaria*. [DE S.]

ACROSPIRA. Nom donné par Montagne (*Ann. sc. nat.*, 4<sup>e</sup> sér., VIII, 299) à un genre de Champignons, voisin des *Trichothecium*. L'*A. Crouanii*, qui vient sur la base des tiges d'Angélique, présente des filaments cloisonnés, simples ou bifurqués, granuleux, se recourbant tous en crosse pour donner naissance aux spores. Ce Champignon du groupe des Mucédinées a les plus grands rapports avec celui que Berkeley a décrit, la même année, dans son *Introduction*, sous le nom d'*Acrospeira*. [DE S.]

ACROSPIRE. Nom donné par Grew à la tigelle de l'Orge développée par la germination. [BQ.]

ACROSPORE (ἄκρος, qui est à l'extrémité; σπορά, semence). On désigne par ce terme un mode de développement des organes reproducteurs chez les Champignons. On dit d'une spore, d'une conidie, d'une spermatie, etc., que leur développement est acrospore ou acrosporé, lorsque ces organes naissent à l'extrémité d'une cellule-mère ou *sporophore*, tantôt semblable aux autres cellules végétatives, tantôt d'une forme spéciale (voy. BASIDE). Dans ce cas, le corps reproducteur apparaît en formant une petite hernie, une sorte de bourgeon terminal qui augmente de volume; et, à mesure qu'il prend sa forme définitive, une cloison apparaît à sa base et l'isole graduellement de la cellule-mère. Quand il se développe successivement et de haut en bas plusieurs spores ou conidies, elles offrent, avant de se détacher les unes des autres, l'aspect d'un chapelet; mais cet aspect peut aussi résulter de la formation de spores ou d'organes reproducteurs de divers ordres à l'intérieur de la cellule-mère qui s'étrangle entre chaque spore et dont la membrane propre tantôt revêt la spore, et tantôt s'atrophie en partie. (Voy. ENDOSPORE.) [DE S.]

ACROSPORES. Caspary a nommé ainsi les grosses spores citrifomes qui se développent au sommet des filaments ramifiés du *Peronospora devastatrix* CASP., et présentent trois modes de germination : 1<sup>o</sup> en filament germe; 2<sup>o</sup> en spores secondaires; 3<sup>o</sup> en zoosporanges. (CASP., in *Monatsb. Berl. Akad. d. Wissensch.*, mai 1855. — DE BARY, in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XIII, 236.) [DE S.]

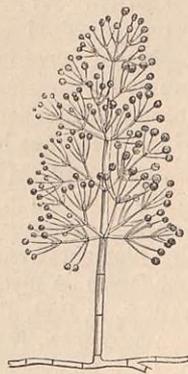
ACROSPORI, ACROSPORUS. Voy. ACROSPORE, ACROSPORES.

ACROSPORIUM. Nom donné par Nees d'Esenbeck (*System der Pilze*, 53) à un genre de Champignons que Persoon et Fries ont réuni aux *Oidium*. Les observations de M. Tulasne ont montré que ces Champignons n'étaient en réalité que le mycélium conidifère d'autres Champignons appartenant au genre *Erysiphe*. (Voy. TUL., *Selecta Fungorum Carpologia*, I, 192.) [DE S.]

ACROSSANTHES. Ce genre, créé par Presl (*Bot. Bem.*, 22), et attribué à tort aux Guttifères, est syn. de *Vismia* (Hypericacées).

ACROSTACHYUS (du grec ἄκρος, pointe, et στάχυς, épi). Qui possède un épi aigu ou un épi s'accroissant par l'extrémité.

ACROSTALAGMUS (ἄκρος, qui est à la pointe; σταλαγμός, goutte). Nom donné par Corda (*Icon. Fung.*, II, 66) à un genre de Champignons Mucorinés qui se développent sur les plantes mortes et sur les Champignons charnus. Les *Acrostalagmus* présentent des filaments cloisonnés, ramifiés, dont les dernières divisions, plus ou moins verticillées, portent à leur sommet des spores (PAYER, *Bot. cryptog.*, 74, fig. 337). On connaît une douzaine d'espèces de ce genre. Bonorden range les plus connues de ces espèces parmi les *Stachylidium* (BONORDEN, *Handb. der Allg. Mykol.*, 110). L'*Acrostalagmus cinnabarinus* de Corda accompagne souvent, d'après M. Tulasne, le *Nectria stilbospora*. Fuckel (*Symb. Mycol.*, 1869) le considère comme l'appareil conidien de son *Trichosphaeria erythrella* (*Sphaeria* des auteurs). [DE S.]



*Acrostalagmus persistens*.

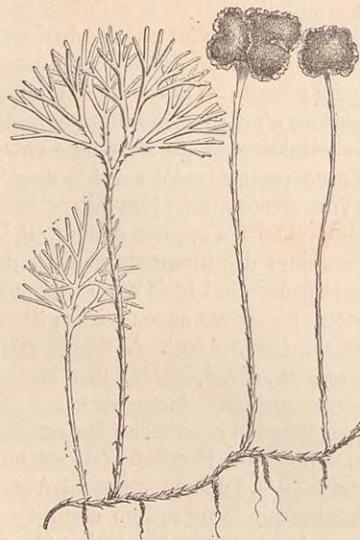
ACROSTEMON (KL., in *Linnaea*, XII, 224, 227). G. d'Éricacées-Sympiezées, établi pour des arbrisseaux éricoïdes du cap de Bonne-Espérance. Leurs feuilles, souvent hérissées, sont verticillées par trois ou par quatre. Leurs fleurs, blanches, ramassées en tête à l'extrémité des rameaux, se composent d'un calice à quatre divi-

sions ciliées et pubescentes, d'une corolle hypogyne, obovate-tubulée, à quatre lobes connivents et plus longue que le calice, de quatre étamines à filets libres, insérés sous un disque hypogyne et supportant des anthères déhiscentes au sommet par un pore latéral, et d'un ovaire à 2-4 loges uniovulées et surmonté d'un style ordinairement exsert. Le fruit est une capsule à 1-3 loges loculicides et contenant 2, 3 graines. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 4303.)

**ACROSTICHEÆ.** Tribu de Fougères, du sous-ordre des Polypodiacées, dont le genre *Acrostichum* est le type, et dans laquelle les sporanges naissent sur toute l'étendue des frondes fertiles, et non pas seulement sur les nervures; par conséquent sans réceptacle spécial. Les principaux genres de cette tribu sont, avec le g. *Acrostichum*, les g. *Chrysodium*, *Polybotrya*, *Olfersia*, *Leptochilus*, *Lomariopsis*, *Gymnopteris*, autrefois compris pour la plupart dans les Acrostiches. (Voy. FÉE, *Hist. des Acrostichées.*) [E. F.]

**ACROSTICHUM.** G. de Fougères. L'étymologie en est controversée. On paraît avoir appliqué ce nom à ces plantes, parce que certaines d'entre elles (comprises d'abord dans le genre) présentent au revers de leurs feuilles des linéaments qui ressemblent à des commencements de mots (THÉIS). Ce genre a été conçu d'une manière assez vague et très-étendue par Linné et ses continuateurs

immédiats. Ils y comprenaient les Fougères dont les frondes leur paraissaient couvertes sur toute la surface inférieure de fructifications et privées d'indusium, abstraction faite de la forme et de la nervation de ces frondes. Depuis, ce nom a été appliqué, par Bernardi, au groupe actuel des Acrostichées, puis, par les auteurs plus récents, à des portions différentes du même groupe: ainsi, Presl a nommé *Acrostichum* le g. *Chrysodium* (voy. CHRYSODIUM et OLFER-SIA). Nous donnons le nom d'*Acrostichum*, avec Fée, Mettenius et la plupart des auteurs actuels, aux Acrostichées dans lesquelles les frondes sont simples et les



*Acrostichum.* — Port.

nervures libres (sauf les anastomoses qui les réunissent quelquefois le long du bord de la fronde). Les *Acrostichum* forment un g. très-considérable, répandu dans toute la région tropicale; même, en Amérique, il s'étend du Mexique au Pérou et atteint 2000 à 3000 mètres d'altitude. Fée a tracé la monographie du g. dans son *Histoire des Acrostichées*; mais ce travail, déjà ancien (1844), est aujourd'hui quelque peu incomplet. Il existe au moins 300 espèces d'*Acrostichum*. Ce g. se divise d'ailleurs d'après le nombre et les caractères des écailles du rhizome, et selon que les frondes fertiles sont plus longues ou plus courtes, plus larges ou plus étroites que les frondes stériles. [E. F.]

**ACROTAPHROS** (HOCHST., ex A. RICH., *Tent. Fl. Abyss.*, I, 207, t. 38). Sect. du g. *Ormocarpum* PAL.-BEAUV.

**ACROTHAMNIUM.** Nom donné par Nees (*Syst. der Pilze*, 74) à des filaments byssoïdes, entrelacés, que Fries considère comme une forme de mycélium (*Summa veget. Scand.*, 521). (Voy. LÉVEILLÉ, in *Dict. d'Hist. nat. de d'Orbigny*, I, 405.) [DE S.]

**ACROTHECA.** Nom donné par Fuckel (*Enum. Fung. Nassovia*, p. 43) à un genre de Champignons Pyrénomycètes qu'il a depuis rapporté aux *Depazea*, dont l'*Acrotheca* ne serait lui-même que l'état conidifère (*Symb. mycol.*, 1869, p. 380). [DE S.]

**ACROTHECIUM.** Nom donné par Corda à un g. de Champignons Hyphomycètes qui présente les car. du g. *Trichothecium* LINK.

**ACROTOME** (BENTH., ex ENDL., *Gen.*, n. 3656). G. de Labiées, trib. des Stachydées, sous-trib. des Marrubiées, à anthères 4-loculaires, courtes dans les étamines postérieures, oblongues dans les

antérieures; style barbu en dessous du sommet, presque entier ou très-faiblement bifide; nucules 3-quètres et tronquées au sommet. Herbes ou sous-arbrisseaux de l'Afrique centrale, se distinguant surtout des *Leucas*, des *Marrubium* et des *Sideritis* par la structure de leurs anthères et leur style. Feuilles opposées; verticillastres pauci- ou multiflores, denses, placés dans les aisselles supérieures. (BENTH., *Prodr.*, XII, 435.) [S.]

**ACROTREMA** (JACK, *Malay. Miscell.*, ex *Hooker Bot. Misc.*, II, 81). G. de Dilléniacées, dont la fleur a cinq parties au calice et à la corolle et contient un grand nombre d'étamines, ou toutes libres, ou fasciculées, à anthères déhiscentes, soit par des pores, soit par des fentes longitudinales. Le gynécée est composé de deux ou trois carpelles, libres ou unis à leur base, contenant peu ou beaucoup d'ovules, et devient à la maturité un fruit sec, renfermant des graines pourvues d'arille. Ce sont des herbes vivaces, de l'Inde et de Ceylan, à feuilles souvent profondément découpées. Par leur port, elles rappellent beaucoup cert. Renoncles et Rosacées herbacées. (Voy. W. et ARN., *Prodr.*, I, 6. — H. BN, *Hist. des pl.*, I, 108, 130.)

**ACROTTRICHE** (R. BR., *Prodr.*, 547). Genre d'Épacridées, tribu des Styphéliées, caract. par: Calice entouré de 2 bractées, 5-partite; corolle infundibuliforme, à cinq lobes velus; étamines subexsertes; disque hypogyne, cyathiforme, sublobé. Le fruit est une drupe peu charnue, à noyau divisé en cinq loges. Arbrisseaux humbles, très-rameux, à feuilles éparses, entières, à fleurs petites, blanches ou rougeâtres, disposées en épis axillaires ou latéraux. On en connaît une dizaine d'espèces qui habitent la Nouvelle-Hollande et l'île de Van-Diemen. Leur port et leurs feuilles sont tout particuliers. (Voy. DC., *Prodr.*, VII, 756.)

**ACROTTRICHUS** (du grec ἀκρος, extrémité, et τρίχ, τρίχος, cheveu). Organe qui porte des poils, des cheveux à son extrémité.

**ACROTYLUS** (J. AG., in *Act. Holm.* (1849), *öfvers.*, 86). G. d'Algues, du groupe des Cryptonémées de J. Agardh, caract. par: Fronde simple ou dichotome, formée de deux couches, l'intérieure composée de cellules allongées et anastomosées en réseau, l'extérieure formée de cellules arrondies et plus petites vers la superficie; *favelles* immergées dans une couche filamenteuse. J. Agardh en a décrit deux espèces, dont l'une habite les mers de l'Inde, et l'autre les rivages de la Nouvelle-Hollande. (Voy. J. AG., *Spec. gen. et ord. Alg.*, II, p. 1, 192.) [L.]

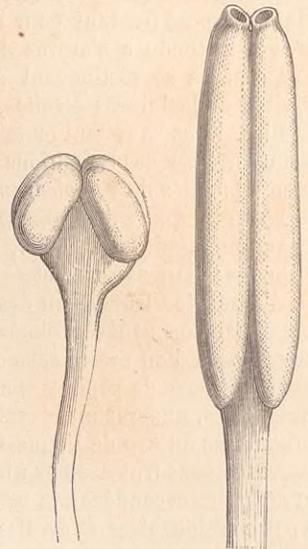
**ACROZUS** (SPRENG., *Syst.*, *Cur. post.*, 149). Syn. d'*Elaeocarpus* L.

**ACRYPHYLLUM.** Orth. vic., d'après M. Spach, d'*Arcyphyllum*.

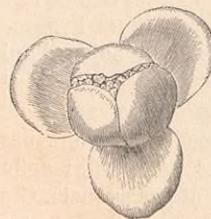
**ACSIN.** Nom arabe vulg. des Liserons et autres Convolvulacées.

**ACTE** (du grec, ἀκταΐα, ἀκτῆ). Désigne l'Yèble ou Petit Sureau en herbe (*Sambucus Ebulus* L.) dans les auteurs anciens.

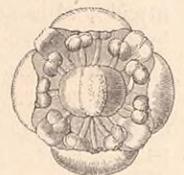
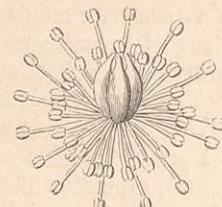
**ACTÉE** (*Actæa* L., *Gen.*, n. 644). Genre de Renonculacées, de



*Acrotrema Thwaitesii.* *Acrotremacostatum*  
Étamine. Étamine.



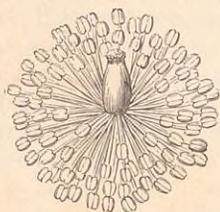
*Actæa Cimicifuga.*  
Fleur, avec et sans le périanthe.



*Actæa brachypetala.*  
Fleur.

la série des Clématidées, qui a les caractères suivants, en y comprenant avec M. Baillon (*Hist. des pl.*, I, 88) les *Christophoriana*, *Cimicifuga*, *Botrophis*, *Macrotys*, *Pityrospema* et *Actinospora*

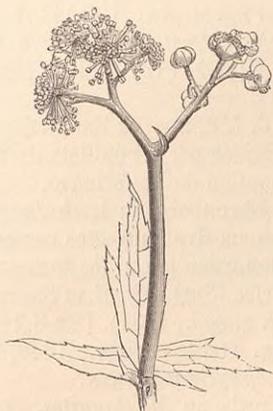
des différents auteurs. Le périanthe se compose de trois à six divisions imbriquées, pétaloïdes et caduques. Les étamines, en nombre indéfini, sont, ou toutes fertiles, composées chacune d'un filet libre et d'une anthère basifixe, biloculaire et déhiscente par deux fentes longitudinales, extrorsées ou introrsées; ou les plus intérieures sont stériles et transformées en languettes pétaloïdes. Le gynécée est formé d'un ou plusieurs carpelles, surmontés d'un style court et charnu ou allongé. Dans son angle interne, chaque carpelle contient une double série verticale d'ovules horizontaux,



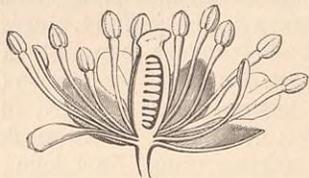
*Actaea racemosa.*  
Androcée et gynécée.

anatropes et se regardant par leur raphé. Le fruit se compose tantôt d'une baie charnue, tantôt de follicules. Les graines contiennent sous leurs téguments un petit embryon situé à l'extrémité d'un albumen charnu. Les *Actaea* sont des herbes vivaces, à feuilles alternes, décomposées-ternées et quelquefois pourvues de stipelles. Les fleurs, souvent polygames par avortement, sont disposées en grappes simples ou en grappes de cymes. Ils

croissent dans tout l'hémisphère boréal des deux mondes, dans l'Inde tropicale, dans l'Amérique du Sud et au cap de Bonne-Espérance. Ainsi constitué, ce genre comprend quatre sections : 1° *Christophoriana* T. Fruit unique, indéhiscents, bacciforme et solitaire; graines lisses. C'est à cette section qu'appartient la seule espèce de ce genre qui croisse en France, l'*A. spicata*, vulgairement appelé *Herbe de Saint-Christophe*. C'est une plante plus

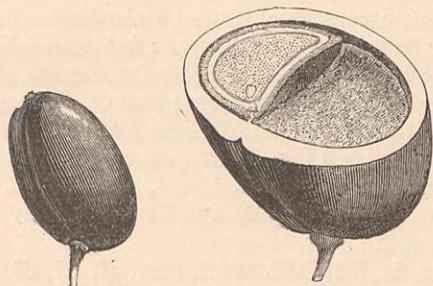


Actée en épis (*Actaea spicata* L.). — Inflorescence. Fleur entière et coupée longitudinalement.



ou moins suspecte et dont il ne faut user qu'avec précaution, bien qu'on lui ait attribué plusieurs propriétés quelquefois contestées.

— 2° *Botrophis* (RAFIN.). Carpelle unique, devenant un follicule à graines lisses; étamines extérieures stériles et transformées en languettes pétaloïdes. Nous citerons dans cette section l'*A. racemosa* L. (*Actaea monogygna* WALT., *Cimicifuga racemosa* BART., *Botrophis actaeoides* RAFIN.), belle plante vivace de l'Amérique boréale, quelquefois cultivée chez nous comme ornementale. Sa souche amère et contenant du tannin, est vantée contre la morsure des animaux venimeux. — 3° *Pityrosperma* (S. et Zucc.). Un ou plusieurs follicules à graines hérissées. Ce sont des plantes japonaises. — 4° *Cimicifuga* (L.),



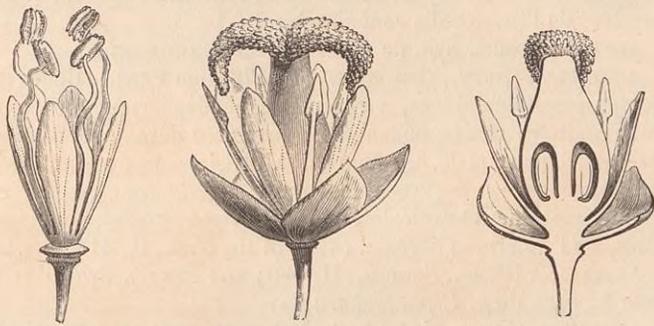
Actée en épis (*Actaea spicata* L.). — Fruit entier et coupé transversalement.

*Actinospora* (SIEB. et Zucc.). Plusieurs follicules contenant des graines hérissées. Il faut citer l'*A. Cimicifuga* L. (*Cimicifuga fetida*, L., *C. simplex* WORMSK. et FISCH.), plante originaire du

nord de l'Asie, et dont les feuilles et les racines pulvérisées sont âcres, nauséuses, irritantes et insecticides. [T.]

ACTÉE DES ALPES. Nom vulg. de l'*Actaea spicata* L., appelé aussi *Herbe de Saint-Christophe*. Sa racine est très-âcre. On la substituait jadis fréquemment à celle de l'*Helleborus niger* L.

ACTEGETON (BL., *Bijdr.* (1825), 1143). G. de Célastracées-Azimées, longtemps considéré comme très-distinct des *Salvadorées*, avec lesquelles il affecte cependant les plus étroites affinités. Le seul *Actegeton* connu, l'*A. sarmentosus*, a été décrit par M. J. Decaisne sous le nom de *Salvadora madurensis* (dans le *Voy. de Jacquemont, Bot.*, 140, Atlas, t. 144, fig. 6-8), parce qu'il a été inexactement analysé. Son ovaire à plusieurs loges fertiles l'éloi-



*Actegeton scandens* Bl. — Fleur mâle, sans le calice, Fleur femelle entière et coupée longitudinalement.

gne en effet de ce genre et fait qu'il doit appartenir au g. *Monetia* ou *Azima*, dans lequel il constitue une section distincte par la structure de sa corolle. Il a d'ailleurs les feuilles opposées et les épines axillaires des *Azima*. Ses fleurs sont hermaphrodites (voy. *Adansonia*, IX, 281, t. 10, fig. 1-3). Cette plante sarmenteuse habite Java, la Malaisie, etc. On a souvent écrit, mais à tort, *Actegeton*. (Voy. *Hist. des plant.*, VI, 14, fig. 13-19.) [H. Bx.]

ACTEPHILA (BL., *Bijdr.*, 581). G. d'Euphorbiacées biovulées, sér. des Phyllanthées, dont les fleurs monoïques ou dioïques sont à peine distinctes de celles des *Savia*; de sorte que les deux genres ne devraient peut-être pas être conservés comme distincts et qu'autrefois ils ont été considérés comme deux sect. d'un même genre (H. Bx, *Ét. gén. Euphorbiac.*, 571). Leurs fleurs ont cinq sépales et cinq pétales, avec autant d'étamines, hypogynes ou légèrement périgynes. Leur disque quinquelobé est extérieur aux étamines. Dans la fleur femelle, il y a un gynécée dont l'ovaire a trois loges biovulées. Le fruit tricoque renferme une ou plusieurs graines dont l'embryon a des cotylédons qui s'enveloppent l'un l'autre ou même s'enroulent en spirale l'un sur l'autre un grand nombre de fois. L'albumen est nul ou peu abondant. Les *Actephila* sont ligneux, à feuilles alternes et à fleurs sortant de bourgeons axillaires, réunies en cymes 1-2-sexuées. Ce genre a pour synonymes *Anomospermum* DALZ. et *Lithoxylon* ENDL. Tous les *Actephila* sont tropicaux, asiatiques ou océaniques. (Voy. H. Bx, in *Adansonia*, VI, 360, t. 10; *Hist. des plant.*, V, 235.) [H. Bx.]

ACTIA (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 84). Syn. de *Combretum* L. ACTIDIUM. Genre de Champignons Pyrénomycètes, décrit et figuré par Fries (*Observationes mycologicae*, 333, t. 3), reproduit par Bail (*Das System der Pilze* (1858), t. 18). Le périthèce, sessile, d'abord globuleux, s'ouvre en fentes qui vont du centre à la circonférence. Ce g., qui ne contient que deux espèces, est rangé par Léveillé dans la tribu des Cliostomes et par Bonorden dans la fam. des Hystériacées. Payer en a donné le nom à une tribu, *Actidiæ*, de la fam. des Hypoxylées (*Bot. crypt.*, éd. 1, 96). [DE S.]

ACTIGEA. Nom donné par Rafinesque à un Champignon que Fries considère comme semblable au *Diploderma* de Link (*Summa veget. Scand.*, 441). [DE S.]

ACTIMERIS (RAFIN., ex DC., *Prodr.*, V, 575). Syn. d'*Actinomeris* NUTT.

ACTINÆA (J., in *Ann. Mus.*, II, 425, t. 61). Syn. de *Cephalophora* CLAV. (discoïdes-homogames, 1-2-radiées).

ACTINANTHE (*Actinanthus*). G. fondé par Ehrenberg (in *Linnaea*, IV, 398) pour une plante herbacée, originaire de la Syrie, et

*C. Machetto*

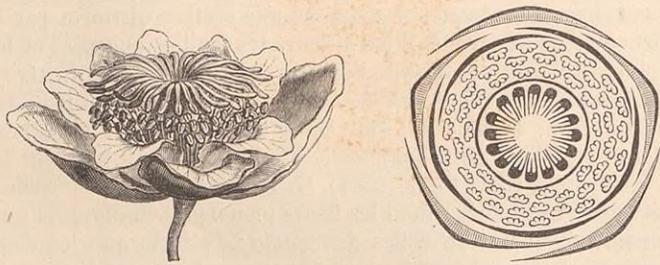
que, d'après une analyse incomplète, MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 903) rangent avec doute dans la tribu des Sésélinées de la famille des Umbellifères, auprès des *Theocarpus*, auxquels elle est très-analogue. Les fleurs sont monoïques; les femelles disposées en capitules, et les mâles en capitules ombelliformes. Les dents du calice sont proéminentes et persistantes; les pétales, oblongs, infléchis au sommet et le disque glanduleux. Le fruit est un diachaine, comprimé latéralement, formé de deux méricarpes très-étroitement unis, avec les côtes primaires répondant aux dents du calice plus développées que les autres et une seule bandelette dans chaque vallécule. Les feuilles sont ternatipinnées, divisées en segments pinnatifides inermes. Les fleurs extérieures se transforment en rayons spinescents; l'involucre est nul et les bractées de l'involucelle sont simples. [T.]

ACTINE (DIOSC.). Syn. de *Bunium Bulbocastanum* L.

ACTINELLA (NUTT., *Gen. amer.*, II, 173, non PERS.). Genre de Composées-Hélioiidées, à réceptacle hémisphérique ou conique; capitules radiés, pédonculés; involucre développé, à bractées apprimées; style des fleurs ♂ à divisions tronquées, pénétrées; aigrette à 5-12 écailles. Les *Actinella* sont des herbes à feuilles alternes et radicales, entières ou paucilobées, penninerviées, de l'Amérique boréale. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 414.) [S.]

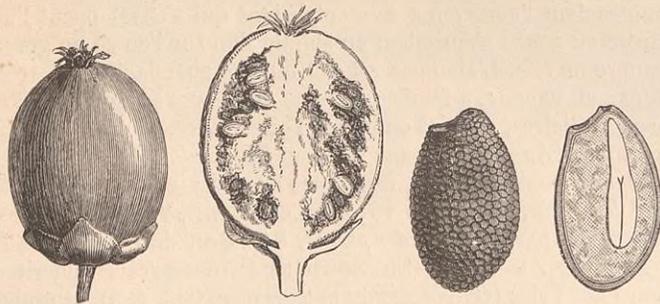
ACTINELLA (PERS., *Synops.*, II, 469; non NUTT.). Syn. d'*Actinella* J., sect. du g. *Cephalophora* CAV.

ACTINIDIA (LINDL., *Introduct. Nat. Syst.*, edit. 2, 429). G. de Dilléniacées de l'Asie tropicale, attribué par certains botanistes aux Ternstroemiacées. Leurs fleurs, hermaphrodites ou polygames,



*Actinidia strigosa*. — Fleur. Diagramme floral.

à cinq parties, à sépales persistants et à pétales contournés, renferment des étamines en nombre indéfini et des carpelles nombreux, unis à leur partie inférieure, et dont l'ensemble devient un fruit charnu, à loges nombreuses et qui renferment des graines



*Actinidia strigosa*. — Fruit entier et coupe longitudinale. Graine entière et coupe longitudinale.

albuminées, à embryon allongé. Les sept ou huit espèces que l'on connaît de ce genre sont des arbustes, quelquefois sarmenteux ou volubiles, de l'Inde, de la Chine et du Japon. Quelques-unes sont cultivées chez nous, notamment l'*A. Kotomikta*, jolie liane du Japon à fleurs blanches. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 415, 431.)

ACTINISCÉES (*Actiniscæ* KUETZ., *Bacill.*, 109). Groupe d'Algues, de la sous-classe des Diatomacées, caractérisé par des individus siliceux, couverts d'épines rayonnantes. Il contient les genres: *Actiniscus*, *Dictyocha* et *Mesocena*. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 141. — RABENHORST, *Fl. eur. Alg.*, I, 323.) [L.]

ACTINISCUS (EHRENB., *Leb. Kreideth.*, 1840, 69). G. d'Algues, de la famille des Actiniscées de Kuetzing (Diatomacées de Harvey), caract. par: Individus solitaires, couverts d'épines siliceuses,

rayonnantes, formant une étoile. Kuetzing en décrit sept espèces marines ou fossiles. Une seule, l'*A. Sirius* EHRENB., habite l'Europe. On l'a trouvée sur les côtes de la Norvège. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 141; *Bacill.*, 139. — RABENHORST, *Fl. eur. Alg.*, I, 323.)

ACTINOBOLE (FENZL, ex ENDL., *Gen.*, *Suppl.*, III, 70). Syn.? de *Gnaphalodes* A. GRAY (B. H., *Gen.*, II, 321).

ACTINOBOTRYS. Nom donné par M. Hermann Hoffmann (in *Bot. Zeit.*, 1856, p. 154) à un Champignon parasite du Seneçon, et qui a été reconnu ensuite être une espèce de Péronospore. (Voy. DE BARY, in *Ann. des sc. nat.*, sér. 4, t. XX, p. 109.) [DE S.]

ACTINOCARPE (*Actinocarpus* R. BR., *Prodr. Fl. Nov.-Holl.*, I). Genre d'Alismacées, dont le type est l'*Alisma Damasonium* L. Mais la séparation de cette plante et des espèces voisines du genre *Alisma* avait déjà été effectuée par Jussieu (*Gen.*, 46), qui les avait groupées sous le nom générique de *Damasonium*. Cette dernière dénomination avait donc droit de priorité; aussi a-t-elle été universellement adoptée: c'est pour cette raison que nous renvoyons le lecteur au mot *Damasonium* pour les caractères de l'*Actinocarpus*, qui n'en est qu'un synonyme. [M.]

ACTINOCENIA (DC., *Prodr.*, VI, 82). Sect. du g. *Cenia* JUSS., à fleurs du rayon ligulées ou bilabiées.

ACTINOCEPHALUS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 190). Genre d'Algues, du groupe des Oscillatoriées, caractérisé par: Filaments parenchymateux, mobiles, arrondis à la base, terminés par un sommet rétréci et couronné de cils rigides rayonnants. On n'en connaît qu'une seule espèce (*A. partitus*), qui habite les bords de la mer, où ses filaments, épais, formés d'articles semblables, plus courts que larges, striés longitudinalement, forment des couches vertes et compactes. (Voy. KUETZING, *Phycol. gen.*, 190.) [L.]

ACTINOCHELOA (W., in *Rœm. et Schult. Syst.*, II, 22). Syn. de *Chondrosium* DESVX, in *Journ. bot.*, III, 69. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 844.)

ACTINOCHELOIS (PANZ., *Ideen.*, t. 10, f. 3, a. e, ex ENDL., *Gen.*, 93). Section du genre *Chloris*, caractérisée par ses épillettes de 2-8 fleurs aristées, toutes stériles, à l'exception de l'inférieure.

ACTINOCLADIUM. Nom donné par Ehrenberg (in *Link Jahrb. d. Gewächs.*, I, p. 32) à des Champignons Hyphomycètes ressemblant à des *Penicillium*, rangés par Bonorden parmi les *Botrytis*, et admis comme genre distinct par Fries (*Syst. Mycol. et Summa veget. Scand.*) et par Persoon (*Mycol. europ.*, I, 31). [DE S.]

ACTINOCLADUS (E. MEY., *Ind. sem. Hort. regiom.*, 1846, ex WALP., *Ann.*, I, 356). Syn. de *Capnophyllum* GÆRTN.

ACTINOCNEMIS. Nom donné par Corda au *Montagnites*, dans ses *Icones Fungorum*. [DE S.]

ACTINOCOCCUS (KUETZ., *Phyc. gen.*, 177, t. 45, IV, f. 1, 2). G. d'Algues, du groupe des Hydrococcées de Kuetzing, de la famille des Squamariées de Harvey (*Index gen. Alg.*), caract. par: *Phycome* gélatineux, globuleux, formé de cellules hologonimiques, disposées en séries rayonnantes et noyées dans une substance gélatineuse. Kuetzing n'en décrit qu'une seule espèce, l'*A. roseus*, qui est une petite Algue marine parasite, colorée en rose. Ses cellules se divisent en quatre à l'aide de deux cloisons perpendiculaires dans un même plan. [L.]

ACTINOCYCLUS (EHRENB., *Leb. Kreideth.*, 1840, 57). G. d'Algues, du groupe des Diatomacées, famille des Coscinodiscées de Kuetzing (Mélosirées de Rabenhorst), caract. par: Individus solitaires, libres, discoïdes; enveloppe siliceuse, bivalve, formée de cellules interrompues par de minces rayons; pas de cloisons centrales. On en a décrit une trentaine d'espèces marines, dont un certain nombre sont fossiles. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 127; *Bacill.*, 132, tab. — RABENHORST, *Fl. eur. Alg.*, I, 35, f. 6.) [L.]

ACTINOCYCLUS (SM.). Syn. d'*Actinotylchus* EHR. (ex HARV., *Index generum Algarum*, 20).

ACTINODAPHNE (NEES, in *Wall. Pl. asiat. rar.*, II, 61, 63). Genre de Lauracées, de la série des Tétranthérées, et dont les fleurs, dioïques et nombreuses dans le bourgeon, ont un périanthe caduc de six parties, un androcée de neuf étamines, représentées par des languettes stériles dans les fleurs femelles; les intérieures ont deux glandes à leur base; les anthères sont à quatre loges, introrsées. L'ovaire libre, avorté dans la fleur mâle,

donne une baie supportée par un réceptacle un peu concave. Les quarante et quelques espèces décrites sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Asie tropicale, à feuilles alternes ou rapprochées en verticilles au sommet des rameaux, à trois nervures; les bourgeons sont formés d'écaillés imbriquées et simulent une coiffe; les fleurs, disposées en glomérules ou en grappes et rarement solitaires, sont involuées dans le bourgeon avant l'anthèse. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 481. — MEISSN., in *DC. Prodr.*, XV, 240, 515.) [P.]

ACTINODE (*Actinodium* SCHAUER, in *Linnaea*, X, 311, et *Myrt. xeroc.*, 24, 1 B). Genre de Myrtacées, de la tribu des Chamélaucées (B. H., *Gen.*, I, 696, 1006, n. 1), fondé pour un arbrisseau d'Australie ayant le port d'une Bruyère. Ses caractères génériques le rapprochent beaucoup des *Darwinia*, dont il se distingue principalement par ses fleurs à quatre parties. Celles-ci sont éparses, petites et linéaires, et disposées en capitules terminaux entourés d'un involucre formé de bractées colorées. L'*A. Cunninghamii* SCHAU. est la seule esp. du g. [T.]

ACTINODERMUM. Nom donné par Nees (*Syst.*, 136) à un Champignon gastromycète, nommé auparavant *Sterrebeckia* par Link, et que Fries, après l'avoir placé parmi les Géastres, dans le *Systema mycologicum* (III, 20), en sépare sous son premier nom de *Sterrebeckia*, dans le *Summa vegetabilium*, 443. La description qu'il en donne dans ce dernier ouvrage le rapproche beaucoup plus des *Scleroderma* ou des *Mycenastrum* DESVX que du genre Géastre, auquel toutefois Bonorden le rapporte dans son *Handb. der Allgem. Myk.*, 1851. [DE S.]

ACTINODIUM. Voy. ACTINODE.

ACTINOLEMA (FENZL, *Pug. pl. Syr.*, 66, t. 12). Syn. du genre *Astrantia*, dont il ne paraît différer que par ses ombelles sessiles. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 879.)

ACTINOLEPIS (DC., *Prodr.*, V, 655). Genre de Composées, de la tribu des Hélienioïdées, caractérisé par son involucre campanulé, à bractées concaves protégeant les achaines de la circonférence, par ses styles à branches stigmatiques capitées et tronquées et par son aigrette nulle ou composée d'écaillés hyalines ou aristées. Ce sont des herbes annuelles, tendres, petites, rameuses, à feuilles opposées ou alternes à la partie supérieure des tiges, incisées ou découpées, et à capitules pédonculés. On en connaît cinq ou six espèces, originaires de la Californie. (Voy. WALP., *Rep.*, II, 627. — B. H., *Gen.*, II, 399.) [S.]

ACTINOMERIS (NUTT., *Gen.*, II, 131). Genre de Composées, de la tribu des Sénécioidées. Les capitules multiflores et hétérogames ont les fleurs radiées; celles de la circonférence sont unisériées, ligulées et neutres, et celles du centre tubuleuses et hermaphrodites. L'involucre est formé d'écaillés presque égales, acuminées, foliacées et disposées sur une ou trois séries. Le réceptacle est convexe et couvert de paillettes entourant les bords des achaines, qui sont comprimés latéralement, étroitement ailés et surmontés de deux arêtes triquètres et presque lisses. On en a décrit neuf espèces, originaires de l'Amérique septentrionale et du Mexique. Ce sont des herbes bisannuelles ou vivaces, à tiges dressées, rameuses, arrondies, à feuilles longuement décurrentes, alternes ou paraissant quelquefois opposées, à capitules de fleurs jaunes disposés en corymbe. (Voy. DC., *Prodr.*, V, 575. — WALP., *Rep.*, II, 982. — B. H., *Gen.*, II, 379.) [S.]

ACTINOMORPHE (MIQ., *Comm. phyt.*, 102; *Fl. ind.-bat.*, I, 749). L'espèce type de ce genre d'Araliacées asiatiques a été reconnue par Miquel lui-même (in *Ann. Mus. lugd.-bat.*, I, 19, 20) pour être le *Paratropia parasitica* MIQ., espèce de l'Asie tropicale.

ACTINOMYCE. N. donné par Meyen, en 1827 (in *Linnaea*, II, 442), à une production gélatineuse composée de cellules hyalines très-ramifiées. L'auteur rapproche ce g. des Champignons Hyphomycètes, des Nostochinées et des Conferves, et il a créé pour lui la fam. des Hydrotrémellinées. Ce g., qui ne contient qu'une espèce, décrite sans doute d'après des échantillons indéterminés de Saprolegniées, n'a pas été gén. admis par les botanistes. [DE S.]

ACTINONEMA. Genre fondé par Persoon (*Mycol. europ.*, 1822, I, 51) pour des Champignons dont plusieurs espèces ont été rapportées aux genres *Dothidea* (FRIES, *Syst. mycol.*, II, 603), *Clado-*

*sporium* (COOKE, *Handb. of British Fungi* [1871], 583), etc. Duby n'admet aussi ce genre qu'avec doute (voy. *Bot. gall.*, II, 717). Fries, dans le *Summa veget. Scand.*, et Fuckel, dans les *Symb. Mycol.*, ont depuis lors circonscrit ce genre, qui n'est guère qu'un démembrement du g. *Asteroma*. Il se caractérise par de très-petits périthèces, d'abord mous, colorés, plus tard ombiliqués, et des spores biloculaires. On en rencontre les sept espèces connues sur les feuilles de Rosier, de Pommier, de Ronce, de Tremble, etc., mais elles ne présentent pas toujours des périthèces; ce qui a fait longtemps douter de leur autonomie. [DE S.]

ACTINOPAPPUS (HOOK. F., in *Hook. Kew Journ.*, IV, 226). Syn. de *Rutidosis* DC. (B. H., *Gen.*, II, 316.)

ACTINOPHLEBIA (SHADB.). Syn. d'*Actinotychus* EHR., d'après Harvey (*Index gen. Alg.*, 20).

ACTINOPHLEBIA (*ἀκτιν*, rayon; *φλέψ*, nervure). Genre de Fougères, proposé par Presl (*Die Gefässb.*, 46, 48), syn. de l'*Hemistegia*, ou plutôt sect. particul. de ce g., dans laquelle les nervures offrent une disposition plus ou moins rayonnée. [E. F.]

ACTINOPHORA (WALL., *Cat.*, n. 1163). Syn. de *Schoutenia* KORTH.

ACTINOPHYLLUM (R. et PAV., *Prodr. Fl. per.*, 51, t. 8; *Fl. per.*, t. 307-311). Syn. de *Sciadophyllum* P. BR. (Voy. ENDL., *Gen.*, 795.)

ACTINOPHYTUM. Necker a créé ce mot, qui signifie littéralement plante rayonnante (*ἀκτιν*, rayon; *φυτόν*, plante), pour désigner les Composées qui ont leurs fleurs disposées en rayons.

ACTINOPTERA (DC., *Prodr.*, V, 543). Sect. du g. *Wedelia*, comprenant le *Wedelia helianthoides* K., espèce de l'Amérique équinoxiale, caractérisée par les achaines de la circonférence pourvus d'une aile étroite, non membraneuse, par ceux du disque dépourvus d'ailes, et tous atténués en aigrette cyathiforme, membraneuse, oblique et dentée. [S.]

ACTINOPTERIS (du grec *ἀκτιν*, rayon, et *πτέρις*, Fougère). Nom gén. proposé par Link (*Sp. Fil.*, 80) pour certains *Asplenium* à fronde laciniée dont les laciniures semblent rayonner à partir d'un centre, tels que l'*Asplenium australe*. Fée a compris ce g. dans l'*Acropteris* LINK. Le nom d'*Actinopteris* a été encore appliqué par J. Smith à l'*Adiantum radiatum* L. (*Adiantopsis radiata* FÉE). On a écrit aussi par erreur *Actiniopteris*. [E. F.]

ACTINOSERIS (LESSING, in *Linnaea*, V, t. 3, fig. 76-81). Sect. du g. *Seris* LESS., nec W. — DC., *Prodr.*, VII, 20, caract. par ses capitules radiés, son involucre presque hémisphérique paucisérié, et comprenant l'*Onoseris brevifolia* DON.

ACTINOSPERMUM (ELLIOT, *Carol.*, II, 447). Sect. du g. *Baldouina* NUTT., ainsi appelée (*ἀκτιν*, rayon; *σπέρμα*, graine) parce que ses achaines sont surmontés d'une aigrette de 12-14 poils courts et obtus, formant une coupe étalée. Les capitules ont en outre un involucre bisérié et sont disposés en panicules lâches. [S.]

ACTINOSPIRA. Nom donné par Corda à un g. de Champignons Hyphomycètes que Streinz a rapporté au g. *Myxotrichum* KZE.

ACTINOSPORA. G. créé par Turczaninow (EX FISCH., *Ind. sem. Hort. petrop.* (1835), I, p. II, 26) pour des plantes asiatiques qui ont tous les caract. des *Actæa*, parmi lesquels elles sont aujourd. réintégrées comme section. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, I, 60.)

ACTINOSTACHYS (du grec *ἀκτιν*, rayon; *στάχυς*, épi). Wallich a désigné sous ce nom, dans son Catalogue, un genre de Fougères qui ne mérite pas d'être distingué des *Schizæa* SMITH. [E. F.]

ACTINOSTEMMA (GRIFF., *Pl. Cantor.*, 24, t. 3). G. de Cucurbitacées, de la tribu des Sicyoïdées, dont voici les caractères, d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 838, n. 62) : Fleurs monoïques. Les fleurs mâles ont un calice rotacé, à cinq segments linéaires, légèrement lancéolés, sacciformes à leur base et glanduleux sur leurs bords; une corolle rotacée, à cinq divisions, cinq étamines, à filets libres et à anthères uniloculaires, déhiscentes par une fente médiane longitudinale. Les fleurs femelles ont un calice et une corolle semblables à ceux de la fleur mâle, un ovaire subglobuleux, verruqueux, surmonté d'un style court, charnu, avec deux stigmates réniformes. L'ovaire renferme une seule loge dans laquelle on trouve 2-4 ovules suspendus, attachés presque au sommet d'une des parois. Le fruit est petit, ovoïde, hérissé, muni à son milieu d'un anneau équatorial, un peu au-dessus duquel il s'ouvre par une fente circulaire pour

laisser échapper 2-4 graines comprimées. On connaît deux ou trois espèces d'*Actinostemma*, qui croissent au Bengale, en Chine et au Japon. Ce sont des plantes grimpantes, presque frutescentes, à feuilles pétiolées, hastées-cordiformes, à cirres latéraux, simples ou bifides, à fleurs petites, portées par un pédicelle articulé à son milieu et disposées en panicules axillaires. M. Naudin (in *Ann. des sc. nat.*, sér. 5, V, 39) a décrit les anthères des *Actinostemma* comme étant biloculaires. [T.]

**ACTINOSTEMON.** G. d'Euphorbiacées uniovulées, de la tribu des Hippomanées, publié par Klotzsch (in *Erichs. Archiv.* (1841), 184) et renfermant un petit nombre d'espèces, dont les caractères sont : Des fleurs monoïques; les mâles à calice nul, ou représenté par quelques sépales; corolle nulle; androcée de trois à sept étamines centrales, extrorses. Les fleurs femelles ont un calice nul ou à trois divisions; l'ovaire triloculaire devient une capsule à trois graines caronculées et parfois verruqueuses. Les *Actinostemon* sont des arbustes de l'Amérique centrale, à feuilles alternes, entières, coriaces ou membraneuses, à inflorescences axillaires ou terminales, en chatons dont les bractées portent à leur aisselle des cymes de fleurs mâles ou des fleurs femelles solitaires et pédicellées. Ce g. comprendrait pour M. Baillon (*Ét. génér. Euphorb.*, 531) les *Actinostemon* de Klotzsch et les *Dactylostemon* du même auteur, tandis que ces derniers forment un g. séparé pour M. J. Mueller (in *DC. Prodr.*, XV, 1195), fondé sur la consistance des feuilles et la taille plus grande des fleurs et des inflorescences. Plus récemment, M. Baillon a fait voir (*Adansonia*, XI, 120; *Hist. des pl.*, V, 133) que ces plantes doivent rentrer à titre de section dans le g. *Excoccaria*. [P.]

**ACTINOSTIGMA** (TURCZ., in *Bull. Mosc.* (1859), I, 259). Genre imparfaitement caractérisé, et dont la place dans la classification n'est pas encore fixée. On l'attribue avec doute aux Buettneriées.

**ACTINOSTROBÉES** (*Actinostrobae*). Sect. ou tribu établie dans le groupe des Cupressinées par Endlicher (*Syn. Conif.*) pour des g. caractérisés par des strobiles à écailles valvaires. Tels sont les *Widdringtonia*, *Frenela*, *Actinostrobus*, *Callitris*, *Libocedrus*.

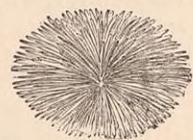
**ACTINOSTROBUS** (Miq., *Plant. Preiss.*, I, 644). G. de Cupressinées. Arbuste pyramidal, à feuilles verticillées par trois, caractérisé par des strobiles à six valves semblables; chacune d'elles porte six ovaires, qui, à la maturité, sont réduits à deux fruits, accompagnés de trois ailes membraneuses. (Voy. CARR., *Traité des Conif.*, 77. — PARLAT., *Prodr.*, XVI, p. II, 444.) [P.]

**ACTINOSTROMA.** Klotzsch a donné ce nom (in *Nov. Act. nat. Cur.*, XIX, s. I, p. 236) à un genre de Champignons voisin des Téléphores, et qui présente les mêmes caractères que le genre *Cladoderris* PERS. [DE S.]

**ACTINOTÆNIUM** (NÆG., *Einz. Alg.*, 110, t. 6, E). Syn. de *Cosmarium* CORDA.

**ACTINOTHYRIÉS.** Terme adopté par Lévillé pour sa 1<sup>re</sup> sect. des *Clinosporés endoclines*, dans la classification des Champignons de l'art. MYCOLOGIE du *Dict. d'hist. nat. d'Orbigny*. [DE S.]

**ACTINOTHYRIUM.** Nom donné par Kunze (*Myc.*, Heft 2, 81) à un g. de Champignons Sphærospidiés LÉV. (*Hypoxylys*, ex parte de quelques auteurs), qui ont pour caract. des périthèces en forme de bouclier à fibres rayonnantes. La seule espèce connue, l'*A. Graminis* KUNZE, croît sur les Graminées. (KICKX, *Fl. crypt. des Flandr.*, 1867, I, 409. — PAYER, *Bot. crypt.*, 80.) [DE S.]



*Actinothyrium graminis.*

**ACTINOTRICHIA** (DECNE, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVIII, 118). G. d'Algues, du groupe des Lémaniées de Kuetzing, Helminthocladiales de Harvey (*Ind. Alg.*), caract. par : *Phycome* cespiteux, formé de filaments dichotomes, étroitement mêlés, comprimés au sommet, offrant des anneaux de poils courts et horizontaux. On n'en a décrit qu'une seule esp., qui est marine et habite les îles Philippines et Sandwich. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 531.) [L.]

**ACTINOTRICHUS** (ἀκτιν, ἀκτινός, rayon, et θρίξ, τρίχης, cheveu). Plante ou organe de pl. qui possède ou porte des poils étoilés.

**ACTINOTUS** (LABILL., *Pl. Nouv.-Holl.*, I, 67, t. 92). G. d'Ombellifères, trib. des Saniculées, caract. par son ovaire uniloculaire et uniovulé, surmonté de deux styles ordinairement connés à la

base et par son fruit souvent velu. Ce sont des herbes ramifiées ou cespiteuses, glabres, laineuses ou tomenteuses, à feuilles dentées, lobées ou ternatiséquées, à ombelles simples multiflores, entourées d'un involucre de bractées rayonnantes vertes ou colorées. Les fleurs sont souvent unisexuées. On en connaît sept espèces australiennes. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 880, 1008.)

**ACTINOTYCHUS** (EHRENB., *Infus.*). G. d'Algues, du groupe des Diatomacées, fam. des Coscinodiscées de Kuetzing, Mélosirées de Rabenhorst, caract. par : Frustules libres, disciformes, parfois flexueuses; enveloppe bivalve celluleuse, à cellules interrompues par des cloisons internes rayonnantes. Kuetzing en a décrit seize espèces marines, dont un certain nombre ne sont connues qu'à l'état fossile. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 130; *Bacill.*, 134, t. 1, f. 19, 20, 21. — RABENHORST, *Fl. europ. Alg.*, I, 35.) [L.]

**ACUA.** Nom indien des Anones ou Corossols.

**ACULEATUS.** Se dit d'un organe dont la surface est couverte d'aiguillons ou dont le sommet durci s'atténue en pointe.

**ACULEI.** Aiguillons. Plusieurs auteurs, et entre autres Fries, désignent sous ce nom les pointes qui se trouvent à la partie inférieure du chapeau de certains Champignons, tels que les Hydnes.

**ACULÉIFORME** (*aculeiformis*). Se dit de poils en forme d'aiguillons, souvent mous, pluricellulés, aigus. [BQ.]

**ACULEOSA** (PLUKN., *Almag.*, 8, t. 252, fig. 4). Syn. de *Roella* L.

**ACULESCENT** (*aculescens*). Se dit d'un poil aigu et rigide, ou de tout autre organe terminé en pointe effilée, rigide et résistante.

**ACULEUS.** Aiguillon.

**ACUMEN.** Pointe, sommet brusquement atténué (acuminé).

**ACUMINÉ** (*acuminatus*). Cette épithète s'applique aux organes, notamment aux feuilles, sépales, pétales, anthères, fruits, etc., rétrécis plus ou moins brusquement près de leur sommet, de manière à former subitement une sorte de pointe allongée. [BQ.]

**ACUNA** (R. et PAV., *Prodr.*, 69, t. 12). Syn. de *Bepharis* MUR.

**ACUNA.** Nom donné par les Indiens Itonomas de la Bolivie à l'*Triartea Orbigniana* MART. (*Hist. nat. Palmarum*, III, 187.)

**ACURNIER.** Nom vulgaire du Cornouiller mâle (*Cornus Mas* L.), dans le midi de la France et surtout en Provence.

**ACURTIS** (nom d'un botaniste de la Caroline). Fries a donné ce nom (*Summa veget. Scand.*, p. 337) à un g. de Champignons, formé pour une espèce de *Clavaria*, le *C. gigantea* SCHWEIN., très-grande, d'un blanc grisâtre à rameaux renflés avec des stries longitudinales. D'après l'auteur, ce genre serait intermédiaire entre les genres *Clavaria* et *Sparassis*. [DE S.]

**ACUTALIS.** A fronde aiguë. [BQ.]

**ACUTANGULÉ** (*acutangulus*). En arête aiguë, à angle aigu.

**ACUTIFOLIÉ** (*acutifolius*). Plante pourvue de feuilles aiguës.

**ACUTILOBÉ** (*acutilobus*). Se dit d'un organe, feuille, sépale, pétale, fruit, etc., dont les divisions ou lobes sont aigus. [BQ.]

**ACUTUS.** Se dit d'un organe aigu au sommet ou à la base. [BQ.]

**ACYCLIQUES.** M. A. Braun désigne sous le nom de *fleurs acycliques* celles dans lesquelles les diverses parties appendiculaires étant disposées en spirale, l'intervalle qui sépare un groupe d'appendices du suivant, le calice de la corolle, la corolle de l'androcée et celui-ci du gynécée, ne coïncide pas avec un nombre déterminé de tours de spire. Tel est le cas, suivant lui, des fleurs des Nymphéacées et de l'*Helleborus odoratus*, etc. [L.]

**ACYLOS** (du grec ἄκωλος, probablement de la racine sanscrite *ac*, manger, par le suffixe *ala*). Désigne chez les anciens les fruits comestibles, le gland des Chênes et le fruit du Hêtre. M. Noulet a appliqué ce terme à une variété du *Quercus Ilex* L. [E. F.]

**ACYNOS.** Voy. ACINOS.

**ACYNTHA** (COMMEL., *Hort.*, II, t. 21). Syn. de *Sansevieria* TH.

**ACYPHYLLA.** Voy. ACIPHYLLA.

**ADA** (LINDL., *Fol. orchid.*, I, febr. 1854). Syn. de *Mesospini-dium aurantiacum* REICHB. F. (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 857.)

**ADACTYLUS.** Sect. du g. *Apostasia* BL., comprenant l'*A. nuda* R. BR., dans lequel il n'existe aucun vestige de la troisième étamine, c'est-à-dire de celle qui serait superposée à la division antérieure et extérieure du périanthe. (ENDL., *Gen.*, 221.) [T.]

**ADAI.** Nom abyssin du *Salvadora persica* L., dont les naturels taillent les rameaux en fragments de deux décimètres en-

viron, et dont ils se servent pour se frotter et lustrer les dents.

ADA-KODIEN. Apocynacée indienne indéterminée, employée dans son pays natal comme astringente et antiophthalmique.

ADALY. Nom indien du *Verbena nodiflora* (Zapania) L., herbe dont le suc est employé dans le traitement des affections catarrhales des organes respiratoires et des indigestions.

ADAMARAM (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 445). Syn. de *Terminalia*.

ADAMAS. Nom donné à la Jusquiame officinale dans Apulée, parce qu'elle triomphe de l'homme en l'obligeant au sommeil.

ADAMASTOR. Nom d'une sect. du g. *Sisymbrium*, renfermant des plantes originaires du cap de Bonne-Espérance, où habite, suivant la légende, le dieu des tempêtes Adamastor. [E. F.]

ADAMBÉ (*Adambea* LAMK, *Dict.*, I, 39). Ce genre ne diffère des *Lagerstrœmia* que par les divisions de son calice, parcourues de sillons longitudinaux et par ses étamines presque égales.

ADAMBEA. Voy. ADAMBOE.

ADAMBOE (RHEED., *Hort. malab.*, IV, 45, t. 20, 21). Syn. de *Lagerstrœmia* L. (voy. ADAMBÉ).

ADAMENON (du grec ἀδάμων, dont on ne peut combattre l'action, plante indomptable). Nom de la Jusquiame dans Apulée.

ADAMIA. Genre décrit par Wallich dans son *Tentamen Floræ nepalensis* (46, t. 36) et dans ses *Plantæ asiaticæ variores* (t. 213). On cultive, sous le nom d'*A. versicolor*, la seule espèce qu'il renferme et qui est un joli arbuste à fleurs versicolores, d'un bleu rosé ou lilas, très-analogue pour le port aux *Hortensia*, dont il n'a pas les fleurs stériles. On admet aujourd'hui, mais non sans quelque doute, que cette plante est la même que le *Dichroa febrifuga* du P. Loureiro (Saxifragacées).

ADAMSIA (W., in *Berl. Magaz.*, II, 16). Syn. de *Pushkinia* AD.

ADAMSIA (FISCH., ex ENDL., *Gen.*, n. 6384). Syn. de *Sieversia* W., c.-à-d. d'une sect. (B. H., *Gen.*, I, 619) du g. *Geum*.

ADAMSKI (Max-Joseph-Adalbert-Andreas-Anton), botaniste polonais, né à Posen le 28 novembre 1796, a publié : *Dissertatio sistens prodromum historiæ rei herbariæ in Polonia a suis initiis usque ad nostra tempora*. Vratislavie, 1825, in-8.

ADANSON (Michel), botaniste français, né en 1727 à Aix en Provence, d'une ancienne famille écossaise, fut élevé à Paris au collège de Sainte-Barbe, où il eut pour condisciples Jacquin, Hérivain et Maltor, et où ses débuts dans la carrière scientifique furent encouragés par le fameux Needham. Ses premières recherches eurent pour objet la philosophie des anciens et l'histoire naturelle de Pline et d'Aristote. Elles l'amènèrent à ce résultat, que les préjugés dont sont imbus les principes de ces philosophes ne permettent point qu'on les rassemble pour « servir de méthode générale applicable à toutes les sciences, pour les réunir en une seule ». Il résolut donc d'étudier par lui-même et de soumettre à l'observation directe l'ensemble de tous les êtres, ou, comme il le dit, « les existences dont la totalité compose ce rapport de l'ensemble qu'on appelle l'univers ». Il s'occupa d'abord des plantes, et étudia les ouvrages de tous les botanistes qui l'avaient précédé, mais sans trouver ces ouvrages suffisants, non pas par « l'effet d'une prévention due au hasard ni puisée dans le jugement de ses prédécesseurs, mais par le résultat de la lecture ou d'un examen suffisant de plusieurs milliers de volumes écrits sur la botanique ». Il se décida donc à abandonner tous les livres et à faire des voyages lointains pour observer sur place les animaux et les plantes exotiques. En 1748, il partit, à ses frais, pour le Sénégal, d'où il envoya bientôt en France de riches collections, décrites en partie, et classées déjà suivant un nouveau plan de méthode naturelle qu'il avait entrevu. Il revint lui-même, au bout de cinq ans, rapportant des objets si nombreux, qu'ils n'ont pas encore été tous décrits à notre époque. En 1753, il avait terminé le premier volume de son *Voyage au Sénégal*, ouvrage où les coquilles de ce pays sont décrites avec une grande supériorité et où se trouve une « description abrégée » d'un voyage fait dans ce pays pendant les années 1749-1753. Dans ce livre sont nettement indiqués les principes de la méthode qu'il appliqua aux végétaux dans ses *Familles naturelles des plantes*, son travail capital, dont la première partie fut lue par lui dans la séance publique de l'Académie des sciences, à sa rentrée

de la Saint-Martin, le 14 novembre 1759, et qui resta plus de trois ans sous presse, de façon qu'il ne fut publié qu'en 1763. Cet ouvrage renferme d'abord une histoire de la botanique et un plan des familles naturelles des plantes; une table chronologique des auteurs de botanique; l'exposé des résultats des expériences les plus modernes sur l'organisation, l'anatomie et les facultés des plantes. On y trouve l'exposé de sa classification, fondée sur la réunion d'un certain nombre de systèmes composés par lui de 1744 à 1755, et qui reposent sur tous les caractères des plantes, tels que « leur figure, leur hauteur ou grandeur, le diamètre ou la grosseur du tronc, l'âge, la durée », et ainsi de suite jusqu'à l'ovaire, le disque, le réceptacle, l'embryon, les cotylédons, etc. L'établissement de ses classes des plantes, dont le tableau vient ensuite, dépend, pour ainsi dire, de la somme de tous ces systèmes, et il en résulte que sa classification tient compte du plus grand nombre possible de caractères. Parmi ces derniers, Adanson a énuméré la « substance des plantes; leurs sucs, résines et sels; les teintures tirées des plantes, les couleurs, saveurs, odeurs et vertus ». Il a toujours en effet pris en grande considération les propriétés des végétaux, surtout leurs propriétés médicinales, spécifiées pour chaque famille et pour chaque genre, et notamment étudiées par lui au Sénégal, avec le plus grand soin, dans la plante à laquelle Linné a donné son nom (voy. ADANSONIA, BAOBAB). En 1774, Adanson soumit au jugement de l'Académie le plan général d'une espèce d'encyclopédie ayant pour titre « *l'Ordre universel de la nature*, ou Méthode naturelle comprenant tous les êtres connus, leurs qualités matérielles et leurs facultés spirituelles, distribués suivant leur série naturelle indiquée par l'ensemble de leurs rapports ». Cet ouvrage devait être imprimé aux frais de l'État et comprendre environ vingt-sept volumes in-folio, avec de nombreuses figures, dont quelques-unes avaient été gravées. D'autres existaient, au nombre d'environ deux mille planches, destinées à une *Histoire naturelle en tableaux* dont le manuscrit était terminé. Pour s'éclairer sur les questions relatives à la minéralogie et à la géologie, Adanson entreprit encore un grand voyage dans les montagnes du centre et du midi de la France. A son retour, il se vit ruiné par la Révolution. La place de censeur royal, qu'il occupait depuis 1749, fut perdue pour lui. Il vécut pauvre et travaillant sans cesse, souffrant héroïquement les privations de tout genre. Le Directoire lui accorda une pension qui lui permit de reprendre quelques-uns de ses travaux. Il mourut à Paris le 3 août 1806. Il a publié, outre les grands ouvrages dont nous avons parlé, de nombreux mémoires pour l'Académie des sciences dont il était membre. Il fit partie de l'Institut, lors de sa formation, et devint correspondant de la Société royale de Londres. On a trouvé de lui à sa mort : 1° une seconde édition annotée de ses *Familles des Plantes*, dont un premier volume fut publié en 1847 par les soins d'Alexandre Adanson et de J. Payer; 2° le second volume de son *Voyage au Sénégal*; 3° un *Cours complet d'histoire naturelle* professé en 1772, et dont Payer a donné également, en 1845, une édition en deux volumes, comprenant la zoologie; 4° un traité de *Botanique rurale*; 5° un travail sur les monstruosité des plantes; 6° un traité de *Physiologie végétale* appliquée à l'agriculture et à l'horticulture; 7° une étude sur toutes les terres à blé de la France, avec leur analyse. Adanson, homme d'un immense génie, botaniste supérieur à tous ses contemporains, eut la douleur de voir ses idées mal accueillies par les savants de son temps. Quelques singularités qu'on a trop blâmées, une orthographe étrange tendant à faire écrire les mots comme on les prononce et rendant la lecture de ses ouvrages difficile, ont nui au succès de sa Méthode naturelle. Une école rivale étouffa sa gloire naissante, et son œuvre inachevée n'a trouvé des continuateurs que dans ces dernières années. [H. Bx.]

ADANSONIA. Voy. BAOBAB.

ADATINAPALÉ. Nom tamoul de l'*Aristolochia bracteata* RETZ.; sa racine est, dans l'Inde orientale, considérée par les indigènes comme un antidote puissant de la morsure des serpents; mais son principal usage est comme vermifuge, prise en infusion, et contre la gale, en applications externes avec de l'huile de ricin.

*copy - recto*

ADATODA. Nom cingalais du *Justicia Adhatoda* L. (*Vasica*).

ADATODEY-ALEY. Nom tamoul du *Justicia Adhatoda* L.

ADDAD. Plante numidienne, amère, vénéneuse, dont parle l'ancienne *Encyclopédie*, et qu'on n'a pu reconnaître jusqu'ici.

ADDOUA. Nom, dans le Fezzan, du *Balanites aegyptiaca* DEL., dont les racines, fusiformes et rampantes à la surface du sol, servent aux indigènes à faire les manches de leurs javelots. Ils en apprécient aussi le fruit, auquel ils donnent le nom de *Bito*.

ADECTUM (du grec ἀδέκτος, *inadmissus*). G. de Fougères, établi par Link (*Filicum Species*, 42), en 1841, pour le *Dicksonia pilosiuscula* W., dont la capsule est formée uniquement par l'indusium, et non point par un repli de la fronde, soit en partie, soit en totalité, comme dans le genre *Dicksonia*. Link a donc eu raison, à ce point de vue, de retirer du genre *Dicksonia* le *D. pilosiuscula*. Mais, d'autre part, il ne nous semble pas qu'il y ait de différence suffisante entre l'*Adectum* et le *Cystopteris*, surtout entre l'*Adectum* et l'*Acrophorus* de Presl (voy. ce mot). Nous ne comprenons pas bien comment Link a placé son nouveau genre dans les Davalliacees. Le caractère qu'il donne de l'*Adectum*, « *indusium medio dehiscens et circulare* », n'est pas accusé avec cette netteté par la nature; l'indusium se détruit irrégulièrement dans sa partie supérieure pour laisser échapper les spores, à peu près comme dans l'*Allantodia*, que Link en rapproche, mais qui n'est pas non plus une Davalliacee. [E. F.]

ADEL-ADAGAM (RHEED., *Hort. mal.*, IX, 81, t. 3). Nom vulgaire de l'*Adhatoda Vasica* NEES (Noyer des Indes, de Ceylan).

ADELANTHUS (ENDL., *Gen.*, n. 6839). G. de plantes, classé jadis parmi les *Dubia sedis*, et créé pour un sous-arbrisseau grimpant, originaire du cap de Bonne-Espérance. Ses rameaux grêles, filiformes, portent des feuilles alternes, pétiolées, oblongues, obtuses, subsinuées, denticulées, poilues, vertes en dessus, fauves en dessous. Ses fleurs monoïques ont un calice tétraphylle, quatre étamines et un style radié (voy. PYRENACANTHA).

ADELBERTIA. D'après MM. Bentham et Hooker (*Gen. plant.*, I, 749), la plante prise pour type de ce genre par Meissner (*Gen. pl. vasc.*, 114; *Comm.*, 81) est une véritable espèce du genre *Meriania* Sw., dont l'ovaire renferme de trois à cinq loges.

ADELBURG (Ed. von). A publié *Entwickelung einer analytisch-lexikalischen Methode als leichtesten und sichersten Mittels zur Erkennung der Gewächse, Angewand auf d. Europa*, etc. Vienne, in-8. C'est un tableau dichotomique général du Règne végétal.

ADELIA. Ce nom a été appliqué à plusieurs genres, notamment par Michaux au *Forestiera* POIR. (voy. ce mot), et par Linné au genre que Houston avait nommé *Bernardia* (voy. ce mot).

ADELIOIDES (R. BR., ex BENTH.). Voy. ADELIOPSIS.

ADELIOPSIS (BENTH., *Fl. austral.*, I, 59). Genre que MM. Bentham et Hooker avaient attribué aux Ménispermacées, et qui est fondé sur une espèce australienne, autrefois nommée par R. Brown *Adelioides*, dans l'herbier du *British Museum*. M. Miers a contesté à cette plante, l'*A. decumbens*, ses caractères de Ménispermacée. Mais nous l'avons examinée de nouveau (in *Adansonia*, VIII, 153), et démontré qu'avec le port des *Pleogyne* elle en a à peu près les caractères. Les sépales inégaux sont au nombre de 5 à 9, avec, dans les fleurs mâles, de 9 à 12 étamines libres, à anthères globuleuses-didymes. Dans les fleurs femelles, il y a trois carpelles, avec deux ovules descendants, dont l'un avorte en partie, dans l'angle interne de chaque ovaire. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 136. — H. BN, *Hist. des plantes*, III, 19, note 4.) [H. BN.]

ADELMANNIA (REICHB., *Consp.*, 110). Syn. de *Borrchia* ADANS.

ADELOBOTRYS (DC., *Prodr.*, III, 127). G. de Mélastomacées, de la tribu des Mérianiées, dans laquelle il est caractérisé par ses dix anthères à connectif muni à sa partie postérieure d'un appendice dressé et parallèle à l'anthère, par un ovaire glabre à cinq loges, par des graines ovoïdes, allongées aux deux extrémités. Ce sont des arbrisseaux grimpants, à feuilles amples et à fleurs assez petites, nombreuses et disposées en panicules terminales. On en connaît environ huit espèces, originaires des régions chaudes des deux Amériques. M. Naudin (in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XVIII, 137) fait des *Adelobotrys* une section du genre *Davya*; mais MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 750, n. 57) les

regardent comme un genre distinct qu'ils conservent et dans lequel ils paraissent faire entrer le genre *Sarmentaria* NAUD. [T.]

ADEL-ODAGAM. Nom vulg., au Malabar, du *Justicia bivalvis* L.

ADELOSA (BL., *Mus. bot. lugd.-bat.*, I, 176). G. de Verbénacées, de la tribu des Viticées, caract. par : Calice tubuleux, régulier, quinquéfide; corolle tubuleuse, à gorge nue, à limbe divisé en cinq lobes inégaux. Les étamines sont au nombre de quatre, très-courtes, égales, exsertes, munies d'anthères à loges parallèles, déhiscents par des fentes longitudinales. L'ovaire est incomplètement quadriloculaire et contient un seul ovule dans chaque loge. Le style est court et bifide. On n'en connaît qu'une seule espèce qui habite Ambongo. C'est un arbrisseau très-rameux, à feuilles opposées, très-brièvement pétiolées, glabres, entières ou serrulées vers le sommet. Les fleurs sont terminales, réunies en petit nombre au sommet d'un court pédoncule commun, subsessiles et pourvues de bractées. (Voy. WALP., *Ann.*, III, 234.)

ADELOSTIGMA (STEETZ, in *Peters Mossamb., Bot.*, 428). Genre de Composées-Astéroïdées, à fleurs ♀ ∞-sériées, à corolles filiformes beaucoup plus courtes que le style; les ♂ peu nombreuses, stériles?, à style indivis ou à peine 2-fide; bractées de l'involucre ∞-sériées, étroites, les extérieures subulées-foliacées; achaines subarrondis. Herbes annuelles, peu rameuses, à tige souvent anguleuse ou ailée, à capitules assez grands et peu nombreux; de l'Afrique tropicale. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 285.) [S.]

ADELPHES. Se dit d'étamines unies par leurs filets. Les mots *mono*, *di*, *tri*, *polyadelphe* (voy. ces m.) indiquent que les filets sont réunis tous entre eux, ou en deux, trois ou plusieurs faisceaux.

ADELPHIE. Union des étamines par leurs filets.

ADEN. Voy. ADENIUM.

ADENACANTHUS (NEES, in *Wall. Pl. asiat. rar.*, III, 75, 84). G. d'Acanthacées, de la tribu des Ruelliées, encore mal connu, et dont voici les principaux caractères : Calice tripartit, à division supérieure trifide; corolle hypogyne, infundibuliforme, à cinq divisions obtuses et presque égales; androcée didyme de quatre étamines incluses dont les anthères ont deux loges parallèles, grandes et ovales; ovaire à deux loges biovulées. Ce sont des plantes herbacées, à feuilles glabres, dentées ou crénelées, et à fleurs accompagnées de bractées et de bractéoles et disposées en un court épi terminal pubescent et plus ou moins glanduleux. Les deux espèces connues, parfois cultivées, appartiennent à l'Inde orientale. (Voy. NEES, in *DC. Prodr.*, XI, 196.) [T.]

ADENACHENA (DC., *Prodr.*, VI, 49). G. de Composées, tribu des Sénécionidées, voisin des *Leucanthemum* et des *Matricaria*. Il diffère des premiers par sa corolle à tube un peu plus arrondi; du dernier par ses achaines non anguleux, et de l'un et de l'autre par ses fruits papuleux et glanduleux; ce qui lui a valu son nom (ἀδην, glande). On en connaît trois espèces, originaires du cap de Bonne-Espérance. Ce sont des sous-arbrisseaux dressés, rameux et glabres; leurs feuilles sont alternes; et leurs capitules, à rayons blancs et réfléchis, ressemblent beaucoup à ceux des *Matricaria*. MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, II, 422) ont réuni les *Adenachena*, comme les *Oligoglossa* DC., aux *Phymaspermum* LESS. [T.]

ADENANDRA (W., *Enum. pl. berol.*, 256). Genre de Rutacées, de la tribu des Diosmées. Ses fleurs, très-analogues à celles des *Coleonema*, ont pour caractères : Un réceptacle plus ou moins cupuliforme; des pétales nus et subsessiles; dix étamines, dont cinq superposées aux pétales et stériles, et cinq autres fertiles et surmontées d'une glande stipitée; un gynécée composé de 2-5 carpelles, chargés de glandes stipitées et surmontés de styles soudés en une colonne 2-5-lobée et discoïde à son extrémité stigmatique; un fruit formé de 2-5 coques glanduleuses-muriquées et obtuses ou corniculées. Ce sont des arbustes dressés, rameux, chargés de points glanduleux-pellucides, à feuilles alternes, rarement imbriquées ou opposées, petites, coriaces ou calleuses sur les bords et au sommet, à fleurs assez grandes, sessiles au sommet des rameaux ou disposées en grappes ou en fausses-ombelles. On en connaît vingt et une espèces, originaires de l'Afrique méridionale. Ce sont des plantes aromatiques, employées comme stimulantes, béchiques et diurétiques. Les feuilles de l'*A. uniflora* W. et de quelques autres espèces, mêlées avec

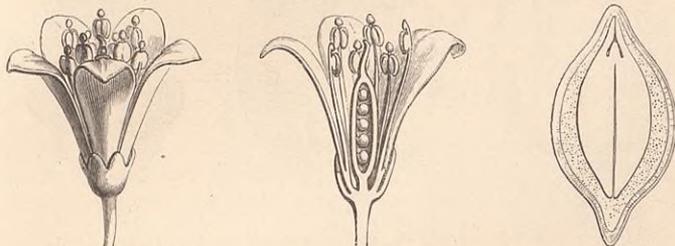
d'autres Diosmées, *Barosma*, *Agathosma*, etc., constituent ce qu'on appelle le *Buchu*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 457.) [T.]

ADENANTHERA (L., *Gen.*, n. 526). G. de Légumineuses-Mimosées, qui a donné son nom à la série des Adéanthérées, dont il



*Adenantha pavonina* L. — Branche florifère et fructifère.

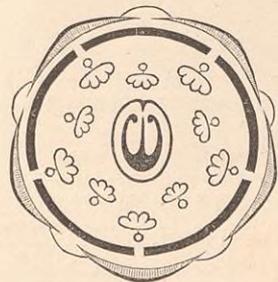
peut être pris pour type. Les fleurs, ordinairement hermaphrodites et quelquefois polygames, sont souvent pentamères et rarement tétramères. Leur réceptacle est court et concave. Le calice



*Adenantha pavonina* L. — Fleur entière et coupée longitudinalement.  
Section longitudinale de la graine.

est gamosépale et valvaire, et la corolle, polypétale, valvaire ou rarement imbriquée. L'androcée se compose de dix étamines, dont cinq alternipétales, plus longues; toutes ont des filets libres

et des anthères biloculaires, introrses et surmontées d'une glande stipitée et caduque. L'ovaire, sessile ou brièvement stipité, atténué en un style grêle, simple à son extrémité stigmatique, devient à la maturité une gousse linéaire ou arquée, comprimée et bivalve. Les graines, souvent séparées par des cloisons transversales nées de l'endocarpe, renferment, sous leurs téguments colorés, un embryon charnu et entouré d'un albumen corné assez abondant. Les *Adenantha*,



*Adenantha pavonina* L.  
Diagramme floral.

qu'on appelle vulgairement *Condoris*, sont des arbres inermes, à feuilles bipinnées, à folioles multijuguées, à fleurs rassemblées

en grappes ou en épis axillaires, quelquefois disposés en une panicle terminale. On en connaît deux ou trois espèces, originaires des régions tropicales du globe. Leur tronc, assez développé, est employé pour la charpente et la menuiserie. Les graines lenticulaires, rouges, de l'*A. pavonina* L., servent à faire des colliers, des chapelets, etc. On a préconisé la graine de cette plante contre la rage, l'épilepsie et bien d'autres maladies, comme cosmétique, etc. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 62, fig. 15-19.) [T.]

ADÉANTHÉRÉES (*Adenanthereae* B. H., *Gen.*, I, 589). Nom d'une série ou tribu de la sous-famille des Légumineuses-Mimosées, qui a pour caractères : un calice régulier, valvaire, un androcée diplostémone, des étamines libres, ordinairement surmontées d'une glande apicale. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 51.) [T.]

ADENANTHOS (LABILL., *Pl. Nov.-Holl. Specim.*, I, 28, t. 36-38). Genre de Protéacées, de la tribu des Protéées. Les arbrisseaux qui le composent ont les fleurs régulières ou bien légèrement irrégulières. Le périanthe, qui a quatre folioles, se détache circulairement près de sa base après l'anthèse. Les quatre anthères sont presque sessiles, et quatre écailles, hypogynes et libres à leur sommet, sont adnées à la base du périanthe; l'ovaire sessile contient un ovule descendant, anatrophe; le style articulé est plus long que le périanthe et porte un stigmate vertical; le fruit est sec et monosperme. Les feuilles des *Adenanthos* sont alternes, entières ou découpées, ayant souvent une glande au sommet de chaque lobe. Les fleurs sont solitaires, axillaires ou en ombelles terminales, accompagnées d'un involucre de 3 à 8 folioles imbriquées sous chaque fleur. On en compte quinze espèces environ. (Voy. MEISSN., in *DC. Prodr.*, XIV, 310. — BENTH., *Fl. austral.*, V, 350. — H. BN, *Hist. des plant.*, II, 427.) [P.]

ADENARIA (H. B. K., *Nov. Gen. et Spec.*, VI, 185, t. 549). Genre de Lythariacées, tribu des Lythrées, dans laquelle il se distingue (B. H., *Gen.*, I, 777, n. 6) par son calice campanulé, son androcée diplostémone dont les pièces sont insérées vers le milieu de la coupe réceptaculaire, sa capsule obovoïde et ses graines glabres. On en connaît deux espèces, originaires du Pérou, de la Nouvelle-Grenade et de Panama. Ce sont des arbres à rameaux arrondis, à feuilles opposées et à fleurs petites, blanches, disposées en fascicules ou en corymbes axillaires et multiflores. On trouve des glandes noires sur la face inférieure des feuilles, des sépales, des pétales et même sur l'ovaire. [T.]

ADENARIA (RAFIN., *Fl. ludov.*, 56). Syn. de *Vaccinium* L.

ADENARIUM (RAFIN., in *Journ. phys.* (1818), 259). Syn. de *Honkenya* Ehrh., rapporté à la sect. *Ammodenia* des *Arenaria*.

ADENIA (FORSK., *Fl. æg.-arab.*, 77). Genre à peu près oublié des botanistes modernes, auquel son auteur attribuait les caract. [suivants : Calice à tube très-allongé, à limbe 6-partit, à divisions réfléchies; pétales 6, insérés entre les divisions du calice, plus courts que celles-ci; nectaire formé de 6 écailles linéaires, placées entre le calice et les 6 étamines insérées à la base du tube; filets réunis à leur base, libres du reste, surmontés d'anthères linéaires-lancéolées; ovaire adhérent; style oblongo-conoïde, très-court; stigmate épais, émarginé. La seule espèce, l'*A. venenata* FORSK., se trouve dans l'Arabie Heureuse. C'est un arbrisseau à tronc grimpant, vert et de la grosseur du bras; à rameaux grêles, grimpants par des vrilles, à feuilles 5-lobées, pourvues d'une glande noire, épaisse, à la base; à inflorescence rameuse dont les pédoncules viennent de l'aisselle de bractées réduites à peu près à la glande basilare. Cette description semble être dressée sur une Passifloracée de la tribu des Modeccées. En effet, la plante mâle « est celle » du *Modecca abyssinica* HOCHST. (dont l'auteur la propose comme le type d'un genre nouveau *Podiotheca*), hors les fleurs 5-mères et l'ovaire, qui naturellement n'est pas infère; au contraire, le rudiment d'ovaire, que Forskal aura confondu probablement avec le style, est assez longuement stipité. Une étude approfondie du vaste genre *Modecca* conduira probablement à en démembrer quelques autres, parmi lesquels il conviendra de ressusciter celui de Forskal. Cet auteur rapporte que l'on fait usage de cette plante comme d'un poison des plus terribles; mais il est bien possible qu'il y ait dans cette indication une confusion avec l'*Adenium obesum*, qui s'appelle également

*Aden* en arabe. Cette plante se trouve en Abyssinie et aux bords des affluents du fleuve Blanc. (Voy. ADENIUM.) [A.]

ADENILEMA (BL., *Bijdr.*, 1121). Ce genre, rapporté successivement à différentes familles végétales, est aujourd'hui regardé comme synonyme de *Neillia*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 390.)

ADENIUM. En Arabie, on appelle *Aden* une plante que Forskal (*Descript.*, 205) a décrite sous le nom de *Nerium obesum*, et que R. Brown avait indiquée comme devant être retranchée du genre *Nerium*. Rømer et Schultes (*Syst.*, IV, p. xxxv) l'ont prise pour type du genre *Adenium*, placé par Endlicher (*Gen.*, n. 3413) à côté des *Pachypodium*, dans la fam. des Apocynacées, tribu des Echitées. Ils lui donnent d'ailleurs les caractères suivants : Calice quinquépartit, à divisions lancéolées; corolle à tube rétréci inférieurement, s'élargissant ensuite, marquée de cinq lignes longitudinales pubescentes et divisée en segments arrondis; étamines à filets très-courts, insérés dans la partie rétrécie du tube et surmontés d'anthères sagittées, cohérentes en haut avec l'extrémité du style, et portant à leur sommet une soie velue, aussi longue que la corolle; gynécée composé de deux ovaires globuleux, surmonté d'un style unique, aussi long que les anthères et présentant un stigmate capité, bidenté au sommet et quinquédenté latéralement. Cette plante possède une souche molle, donnant naissance à un bulbe épigé, de la grosseur d'une tête d'homme. Ses rameaux ligneux portent des feuilles éparses, réunies au sommet des branches, oblongues, rétrécies à la base, mucronées, tomenteuses, pubescentes en dessous et garnies de soies axillaires roides. Les fleurs sont disposées en corymbes terminaux et multiflores. (Voy. ADENIA.) [T.]

ADENOBASIUM (PRESL, *Symb.*, I, 39, t. 27). Syn. de *Stoanea*.

ADENOCALYMNA (MART., in DC. *Prodr.*, IX, 199). G. de Bignoniacées, tribu des Eubignoniées. Il a pour caractères : Un calice coriace à cinq dents, très-souvent muni de grosses glandes; une corolle infundibuliforme ou presque tubuleuse, à cinq lobes presque égaux; quatre étamines fertiles didymes et une cinquième réduite au filet; un ovaire n'ayant que deux rangs d'ovules dans chaque loge et entouré d'un disque épais, en forme d'anneau; un fruit épais, à valves ligneuses, s'ouvrant parallèlement à la cloison; des graines épaisses, entourées ou non d'une aile membraneuse et disposées de telle sorte que les supérieures recouvrent les inférieures. Ce genre, assez nombreux, est entièrement composé de lianes, qui appartiennent toutes à l'Amérique du Sud. Les fleurs sont jaunes et le plus souvent disposées en grappes simples et accompagnées de larges bractées. Plusieurs espèces à fleurs magnifiques sont fréquemment cultivées dans les serres chaudes et y fleurissent facilement. [B.]

ADENOCALYX (BERT., ex ENDL., *Gen.*, n. 6764). Syn. de *Coulteria*, aujourd'hui simple sect. du g. Brésillet (*Cesalpinia* L.).

ADENOCARPUS (DC., *Suppl. de la Fl. franç.*, 549). Genre de Légumineuses-Papilionacées, de la tribu des Génistées, créé pour des arbrisseaux considérés autrefois comme des *Cytisus*. Il ne diffère essentiellement des *Argyrolobium* que par le fruit, glanduleux, tuberculeux, quelquefois hérissé de petites pointes, et par un port quelque peu différent. Les huit ou dix espèces d'*Adenocarpus* connues habitent les bords de la Méditerranée, l'Afrique tropicale et boréale et les îles Canaries. Quelques-unes sont ornementales. (Voy. DC., *Prodr.*, II, 158. — SIBTH., *Fl. græc.*, t. 704. — B. H., *Gen.*, I, 481. — H. BN, *Hist. des plant.*, II, 333.) [P.]

ADENOCAULON (HOOK., *Bot. Misc.*, I, 19, t. 15). G. de Composées, de la tribu des Hélianthoïdées. L'involucre est large, ouvert, composé d'environ cinq bractées à peu près égales. Les capitules hétérogames et disciformes contiennent à la circonférence 4-7 fleurs femelles et fertiles, et, au centre, autant de fleurs mâles et stériles. Toutes ont des corolles régulières, tubuleuses, campanulées, à tube très-court et 4-5-partit dans les fleurs femelles, à tube grêle et 4-5-fide dans les mâles. L'achaine est dépourvu d'aigrette. Ce sont des herbes élevées, annuelles ou vivaces, ordinairement parsemées de glandules stipitées, à feuilles presque toutes radicales et à capitules lâchement paniculés. On en connaît cinq espèces, dont deux sont originaires du Chili, et trois de l'Amérique boréale, du Japon et de la région hima-

layenne. (Voy. DC., *Prodr.*, V, 207. — B. H., *Gen.*, II, 344.) [T.]

ADENOCHETON (FENZL, in *Flora* (1844), 312). Syn. de *Cocculus* C. BAUH. Ce g. avait été rapporté à tort aux Euphorbiacées.

ADENOCHLENA. Nom donné par Boivin, dans son herbier, à une Euphorbiacée de Madagascar que nous avons fait connaître dans l'*Étude génér. des Euphorbiacées* (p. 472), sous le nom d'*A. leucocephala*, comme voisine des *Centrostylis* et des *Cephalocroton*. Plus tard, nous avons établi (in *Adansonia*, V, 148) que ce type pouvait être rapporté comme section au genre *Cephalocroton*. Les caractères de cette section sont : l'absence du disque hypogyne, la disposition des étamines sur un seul verticille et un rudiment de gynécée entier. (Voy. *Hist. des pl.*, V, 220.) [H. BN.]

ADENOCLINE (TURCZ., in *Flora* (1844), 121). G. d'Euphorbiacées, rentrant maintenant, à titre de section, dans le g. *Mercurialis* (voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 210). M. Mueller d'Argovie a toutefois, dans le *Prodromus*, conservé ce g. comme bien distinct. [P.]

ADENOCREPIS (BL., *Bijdr.*, 579; — H. BN, *Euphorb.*, 600). Sect. du g. *Baccaurea* LOUR. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, V, 246.)

ADENOCYCLUS (LESS., in *Linnaea*, IV, 337). Sect. du g. *Oliganthes* CASS., à capitules 4-flores et à achaines sans aigrette.

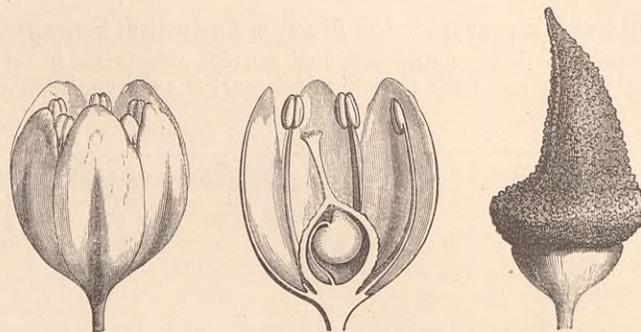
ADENOCYSTIS (HOOK. F. et HARV., *Crypt. antarct.*, 67, t. 69, f. 2). Genre d'Algues, de la famille des Chordariacées de Harvey, caract. par une fronde de couleur olivâtre, très-simple, sacciforme et remplie d'eau. Sores répandus sur tous les points de la surface de la fronde, contenant des spores ellipsoïdes, disposées au milieu de paraphyses obtuses et inarticulées, très-serrées. On n'en connaît qu'une seule espèce, l'*A. Lessonii* HARV., qui vit sur les rochers des mers australes. (Voy. J. AG., *Spec. gen. et ord. Alg.*, I, 124. — HARVEY, *Ind. gen. Alg.*, 3.) [L.]

ADENODESMA (NAUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XV, 115). Sect. du g. *Miconia* R. et PAV.

ADENODISCUS (TURCZ., in *Bull. Mosc.* (1846), II, 504). Syn. de *Belotia* A. RICH., qui est une Tiliacée mexicaine.

ADENODUS (LOUR., *Fl. cochinch.*, 294). Syn. d'*Elaeocarpus* L.

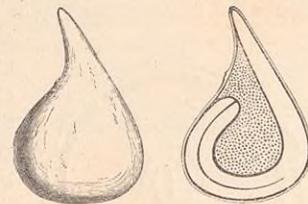
ADENOGRAMMA (REICHB., *Iconogr. exot.*, II, 3, t. 109). G. de Ficoïdées, de la tribu des Molluginées, dans laquelle il se dis-



*Adenogramma galioides*. — Fleur entière et coupée longitudinalement. Fruit.

tingue par ses cinq pétales, ses cinq étamines, son ovaire uniloculaire et uniovulé, son fruit qui est un achainé oblique, droit, ovoïde ou en forme de poignard. On en connaît environ sept espèces, toutes originaires de l'Afrique méridionale. Ce sont des herbes diffuses, analogues à des *Galium*. Leurs feuilles sont verticillées, dépourvues de stipules; et leurs fleurs, petites et blanches, sont disposées en cymes axillaires ou terminales. Ce g., syn. de *Stuedelia* PRESL, est très-anormal et n'a que de faibles affinités avec les Molluginées (voy. B. H., *Gen.*, I, 558). Aussi M. H. Baillon (*Hist. des plant.*, IV, 54, fig. 58-62) l'a-t-il placé provisoirement dans la série des Rivinées, de la famille des Phytolaccacées. [T.]

ADENOGAMMÉES (*Adenogrammeae* FENZL, in *Ann. Wiener Mus.*, II, 274). Tribu formée, dans la famille des Molluginées, pour le seul genre *Adenogramma* REICHB.



*Adenogramma galioides*. — Graine entière et coupée longitudinalement.

ADENOZYNE (KL., in *Erichs. Arch.*, VII, 182). G. d'Euphorbiacées, rentrant à titre de section dans les *Excavaria*, à côté de leur sect. *Dactylostemon*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 135.)

ADENOGYRUS (KL., in *Walp. Ann.*, IV, 226). Syn. de *Phoberos* LOUR. et de *Scolopia* SCHREB. (Bixacées.)

ADENOLEPIS (LESS., in *Linnæa*, V, 510). Syn. de *Bidens* L.

ADENOLINUM (REICHB., *Handb. des nat. Pflanzensyst. et Ic. Fl. germ.*, VI, 67). Sect. du g. *Linum* L.

ADENOLOBUS (HARV. et SOND., *Fl. cap.*, II, 275). Sect. du g. *Bauhinia* (Légumineuses-Cæsalpiniées), qui ne comprend qu'un seul arbuste, originaire de l'Afrique australe et tropicale, lequel ne présente de particulier que son calice à cinq dents courtes, et ses six étamines fertiles, dont cinq sont plus courtes.

ADENONCOS (BL., *Bijdr.*, 381). G. d'Orchidacées, s.-fam. des Épidendrées, trib. des Vandées, se distinguant par : Périgone à folioles égales et dressées; labelle concave, charnu, à limbe indivis; colonne courte, obtuse; anthère incomplètement biloculaire; pollinies 4 (2 bipartites), à caudicule court, à glandule peltée. Herbe très-petite de Java, épiphyte; tige simple, à feuilles distiques, linéaires, charnues; fleurs sessiles. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1491.) [L.]

ADENONEMA. G. proposé par M. de Bunge (*Verz. der Altai Pfl.*, 36). Doit être rapporté comme sous-g. au g. *Stellaria*, dont il ne se distingue que par les pétales plus petits, par trois styles et par son habitus extérieur. Ce sous-g. comprend trois ou quatre espèces qui habitent les Alpes de l'Asie altaïque et arctique et les Andes péruviennes. (Voy. LEDEB., *Ic.*, V., t. 401.) [A.]

ADENON (DALZ., in *Hook. Kew Journ.*, II, 344). G. de Composées-Vernoniacées, à anthères à base un peu prolongée; achaines à dix côtes, obtus au sommet; aigrette nulle; capitules pluriflores, homogames, en corymbes paniculés; involucre campanulé. Herbe dressée, roide, à feuilles alternes, sessiles, à fleurs d'un pourpre pâle, à anthères pourpre foncé; de l'Inde. (Voy. WALP., *Ann.*, II, 809. — B. H., *Gen.*, II, 226.) [S.]

ADENOPAPPUS (BENTH., *Pl. Hartweg.*, 41). G. de Composées, de la tribu des Sénecionidées, créé pour une plante herbacée, originaire du Mexique et ayant le port d'un *Tugetes*. Ses feuilles sont opposées, lancéolées, parsemées de glandes pellucides, rouges; atténuées en un pétiole court qui s'unit à celui de la feuille opposée. Les fleurs, d'un jaune verdâtre, forment des capitules corymbiformes. Ces fleurs sont radiées; les ligulées, femelles; et les tubulées, hermaphrodites. Les bractées de l'involucre sont unisériées et réunies en une cupule campanulée, dentée au sommet. Les achaines sont linéaires et surmontés de cinq glandes courtes et obtuses. La graine est stipitée à l'intérieur du fruit. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 411.) [T.]

ADENOPELTIS (BERTER., ex A. JUSS., in *Ann. sc. nat.*, sér. 1, XXV, 24). Sect. américaine du g. *Excavaria*, caractérisée principalement par les dimensions très-petites du calice dans les fleurs des deux sexes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 135.)

ADENOPÉTALIE (C. MORREN). Métamorph. du nectaire en pétale.

ADENOPETALUM (TURCZ., in *Bull. Mosc.* (1858), I, 417). L'espèce type de ce genre, le *Cissus deficiens* HOOK. et ARN., possède tous les caractères essentiels des *Cissus*, et ne peut pas en être séparée pour former un genre distinct. (B. H., *Gen.*, I, 387.)

ADENOPHORA (FISCH., in *Act. Mosc.*, VI, 165). G. de Campanulacées, tribu des Campanulées, et très-voisin des *Campanula*, dont il se distingue par quelques caractères secondaires, et entre autres par son ovaire toujours triloculaire et surmonté d'un tube cylindrique et nectarifère qui entoure la base du style. Les *Adenophora* sont des herbes vivaces ou quelquefois bisannuelles, ayant le port des Campanules. Leur racine est ordinairement comestible, et leur tige dressée porte des feuilles alternes ou quelquefois d'apparence verticillée, et des fleurs pédicellées, penchées, disposées en grappes ou en panicules terminales et axillaires. A l'except-

tion d'une espèce qui habite l'Europe orientale, toutes sont originaires de la Sibérie, de la Daourie et de la Chine septentrionale (voy. ENDL., *Gen.*, n. 3088). Palisot de Beauvois a nommé *Adénophore* un g. non conservé d'Hydrophytes. [T.]

ADÉNOPHORE (ἀδην, glande; φέρω, je porte). Se dit d'une plante ou d'un organe qui porte des glandes, un disque, etc.

ADENOPHORUS. G. de Fougères, établi par Gaudichaud (in *Freye. Voy., Bot.*, 365) pour des Polypodiées parasites, originaires des îles Sandwich, à fronde très-divisée, dont les divisions extrêmes portent les sores à l'extrémité presque bilobée de la nervure médiane. Ce genre est peu nombreux en espèces. Les frondes y sont parsemées de nombreuses glandes piriformes, sessiles ou pédicellées, d'une couleur orangée. [E. F.]

ADÉNOPHYLLE (*adenophyllus*, de ἀδην, glande, et φύλλον, feuille). Se dit d'une plante dont les feuilles portent des glandes.

ADENOPHYLLUM (DUP.-TH., *Gen. nov. madag.*, 24). Syn. d'*Hecatea*, g. du même auteur, c'est-à-dire d'*Omphalea* L.

ADENOPHYLLUM (PERS., *Synops.*, II, 458). G. de Composées-Hélienioidées, à divisions du style des fleurs ♂ longuement subulées et arquées; capitules radiés, longuement pédonculés; bractées de l'involucre libres ou un peu connées à la base; aigrette double; l'extérieure brièvement paléacée, l'intérieure longuement aristée ou à chaque arête sétueuse. Herbes du Mexique, à feuilles presque toutes opposées et pinnatiséquées. Plantes odorantes, à glandes résineuses. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 408.) [S.]

ADENOPIS. Sect. du g. *Prosopis* L., établie par De Candolle (*Prodr.*, II, 446) pour les plantes de ce g. dont l'anthère est surmontée du connectif dilaté en boule globuleuse. Dans cette sect., l'ovaire est glabre, et la gousse est allongée, cylindroïde, toruleuse ou irrégulièrement épaissie ou contournée. Elle comprend deux espèces, l'une de l'Asie tropicale, l'autre de l'Asie occidentale. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 29.) [T.]

ADENOPODIA (PRESL, *Epimel.*, 206). Syn. d'*Entada* ADANS.

ADENOPSIS. Syn. d'*Adenopsis* DC. (DELESS., *Icon. sel.*, III, t. 75).

ADENOPUS (BENTH., in *Hook. Niger Fl.*, 372). G. de Cucurbitacées, de la tribu des Cucumérinées, dont voici la caractéristique, d'après MM. Bentham et Hooker (*Gen. pl.*, I, 823, n. 9) : Fleurs monoïques. Les mâles, solitaires ou disposées en grappes, présentent un tube calicinal (réceptacle) en forme d'entonnoir, à cinq lobes subulés ou lancéolés; des pétales jaunes, obovales; trois étamines insérées sur le tube du calice, dont les filets sont libres, dont les anthères, incluses, réunies en un capitule oblong ou cylindrique, sont, l'une uniloculaire, et les deux autres biloculaires; un ovaire rudimentaire et glanduliforme. Les fleurs femelles, solitaires, ont le calice et la corolle de la fleur mâle, avec un androcée rudimentaire. L'ovaire, surmonté d'un style court, terminé par trois grandes divisions stigmatifères, contient trois placentas chargés de nombreux ovules horizontaux. Le fruit n'est pas encore connu. Ce genre comprend quatre espèces, originaires de l'Afrique tropicale et occidentale; ce sont des plantes herbacées ou frutescentes, grimpantes, scabres, pubescentes ou tomenteuses. Leurs feuilles ont un limbe à 3-5 lobes sinués-dentés, porté par un pétiole muni de deux glandes ou de deux cornes à son sommet. Les cirres sont simples ou bifides. [T.]

ADENORHACHIS (DC., *Prodr.*, II, 637). Sect. du g. *Pyrus* T.

ADENOROPIMUM (POHL, *Pl. bras. icon. et descr.*, I, 12, t. 9). G. d'Euphorbiacées, syn. de *Jatropha*, conservé dans ce g. comme sect. caractérisée par l'indépendance des pétales; ce qui est le fait de la plupart des espèces. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 112.)

ADENOS. Nom ancien du Coton.

ADENOSACME (WALL., *Cat.*, n. 6280-6282). G. de Rubiacées, de la tribu des Mussandées. Il est caractérisé par un calice à 4-6 lobes, par une corolle tubuleuse, à 4-6 lobes, en préfloraison valvaire-rédupliquée, par un androcée de 4-6 étamines incluses, par un ovaire à 2-5 loges multiovulées et par une baie globuleuse à quatre ou cinq lobes, rarement déhiscence au sommet. Ce sont des arbrisseaux, à rameaux grêles, herbacés et arrondis, dont l'écorce, blanchâtre et spongieuse, se sépare des couches plus profondes. Les feuilles sont opposées, pétiolées, oblongues-lancéolées, longuement acuminées, légèrement membraneuses,



*Adenopeltis Colliguaja.*  
Inflorescence.

*C. B. Bouché*

multinerviées et accompagnées de stipules interpétiolaires, oblongues ou lancéolées, quelquefois bidentées à la base, persistantes ou caduques. Les fleurs, assez petites, sont disposées en cymes paniculées, axillaires ou terminales. On en connaît quatre ou cinq espèces, originaires de la région himalayenne, de la Khasie et des îles de l'archipel Indien. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 69.)

**ADENOSCILLA** (ἀδύνη, glande; *Scilla*). G. de Liliacées, établi par MM. Grenier et Godron (*Flore de France*, III, 487), pour le *Scilla bifolia* L. Voici, d'après ces savants auteurs, les caractères de ce nouveau genre : Le périanthe se compose de deux rangées comprenant chacune trois divisions entièrement libres. L'androcée comporte six étamines, superposées chacune à une des pièces du périanthe, insérées à leur base et présentant toutes un filet subulé, fixé au dos de l'anthere, qui est biloculaire et introrse. L'ovaire est divisé en trois loges, dans l'angle interne desquelles sont attachés de nombreux ovules anatropes. Cet ovaire devient, à la maturité, une capsule trigone, qui s'ouvre en trois valves loculicides et dont les graines nombreuses (il n'y en a quelquefois qu'une dans chaque loge par avortement) sont presque globuleuses. Leur raphé est peu saillant, et elles paraissent comme emboîtées à leur base par un mamelon tuberculeux produit par le renflement du funicule. La seule espèce connue en France est une petite plante bulbeuse, munie en général de deux feuilles allongées, obtuses au sommet, à fleurs printanières, bleues, rarement blanches, disposées en une grappe pauciflore et dont les pédicelles sont dépourvus de bractées. Elle est assez commune dans les lieux frais et ombragés des bois. Si l'on compare le genre *Adenosquilla* aux Scilles, on voit qu'ils ont presque tous les caractères communs : même périanthe, même androcée, gynécée semblable. Les graines seules sont différentes, étant dans les Scilles dépourvues de renflement arilliforme. Si ce caractère est intéressant à signaler dans une famille, d'ailleurs très-naturelle, où il se présente rarement, il est sans doute permis de douter de son importance au point de vue de la création d'un genre nouveau. [M.]

**ADENOSEPALUM** (SPACH, *Suit. à Buffon*, V, 383; in *Ann. des sc. nat.*, sér. 2, V, 356). Sect. du g. *Hypericum* dans laquelle on range les espèces dont les sépales sont divisés en petites dents terminées par une petite glande noire (ἀδύνη, glande; *sepalum*, sépale) et dont les feuilles sont très-entières. C'est à cette sect. notamment qu'appartient l'*Hypericum pulchrum* L., qu'on trouve fréquemment, l'été, dans les bois des environs de Paris. [T.]

**ADENOSMA** (NEES, in *Wall. Pl. as. rar.*, III, 75, 79). G. d'Acanthacées, de la tribu des Ruelliées et voisin des *Ebermaiera*, dont il ne paraît différer que par sa corolle béante et par ses étamines didynames, à deux loges parallèles. Ce sont des plantes herbacées ou suffrutescentes, dressées ou diffuses, à feuilles serrées ou crénelées, glabres ou pubescentes, parfois munies de glandes odorantes (d'où le nom générique : ἀδύνη, glande; ὀσμή, odeur). Les fleurs, petites, purpurines, solitaires ou en cymes triflores, forment un épi terminal et feuillé. On en connaît environ huit espèces, originaires des lieux humides et des rivages de l'Inde et de l'Afrique. (Voy. NEES, in *DC. Prodr.*, XI, 67.) [T.]

**ADENOSMA** (R. BR., *Prodr. Flor. Nov.-Holl.*, 442, nec NEES). Sect. du g. *Stemodia*, à segment postérieur du calice peu développé; à lèvre supérieure de la corolle entière ou émarginée. Fruit capsulaire 2-partible, à cloison placentifère double.

**ADENOSOLEN** (DC., *Prodr.*, VI, 436). Syn. de *Marasmodes* DC.

**ADENOSPERMUM** (HOOK. et ARN., in *Hook. Journ. Bot.*, III, 318). Syn. de *Chrysanthellum* RICH.

**ADENOSTEGIA** (BENTH., in *Lindl. Introd. to Bot.*, ed. 2, 445). G. de Scrofulariacées, de la tribu des Rhinanthées. La seule espèce connue est une herbe rigide, légèrement glanduleuse et pubescente, originaire de la Nouvelle-Californie. Ses feuilles, très-linéaires, sont ordinairement trifides, et ses fleurs, accompagnées de bractées appliquées, sont réunies en tête à l'extrémité des rameaux. Elles ont un calice à deux divisions très-entières, dépassant la corolle, qui est à deux lèvres; la supérieure en casque oblong; l'inférieure trifide. L'androcée est didyname, avec des anthères biloculaires à loges disjointes. (ENDL., *Gen.*, n. 4005.) [T.]

**ADENOSTEMMA** (FORST., *Char. gen.*, 89, t. 45). G. de Compo-

sées-Eupatoriées, à achaines glanduloso-tuberculeux entre les côtes peu développées; bractées de l'involucre nombreuses, sub-2-sériées, peu inégales; aigrettes à soies 3-5, courtes, roides, un peu amincies, étalées. Herbes américaines, à capitules médiocres ou petits, en corymbes paniculés lâches; couvertes de poils glanduleux ou glabres, à feuilles opposées, pétiolées, souvent triplinerves, à fleurs blanches. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 239.) [S.]

**ADENOSTEMON** (SPRENG., *Syst.*, 370, n. 1870). Syn. d'*Adenostemum* PERS.

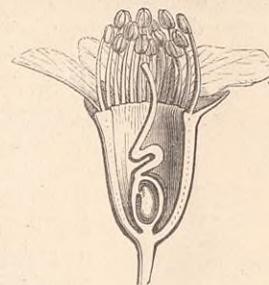
**ADENOSTEMUM** (BERTER., nec PERS.). L'*A. nitidum* BERTER. est syn. du *Boldu* des Chiliens (*Boldus chilensis* MOLIN.).

**ADENOSTEMUM** (PERS., *Synops.*, I, 465, nec BERTER.). Synon. d'*Adenostemum* SPRENG. (voy. ce mot) et de *Gomortega* R. et PAV., type d'une sect. de la fam. des Monimiacées.

**ADENOSTEPHANUS** (KL., in *Linnaea*, XV, 51). G. de Protéacées, très-voisin des *Guevina*, et qui doit peut-être rentrer dans ce g., car il en a les feuilles et les fleurs légèrement irrégulières à la base. Leur disque a, il est vrai, été décrit comme entourant régulièrement la base du gynécée; mais il n'est pas complètement circulaire, car il manque au côté postérieur de la fleur. Le fruit est inconnu, dit-on; mais dans l'espèce néo-calédonienne qu'on a décrite de ce g. (elle ne lui appartient qu'avec doute), il est probablement charnu, comme celui des *Guevina*. Les véritables *Adenostephanus* sont américains; on en a décrit huit espèces, de la Guyane et du Brésil. Ce g. a pour syn. : *Euplassa* SALISB., *Didymanthus* KL., *Dickneckeria* VELLOZ., et peut-être *Kermadecia* AD. BR. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 392, note 1.)

**ADENOSTOMA** (HOOK. et ARN., *Bot. Beech. Voy.*, 139, 338, t. 30). G. de Rosacées, de la tribu des Fragariées, comprenant deux espèces originaires de la Californie et

dont les principaux caractères sont : Fleurs hermaphrodites, à réceptacle campanulé, à dix côtes, tapissé intérieurement d'un tissu glanduleux frangé et faisant saillie à son bord supérieur; les cinq sépales et les cinq pétales sont imbriqués; les étamines varient de sept à vingt; l'ovaire est uni-ou biovulé, un peu inégal au sommet; son style se courbe en S à sa partie moyenne; enfin le fruit sec est entouré du réceptacle persistant. Ce sont des arbustes à feuilles étroites, coriaces, stipulées et à inflorescence générale en épi. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, I, 383, 469, fig. 438.) [P.]



*Adenostoma microphylla*. — Fleur, coupe longitudinale.

**ADENOSTYLÉES**. Sous-tribu de Composées-Eupatoriacées, à anthères munies d'un appendice au sommet; achaines à 8-10 côtes; elle comprend les genres *Kanimia*, *Adenostyles*, *Brickellia*, *Carpochate*, *Kuhnia*, *Liatris*, *Tribisa* et *Carphephorus*. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 173.) [S.]

**ADENOSTYLES** (CASSINI, *Dict.*, I, *Suppl.*, 59). G. de Composées-Eupatoriacées, à bractées de l'involucre peu nombreuses, peu inégales; aigrettes à soies nombreuses, 2-3-sériées, un peu scabres. Herbes vivaces, à feuilles alternes ou radicales, à capitules en corymbes pauciflores, à corolles pourprées ou blanches, exsertes; des montagnes de l'Europe moyenne ou australe. (DC., *Prodr.*, V, 203. — REICHB.,  *Ic.*, t. 893, 894. — B. H., *Gen.*, II, 247.) [S.]

**ADENOSTYLIS** (BL., *Bijdr.*, 414, f. 17). G. d'Orchidacées-Néotitiées, se distinguant par un périgone à folioles extérieures latérales superposées au labelle, tandis que la supérieure est connive avec les folioles intérieures. Le labelle est conné à la colonne, ventru à la base, pubescent en dedans, à limbe spatulé, épais, indivis. La colonne est courte, émarginée au sommet, glanduleuse de chaque côté. Il n'existe qu'une seule anthère, dorsale, biloculaire, contenant deux pollinies subbilobées, à caudicule commun. Herbe de Java, à tiges radicantes à la base, à feuilles linéaires, à fleurs sessiles, munies de bractées et disposées en épis. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1548.) [L.]

**ADENOSTYLIIUM** (REICHB.,  *Ic. Flor. germ.*, XVI, 2, t. 895). Syn. d'*Adenostyles* CASS.

ADENOTRACHELIUM (NEES, *Laur.*, 456). Syn. d'*Ocotea* AUBL.  
ADENOTRAGIA (M. ARG., in *Linnaea*, XXXIV, 179; *Prodr.*, XV, p. II, 929). Sect. du g. *Tragia* PLUM.

ADENOTRIAS (SPACH, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, V, 353; *Suit. à Buffon*, V, 362). Syn. de *Hypericum* L.

ADENOTRICHE (ARCH., in *Journ. Linn. Soc.*, V, 17). Sect. du g. *Olearia* MÖENCH (ex DC., *Prodr.*, V, 216), caractérisée par des feuilles alternes, ordinairement petites, recouvertes à la face inférieure de poils laineux fortement intriqués, et par des anthères non auriculées à la base. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 277.) [S.]

ADENOTRICHIA (LINDL., in *Bot. Reg.*, t. 1190). Sect. du g. *Senecio*, comprenant quelques espèces chiliennes (DC., *Prodr.*, VI, 413). Les *A. amplexicaulis* et *sinuatiloba* sont couverts de poils et de glandes qui répandent une odeur assez agréable quand on les touche. On les cultive dans nos jardins. [S.]

ADENOXYS (JACQ., *Oxal.*, t. 36, 38, 39, 76, f. 3, 77, f. 4; *Hort. schænbr.*, t. 206, 273;  *Ic. rar.*, t. 473. — Hook., in *Bot. Mag.*, t. 1549). Sect. du g. *Oxalis* L.

ADESMIA (DC., in *Ann. sc. nat.*, sér. 1, IV, 94). G. de Légumineuses-Papilionacées, de la tribu des Hédysarées. Les principaux caractères de la fleur sont : Un réceptacle légèrement concave, muni d'un disque peu saillant. Calice à cinq dents; les deux supérieures un peu plus longues; pétales cinq, courtement onguiculés; carène obtuse, plus courte que l'étendard; étamines dix, libres. Parfois les deux filets des étamines supérieures sont élargis à la base et soudés à l'étendard; anthères uniformes. L'ovaire sessile, contenant deux ou plusieurs ovules, devient une gousse à suture marginale, suture ordinairement droite, tandis que la dorsale est profondément échancrée entre chaque graine, en articles glanduleux ou plus ou moins velus, séparables et contenant chacun une graine sans strophiole. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux inermes ou à pétioles quelquefois épineux, souvent couverts de glandes balsamiques, à feuilles à trois ou à plusieurs folioles, sans stipelles, à stipules de formes diverses; leurs fleurs sont jaunes ou striées de rouge, en grappes terminales. Plus de cent espèces d'*Adesmia* sont décrites; mais on pourrait notablement en réduire le nombre; elles sont toutes originaires de l'Amérique australe ou subtropicale. (Voy. DC., *Prodr.*, II, 318. — B. H., *Gen.*, I, 517. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 307.) [P.]

ADESMIE (CH. MORREN). Défaut de soudure. Ce botaniste distinguait l'*adesmie* homologue, ou défaut de cohérence, de l'*adesmie hétérologue*, ou défaut d'adhérence.

ADESMIÉES (*Adesmiæ* NAUD., in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XIV, 135). Sect. du g. *Chatogastra* DC., à fleurs pentamères ou tétramères, à anthères droites ou un peu arquées, à connectif très-réduit.

ADFIXÉ. Voy. ADNÉ.

ADGAO. Arbuste des Philippines, que l'on croit être une espèce du g. *Premna* L., de la famille des Verbénacées.

ADHLERENS. Voy. ADHÉRENT.

ADHÆRENTIA. Adhérence (voy. ce mot).

ADHAR. Syn. de *Schœnanthus*. Voy. ANDROPOGON.

ADHATODA (NEES, in *Wall. Pl. asiat. rar.*, III, 76, 102). G. d'Acanthacées, de la tribu des Gendarussées et de celles de ces plantes qui ont les anthères biloculaires et éperonnées. Ses fleurs irrégulières et hermaphrodites ont un réceptacle légèrement convexe. Le calice est gamosépale, régulier, à cinq divisions profondes, valvaires dans le bouton. La corolle est gamopétale, irrégulière et à deux lèvres; la supérieure concave et entière; l'inférieure trilobée. Dans le bouton, la division moyenne de la lèvre inférieure recouvre les deux latérales, qui, à leur tour, recouvrent la lèvre postérieure. L'androcée se compose de deux étamines insérées sur le tube de la corolle. Leur filet recourbé porte une anthère à deux loges inégales, insérées à des hauteurs différentes sur le connectif et dont l'inférieure se termine en bas par un éperon. Le gynécée est supère; il se compose d'un ovaire entouré d'un disque et surmonté d'un style filiforme, long, logé dans une gouttière formée par la lèvre supérieure de la corolle et terminé par deux petits lobes recouverts de papilles stigmatiques sur la face par laquelle ils se regardent. L'ovaire a deux loges, l'une antérieure, l'autre postérieure; dans chacune

d'elles, il y a deux ovules superposés, nus et ascendants. Le fruit est une capsule déprimée, renfermant vers le milieu de sa hauteur quatre graines lenticulaires comprimées. Les *Adhatoda* sont des plantes herbacées ou frutescentes, à feuilles opposées, très-entières, à fleurs variables, axillaires, ou groupées en épis opposés, axillaires, quelquefois terminaux. Elles sont en outre accompagnées de bractées et de bractéoles, souvent très-développées. On en a décrit plus de quatre-vingt-seize espèces, originaires des régions chaudes et tempérées du globe, et parmi lesquelles nous citerons l'*A. Vasica* NEES, vulgairement appelé *Noyer des Indes*. On emploie dans ce pays ses racines, ses fleurs et ses feuilles comme amères, légèrement aromatiques et anti-spasmodiques. (Voy. *Prodr.*, XI, 384, 730.) [T.]

ADHÉRENCE (*adherentia*, de *adherere*). Union plus ou moins étendue de deux organes voisins. Dans les fleurs gamopétales, il y a habituellement adhérence des filets staminaux avec les pétales. Le pétiole des feuilles contracte fréquemment adhérence avec l'axe qui les porte dans une étendue plus ou moins considérable, etc. On a dit, à tort, que dans ce cas il y avait soudure. [L.]

ADHÉRENT (*adherens*). Se dit d'un organe qui est uni à un autre dans une partie de son étendue. On a proposé de nommer *adhérents* les ovaires infères, pour faire entendre qu'ils étaient unis avec le calice. Cette expression ne doit pas être conservée. L'organogénie a démontré, en effet, que le calice n'entre pour rien dans la constitution des ovaires infères (voy. OVAIRE). [L.]

ADHÉSIVES (*adhesæ*). Cet adjectif s'applique à des vrilles sur lesquelles naissent des plaques formées de grandes cellules, et destinées à s'appliquer intimement aux points de contact. Ex. : vrilles adhésives de la Vigne vierge, des Bignonées, etc. [Bq.]

ADHUMIA (VELLOZ., *Fl. fl.*, 236;  *Ic.*, V, t. 118). G. de plantes brésiliennes, dont la place est inconnue, et qui, d'après Vellozo, a des fleurs pentamères, à cinq pétales indépendants, à étamines nombreuses et à ovaire infère.

ADIANTACÉES. Presl (*Tent.*, 139) a désigné sous ce nom un grand groupe de Fougères, comprenant les Polypodiées à indusium marginal (*Pteris*, *Adiantum*, *Cheilanthes*, *Onoclea*, *Lonchitis*, *Hypolepis*, *Lomaria*, etc.). Ce sont les Ptéridinées de Fée. [E. F.]

ADIANTARIÉES. Sect. des Adiantacées de Presl, qui comprend les genres des Adiantacées des auteurs, à l'exception des genres *Lonchitis* et *Hypolepis*. [E. F.]

ADIANTÉES. Gaudichaud a compris sous ce nom à peu près le même groupe de Fougères que Presl avait désigné sous le nom d'Adiantacées. Pour nous, comme pour Fée, les Adiantées comprennent les genres *Adiantum*, *Cassebeera*, *Ochropteris* et *Hewardia*, c'est-à-dire les Adiantacées dont les sporothèces reposent sur plusieurs nervures différentes, et dont l'indusium, à déhiscence interne, est charnu et nervié. [E. F.]

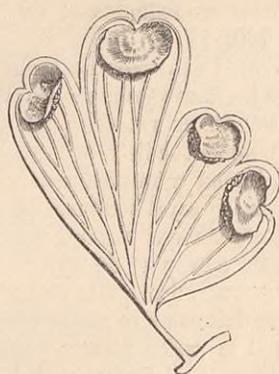
ADIANTELLUM. Sect. du g. *Adiantum*, proposée par Presl, et dans laquelle l'indusium est semi-lunaire, les sporothèces étant égaux, globuleux, distincts. Il correspond à l'*Apotomia* de Fée, aux *apothecia hippocrepidiiformia* d'autres auteurs. [E. F.]

ADIANTIDES (SCH., *Paléont. végét.*, I, 424). G. de Fougères fossiles, caractérisé par une fronde simple, pinnée et même bi- et tripinnée; pinnules plus ou moins cunéiformes, pleines, ou subdivisées; nervures nombreuses, dichotomisées. On en connaît douze espèces, réparties dans les terrains carbonifère, crétacé et tertiaire. [D.]

ADIANTITES (GÆPP., *Syst. Fil. foss.*, 226). Syn. d'*Adiantides*.

ADIANTOPSIS (*Adiantum*, et  $\alpha\psi\iota$ ; apparence, c'est-à-dire analogue à l'*Adiantum*). Fée a désigné sous ce nom (*Gen. Filicum*, 145) quelques Fougères qui ont été rattachées au genre *Cheilanthes* par Swartz, Mettenius ou d'autres auteurs, et autrefois au genre *Adiantum* par Linné. L'*Adiantopsis*, dont le type est l'ancien *Adiantum radiatum* L. (*Cheilanthes radiata* METT.), s'éloigne des Adiantées et se rattache aux Cheilanthees parce que ses sporothèces n'occupent qu'une seule nervure. Il ne diffère que faiblement des *Cheilanthes* par l'écartement de ces mêmes sporothèces. Ce genre ne comprend qu'un petit nombre de Fougères exotiques. [E. F.]

**ADIANTUM** (du grec ἀδιαντος, qui ne se mouille pas). Dioscoride et les auteurs de l'antiquité ont désigné sous ce nom plusieurs Fougères différentes ; leur *Adiantum* correspond à peu près au terme *Capillaire* de notre matière médicale. Chez les botanistes de la renaissance, le mot *Adiantum* avait encore une acception large et s'appliquait aux Fougères à fronde composée. Par exemple, l'*Adiantum album* de Lonicer, l'*A. candidum* de Val-Cordus et l'*A. nigrum* de Gesner se rapportent à notre *Asplenium Rutamuraria*. L'*Adiantum nigrum* des *Adversaria* est au contraire notre *Asplenium Adiantum nigrum*. G. de Fougères, du sous-



*Adiantum tenerum*. — Pinnule fructifère.

ordre des Polypodiacées, établi par Linné, depuis un peu restreint, et qu'on peut aujourd'hui caractériser de la manière suivante : Pétioles grêles, ordinairement fins et d'un noir d'ébène. Fronde pinnée, ou bitripinnée, ou même surdécomposée, à ramification quelquefois variable sur la même espèce (ex. *A. lucidum* Sw.) ; pinnules plus ou moins trapézoïdales, les dernières ordinairement triangulaires-cunéiformes, variables chez les espèces à fronde très-ramifiée selon la hauteur à laquelle elles sont placées sur l'axe ; à nervation flabelliforme-dichotome. Indusium marginal, déhiscent du côté interne ; sporothèques partagés en logettes par de petites cloisons s'élevant des nervures vers l'indusium, et entre lesquelles se trouvent les sporanges. Les *Adiantum* se divisent en sections d'après la forme de leur ramification et suivant que leurs sporothèques et l'indusium qui les recouvre règnent sans interruption ou forment des groupes isolés le long du bord de la pinnule fertile. Les *Adiantum* appartiennent aux régions chaudes et tempérées des deux hémisphères. L'*A. Capillus Veneris* est celui qui s'avance le plus vers le nord, jusque sur les bords du lac de Neuchâtel en Suisse, et en Angleterre dans l'île de Wight. On peut évaluer à cent cinquante le nombre des espèces d'*Adiantum*. Un certain nombre sont cultivées dans nos serres, mais ordinairement sous des noms erronés. (Voy. CAPILLAIRE.) [E. F.]

**ADIKE**. Syn. (RAFIN.) de *Pilea pumila* A. GRAY.

**ADIKÉ**. N. vulg. en Grèce des Orties, qui attaquent et endommagent la peau (de ἀδικῆν, léser, faire dommage, nuire).

**ADIMA**. Nom donné vulg. par les Galibis au *Sauvagesia erecta* L.

**ADINA** (SALISB., *Parad. lond.*, t. 115). G. de Rubiacées, tribu des Naucleées-Sarcocéphalées, caractérisé : par un calice à cinq lobes, par une corolle tubuleuse, infundibuliforme à la gorge et divisée en cinq lobes valvaires ; par un androcée à cinq étamines exsertes ; par un ovaire à deux loges pluriovulées et surmonté d'un style filiforme, longuement exsert, capité ou claviforme à son extrémité stigmatique ; par une capsule déhiscente en deux valves septicides qui se séparent ordinairement de la columelle centrale, et par des graines ailées des deux côtés. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, à rameaux arrondis, à feuilles opposées, pétiolées, ovales-lancéolées ou cordiformes et accompagnées de grandes stipules interpétiolaires, oblongues, obtuses et caduques. Les fleurs, réunies sur leur réceptacle prismatique et entourées de bractées paléacées, forment des capitules globuleux, solitaires ou réunis en panicule. On en connaît environ six espèces, originaires des régions chaudes de l'Asie et de l'Amérique. (Voy. DC., *Prodr.*, IV, 349. — B. H., *Gen.*, II, 30.) [T.]

**ADINANDRA** (JACK, in *Hook. Compan. to Bot. Mag.*, I, 453). Genre de Ternstroemiacées, très-voisin des *Ternstroemia*, dont il se distingue par ses graines petites et nombreuses. On en connaît environ dix espèces, originaires des régions tropicales de l'Afrique et de l'Asie. Ce sont des arbres toujours verts, à feuilles alternes et à fleurs bibractéolées, brièvement pédonculées, axillaires et solitaires. (Voy. H. Bn, *Hist. des pl.*, IV, 256.) [T.]

**ADIOTA** (SCHREB., *Gen.*, 660). Syn. d'*Aniba* AUBL.

**ADIPSON** (Plante qui apaise la soif). Syn., pour Dioscoride, de *Régliste*. (BORY, *Dict.*, I, 117.)

**ADIPSOS** (du grec ἀδιψος, désaltérant). Nom donné par les anciens à plusieurs plantes qui passaient pour apaiser la soif.

**ADISCA** (BL., *Bijdr.*, 609). Syn. d'*Echinus* LOUR. (*Rottlera*). L'*Adisca* ZOLL. (in *Linnaea*, XXIX, 464) est syn. de *Macaranga* DUP.-TH. (Euphorbiacées).

**ADISCAL** (de ἀ privatif, et δίσκος, disque). Lestiboudois appelait *adiscale* l'insertion des étamines qui avait lieu directement sur l'axe floral, sans l'intermédiaire d'un disque.

**ADISPATHEON**. Dans Pline, ce mot est donné comme syn. d'*Aspalathos*.

**ADJERAN-UTAN**. N. javanais du *Bidens pilosa* L.

**ADKHAR**. Nom donné en Arabie à l'essence dite de Géranium des Indes (fournie par des *Andropogon*) et que l'on apporte jusqu'aux Balkans pour l'y mélanger à l'essence de roses.

**ADLEN**. Nom vulg., chez les Arabes, du Pastel tinctorial.

**ADLER** (Wilhelm) a publié *Flora der Ziegenrucker Kreises und der umliegenden Gegenden*. Neustadt et Ziegenruck (1819), in-8

**ADLERIA** (NECK., *Elem.*, n. 1286). Syn. de *Parivoa* AUBL.

**ADLERSTAM**. Voy. LEDEBOUR.

**ADLIGANS**. Nom donné par Aug. de Saint-Hilaire à des racines qui, comme celles du Gui, servent à fixer les végétaux parasites aux corps sur lesquels ils vivent. [Bq.]

**ADLIGATUS**. Se dit d'une plante fixée à l'aide de crampons.

**ADLUMIA**. G. de Papavéracées-Fumariées, établi par Rafinesque (ex DESVX, *Journ. bot.*, II (1809), 169, et DC., *Syst.*, II, 111), pour une herbe grimpante, cirrifère, de l'Amérique du Nord, qu'il a appelée *A. cirrosa*. Tous les caractères de végétation de cette plante sont ceux des Fumariacées grimpantes, et nous l'avons (*Hist. des pl.*, III, 144) placée tout à côté des *Dicentra*, dont elle a toute la fleur, sinon que ses pétales sont unis entre eux et, comme on dit, conferruminés. [H. Bn.]

**ADMINICULUM**. Voy. FULCRA.

**ADMIRABILIS** (CLUS., *Hist.*, II, 87). Syn. de *Mirabilis* L.

**ADMOTIF** (*admotivus*). Richard désignait sous le nom de *germination admotive* « celle dans laquelle l'épisperme, renfermant l'extrémité du cotylédon plus ou moins tuméfié, reste fixé latéralement près de la gaine de ce cotylédon ».

**ADMU**. Nom donné à une var. de Dattier du Maroc (*Phoenix dactylifera* L.), dont les fruits sont jaunes, à chair peu abondante et un peu sèche, mais d'un goût agréable, et qui sont estimés des indigènes, comme se conservant bien.

**ADNASCENS**. Nom donné par Tournefort au caïeu (*bulbulus*) qui se montre à l'aisselle des écailles périphériques du bulbe.

**ADNATUM**. Nom sous lequel Richard désignait le caïeu qui se montre à l'aisselle des écailles périphériques du bulbe. [Bq.]

**ADNATUS**. Adné (voy. ce mot).

**ADNÉ** (*adnatus*, de *natus*, né, et *ad*, à, sur). Se dit d'un organe étroitement adhérent à un autre avec lequel il s'est développé et dont il paraît être un appendice. Les étamines sont fréquemment *adnées* à la corolle sur une longueur plus ou moins considérable de leurs filets, notamment dans les fleurs gamopétales. On parle souvent, dans les descriptions, de calice *adné* à l'ovaire (*calycis tubus ovario adnatus*), à propos d'ovaires plus ou moins infères. Cette expression ne doit pas être conservée, car dans les cas d'ovaire infère il n'y a pas adhérence de cet organe avec le calice, mais seulement avec le réceptacle, dont les bords se sont plus ou moins relevés (voy. OVAIRE). Les stipules sont parfois *adnées* au pétiole (*Rubus corallinus*, *Rosa centifolia*, etc.). En cryptogamie, on dit des lamelles des Agarics qu'elles sont *adnées*, lorsqu'elles atteignent le pied et sont fixées à lui. [L.]

**ADNEXUS** ou **ANNEXUS**. Attaché, fixé.

**ADO**. Arbrisseau de Cumana, qu'on croit être un *Combretum*.

**ADODENDRON** (NECK., *Elem.*, n. 354). Syn. de *Rhodothamnus*.

**ADOLIA** (LAMK, *Dict.*, I, 44). Syn., d'après Endlicher (*Gen.*, Suppl., I, 1424), de *Scutia* COMMERS. (Rhamnacées).

**ADOLPHIA** (MEISSN., 70; *Comm.*, 50). G. de Rhamnacées, série des Collétiées, dont les caractères sont à peu près ceux des *Colletia* (dont on ne devrait peut-être en faire qu'une section),

mais dans les fleurs duquel le réceptacle est court et tapissé du disque dans toute sa hauteur, de sorte que les sépales sont libres jusqu'à leur insertion et celle des étamines. Celles-ci sont chacune en dedans d'un petit pétale cucullé qui les enveloppe. Le fruit est drupacé. Le seul *Adolphia* connu (*A. infesta* MEISSN.) est un arbuste épineux, très-rameux, du Mexique, de la Colombie et du Pérou, qui a le port et les branches d'un *Colletia*. Ses rameaux opposés sont articulés à la base; ses feuilles sont très-petites, et ses fleurs, blanches, sont axillaires et groupées en petites cymes. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, VI, 90.)

**ADONA.** Nom vulgaire, dans l'Inde, du *Celtis tetrandra* ROXB., grand arbre à tronc épais, à bois blanc et dur, très-utile.

**ADONANTHE.** M. Spach (*Hist. des végét. phanér.*, *Suit. à Buffon*, VII, 227) a créé, pour les *Adonis* de la section *Consiligo* DC., ce genre, qui n'est pas conservé comme distinct par la plupart des auteurs plus modernes.

**ADONIA** (DC., *Syst.*, I, 220; *Prodr.*, I, 32). Sect. du g. *Adonis*.

**ADONIDE** (*Adonis* L., *Gen.*, n. 698). G. de Renonculacées dont les fleurs ont un périanthe de dix à trente folioles, parmi lesquelles on a souvent distingué les extérieures comme sépales,

et les intérieures, plus grandes, plus colorées, comme pétales. Les étamines y sont très-nombreuses, et aussi les carpelles, dont l'ovaire renferme à l'âge adulte un seul ovule descendant, à micropyle intérieur, ou ascendant, avec le micropyle extérieur. Le fruit est multiple, formé d'achaines dont la graine est albuminée. Les Adonides sont des herbes annuelles ou vivaces, de la zone tempérée de l'hémisphère boréal; leurs feuilles alternes sont pinnatifides, multifides; leurs fleurs sont terminales, jaunes ou rouges. Nous avons démontré que les *Adonis* ne doivent former qu'une sect. du g. *Anemone*, et que, comme les Anémones, ils ont primitivement cinq ovules dans chaque carpelle, les quatre supérieurs avortant ultérieurement. Plusieurs *Adonis* de notre pays sont cultivés comme plantes d'ornement, notamment les espèces annuelles à fleurs rouges, dites *Gouttes-de-sang*, etc., et l'*A. vernalis*, belle espèce à



*Adonis autumnalis.* — Fleur.



*Adonis vernalis.* — Fleur.

grandes fleurs jaunes. Ils ont les propriétés des Anémones et des Renoncles; ce sont des médicaments irritants. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 5. — H. BN, *Hist. des pl.*, I, 48, 80, fig. 83, 84.) [H. BN.]

**ADONIDEÆ** (*Adonidées*). Fries a désigné par ce terme une section des Agarics de la tribu des Mycènes. (Voy. *Epicrisis System. Mycol.*, 101. — BERTILLON, in *Dict. encycl. des sc. méd. de De-chambre*, art. AGARIC.) [DE S.]

**ADONIUM.** Plante inventée par Pline, qui a mal rendu, comme cela lui est arrivé souvent, le texte de Théophraste, et qui a traduit par *Adonium* Ἀδωνίδος κήποι, les jardins d'Adonis. [E. F.]

**ADOPOGON** (NECK., *Elem.*, I, 55). Syn. de *Krigia* SCHREB.

**ADOR** (du sanscrit *adas*, nourriture). Nom vulg. du froment chez les Romains.

**ADOREUS.** De froment.

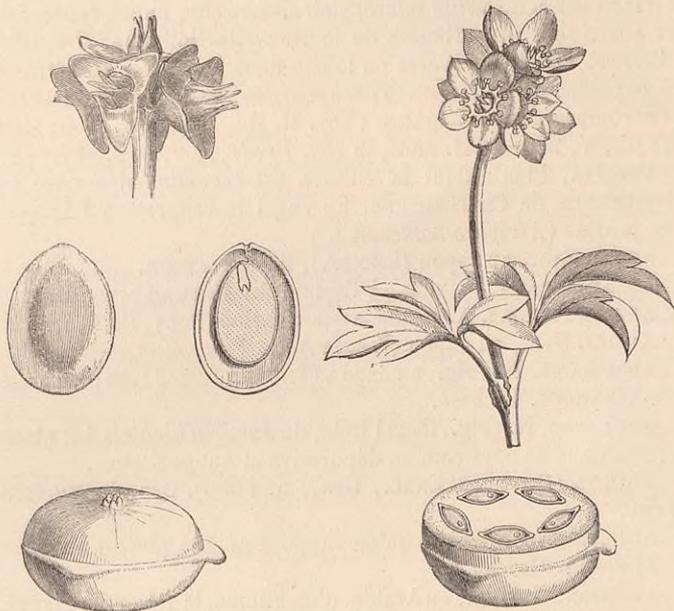
**ADORION.** Nom donné (DIOSCOR.) à la Carotte, d'après Bory.

**ADORIUM** (RAFINESQUE, in *Seringe Bull. de Bot.*, I, 217). G. d'Ombellifères, créé pour une plante de l'Amérique septentrionale, imparfaitement connue et à laquelle son auteur donne pour caractères : un calice à cinq dents, des pétales obcordiformes, des méricarpes ovoïdes, gibbeux, anguleux et glabres.

**ADOSSÉ.** Se dit d'un organe appliqué par sa face dorsale contre un autre auquel il adhère plus ou moins.

**ADOUATTI.** Nom hindou, d'après l'*Hortus malabaricus* de Rheede, d'un *Erythrospermum*.

**ADOXA** (L., *Gen.*, n. 501). G. de plantes dicotylédones que ses affinités nombreuses ont fait ranger dans différentes familles. De Candolle les a réunies aux Araliacées; A. L. de Jussieu, aux Saxifragacées. M. Baillon (in *Dict. encycl. des sc. méd.*, sér. 1, II, 41) pense qu'on doit les placer parmi les Sambucinées. La Moschatelline printanière (*Adoxa Moschatellina* L.), la seule espèce connue de ce genre, croit au printemps dans nos bois. A l'extrémité d'une petite tige portant 2, 3 feuilles radicales incisées, et, un peu plus haut, deux feuilles opposées et tripartites, on trouve un épi formé de cinq fleurs, dont une supérieure et quatre latérales, décussées. La première est tétramère, mais les dernières sont pentamères. On y trouve un réceptacle concave portant sur ses bords un calice, une corolle gamopétale et cinq éta-



*Adoxa Moschatellina* L. — Inflorescence, avec et sans la corolle. Fruit entier et coupé transversalement. Graine entière et coupée longitudinalement.

mines alternes avec les pétales. Le connectif est si profondément divisé, qu'au premier abord on serait porté à croire à dix étamines, n'étaient l'alternance et l'anthère uniloculaire. Le gynécée comprend un ovaire infère, surmonté de cinq styles répondant à autant de loges, contenant chacune un ovule suspendu, anatrope, avec le raphé dorsal. A la maturité, on trouve une petite drupe à cinq noyaux minces, dans chacun desquels il y a un petit embryon entouré d'un albumen. Les feuilles et les fleurs de cette plante sentent le musc, odeur qui lui a valu les noms de *Musc végétal*, *Herbe du musc*, *Petite Musquée*. C'est un antispasmodique, assez peu usité de nos jours en médecine. [T.]

**ADPLICITUS** ou **APPLICITUS.** Se dit d'un organe appliqué contre un autre.

**ADPRESSUS.** Se dit des feuilles situées verticalement et dont la face supérieure s'applique contre l'axe qui les porte. [Bo.]

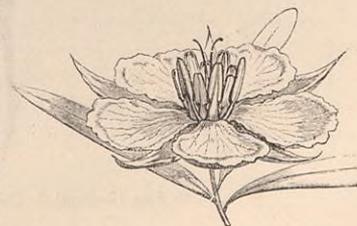
**ADRACHINE.** Nom ancien de l'Arbousier. L'étymologie sanscrite du grec ἀδράχη donne « qui ne se dessèche pas ».

**ADRAGANT, ADRAGANTE (GOMME).** Voy. ASTRAGALE et GOMMES.

**ADRAHY.** Nom d'une variété comestible de Dattier d'Égypte.

**ADRARRHIZA** (ἀδρῆς, fort, et ῥίζα, racine). Adjectif appliqué à l'Aristolochie dans Apulée. Il faudrait écrire *hadrarrhiza*.

**ADRASTÆA** (DC., *Syst.*, I, 424). G. de Dilléniacées, dont les caractères sont : Fleurs à cinq sépales persistants; cinq pétales, quelquefois réduits à trois ou quatre; dix étamines sur deux rangs, soudées par leurs filets, celles superposées aux pétales étant plus extérieures que celles superposées aux sépales; gynécée composé de deux carpelles, contenant chacun



*Adrastæa salicifolia.* — Rameau florifère.

*L. V. Duchet*

deux ovules ascendants, et formant à la maturité deux follicules. On n'en connaît jusqu'ici qu'une espèce (*A. salicifolia* DC.); c'est un arbrisseau de la Nouvelle-Hollande. Les *Adrastaea* ne sont peut-être que des *Hibbertia* d'une sect. particulière. (Voy. DC., *Prodr.*, I, 73. — H. BN, *Hist. des pl.*, I, 91.) [P.]

ADRIANA. G. d'Euphorbiacées, dédié à A. de Jussieu par Gaudichaud (in *Freycin. Voy. Uran.*, 486, t. 116). Les espèces qu'il comprend ont des fleurs dioïques et apétales; les mâles ont un calice découpé de trois à cinq dents valvaires; les étamines, nombreuses, étroites, sont surmontées d'un prolongement effilé du connectif; les fleurs femelles ont un calice à six divisions imbriquées, un ovaire trilobulaire, surmonté d'un style à six branches stigmatiques dressées; les ovules, munis d'un obturateur, deviennent, dans le fruit entouré du calice persistant, des graines surmontées d'un arille micropylaire. Les cinq ou six espèces de ce genre sont des arbustes de la Nouvelle-Hollande, à feuilles alternes, dentées, entières ou lobées dans la section *Euadriana*, et opposées dans la sect. *Trachycaryon*, lisses ou tomenteuses et accompagnées de stipules. (Voy. H. BN, *Euphorb.*, 406; *Hist. des pl.*, V, 205. — M. ARG., in DC. *Prodr.*, XV, s. 2, 889.) [P.]

ADRIPIA. Plante dont la culture est recommandée dans les Capitulaires de Charlemagne. Sprengel la rapporte à l'Arroche des jardins (*Atriplex hortensis* L.)

ADSAI. Syn., au Japon (KEMPFF.), de *Viburnum*.

ADSARIA-PALA. N. vulg., à Ceylan, du *Mucuna pruriens*?

ADSIA (THUNB.). N. japonais des *Catalpa* (BORY, *Dict.*, I, 419).

ADSILI. Syn., au Japon (KEMPFF.), de *Viburnum*.

ADSI-MAME. N. vulg., au Japon (THUNB.), des Fèves de marais.

ADSPERSUS. Tacheté.

ADULASSO. N. vulg., dans l'Inde, du *Justicia bivalvis* L., plante vantée dans ce pays comme dépurative et antigoutteuse.

ADULTA (BOSC, ex ENDL., *Gen.*, n. 1003). Syn. de *Mariscus* VAHL.

ADULTERINUS. Organe qu'on suppose né à la place d'un autre.

ADUNCUS. Crochu.

ADURION. N. vulg., en Arabie, d'un Sumac, le *Rhus Coriaria* L.

ADVENTIF (*adventitius* ou *adventivus*). On dit d'un organe qu'il est *adventif* lorsqu'il se développe dans un point où l'on ne trouve pas normalement d'organe de la même nature. Ainsi, un bour-



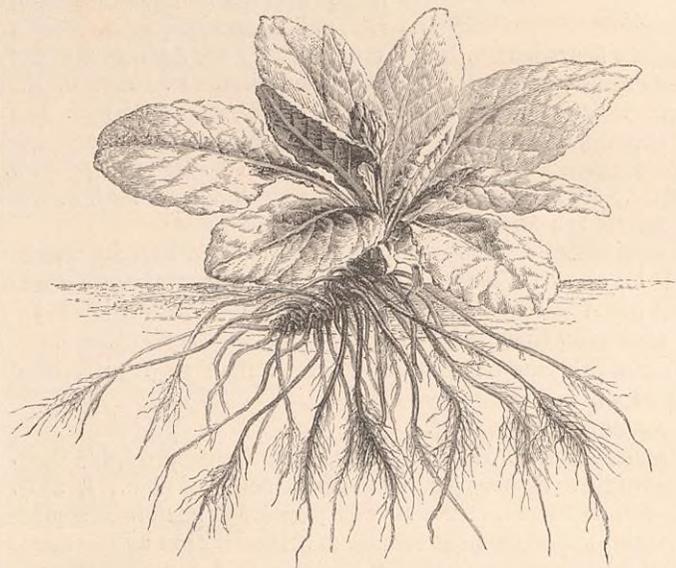
Adventives (Racines) de Lierre commun (crampons).

geon est ordinairement dit *adventif* lorsqu'il se développe partout ailleurs que dans l'aisselle d'une feuille ou au sommet d'un axe, comme, par exemple, sur un point variable de la tige ou des

branches, sur une racine dénudée ou placée dans un milieu particulier, ou encore sur une solution de continuité de ces axes. On a même vu des bourgeons *adventifs* se développer sur des feuilles ou sur des portions de la fleur et du fruit (voy. BOURGEON). On nomme *rameaux adventifs* ceux qui succèdent à ces bourgeons. Une racine est *adventive* lorsqu'elle se forme ailleurs que sur une autre racine; de sorte qu'en dehors de la racine principale et de ses ramifications, il n'y a que des racines adventives. Tous les organes d'une plante peuvent en produire, aussi bien ceux de la végétation que ceux de la reproduction. Beaucoup de plantes n'ont en dehors de leur première période de végétation que des racines adventives. Telles sont celles dont les tiges souterraines sont des rhizomes, des bulbes ou des tubercules de nature caulinaire, et qui ne peuvent entrer en végétation qu'à la condition que des racines adventives se développeront sur la tige. Tantôt ces racines adventives sont souterraines, et tantôt elles sont aériennes. Les crampons du Lierre, par exemple, ne sont que des racines adventives aériennes, modifiées en vue de fonctions particulières (voy. CRAMPON, RACINE). Un des caractères de ces organes adventifs



Adventives (Racines) de Graminée.



Adventives (Racines) de Primevère.

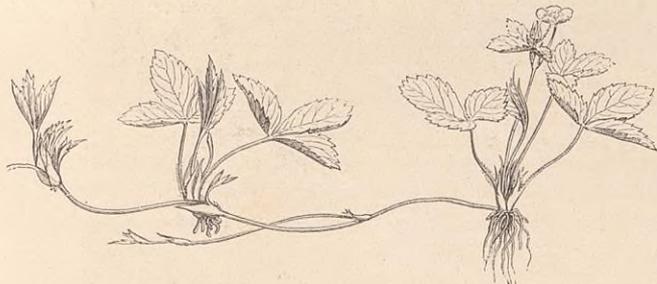
(bourgeons, racines, etc.) est fréquemment de se développer tard, sur un autre organe déjà adulte ou peu s'en faut, et plus ou moins profondément. Souvent les conditions qui favorisent le

développement des organes adventifs sont connues, et l'art en est le maître. En entretenant un milieu humide autour d'une tige, on peut y déterminer la formation de racines adventives.



Adventives (Racines) développées sur une tige au contact de la terre humide.

Sur une section artificielle d'une branche, d'une racine, etc., se produit souvent un bourrelet celluleux qui, ultérieurement, se



Adventives (Racines) développées sur les coulants du Fraisier commun.

transformera dans certains cas en bourgeons, et dans d'autres en racines adventives, lesquelles assurent la nutrition des parties destinées à être séparées de la plante-mère. [L.]

#### ADVENTITIUS. Voy. ADVENTIF.

**ADVERSE** (*adversus*). Mirbel a nommé *radicule adverse*, celle qui est tournée du côté du hile; *stigmate adverse*, celui qui regarde la circonférence de la fleur, et *anthère adverse*, celle dont la déhiscence se fait par la face interne. Les anciens botanistes employaient aussi le mot *adverse* comme synonyme d'*opposé*. [L.]

**ADY.** Palmiers indéterminés de Saint-Thomas (J. et G. BAUHIN).

**ADYSETON** (DC., *Syst.*, II, 302). Sect. du g. *Alyssum* L.

**ADYSETON** (SCOP., *Fl. carniol.*, II, 13). Syn. d'*Alyssum* L.

**ÆBAD** (FORSK.). Nom arabe du Panic glauque (*Panicum glaucum*), d'après Bory (*Dict.*, I, 319).

**ÆCHMANDRA** (ARN., in *Hook. Journ. bot.*, III, 214, part.). Syn. de *Rhynchocharpa*. A ce dernier g. appartient l'*Æ. rostrata* ARN.

**ÆCHMANThERA** (NEES, in *Wall. Pl. as. rar.*, III, 75, 87). G. d'Acanthacées, de la tribu des Ruelliées, dont voici les principaux caractères : Calice régulier, quinquépartit; corolle infundibuliforme à cinq divisions égales; androcée didyname, inclus, dont les anthères ont deux loges parallèles et mucronées au sommet. Ovaire à deux loges quadriovulées, surmonté d'un style caréné sur le dos et simple à son extrémité stigmatifère; capsule tétragone, déhiscence en deux valves loculicides et renfermant dans sa hauteur huit graines lenticulaires, lisses, supportées par des rétinacles aigus. La seule espèce connue (*Æ. Wallichii* NEES), originaire des régions subalpines de l'Inde orientale, est un arbrisseau tomenteux, à feuilles opposées, pétiolées, dentées, plus ou moins pubescentes suivant les variétés, à fleurs entourées de

bractées et de bractéoles presque égales et disposées en capitules terminaux, simulant des panicules ou des corymbes. (Voy. NEES, in *DC. Prodr.*, XI, 170. — ENDL. *Gen.*, n. 4055.) [T.]

**ÆCHMEA.** G. de Broméliacées, établi par Ruiz et Pavon (*Flor. per.*, III). Accepté par la plupart des auteurs modernes, ce genre présente les caractères suivants : Les fleurs sont hermaphrodites et régulières. Le réceptacle concave porte sur ses bords un périanthe double, à six divisions, dont les trois externes sont minces, roulées en spirale et sont comme tronquées obliquement au sommet, qui est muni d'une petite arête; les trois intérieures, plus grandes, pétaloïdes, portent habituellement à la base de leur face interne un certain nombre de petites écailles. L'androcée est formé de six étamines superposées aux verticilles du périanthe. Au fond du réceptacle se trouve un ovaire à trois loges multiovulées, surmonté d'un style grêle qui se partage en trois branches stigmatifères filiformes. Le fruit est une baie à parois presque sèches dans chacune des loges de laquelle il existe plusieurs graines à funicule allongé et renfermant, sous des téguments coriaces, un petit embryon accompagné d'un gros albumen féculent. Ce sont des plantes herbacées, à fleurs peu remarquables, entourées chacune à leur base d'une bractée cupuliforme aristée, à feuilles coriaces, le plus souvent dentées en scie, disposées en rosettes d'où partent des rameaux terminés par un épi simple ou composé (voy. p. 56). On les rencontre sur le tronc des arbres (bien qu'elles ne soient pas réellement parasites) ou dans les fentes des rochers des lieux humides et ombragés. Le g. *Æchmea*, originaire de l'Amérique tropicale, doit son nom à la forme de son périanthe et des bractées qui accompagnent ses fleurs (*αἰχμή*, pointe). Il appartient, d'après la forme de son réceptacle, à la section des Broméliacées, qui est caractérisée par un ovaire infère et qui contient en outre les genres *Ananassa*, *Bromelia*, etc. Si l'on admet que la famille des Broméliacées ne doit pas être conservée, les *Æchmea* trouvent facilement leur place parmi les *Hæmodoracées*. Plusieurs belles espèces sont cultivées dans nos serres pour leurs fleurs, notamment l'*Æ. fulgens*. [M.]

**ÆCHMOLEPIS** (DECNE, in *DC. Prodr.*, VIII, 493). G. d'Asclépiadacées, tribu des Périplocées, caract. par : un calice court, 5-partit; corolle campanulée, à préfloraison tordue, munie à la gorge de 5 écailles sagittées; filets staminaux connés à la base, distincts en haut, insérés sur le milieu du tube corollaire; anthères cohérentes au sommet, indépendantes du stigmate, imberbes; masses polliniques au nombre de vingt, granuleuses, réunies quatre par quatre; stigmate bifide au sommet. Fruits inconnus. Arbrisseau américain, glabre; à feuilles ternées, glabres en dessus, velues en dessous; à fleurs axillaires, disposées ordinairement en petites grappes. On n'en connaît qu'une seule espèce. [L.]

**ÆCIDIES, ÆCIDIÉES.** Voy. ÉCIDIÉS.

**ÆCIDINEÆ.** Voy. ÉCIDINÉES.

**ÆCIDINÉES.** Voy. ÉCIDINÉES.

**ÆCIDIUM.** Voy. ECIDIUM.

**ÆDEMONE** (KOTSCH., in *Œsterr. Mon.* (1858), t. 1, ex B. II., *Gen.*, I, 515). Syn. de *Herminiera* GUILLEM. et PERR.

**ÆDMANNIA.** Orthogr. vicieuse d'*Œdmannia* THUNB. (*Rafnia*).

**ÆDOCEPHALUM.** Nom donné par Preuss à un genre de Champignons (in *Deutschlands Flora, Sturm, dritte Abth.*, 30). [DE S.]

**ÆDYSETON** (SCOP.). Syn. d'*Alyssum* L.

**ÆGAGROPHILE MARINE.** Masses d'Algues roulées, employées, après torréfaction, comme anthelminthiques et antiscrofuleuses.

**ÆGAGROPILA** (KUETZ., *Phyc. gen.*, 272). Sect. du g. *Cladophora* KUETZ., caractérisée par sa forme globuleuse. (Voy. KUETZ., *Spec. Alg.*, 413. — HARVEY, *Index gen. Alg.*, 15.)

**ÆGAGROPILE MARINE.** Boules de *Zostera marina* (DUCH., *Répert.*, 7), roulées par les flots, servant, après torréfaction, de médicament antiscrofuleux, altérant. (Voy. ÆGAGROPHILE.)

**ÆGERIA** (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 186). Syn. de *Prinos* L.

**ÆGERITA.** Voy. ÉGÉRITE.

**ÆGERITARIA** (du g. *Ægerita*). Terme employé par Fries, dans son *Systema mycologicum*, pour désigner une sous-tribu des Agarics (tribu des *Pleurotus*) dont le chapeau charnu présente un stipe excentrique nu et manquant rarement. [DE S.]

ÆGERITEL. Voy. ÉGÉRITÉS.

ÆGIALEA (KL. mss., ex WALP., *Ann.*, II, 1113). G. peu connu de Siphonandracées (Éricacées), caractérisé par des fleurs en grappes axillaires plus longues que la feuille axillante, et des filets staminaux infléchis-condupliqués vers le sommet.

ÆGIALINA. Nom proposé par Schultes (*Mant.*, II, 222) pour un genre de plantes monocotylédones à créer dans la famille des

ÆGIALOPHILA (Boiss., *Diagn. pl. or.*, X, 105). Sect. du g. *Centaurea*, à aigrette insérée sur un anneau caduc.

ÆGIANILITES (PRESL). Syn. d'*Ægialitis* R. BR.

ÆGICERACEÆ (A. DC., 3<sup>e</sup> *Mém. sur les Myrs.*, in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, XVI, 136, 156, t. 9, f. A). Famille de plantes dicotylédones créée pour le seul g. *Ægiceras* GÆRTN., que Payer a fait entrer dans la famille des Primulacées. Les fleurs y sont hermaphrodites



*Echmea paniculata*. — Port.

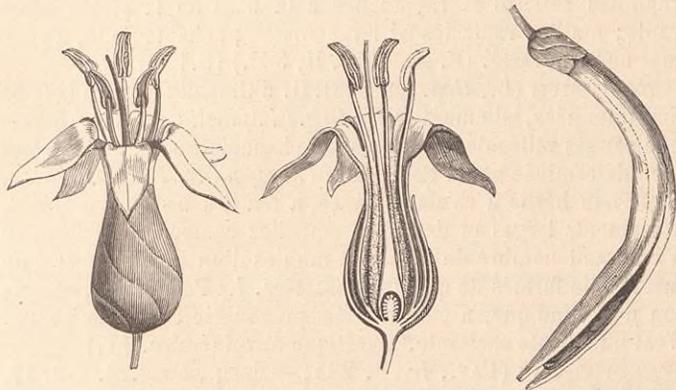
Graminées, et qui n'a pas été adopté. La plante ainsi désignée est considérée comme une simple variété du *Koeleria villosa* PERS. C'est une plante de littoral (αίγιαλος, rivage). [M.]

ÆGIALITIS (αίγιαλίτις, plante vivant sur le bord de la mer). Trinius a proposé (*Agrost. fund.*, IX, 127) d'établir sous ce nom, dans la famille des Graminées, un genre ayant pour type le *Koeleria villosa* de Persoon, et non adopté par les auteurs. [M.]

et régulières, la corolle monopétale, et la graine sans albumen. (Voy. PAYER, *Fam. nat.*, 10. — DC., *Prodr.*, VIII, 141.) [L.]

ÆGICERAS (GÆRTN., *Fruct.*, I, 216, t. 46). G. d'Ægicéracées, caract. par : Calice 5-partit, à lobes dressés, coriaces, imbriqués-convolutés. Corolle gamopétale, 5-fide, à tube cylindrique de la longueur du calice, dépourvue d'appendices. Étamines 5, insérées sur le fond du tube de la corolle et opposées à ses lobes ;

filets subulés et unis en tube à la base; anthères biloculaires, à peine plus courtes que les filets, lancéolées, bilobées à la base, introrsées, déhiscentes par des fentes longitudinales, mais remarquables par les cloisons transversales nombreuses qui divisent les loges. Ovaire libre, fusiforme, glabre, dressé, uniloculaire, à placenta central courtement stipité; à style filiforme, glabre, persistant; stigmate aigu. Ovules nombreux, ascendants, avortant tous, sauf un seul. Après la chute de la corolle, l'ovule fertile prend un grand développement et devient campylotrope ou plutôt



*Ægiceras majus*. — Fleur entière et coupée longitudinalement. Fruit déhiscent.

semianatrophe; en même temps, le pied du placenta s'allonge fortement de façon à simuler un long funicule recourbé. La graine, dépourvue d'albumen, germe ensuite dans l'intérieur du péricarpe, son embryon cylindrique, arqué, épais, remplissant toute la cavité du péricarpe; la radicule est infère, obtuse et volumineuse, tandis que les cotylédons sont petits et déprimés. Le péricarpe est allongé et arqué, substrié longitudinalement, glabre, sec en dehors, subcharnu en dedans et pourvu de petits granules de matière résineuse; il s'ouvre tardivement par deux fentes longitudinales, l'une dorsale et l'autre ventrale. Ce sont de petits arbres maritimes, immergés, comme les Mangliers, dans l'eau saumâtre, à feuilles alternes, dépourvues de stipules, coriaces, entières, à fleurs disposées ordinairement en ombelles et blanches. On en connaît cinq espèces qui habitent les îles et les rivages de l'océan Pacifique. (Voy. DC., *Prodr.*, VIII, 142. — PAYER, *Fam. nat.*, 10.) [L.]

ÆGICERAS (GREEN, in *Brid. Mant.*, 60, nec GÆRTN.). Syn. de *Ceratodon* BRID.

ÆGICERÆ (BL., *De nov. plant. fam.* (Lugd.-Bat., aug. 1833), in *Ann. sc. nat.*, sér. 2, II, 97). Syn. d'*Ægiceraceæ* A. DC.

ÆGICÉRÉES (PAYER, *Fam. des pl.*, 11). Tribu. de la fam. des Primulacées, contenant le seul g. *Ægiceras*. (Voy. ÆGICERACEÆ.)

ÆGICON (DIOSC.). Syn. d'*Ægilops ovata* L. (BORY, *Dict.*, I, 122).

ÆGILOPINÉES. Nom proposé par Link pour une tribu à établir dans les Graminées, et ayant pour type le g. *Ægilops*. L'analogie qui existe entre les *Ægilops* et les *Triticum* est assez grande pour que certains auteurs modernes pensent qu'il n'y a pas là matière à deux coupes génériques; à plus forte raison ne saurait-on établir deux tribus distinctes. Soit donc que l'on conserve le g. *Ægilops* ou qu'on le supprime, les plantes qui en font partie viennent se ranger dans la tribu des Triticées. [M.]

ÆGILOPS. Nom spécifique d'un Chêne à fruits comestibles, le *Quercus Ægilops* L., encore appelé Chêne *velani*, et qui croît dans le midi de l'Europe et surtout en Grèce. Ses cupules, chargées de bractées libres et étalées à la partie supérieure, servent à tanner les peaux et à teindre en noir. On en fait un commerce assez considérable en Europe, sous les noms divers de *Velanède*, *Avelanède*, *Gallon du Levant* ou *Gallon de Turquie*. [T.]

ÆGILOPS (αἰγίλωψ, espèce d'herbe). G. de Graminées, établi par Linné. En voici les caractères. Les fleurs sont réunies, au nombre de trois à cinq, en épillets sessiles, distiques, logés dans des excavations de l'axe commun contre lequel ils sont appliqués par leur face plane, les glumes étant par conséquent latérales. Celles-ci sont coriaces, ventruës, plurinerviées, tronquées au sommet

qui porte un nombre variable de dents ou d'arêtes. La glumelle antérieure, très-concave et équilatère, porte trois ou quatre arêtes tandis que la postérieure est bicarénée et bidentée au sommet. On observe, en outre, dans chaque fleur, des écailles hypogynes entières, ciliées au sommet. L'androcée comporte trois étamines à anthères étroites, biloculaires. L'ovaire, qui avorte dans les fleurs supérieures de chaque épillet, porte deux branches stigmatiques sessiles, hérissées de papilles plumeuses. Le fruit planconvexe est creusé sur sa face postérieure d'un sillon longitudinal étroit, et se termine par un sommet obtus, couvert de poils courts. Les *Ægilops* sont des plantes annuelles dont un certain nombre d'espèces croissent spontanément dans le midi de la France. Ils ont les feuilles planes, allongées, et les fleurs disposées en épis composés. Quand on compare l'organisation florale des *Ægilops* à celle des Froments (*Triticum*), on y trouve une ressemblance presque absolue. La forme des glumes, un peu inéquilatères dans ces derniers, et celle de la glumelle inférieure, légèrement comprimée latéralement au sommet, sont à peu près les seuls caractères différentiels; et si l'on réfléchit à leur faible valeur, on comprend facilement que des botanistes modernes, notamment les savants auteurs de la *Flore de France* (GREN. et GODR., III, 601), aient réuni ces deux genres en un seul. Cette idée de rapprochement n'est d'ailleurs pas nouvelle dans la science; il nous suffira de rappeler quelles discussions longues et passionnées ont eu lieu sur cette opinion que le Blé (*Triticum sativum*) pourrait bien n'être que le produit d'une transformation graduelle d'une espèce d'*Ægilops*. Ce n'est point ici le lieu de discuter cette opinion que des travaux récents rendent moins invraisemblable qu'elle ne paraît au premier abord; nous avons voulu seulement la signaler comme une preuve de la grande analogie qui existe entre les deux genres en question. [M.]

En expliquant le grec αἰγίλωψ par les racines sanscrites correspondantes, on obtient « désiré par la chèvre », sens qui convient également à une Graminée et à un fruit dont les animaux se nourrissent. [E. F.]

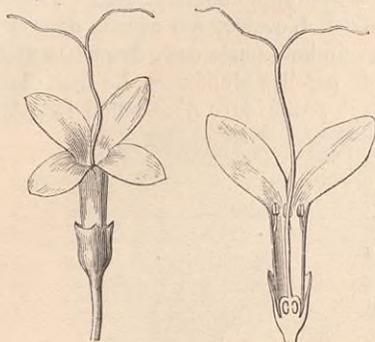
ÆGINETIA (CAY., *Icon.*, VI, 51, t. 572, nec L.). Syn. de *Bouvardia* SALISB. (Rubiacées).

ÆGINÉTIE (*Æginetia* L., *Spec.*, ed. 1, 362, nec CAV.). G. d'Orobanchées, voisin des *Orobanche*, dont on le distingue par son calice enveloppant toute la fleur et se fendant latéralement lors de l'anthèse, par sa corolle bilabiée, et par sa capsule s'ouvrant irrégulièrement en deux valves dont chacune porte les placentas et les graines. L'*Æ. indica* ROXB. est usité dans l'Inde pour raffermir les dents et corriger la fétidité de l'haleine. [T.]

ÆGIPHILA (JACQ., *Obs.*, II, 3, t. 27). G. de Verbénacées. Les fleurs y sont régulières et tétramères. Le calice est gamosépale, à quatre dents ou quatre divisions égales. La corolle est tubuleuse, beaucoup plus haute que le calice; son tube est cylindrique; le limbe est formé de quatre divisions égales, alternes avec celles du calice et disposées en préfloraison cochléaire ou alternative. L'androcée est représenté par quatre étamines égales, libres, et insérées sur la gorge de la corolle, alternes avec ses divisions; les filets sont inclus ou exserts, et les anthères sont biloculaires, introrsées, à déhiscence longitudinale. L'ovaire est globuleux ou ovoïde, glanduleux à la base, uniloculaire, à deux placentas pariétaux, latéraux, bilamellés et biovulés. Deux fausses-cloisons

*Ægilops*

proéminent des parois antérieure et postérieure de l'ovaire vers son centre et s'avancent souvent jusqu'au centre de manière à faire paraître l'ovaire quadriloculaire. Le style est inclus ou exsert, terminé par deux longs filaments stigmatifères sinueux :



Ægiphila. — Fleur entière et coupe longitudinale.

l'un est antérieur; l'autre, postérieur. Chaque ovule est attaché à l'extrémité de la lame placentaire révoluée; il est ascendant, anatropé, à micropyle inférieur. Le fruit est une drupe; à mésocarpe souvent peu développé, entourée plus ou moins par le calice accru et durci, et renferme quatre noyaux (ou moins par avortement). Chacun de ces derniers est uniloculaire et monosperme. La

graine renferme, sous une enveloppe membraneuse et sèche, un embryon à cotylédons épais, elliptiques, à radicule courte et infère.

Les *Ægiphila* sont des arbres ou des arbrisseaux de l'Amérique tropicale. Leurs rameaux sont comprimés ou tétragones; leurs

feuilles sont simples, opposées ou verticillées. Les inflorescences consistent en cymes bipares composées, axillaires ou terminales. On en connaît près de quarante espèces. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3713. — DC., *Prodr.*, XI, 647-655. — BOCC., *Rev. du groupe des Verbénac.*, 93; in *Adansonia*, II, 188, t. 9.) [BQ.]

ÆGIPHILÉES (*Ægiphileæ*). Tribu de la famille des Verbénacées, caractérisée par des fruits charnus (baies). [BQ.]

ÆGIPYRUM (mot à mot, Blé de chèvre). Nom que Crateva donne à la Bugrane Arrête-bœuf (*Ononis spinosa* L.).

ÆGIRA (FRIES). L'*Ægira Zosteræ* de Fries est syn. de *Mesoglæa vermicularis* AG., var. *Zosteræ*. (Voy. KUETZ., *Phyc. gen.*, 332; *Spec. Alg.*, 545. — ARSCH., *Alg. scand.*, n. 67.) [L.]

ÆGIROS ou ÆGIRUS (THÉOPHR.). Syn. de *Peuplier noir*.

ÆGITIS. Syn. d'*Anagallis*, d'après Bory (*Dict.*, I, 124).

ÆGLE (CORR., in *Trans. Linn. Soc.*, V, 222). G. de Rutacées, de la série des Aurantiées, dont les fleurs 4-5-mères sont très-analogues à celles des *Feronia*. Elles n'en diffèrent guère que par les étamines à filets libres dans toute leur étendue. Le fruit est charnu, cortiqué en dehors et contient 8-15 loges, dans chacune desquelles il y a 6-10 graines dont le testa laineux, entouré de mucilage, renferme un embryon sans albumen. Ce sont des arbres épineux, à feuilles alternes, trifoliolées et parsemées de points pellucides qui sont des réservoirs d'huile essentielle odorante. On en connaît deux ou trois espèces, originaires des régions tropicales de l'Inde et de l'Afrique occidentale, parmi lesquelles nous citerons surtout l'*Æ. Marmelos* CORR. (*Crateva Marmelos* L., *Feronia pellucida* ROTH), qui se trouve dans toute l'Inde orientale, et qui, dans le Malabar, passe pour une panacée universelle. Son fruit est délicieux et nourrissant : on en fait une teinture jaune; à Ceylan, on extrait un parfum exquis de son péricarpe. La matière gluante qui entoure les graines s'ajoute au ciment pour lui donner plus de consistance. Enfin, son bois est dur et employé pour les constructions. (Voy. H. BN, *De la fam. des Aurant.*, Thèses de la Fac. de méd. de Paris (1855); *Hist. des pl.*, IV, 488.) [T.]

ÆGLOPHYLLUM (KUETZ., *Phyc. gen.*, 442). Synon. d'*Aglaophyllum*.

ÆGOCERAS (du grec αἴξ, αἴγος, chèvre, et κέρασ, corne). Nom, chez les anciens, du Fenu-grec (*Trigonella Fœnum-græcum*), à cause de la forme de son fruit.

ÆGOCERATOS (RAY). Syn. de *Hugonia* L. (Linacées).

ÆGOCHLOA (BENTH., in *Bot. Reg.*, n. 1622). Syn. de *Gilia* R. et PAV.

ÆGOLETHRON (du grec αἴξ, αἴγος, chèvre, et ἄλεθρος, mort). Nom, chez les anciens, du *Rhododendron ponticum*, regardé avec raison comme fatal à plusieurs animaux. (TOURNEFORT, *Histoire de l'Académie royale des sciences*, 1704, p. 351.)

ÆGOMARATHRUM (KOCH, in *Meissn. Gen.*, 150; *Comm.*, 108). Syn. de *Hippomarathrum* Riv. De Candolle (*Prodr.*, IV, 236) en avait fait une section du g. *Cachrys* T.

ÆGONUCHON (DALECH.). Syn., d'après Bory, de *Lithospermum* T.

ÆGONYCHUM (GRAY, *Arrangem.*, II, 354). Syn. de *Rhytispermum* LINK. On a écrit encore *Ægonichon* (DC., *Prodr.*, X, 73).

ÆGONYCHON (du grec αἴξ, αἴγος, et ὄνυξ, ὄνυχος, ongle). Syn., dans Pline, de *Lithospermum* T.

ÆGOPHTHALMUS (SCHOTT et KOTSCH.). Sect. du g. *Inula*, compr. les *I. acaulis* et *rhizocephala*, différant du *Bubonium* par ses capitules sessiles et rapprochés à la base de la plante subcaule; feuilles radicales en large rosette; achaine poilu, à sommet non contracté. (B. H., *Gen.*, II, 330.) [S.]

ÆGOPIDIUM (L., *Gen.*, n. 368). G. d'Ombellifères, de la tribu des Amminées, tellement voisin du g. *Pimpinella*, qu'il n'en diffère que par ses valécules dépourvues de bandelettes. La seule espèce bien déterminée est la Podagraire (*Ægopodium Podagraria* L.). C'est une herbe à rhizome vivace, à feuilles bi- ou triséquées, à segments larges et dentés, à ombelles composées et formées d'un grand nombre de rayons et munies d'un involucre et d'un involucelle formés de quelques bractées. La Podagraire, comme son nom l'indique, a été autrefois préconisée contre la goutte. C'est une plante excitante, diurétique et vulnéraire. [T.]

ÆGODOXYS (CAV.,  *Ic.*, t. 234; — JACQ., *Oxal.*, t. 6-8, 77, f. 1, t. 78, f. 3, t. 80, f. 2; *Hort. schœnbr.*, t. 356). Sect. du g. *Oxalis* L., à tige nulle ou nue à la base, et à feuilles digitées.

ÆGOPOGON (αἴξ, αἴγος, chèvre; πώγων, barbe). G. de Graminées, établi par Willdenow, et faisant partie de la tribu des Agrostidées. Ce g. n'a pas été adopté, sinon en partie, par Kunth et Steudel, et la plupart des espèces qui le composaient ont été réparties dans d'autres g., surtout dans le g. *Amphipogon*. [M.]

ÆGOPORDON (BOISS., *Diagn. pl. or.*, VI, 112). Sect. du g. *Jurinea* CASS., à soies plus courtes que les fruits. (B. H., *Gen.*, II, 473.)

ÆGOPRICON (L. FIL., *Suppl.*, 413). Syn. de *Maprounea* AUBL., c'est-à-dire, pour nous, sect. du grand genre *Excacaria*. (GERTN., *Frucl.*, t. 138. — H. BN, *Hist. des plant.*, V, 133, fig. 207-209.)

ÆGOSERIS (DC., *Prodr.*, VII, 154). Sect. du g. *Barkhausia* MENCH, c'est-à-dire, pour M. Bentham et Hooker (*Gen.*, II, 513), du g. *Crepis* L.

ÆGOTOCERAS (RAY). Syn. de *Hugonia* L.

ÆGOTOXICUM. Voy. ÆTOXICON.

ÆGYLOS (DÉTERV., *Dict.*). Syn. d'*Ægilops* L.

ÆHAL, ÆHALAGUAS. Nom ceylanais du *Cassia Fistula* L., plante à pulpe purgative, à racine réputée fébrifuge.

ÆICURSON, pour *Aischruson* (DROSC.). Syn. de *Sedum* T.

ÆLHIN. *Cyperus* indéterminé de l'île de Ceylan (BORY, *Dict.*). Les endroits dans lesquels il pousse sont considérés par les indigènes comme particulièrement propres à la culture du Riz.

ÆLISPHACOS (DALECH.). Nom arabe du *Salvia officinalis* L.

ÆLROPLUS. Genre de Graminées établi par Trinius (*Fund. Agrost.*, 143). Ses caractères sont les suivants : Les fleurs, toutes hermaphrodites, sont réunies, au nombre de cinq à onze, en épillets très-brièvement pédicellés, comprimés latéralement et appliqués contre l'axe commun par le côté. Les glumes sont inégales, carénées, mucronées, munies de trois à cinq nervures, et courtes. La glumelle antérieure, ovale-oblongue, carénée, est émarginée au sommet, qui se termine par une arête fine et courte; la postérieure, plus ou moins tronquée, a deux nervures saillantes et hérissées d'aspérités. Les glumellules sont ovales, charnues, bifides. L'androcée consiste en trois étamines à anthères étroites. L'ovaire supporte deux styles allongés, terminés par des stigmates ressemblant à des pinceaux. Le fruit, de forme ovale, convexe en avant, est plan du côté postérieur et complètement glabre. Ce sont des plantes à rhizome court, émettant des stolons très-allongés, à feuilles plus ou moins glauques, à ligule souvent déchiquetée au point de représenter un faisceau de poils. L'inflorescence consiste en grappes d'épis dont les axes secondaires se détachent d'un côté, de manière à faire paraître unilatérale. Ce genre, évidemment très-voisin du g. *Dactylis*, paraît s'en distinguer assez nettement, surtout par la forme du fruit. On n'en con-

naît qu'une espèce qui soit propre à la flore française; elle habite les parties humides du littoral méditerranéen. Le nom du g. est une allusion à la forme de l'inflorescence, qui a été comparée à une griffe de chat (*αἰλουρος*, chat; *πῶς*, pied). [M.]

**EMBARELLA.** Arbre de Ceylan que l'on pensait être un Noyer.

**EMBILLA** (HERM., *Mus. zeyl.*, 41). Syn. d'*Embelia* BURM.

**EMBULLA-ACBILYA** ou **EMBULLÆBILIA.** Nom ceylanais d'une Oxalidée indéterminée (BORY, *Dict.*, I, 125).

**EMULANS.** Se dit d'un organe qui offre la même taille ou à peu près qu'un autre auquel on le compare. [L.]

**EMULUS.** Analogue à une espèce antérieurement connue. [E. F.]

**ENGELÉN** (Peirus van). Naturaliste hollandais, a publié *Herbarius of de natuerlijke secreten van kruyden, boomen, bloemen... ende mineralien*, etc. Amsterdam, 1663. [E. F.]

**ÆOLANTHUS** (MART., *Amén. bot. monac.*, 4). G. de Labiées, de la tribu des Ocyroidés, fondé pour une plante, probablement originaire de l'Inde, cultivée pour l'ornement des jardins, dans la Chine et au Brésil. Son calice ovale, campanulé, tronqué au sommet, à dents nulles, fermé pendant la fructification, présente une fente circulaire à sa base. La corolle a un tube exsert, géniculé, dilaté supérieurement et un limbe divisé en deux lèvres, dont la supérieure est large, obtuse et à quatre dents; l'inférieure, entière, assez longue et concave. Les quatre étamines sont didyames, déclinées, les antérieures étant plus longues. Cette plante, qu'on n'a pas encore rencontrée à l'état sauvage, est, comme on le voit, très-voisine des *Anisochilus*, dont elle diffère par la forme particulière de son calice.

(Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3578.

— BENTH., *Labiât. gen. et spec.*, 61; *Prodr.*, XII, 80.)

**ÆONIE.** Mauvaise orthographe d'ÆNIE.

**ÆONIUM** (WEBB, *Phyt. canar.*, I, 184, t. 28-35). Sect. du g. *Sempervivum*, à fleur 6-12-mère, à réceptacle déprimé.

**ÆPALA.** Nom ceylanais du *Triumfetta Bartramia* L. (DC., *Prodr.*, I, 506).

**ÆQUABILIS.** Égal, semblable, de même longueur.

**ÆQUALIS.** Voy. ÉGAL.

**ÆQUATUS.** Voy. UNI.

**ÆQUIDENTATUS.** A dents égales et semblablement disposées.

**ÆQUIDISTANS.** Se dit d'organes appartenant à un même verticille et situés à la même distance les uns des autres, ou appartenant à des verticilles différents et séparés par des intervalles égaux.

**ÆQUILATERUS.** A côtés semblables, de longueur égale.

**ÆQUILONGUS.** De longueur égale.

**ÆQUINOCTIALES.** Se dit des fleurs qui s'ouvrent à une heure déterminée, se referment à une heure fixe, et se rouvrent de nouveau une ou plusieurs fois, en suivant les mêmes lois. [BQ.]

**ÆQUITRILOBUS.** A trois lobes égaux.

**ÆQUUS.** On trouve dans la version latine de Théophraste par Th. de Gaza : *Æquorum alia candida, alia nigra*. Le traducteur a voulu rendre par un équivalent le grec ἴσος, égal, dans le passage τῶ τε ἴσου τὸ γέν λευκόν, etc. Les bonnes édit. écrivent ὄϊσου, terme dans lequel Fraas et Sprengel ont vu le *Vitex Agnus-castus*. G. Bauhin (*Pinax*, 455) y trouvait des *Ribes*. Mais ὄϊσος indique évidemment une plante à rameaux flexibles, comme serait, par exemple, l'osier. [E. F.]

**ÆRA** (THÉOPHRASTE). Syn. d'*Iraie*. Se rattache au sanscrit *irā*, vin, dont les dérivés allongent la première syllabe. [E. F.]

**ÆRANTHUS** (LINDL., in *Bot. Reg.*, t. 817; *Orch.*, 243). Ce g., créé par Lindley, puis légèrement modifié dans sa composition par M. Reichenbach fils, appartient à la famille des Orchidacées, sous-famille des Vandées. Il esi caract. par : Périgone connivent, à folioles extérieures acuminées, les latérales plus grandes,

adnées au pied prolongé de la colonne; les intérieures sont un peu plus petites que la foliole supérieure; labelle articulé avec le pied de la colonne, entier, en forme de capuchon, éperonné, conforme aux folioles intérieures; colonne courte, tombante, ailée au sommet; anthère biloculaire; pollinies 2, globuleuses, à caudicule nul, à deux glandules. Herbes épiphytes, caulescentes; feuilles distiques; scapes radicaux, squameux, uniflores. On en connaît dix-huit espèces habitant Madagascar, et dont plusieurs cultivées pour leur beauté. (Voy. WALP., *Ann. Bot.*, VI, 899, auct. REICH. FIL. — ENDL., *Gen.*, n. 1495.) [L.]

**ÆREUS** ou **ÆRIUS.** Voy. AÉRIEN.

**AÉRICOLE** (de *aer*, air, et *colo*, j'habite). Se dit d'une plante qui vit tout entière dans l'air, comme certaines Orchidées, etc.

**AERIDES** (LOUR., *Fl. cochinch.*, 525). G. d'Orchidacées-Vandées. Caractères particuliers : Périgone plus ou moins étalé, à folioles à peu près égales. Les divisions latérales du verticille extérieur sont ordinairement obliques à la base, connées avec le pied prolongé de la colonne; labelle sacciforme ou éperonné, trilobé, articulé avec le pied de la colonne; celle-ci est courte et aptère. L'anthère est biloculaire et contient deux pollinies à caudicules larges et filiformes, fixés à une glande peltée et arrondie. Herbes épiphytes, caulescentes, à feuilles distiques, coriaces ou subcharnues, à fleurs disposées en grappes ou en épis. On en connaît une douzaine d'espèces, qui habitent les diverses parties de l'Inde. Leurs fleurs sont très-belles, ordinairement pourpres ou jaunes. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1493. — WALP., *Ann.*, VI, 896.)

**AERIDES** (Sw., in *Schrad. N. Journ.* (1799), II, 233, t. 2, f. 4, nec LOUR.). Syn. de *Renanthera* LOUR.

**AERIDES** (ROXB., msc.). Synon. de *Cirrhopetalum* LINDL. (WALP., *Ann.*, VI, 259).

**AÉRIEN** (*aereus*). Se dit des parties des plantes qui vivent dans l'air : tiges, racines aériennes, etc.

**AÉRIFÈRES.** Se dit d'organes végétaux qui contiennent ou charrient de l'air.

**AERISMA.** Nom donné par Endlicher (*Enchir. botan.*, 16) à un sous-genre (*a*) de

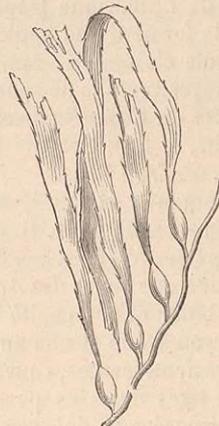
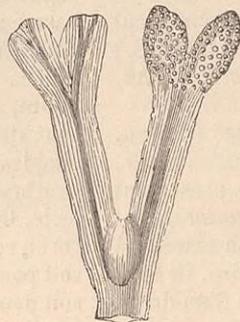
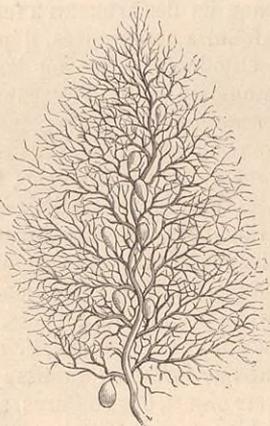
Champignons, appartenant au genre *Erysiphe* REBENT.

**AÉROBIES.** M. Pasteur a désigné par ce terme les Vibrioniens (Bactéries) qui possèdent la faculté de vivre au contact de l'air et d'absorber l'oxygène de l'air, par opposition à ceux qui ne la possèderaient pas (voy. ANAÉROBIES). [DE S.]

**AÉROBION** (SPRENG., *Syst.*, III, 716). Syn. d'*Angræcum* TH.

**AÉROCYSTES** (*aerocystæ*, de *ἀήρ*, *ἀέρος*, air; *κύστις*, vessie). Nom donné aux vésicules aériennes des Algues, *Fucus*, Floridées, etc. Les aérocytes sont des petits sacs fermés, remplis de gaz, dispersés sur les organes végétatifs de certaines Algues, tantôt sessiles comme dans les *Fucus*, tantôt pédiculés comme dans un grand nombre de Floridées, tantôt basilaires (*Macrocytis*). Ils contribuent à faire flotter à la surface de la mer les parties sur lesquelles ils sont situés. Leur mode de formation a beaucoup d'analogie avec celui des cavités médullaires de certaines plantes herbacées. Un petit groupe de cellules sous-épidermiques augmente rapidement de dimensions et détermine un renflement du rameau; puis les parois se détruisent, et il en résulte la formation d'un sac qui se remplit de gaz et dont la surface interne est tapissée par les débris des cellules déchirées. Lorsque le développement spécial se produit dans un point limité d'un rameau volumineux, l'aérocyte est sessile; il paraît au contraire pédiculé lorsqu'il se forme au centre d'un rameau court dont la base a conservé ses dimensions normales. [L.]

**AÉROGASTRES** (*ἀήρ*, air; *γαστήρ*, ventre). Nees d'Esenbeck a désigné par ce terme une tribu de ses *Gastromycètes* comprenant



Aérocytes de *Sargassum*, de *Fucus* et de *Macrocytis*.

des *Myxomycètes* et des *Mucorinées* de Fries, tels que les *Eurotium*. Les Champignons qui composent cette tribu ont comme caractère commun une enveloppe extérieure (*Peridium*) mince et fugace (NEES, *Radix plant. mycet.* (1820), 9 et tab.). Dans son *Systema* (Würzburg, 1816), Nees s'était servi du terme d'*Aerogastri* avec une signification analogue, en l'opposant à celui de *Geogastri*. [DE S.]

**AEROMELLI**, c'est-à-dire miel aérien; terme par lequel Dioscoride désigne la manne. On croyait qu'elle s'élevait de la terre comme une vapeur et se fixait sur les arbres à l'instar de la rosée.

**AEROPE** (ARN., in *Ann. Nat. Hist.*, I, 361). G. proposé pour une plante littorale des Moluques, le *Mangium candelarium* RUMPH. (*Rhizophora conjugata* L.), et qu'Endlicher (*Gen.*, n. 6098, b) considère comme une section du g. *Rhizophora*.

**AEROPHORUM** (qui contient de l'air). Ce nom a été donné par Mettenius à des glandules allongées qui se rencontrent chez certaines Fougères, notamment dans le g. *Aspidium*, et dont la présence sert à caractériser quelques espèces. [E. F.]

**AEROPHYCÆ MUT.** (de ἀήρ, air, et φύκος, algue). Syn. du mot *Lichens*, que les anciens auteurs nommaient souvent *Algæ aerææ*, par opposition aux Algues proprement dites, qu'ils appelaient *Algæ aquaticæ*. M. E. Fries emploie aussi l'expression *Algæ aerææ aut amphibie*, pour désigner les Lichens de la famille des Collémacés. [N.]

**AÉROPHYTES**. Plantes qui vivent dans l'air.

**AEROPHYTON**. Nom donné par Eschweiler (*Sylog. Fl. ratisb.*, I, p. 163) à un g. de Champignons, du groupe des Mucorinées. On n'en connaît qu'une espèce de l'Amérique tropicale, l'*A. principis*, qui se présente sous la forme d'une petite masse blanche fugace, composée de filaments cloisonnés, ramifiés, renflés en massue, et portant des sporanges remplis de spores extrêmement petites. Il croît sur les feuilles du *Casselia brasiliensis*. [DE S.]

**AEROPHYTON** (MEYEN, *Reise*, I, 54). Syn. de *Protococcus* AG. ÆRUA (J., *Gen.*, 88). Syn. d'*Ærva* FORSK.

**ÆRUGINOSUS**. Se dit d'un organe vert foncé, mélangé de bleu.

**ÆRVA** (FORSK., *Descr. Æg.-Arab.*, 170). G. d'Amarantacées, qui a donné son nom au groupe des Aervées. Ses fleurs présentent à peu près la même organisation que celles des *Achyranthes*, dont elles diffèrent par leur style bifide et non capité à son extrémité stigmatique et par leur embryon arqué et non annulaire. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, couvertes d'un duvet blanc et laineux et dont les tiges dressées portent des feuilles alternes et de petites fleurs disposées en épis serrés, axillaires ou terminaux. On en connaît six espèces, originaires de l'Asie tropicale et de l'Afrique septentrionale. (ENDL., *Gen.*, n. 1968.) [T.]

**ÆRVASTRUM** (MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, sect. II, 299). Sect. du g. *Ærva* FORSK.

**ÆRVÉÉES** (*Ærveæ*). Sous-tribu de la fam. des Amarantacées, tribu des Achyranthées, se distinguant par : fleurs à une ou à trois bractées, très-rarement à deux; pas de fleurs latérales avortées; utricule indéhiscente. Elle renferme 17 genres qui ont été divisés en trois groupes de la façon suivante : 1<sup>o</sup> étamines libres : *Amblogyna*, *Mengea*, *Scleropus*, *Euxolus*, *Acnida*; — 2<sup>o</sup> étamines réunies à la base, pas de staminodes : *Banatia*, *Psilotrichum*, *Ptilotus*, *Trichinium*, *Lachnostachys*; — 3<sup>o</sup> étamines réunies à la base, mélangées de staminodes : *Ærva*, *Sericoma*, *Nyssanthes*, *Achyranthes*, *Centrostachys*, *Charpentiera*, *Rodetia*. (Voy. MOQ., in *DC. Prodr.*, XIII, sect. II, 269.) [T.]

**ÆS, ALAS, AS** (DALECH.). Nom arabe du *Myrtus communis* L.

**ÆSCHRYON** (VELLOZ., *Fl. fl.*, I, t. 152). Syn. de *Picrana* LINDL.

**ÆSCHYNANTHÆ** (DC., *Prodr.*, IX, 260). Sous-tribu de la famille des Cyrtandracées, caractérisée par une capsule allongée en forme de silique, déhiscente longitudinalement, et par des graines prolongées de chaque côté en soies grêles. Elle renferme les deux genres *Æschynanthus* et *Agalmyla* (voy. ces mots).

**ÆSCHYNANTHUS** (JACK, in *Trans. Linn. Soc.*, XIV, 42; — DC., *Prodr.*, IX, 260). G. de Cyrtandracées. Ses caractères principaux sont : Un calice gamosépale, à cinq divisions; une corolle gamopétale, tubuleuse, incurvée, dont le limbe est formé de cinq petits lobes inégaux; cinq étamines insérées sur la corolle, dont

quatre portant des anthères didyames, et la cinquième réduite à un filet très-court; un ovaire uniloculaire, à deux placentas pariétaux, bilamellés et couverts de très-nombreux ovules; un style filiforme; un stigmate concave; une capsule en forme de silique allongée, à deux valves; des graines petites, pendantes, oblongues et terminées à leurs deux extrémités par une ou plusieurs soies. Les *Æschynanthus* sont des sous-arbrisseaux indiens, grimpants ou radicans, à feuilles opposées, charnues, à fleurs en cymes terminales ou axillaires, ordinairement pauciflores. Plusieurs belles espèces sont cultivées dans nos serres; leurs fleurs sont souvent d'un rouge éclatant ou bicolores. [B.]

**ÆSCHYNOMENE**. G. de Légumineuses-Papilionacées, tribu des Hédysarées, établi par Linné (*Gen.*, n. 888), dont la fleur est composée d'un calice gamosépale, à cinq lobes peu inégaux, ou unis en deux lèvres; la supérieure est bifide ou entière; l'inférieure, presque entière ou trifide, à préfloraison imbriquée. La corolle a cinq pétales courts et onguiculés; l'étendard est orbiculaire; les ailes sont obliques et un peu inégales; les pièces de la carène sont obovées et plus ou moins incurvées dans le bouton. Les étamines sont au nombre de dix, monadelphes ou groupées en deux faisceaux de cinq étamines chacun; l'étamine vexillaire est rarement libre; les anthères sont uniformes. L'ovaire, pédicellé, contient deux ou plusieurs ovules; le style est courbé et dépourvu de poils, un peu dilaté au sommet, ou formant un stigmate capité. Le fruit stipité est composé de deux ou plusieurs articles, plans ou saillants et convexes au centre, plus ou moins corrugués, indéhiscentes ou déhiscentes par la suture inférieure. Ce genre contient des herbes, des arbrisseaux ou des arbustes à feuilles paripennées ou imparipennées, à folioles nombreuses, dépourvues de stipelles; accompagnées de stipules sétacées ou lancéolées, prolongées à leur base au-dessous du point d'attache et peltées dans la section *Euæschynomene*, ou non prolongées à leur partie inférieure, ou striées et souvent persistantes dans la sect. *Ochopodium*. Les fleurs, souvent de couleur blanche, tachetées, jaunes ou rouges, sont disposées en grappes axillaires ou rarement terminales, simples ou rameuses, avec des bractées en forme de stipules, et des bractéoles insérées sous la fleur ou appliquées sur le réceptacle. Ces plantes habitent les régions chaudes de tout le globe. On en connaît environ trente espèces. Quelques-unes sont usitées, soit pour leurs fibres, comme l'*Æ. cannabina* RETZ., de l'Inde, soit pour leur tige formée d'un tissu mou et léger, et dont on fabrique divers objets, des coiffures, semelles de chaussures, etc., et du papier bien connu sous le nom de papier de riz, en Chine et dans l'Inde, fourni en partie par l'*Æ. paludosa* ROXB. Les g. suivants doivent être rapportés au g. *Æschynomene*: *Ruppelia* A. RICH. (*Fl. Abyss. Tent.*, I, 203, 37); *Macrodiscus* TURCZ. (in *Bull. Mosc.* (1846), II, 507); *Patagonium* E. MEY. (*Comm. pl. Afr. austr.*, 122); *Ochopodium* VOG. (in *Linnæa*, XII, 81). (Voy. DC., *Prodr.*, II, 320. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 300.) [P.]

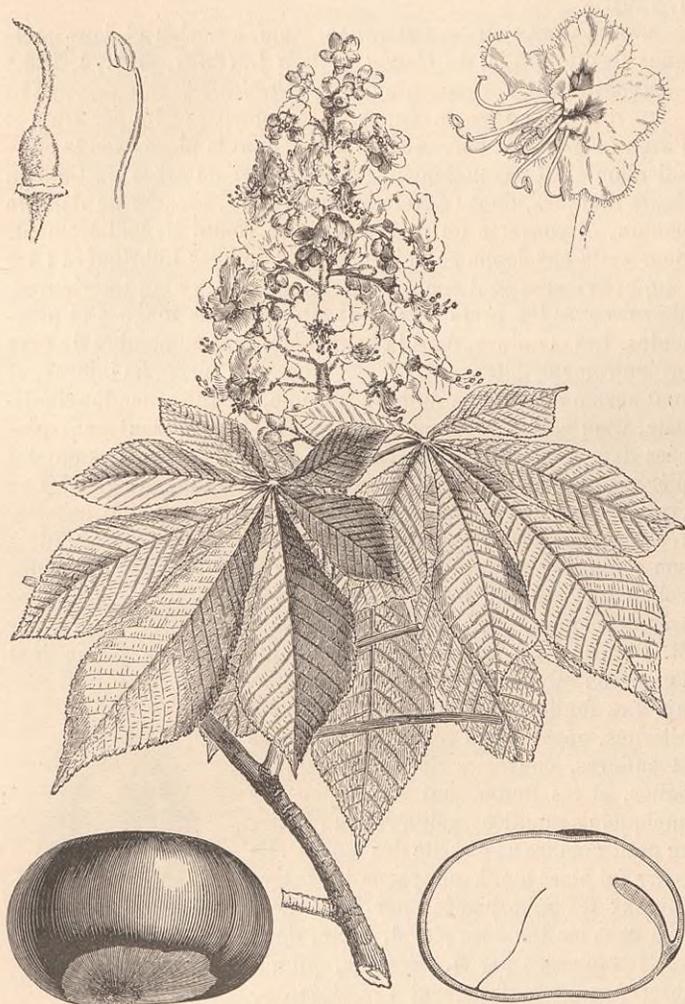
**ÆSCHYNOMENE** (αἰσχνομένη, pudique). Ce nom est cité par Pline et par ses traducteurs comme celui d'une plante que, *appropinquante manu, folia contractat*, d'après Apollodore. C'est une Légumineuse encore indéterminée.

**ÆSCULACÉES, ÆSCULINÉES, HIPPOCASTANÉES**. Voy. ÆSCULÉES.

**ÆSCULÉES** (*Æsculeæ* H. BN, *Hist. des pl.*, V, 378). Série de la famille des Sapindacées caractérisée : par des fleurs irrégulières, polygames-dioïques, dont les pétales, en nombre égal ou inférieur à celui des sépales, sont unis plus ou moins haut; par un ovaire légèrement excentrique, à loges biovulées, et par une capsule renfermant des graines sans arille et à embryon conferruminé. Elle comprend les deux g. *Æsculus* et *Billia*. [T.]

**ÆSCULUS** (L., *Gen.*, n. 462). G. qui a donné son nom à la famille des Æsculacées ou Hippocastanées. A.-L. de Jussieu l'avait primitivement rangé dans sa famille des Érables. Aujourd'hui il fait partie de celle des Sapindacées et de la série des Æsculées. Voici ses principaux caractères : Fleurs polygames et irrégulières; calice gamosépale, à cinq lobes imbriqués; 4, 5 pétales dépourvus d'appendice; 6-8 étamines, disposées sur deux verticilles : l'un superposé au calice et toujours composé de cinq étamines, l'autre superposé aux pétales et incomplet; disque entou-

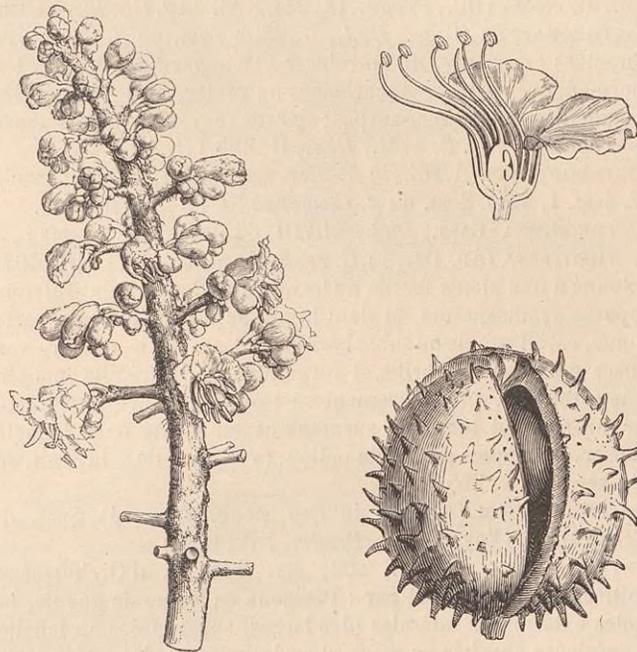
rant les filets staminaux, plus développé du côté du pétale qui manque quelquefois. Gynécée composé d'un ovaire à trois loges biovulées et surmonté d'un style à extrémité stigmatifère atténuée. Ovules anatropes, dont l'un est descendant avec le raphé externe et l'autre ascendant avec le raphé interne. Fruit lisse ou hérissé de pointes et formant une capsule loculicide dans laquelle il y a 1-3 grosses graines dépourvues d'arille qui, sous leurs téguments, renferment un embryon féculent conferruminé et dépourvu d'albumen. Les *Æsculus*, connus dans notre pays sous le nom de Marronniers d'Inde, sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées, dépourvues de stipules et composées-digitées, à fleurs disposées en grappes terminales simples ou composées de cymes. On en connaît environ quatorze espèces, originaires de l'Amérique



*Æsculus Hippocastanum* L. — Rameau florifère. Fleur entière. Étamine. Gynécée. Graine entière et coupée longitudinalement.

boréale et des montagnes de la Nouvelle-Grenade, du Mexique, de l'Himalaya, de la Perse et de la presqu'île de Malacca. Plusieurs sont cultivées dans notre pays. Mais la plus répandue en Europe est le Marronnier d'Inde (*Æ. Hippocastanum* L.), apporté de Constantinople à Paris en 1615. Les graines, appelées Marrons d'Inde, renferment une grande quantité de féculé unie à un principe amer encore mal connu, qui jusqu'à présent a empêché de les utiliser. Cependant Baumé a indiqué depuis longtemps que l'on pouvait se débarrasser de ce principe amer, en lavant les marrons d'Inde convenablement réduits en farine avec de l'eau pure ou légèrement additionnée de carbonate alcalin. Guibourt a proposé de transformer cette féculé en glycose et en alcool. Depuis quelque temps on en extrait une huile que l'on vante contre la goutte et les rhumatismes. L'écorce de l'arbre, employée autrefois comme fébrifuge, est inusitée aujourd'hui, elle est astringente. On en a extrait de l'esculine, principe auquel on a attribué des propriétés fébrifuges et antipériodiques analogues à celles des Quinquinas. A la Caroline, on mange le fruit de l'*Æ.*

*macrostachys* Michx. Les graines de l'*Æ. turbinata* s'emploient, en Chine, pour combattre la contracture des membres consécutive de la paralysie et des rhumatismes. Celles de l'*Æ. californica* Nutt. sont comestibles; réduites en une farine grossière et débarrassées de leur amertume par des lavages prolongés, elles con-



*Æsculus Hippocastanum* L. — Portion d'inflorescence. Fleur coupée longitudinalement. Fruit.

stituaient la majeure partie des approvisionnements chez les Indiens Sioux. On attribue les mêmes propriétés aux graines des *Æ. glabra* W., *discolor* Pursh, *rubicunda* Lodd., etc. D'autres sont cultivées chez nous pour la beauté de leurs fleurs et de leur feuillage. (Voy. H. Bx, *Hist. des pl.*, V, 367, 388, 424.) [T.]

**ÆSCULUS** (adj.). Ce mot (que l'on devrait écrire *Esculus*) est employé par les auteurs latins pour désigner des Chênes à glands comestibles, dont l'un, le *Φηγὸς* des Grecs (*φαγῖν*, inf. aor. 2 du verbe *ἐσθίειν*, manger), est le *Quercus Æsculus* L., et l'autre, célébré par Virgile pour son large feuillage et sa grande taille, est le *Quercus platyphyllos mas* de Dalechamp, commun en Italie, d'après Tenore (*Osservazioni sulla flora Virgiliana*, p. 12), et regardé par la plupart des auteurs modernes comme une variété du *Quercus Robur* L. — *Esculus*, comestible, se rattache évidemment à la même racine que *esca*, *vescor*. [E. F.]

**ÆSTIVALIS**. Se dit d'une plante qui fleurit pendant l'été.

**ÆSTIVATIO**. Voy. PRÉFLORAISON.

**ÆSTUARIA** (ADANS., *Fam. des pl.*, II, 513). Syn. de *Diosma* L. **ÆTHAKALA**, **ÆTHACOLA**. *Dolichos* indét. de Ceylan, d'après Bory (*Dict.*, I, 128).

**ÆTHALINÉS**, **ETHALIUM**. Voy. ÉTHALINÉS, ETHALIUM.

**ÆTHEILEMA** (R. BR., *Prodr.*, 478). G. d'Acanthacées, de la tribu des Barlériées, dont voici les principaux caractères : Calice à cinq divisions profondes, dont la supérieure, plus grande, est bractéiforme. Corolle à deux lèvres, la supérieure bidentée ou bifide, l'inférieure trifide; androcée de quatre étamines incluses, didynames, à filets rapprochés par paires, insérés sur la corolle et supportant des anthères à deux loges parallèles et contiguës. Ovaire à deux loges biovulées, surmonté d'un style simple, à extrémité stigmatifère aiguë. Capsule membraneuse, déhiscente en deux valves loculicides et devenant spontanément septicide, pour laisser échapper quatre graines comprimées, soutenues par des rétinacles. Les *Ætheilema* sont des herbes des régions tropicales de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Asie. Leurs feuilles sont opposées et leurs fleurs sont réunies en épis ou en grappes axillaires et feuillées. Nees (in DC. *Prodr.*, XI, 261) en décrit trois espèces. (ENDL., *Gen.*, n. 4063.) [T.]

**ÆTHÉOGAMES**. Syn. de *Cryptogames* pour Palisot de Beauvois. On devrait plutôt écrire *Aéthéogames*, conformément à l'éty-

*A. Thachet*

mologie (de  $\alpha$  priv.,  $\tau\theta\sigma\varsigma$ , coutume, et  $\gamma\acute{\alpha}\mu\omicron\varsigma$ , union). *Ætho-ga-mie* est donc synonyme, sous ce rapport, de Cryptogamie.

**ÆTHEOLÆNA** (CASS., *Opusc. phytogr.*, III, 70, 71; *Dict. sc. nat.*, XLVIII, 454). Ce g. comprend les esp. péruviennes du g. *Senecio* (DC., *Prodr.*, VI, 420), dans lequel il a été réintégré.

**ÆTHEONOMA** (DC., *Prodr.*, IX, 34). Sect. du g. *Gærtnera* LAMK.

**ÆTHEOPAPPUS** (CASS., *Dict.*, L, 250). Sect. du g. *Centaurea*, à bractées extérieures de l'involucre et à appendices des bractées intermédiaires paléacées-scarieuses ou roides, ovales-lancéolées, pinnaticiliées, ne noircissant pas; aigrette souvent fournie, sétueuse, assez courte. (Voy. B. et H., *Gen.*, II, 480.) [S.]

**ÆTHEOPTERYX** (A. DC., in *Ann. sc. nat.*, sér. 4, XI, 417; *Prodr.* XV, sect. I, 271). Sect. du g. *Casparya* KL., à fruit turbiné.

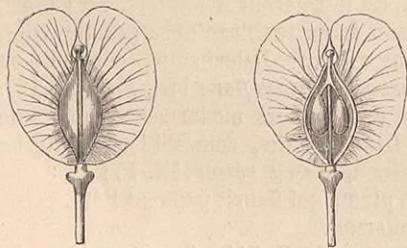
**ÆTHEORHIZA** (CASS., *Dict.*, XLVIII, 425). Syn. de *Crepis* L.

**ÆTHEOTESTA** (AD. BR., in *C. rend. Acad. sc.*, LXXVIII, 497). N. donné à une plante fossile du terrain houiller de Saint-Étienne, supposée gymnosperme, et dont la graine silicifiée, seule partie connue, est ellipsoïde ou subsphérique, à testa épais, entouré vers sa base d'une sorte d'arille et surmontée, à l'extrémité opposée, d'une caroncule. Intérieurement se trouve un nucelle rétracté, avec un sommet tubuleux surmontant une cavité dans laquelle on observe quelques grains de pollen. (Voy. AD. BR., in *Ann. sc. nat.*, sér. 5, XX, 265.)

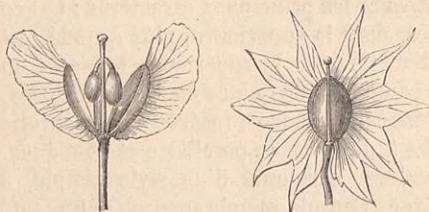
**ÆTHEOTHESIU**M (A. DC., in *Esp. nouv. Thes.*, 4). Sect. du g. *Thesium* L. (Voy. A. DC., *Prodr.*, XIV, 660.)

**ÆTHERIA** (BL., *Bijdr.*, 409, fig. 14). G. d'Orchidacées-Néottiées, se distinguant par : Périgone en forme de gueule, les folioles extérieures latérales plus larges, superposées au labelle, la supérieure courbée en voûte et agglutinée avec les intérieures; labelle ventru à la base, biglanduleux en dedans, à limbe indivis, glanduleux; colonne courte, épaisse, semi-trifide au sommet; anthère dorsale, biloculaire; pollinies 2, oblongues, subbilobées, à caudicules courts, à glandule commune fixée à la colonne intermédiaire. Herbes de Java, à feuilles alternes, nerviées et membraneuses, à fleurs en épis, souvent glanduleuses-pubescentes en dehors. (ENDL., *Gen.*, n. 1558.) [L.]

**ÆTHIONEMA** (R. BR., in *Ait. Hort. Kew*, ed. 2, IV, 80). G. de Crucifères, du gr. des Lépidinées, dans lequel il se distingue par son fruit cymbiforme,



*Æthionema coridifolium.*  
Fruit entier et coupé longitudinalement.



*Æthionema membranaceum* Fruit déhiscent. *Æthionema cristatum.* Fruit.

à valves largement ailées, polyspermes ou plus rarement monospermes. On en connaît environ quinze espèces, originaires de l'Europe méridionale, de l'Asie Mineure et de la Perse. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à tige arrondie, à rameaux grêles, à feuilles ordinairement glabres et glauques, articulées à la base et subsessiles; les supérieures alternes; les inférieures quelquefois opposées et à fleurs pédicellées réunies en grappes serrées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 290.) [T.]

à valves largement ailées, polyspermes ou plus rarement monospermes. On en connaît environ quinze espèces, originaires de l'Europe méridionale, de l'Asie Mineure et de la Perse. Ce sont des plantes herbacées ou sous-frutescentes, à tige arrondie, à rameaux grêles, à feuilles ordinairement glabres et glauques, articulées à la base et subsessiles; les supérieures alternes; les inférieures quelquefois opposées et à fleurs pédicellées réunies en grappes serrées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, III, 290.) [T.]

**ÆTHIONIA** (DON, in *Edinb. n. Phil. Journ.* (1829), 309). G. proposé pour le *Crepis filiformis* AIR. et que

De Candolle (*Prodr.*, VII, 86) admet comme section du g. *Tolpis*.

**ÆTHIOPIS** (BENTH., in *Hook. Bot. Misc.*, III, 373). Sect. du g. *Salvia*. Herbes de la région méditerranéenne, de l'Asie Mineure et de l'Asie moyenne, souvent laineuses, à calice campanulé ou tubuleux, à lèvre supérieure 3-dentée, à dents droites ou à peine conniventes, la médiane souvent très-petite; corolle en dessous de la gorge, sans anneau de poils, à lèvre supérieure

en faux comprimée, l'inférieure étalée, concave; connectifs des anthères fléchis en arrière, brusquement dilatés et réunis par leur extrémité calleuse. (BENTH., *Prodr.*, XII, 278.) [S.]

**ÆTHIOPTERYX**. Voy. *ÆTHEOPTERYX*.

**ÆTHOPHYLLUM** (AD. BR., in *Ann. sc. nat.*, sér. 1, XV, 455). G. de Palmiers fossiles caract. par : axe et rameaux terminés chacun par une inflorescence en épis; épis plus ou moins allongés; feuilles longues, droites et pleines. On en connaît 2 espèces, qui se trouvent dans le grès bigarré de Soultz-les-Bains. (Voy. SCHIMP., *Paléont. végét.*, II, 519.) [D.]

**ÆTHUSA**. Voy. *ÉTHUSE*.

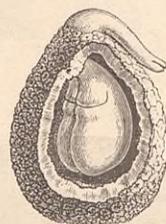
**ÆTIA** (ADANS., *Fam. des pl.*, II). Syn. de *Combretum* LÆFL.

**ÆTSETHYA**. Syn. d'*Heliotropium indicum* L. (BORY, *Dict.*, I, 129).

**ÆTÆLAGHAS** ou **ÆTÆLAGUAS**. Nom, à Ceylan et dans quelques îles de l'Inde, du *Cassia Fistula* L. (BORY, *Dict.*, I, 125.)

**ÆTUNDUPYALY**. Nom ceylanais de l'*Hedysarum heterocarpon* L.

**ÆTOTOXICON** ou **ÆGOTOXICUM**. G. monotype, établi par Ruiz et Pavon (*Prodr. Fl. per.*, 131, t. 29) et dont la place dans la classification n'est pas nettement définie. C'est un arbre du Chili, à fleurs dioïques, dont l'enveloppe extérieure, sacciforme dans le bouton, et couverte de poils peltés, se rompt irrégulièrement. Sous cette enveloppe se présentent dix folioles imbriquées : les cinq extérieures sont concaves, scarieuses; les cinq intérieures, alternes avec les premières, sont étroites, plus longues et péta-loïdes. Les étamines, dans la fleur mâle, sont au nombre de cinq ordinairement, alternes avec les pièces du périanthe interne, et sont surmontées d'une anthère introrse, à déhiscence longitudinale. Cinq paires de glandes rapprochées en croissant sont placées dans l'intervalle des étamines. Les fleurs femelles ont les pièces du périanthe en nombre variable et les mêmes glandes en croissant que les fleurs mâles, mais les étamines sont stériles. L'ovaire, couvert de poils peltés, est surmonté d'un style bifide à son sommet et infléchi dans le bouton; il renferme deux ovules collatéraux, descendants, anatropes et coiffés d'un obturateur très-développé, dont l'existence a été niée, bien à tort, par M. Decaisne. Le fruit drupacé contient une seule graine dont l'embryon est entouré d'un albumen charnu. Les feuilles de l'*Æ. punctatum* sont alternes, opposées ou verticillées, simples et entières, couvertes de poils écailleux peltés, et les fleurs sont en grappes ou quelquefois ramifiées, solitaires ou réunies en petit nombre à l'aisselle des feuilles. Ce genre fut placé tour à tour parmi les genres douteux d'Euphorbiacées par Endlicher, puis dans les Ilicinées par M. Miers, dans les Monimiacées par M. Decaisne, qui n'a observé qu'imparfaitement l'*Ætotoxicon*, puisqu'il n'y a pas vu l'obturateur. Il fut plus tard rapporté, avec doute, par Schlechtendal et M. Baillon à la famille des Élæagnacées, dont il formerait une tribu. Cet arbre, qui porte plusieurs noms au Chili, serait, comme l'indique celui d'*Ætotoxicon*, i toxique pour les bestiaux. (Voy. H. BN, *Hist. des plant.*, II, 494, 497. — DC., *Prodr.*, XIV, 616.) [P.]



*Ætotoxicon punctatum.*  
Gynécée jeune, ouvert.

**ÆFARKA** (THÉOPHR.). Syn. d'*Alaterne* (BORY, *Dict.*, I, 129).

**ÆFATOMIES**. N. vulg. du Prunier sauvage (*Prunus spinosa* L.)

**ÆFCOSIME**. Syn. de *Lin*, dans le Levant.

**ÆFÉ**. N. d'une Fougère indienne comestible et des *Rhizophora*.

**ÆFELOFO**. N. vulg., en Égypte, des Mercuriales (BORY, *Dict.*).

**AFFINIS**. Mot employé pour désigner une espèce nouvelle, voisine d'une autre du même genre, antérieurement connue. M. Jordan désigne spécialement sous le nom d'*espèces affines* celles qui, à son point de vue, ont été confondues à tort par Linné, et qui, croissant en société, présentent cependant des caractères distincts et conservables par la culture, sur lesquels il établit d'ailleurs des espèces nouvelles. [E. F.]

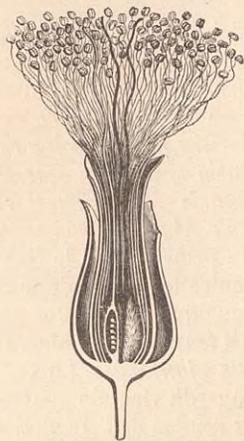
**AFFINITÉ** (*affinitas*). Relation établie, à l'aide de caractères communs, entre des espèces, des genres, des familles de plantes. Plus les caractères communs sont nombreux et importants entre

deux ou plusieurs groupes végétaux, plus l'affinité est étroite. Dans la théorie de la transformation des espèces, les affinités sont les indices persistants de la parenté des divers groupes. Contrairement à ce que l'on croyait autrefois, les affinités qui relient les espèces ou les genres ne sont jamais linéaires. Chaque famille, par exemple, se rattache au contraire, toujours par ses divers types, à un nombre d'autant plus considérable de familles que les types qu'elle renferme sont plus nombreux. C'est ce qu'on pourrait appeler l'*affinité rayonnante*. Il en est de même des affinités qui existent entre les genres ou les espèces d'une même famille. [E. F.]

**AFFIXUS.** Attaché, fixé, inséré.

**AFFODILLUS.** Nom donné à l'*Iris florentina* L., dans l'édition de l'*Ortus sanitatis* publié à Mayence en 1491.

**AFFONSEA.** G. de Légumineuses-Mimosées, créé par Auguste de Saint-Hilaire (*Voy. dans la prov. des diamants*, I, 387), pour des arbres dont les fleurs sont hermaphrodites ou polygames, assez semblables à celles des *Inga*, dont les *Affonseas* ont d'ailleurs tous les autres caractères, à l'exception du gynécée, qui est composé de plusieurs carpelles libres; leur nombre peut même aller jusqu'à six. On ne connaît jusqu'ici que quelques espèces de ce genre, toutes brésiliennes. (*Voy. BENTH.*, in *Hook. Journ.*, V, t. 1. — H. BN, *Hist. des plant.*, II, 49.) [P.]



*Affonseas juglandifolia.*  
Fleur, coupe longitudinale.

**AFIAC** (COMMERS.). Nom malgache de plusieurs Gattiliers (*Vitex*).

**AFOU-RANOUNOU** (Lait de feu). Euphorbes de Madagascar, à suc brûlant.

**AFOUTH.** Arbre laiteux de Madagascar, dont le liber sert à faire des cordes et qui est peut-être un *Ficus*. La moelle spongieuse de cet arbre, desséchée, sert d'amadou.

**AFRICAINNE.** Nom vulg. de plusieurs Œillets d'Inde (*Tagetes*).

**AFRODILLE.** Nom ancien des Asphodèles et du *Narthecium*.

**AFRONSA.** Nom vulg., dans les Alpes, des Fraisiers sauvages.

**AFTON** (Diosc.). Syn. de *Ciguë* (BORY, *Dict.*, I, 131).

**AFZELIA.** G. de Légumineuses-Caespaliées, fondé par Smith (in *Trans. Linn. Soc.*, IV, 221), et dont la fleur est composée d'un calice tubuleux à quatre sépales un peu inégaux, imbriqués; d'un seul pétale onguiculé, orbiculaire ou réniforme, les autres pétales demeurant petits et rudimentaires ou nuls. L'androcée est formé de neuf étamines, libres ou plus ou moins soudées et inégalement fertiles; l'étamine vexillaire fait défaut. L'ovaire, excentrique, devient un fruit épais, ligneux et court, qui contient une pulpe plus ou moins abondante, entourant des graines transverses et nues dans la sect. *Intsia*, ou munies d'un arille charnu dans la sect. *Euafezia*. Ce sont des arbres de l'Afrique équatoriale, de l'Asie et de l'Océanie tropicales. Le bois de certaines espèces est estimé à la côte de Guinée et à Madagascar. On en connaît une douzaine environ. (*Voy. H. BN*, in *Adansonia*, VI, 183, 187; *Hist. des plant.*, II, 184. — B. et H., *Gen.*, I, 580.) [P.]

**AFZELIA** (GMEL., *Syst. nat.*, 927). Syn. de *Seymeria* PURSH.

**AFZELIUS** (ADAM). Botaniste suédois, né en 1756, mort en 1835, élève de Linné. En 1785, démonstrateur de botanique à l'université d'Upsal; en 1794, secrétaire d'ambassade à Londres; en 1799, professeur à l'université d'Upsal. Il fit un voyage en Guinée vers 1792. On a de lui : *De vegetabilibus suecanis observationes et experimenta*, Upsal, 1784, in-4; *De Rosis suecanis Tentamen*, Upsal, 1804-1813, in-4; *Genera plantarum guineensium revisa et aucta*, Upsal, 1804; *Remedia guineensia*, Upsal, 1818; *Stirpium in Guinea medicinalium species cognita*, Upsal, 1825; *De origine Myrrhae Controversa*, Upsal, 1825; *The botanical History of Trifolium alpestre, medium and pratense* (*Trans. Linn. Soc.*, vol. I). — D'autres Suédois, portant le même nom, mais des prénoms différents, et vivant à peu près à la même époque, ont également publié des mémoires de botanique. [E. F.]

**AGABOUSSES.** Voy. AGALOUSSES.

**AGALANCIÈ.** Désigne en bas languedocien l'Églantier commun.

**AGALLIS** (PHILIPPI, in *Linnaea*, XXXIII, 12). G. douteux de Crucifères chiliennes, à feuilles pinnatifides, à fleurs jaunes et disposées en grappes pourvues de bractées, à silicules 8-12-spermes, avec une cloison étroite. (*Voy. B. H.*, *Gen.*, I, 966.)

**AGALLOCHE, AGALLOCHON, AGALUGEN, AGALUGI, AGALUGIN, AGALOUDJIN.** Ces noms désignent plusieurs espèces de bois : 1° l'*Aquilaria Agallocha* et quelques autres arbustes de la tribu des Aquilariées (Thymélacées); — 2° l'*Aloexylon Agallochon* LOUR. (Légumineuses?); — 3° l'*Excacaria* (voy. ce mot) *Agallocha* L. (Euphorbiacées), pour lequel on devrait réserver exclusivement le nom de *Bois d'Agalloche vrai*; — 4° le *Michelia Tsjampaca*, qui, d'après Roxburgh, est un *Faux Bois d'Agalloche*.

**AGALLOCHITES.** N. donné anciennement à des bois fossiles auxquels on trouvait une ressemblance plus ou moins grande avec le B. d'Aigle faux ou B. d'Agalloche.

**AGALLOCHON.** Voy. AGALLOCHE.

**AGALLOCHUM** (RUMPH., *Herb. amb.*, II, 34, t. 10). Syn. d'*Aquilaria* LAMK. L'*Agallochum secundarium* RUMPH. est l'*Aquilaria secundaria* DC., et l'*Agallochum spurium* RUMPH. est le *Gonistylus bancanus* H. BN (*Hist. des pl.*, VI, 120, 123).

**AGALMA** (MIQ., *Fl. ind.-bat.*, I, p. 1, 751, t. 11). Ce g. est regardé par les auteurs les plus récents (B. H., *Gen.*, I, 942, n. 23) comme syn. de *Heptapleurum* GÆRTN.

**AGALMANTHUS** (ENDL., *Gen.*, n. 6303, b). Sect. du g. *Metrosideros*, caractérisée par sa capsule trilobulaire, son stigmate simple et ses feuilles opposées.

**AGALMYLA** (BL., *Bijdr.*, 766; — DC., *Prodr.*, IX, 263). G. de Cyrtandracées, caract. par : un calice quinquépartite à lobes égaux; une corolle tubuleuse, courbe, dilatée à la gorge, à limbe oblique, quinquélobé et subbilabié; cinq étamines, dont deux ou quatre fertiles, exsertes; un ovaire uniloculaire, à placentas pariétaux, bilamellés, portant de nombreux ovules; un stigmate à deux lamelles; une capsule très-longue s'ouvrant en deux valves; des graines très-petites, terminées aux deux extrémités par une queue en forme de soie. Ce g. est formé d'un très-petit nombre d'espèces des forêts de l'île de Java. Ce sont des sous-arbrisseaux radicans ou grimpants, voisins des *Eschynanthus*. [B.]

**AGALOUDJIN.** Voy. AGALLOCHE.

**AGALOUSSES, ALGALOUSSES, AGAOUSSES.** Termes sous lesquels sont vulgairement désignés, dans le bas Languedoc, l'Arrête-bœuf (*Ononis spinosa* L.) et aussi, d'après Gouan, l'*Ononis Natrix* L.

**AGALUGEN.** Voy. AGALLOCHE.

**AGALUGI, AGALUGIN, AGALOUDJIN.** Voy. BOIS D'AIGLE.

**AGAME** (*Agamus* RICH.). Privé de sexe, d'organes sexuels. Ce nom, essentiellement erroné, a été donné aux Cryptogames.

**AGAMIE.** L.-C. Richard, dans sa réformation du Syst. de Linné, a donné ce nom à la vingt-cinquième et dernière classe. Il correspond à la Cryptogamie du naturaliste suédois, dont le mot était certainement préférable, celui de Richard semblant faire présumer que les plantes comprises dans cette division sont en réalité dépourvues de reproduction sexuée, ce qui, à l'époque actuelle, serait une erreur inadmissible.

**AGANIEL.** Nom vulg. languedocien du *Chondrilla juncea* L.

**AGANIEL DE SAGNO.** N. languedocien du *Scorzonera humilis* L.

**AGANIPPEA** (DC., *Prodr.*, VI, 3). G. de Composées-Hélianthoïdées, à réceptacle conique ou allongé; fleurs du disque stériles (toujours?); achaines chauves, enveloppés dans les bractées du rayon. Herbes des marais, à feuilles opposées, amplexicaules dentées; capitules solitaires; corolles jaunes. 2 esp. du Mexique. (*Hook.*,  *Ic.*, t. 1117. — B. H., *Gen.*, II, 358.) [S.]

**AGANISIA** (LINDL., in *Bot. Reg.*, XXV, *Misc.*, 45, 65). G. d'Orchidacées-Vandées, caractérisé par : Périanthe étalé, régulier; labelle libre, indivis, à hypochile petit et concave, séparé de l'épichile par une crête transversale glanduleuse; colonne dressée, semi-cylindrique, marginée, munie au sommet, de chaque côté, d'un prolongement aigu; anthère munie d'une crête; pollinies au nombre de quatre, réunies par paires, à caudicule linéaire, à glande petite. Rhizome rampant; pseudobulbes monophylles. Les fleurs sont disposées en une grappe radicale,

dressée, plus courte que les feuilles. On n'en connaît qu'une espèce. (Voy. WALP., *Ann. bot.*, VI, 504, auct. REICH. F.) [L.]

AGANOPE. Sect. du g. *Derris*, proposée comme genre par Miquel (*Fl. ind.-bat.*, I, p. I, 151), et distinguée des autres sect. du g. par le caractère de l'étamine vexillaire entièrement libre.

AGANOSMA. Don (*Syst.*, IV, 76) propose ce genre comme démembrement du genre *Echites* P. BROWNE. Il lui attribue les caractères suivants : Corolle infundibuliforme, à gorge nue. Cinq étamines à anthères incluses; cinq écailles hypogynes, longues et soudées; style charnu, à extrémité stigmatique conique et anguleuse à la base, mucronée au sommet. Espèces de l'Inde. [T.]

AGAOUSSÉS, AGABOUSSÉS. Voy. AGALOUSSES.

AGAPANTHE (*Agapanthus* LHÉR., *Sert.*, 18). G. de Liliacées, qui a donné son nom à la tribu des Agapanthées. Il est caractérisé : par un périanthe coloré, à tube court et à six divisions égales, étalées; par un androcée de six étamines, à filets insérés à la base du limbe, inégaux et subdéclinés; par un ovaire à trois loges multiovulées, surmonté d'un style filiforme, décliné, légèrement trigone à son extrémité stigmatique; par une capsule oblongue, déhiscente en trois valves septicides, et par des graines bordées d'une aile membraneuse, plus développée au sommet. Ce sont des herbes à racine tuberculeuse, à feuilles radicales, linéaires, à hampe terminée par une inflorescence ombelliforme (formée de cymes unipares), entourée de deux bractées spathiformes. On en connaît deux ou trois espèces, originaires du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquelles nous mentionnerons l'Agapanthe bleu (*A. umbellatus* LHÉRIT.), cultivé dans nos jardins pour la beauté de ses fleurs qqf. blanches. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 1102.) [M.]

AGAPANTHÉES (*Agapanthee* ENDL., *Gen.*, 141). Sous-ordre de la fam. des Liliacées, caractérisé par son périanthe tubuleux, à six divisions et par son androcée périgyne. Il renferme des plantes vivaces, à racines ordinairement fibreuses ou tuberculeuses.

AGAPETES (DON). G. d'Éricacées, sous-ordre des Vacciniées, et qui est rapporté aujourd'hui au genre *Thibaudia* R. et PAV.

AGAR-AGAR. Nom sous lequel on désigne une Algue employée comme aliment et dans l'industrie et qu'on rapporte au *Gracilaria* (*Plocaria*) *lichenoides* GREV. Désignée aussi quelquefois sous le nom de Mousse de Jafna ou de Ceylan (GUIB., in *Journ. chim. méd.* [1842]; *Traité des drog. simpl.*, éd. 6, II, 34), cette Algue est très-employée sur les côtes de Chine, à Singapour et aux Indes, sous forme de gelée alimentaire; on en fait aussi usage en Chine pour gommer les gazes et le papier des lanternes, qu'elle rend inattaquables aux insectes. La quantité de matière gélatineuse azotée qu'elle renferme permet de la donner comme aliment léger et reconfortant, d'après M. J. Lépine. [S.]

AGARDH (Carl-Adolph), botaniste suédois, né à Bastad en 1785, mort à Carlstad en 1859. Professeur adjoint à l'université de Lund en 1807, professeur de botanique et d'économie rurale en 1812; en 1816 entre dans les ordres; en 1817 député à la diète suédoise; enfin évêque luthérien de Carlstad. Sa première dissertation botanique, *Caricographia scanensis*, est de Lund; elle porte la date de 1806, mais n'a été soutenue que le 4 mars 1807. Agardh a publié encore : *Aphorismi botanici*. Lundæ, 1817-1825, in-8. — *Conspectus specierum Nicotianæ*. Lundæ, 1819 (ouvrage traduit l'année suivante en allemand). — *Classes plantarum*. Lundæ, 1825, in-8. — *Stirpes agri Rotnoviensis*. Lundæ, 1826, in-8. — *Flora parochiæ Bränkyrka*. Upsaliæ, 1827, in-8. — *Antiquitates Linneanæ*. Lundæ, 1826, in-fol. — *Berättelse om en botanisk Resa till OEsterrrike och Nordöstra Italien* (Compte rendu d'un voyage botanique en Autriche et dans l'Italie septentrionale). Stockholm, 1828 (traduit en 1831 dans le *Flora* par Creplin). — *Essai de réduire la physiologie végétale à des principes fondamentaux*. Lund, 1828, in-8. — *Om Inskrifter i lefvande Träd* (Inscriptions sur des arbres vivants). Lund, 1829, in-8. — *Essai sur le développement intérieur des plantes*. Lund, 1829, in-8. — *Lärobok i Botanik* (Abrégé de botanique). Malmö, 1829-1832, in-8, en deux parties (ouvrage traduit en allemand et en danois). — *Enumeratio plantarum in regione Landsronensi crescentium*. Lund, 1835, in-8. Mais c'est surtout des Algues que C. Agardh s'est occupé. Il a été l'un des fondateurs

de l'algologie moderne. Il a successivement publié sur cette famille les travaux suivants : *Dispositio Algarum Suecicæ*. Lundæ, 1810-1812. — *Algarum decades*, I-IV. Lundæ, 1812-1815, in-4. — *Synopsis Algarum Scandinaviæ, adjecta dispositione universali Algarum*. Lundæ, 1817, in-8. — *Dissertatio de metamorphosi Algarum*. Lundæ, 1820, in-8. — *Icones Algarum ineditæ*. Lundæ, 1820-1822, in-4, dont une deuxième édition, enrichie de quelques synonymes dans le texte, a paru à Lund en 1846. — *Species Algarum rite cognitæ*. Gryphæ, 1823-1828. — *Systema Algarum*. Lundæ, 1824, in-8. — *Icones Algarum europæarum*. Lipsiæ, 1828-1835, in-8. — *Conspectus criticus Diatomacearum*. Lundæ, 1830-1832. On trouve encore dans les *Mémoires du Muséum*, t. IX, 1822, un mémoire de C.-A. Agardh sur la germination des Prêles, mémoire qui est fort arriéré aujourd'hui. [E. F.]

AGARDH (Jakob-George), botaniste suédois, fils du précédent, né à Lund en 1813, a publié les travaux suivants : *De Pilularia*. Lundæ, 1833, in-8. — *Om hals-agers Germination*. Stockholm, 1834, in-8, reproduit dans le *Linnaea* en 1835. — *Synopsis generis Lupini*. Lundæ, 1835, in-8. — *Novitiæ floræ suecicæ ex Algarum familia*. Lundæ, 1836. — *Recensio specierum generis Pteridis*. Lundæ, 1839, in-8. — *Algæ maris Mediterranei et Adriatici*. Paris, 1842, in-8. — *In Systema Algarum hodierna Adversaria*. Lundæ, 1844, in-8. Son livre principal est le *Species, genera et ordines Algarum*, qui est entre les mains de tous les cryptogamistes. Il faut encore citer quelques opuscules du même auteur : *De cellula vegetabili fibrillis tenuissimis contexta*. Lundæ, 1852, in-4. — *Theoria systematis plantarum*. Lundæ, 1858. 4 vol. in-8 avec atlas, etc. M. J. G. Agardh vient de publier encore tout récemment, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Stockholm*, divers mémoires sur les Algues de l'Océanie. [E. F.]

AGARDHIA (CABRERA). Syn. de *Codium* AG.

AGARDHIA (GRAY, *Brit. Pl.*, I, 299). Syn. de *Stellalina* LINK.

AGARDHIA (SPRENG., *Syst.*, I, 4). Syn. de *Amphilochia* MART.

AGARE. Voy. AGARUM.

AGAREE (KÜTZ., *Phyc. gen.*, 347; *Spec. Alg.*, 580). Tribu de la famille des Laminariées, contenant des Algues stipitées ou caulescentes et gigantesques, régulièrement perforées. Elle comprend les g. *Thalassiophyllum* et *Agarum* (voy. ces mots). [L.]

AGARIC (de ἀγαρίκον, Champignon dont le nom dérive, d'après Dioscoride, de la ville d'Agaria en Sarmatie). On donnait anciennement ce nom à des Champignons rangés aujourd'hui parmi les Polyporés (voy. ce mot). Linné a appliqué le nom d'Agaric, et les botanistes l'ont conservé depuis, à des Champignons Hyménomycètes basidiosporés qui présentent les caractères suivants : Le mycélium est très-variable, radiciforme, aranéeux, pulvérulent ou feutré, et quelquefois solide, sous forme de sclerotium, de couleurs diverses, ordinairement blanc, d'autres fois grisâtre, jaunâtre, jaune-citron, orangé. Le réceptacle se compose d'un chapeau membraneux, charnu, fibreux ou subéreux, à forme arrondie, en convexe comme un parasol, tantôt se creusant en ombilic ou en coupe profonde, tantôt aplati, tantôt mamelonné et devenant conique comme un éteignoir. Ce chapeau est quelquefois sessile, mais le plus souvent porté par un pédicule plein ou fistuleux, mince et allongé ou trapu et même globuleux à la base, s'insérant au centre du chapeau, comme le manche d'un parasol, ou bien excentrique et même tout à fait latéral et se continuant avec le bord du chapeau. Les appendices qui accompagnent le réceptacle sont : 1° la volve, membrane plus ou moins développée qui enveloppe la base du pédicule; 2° l'anneau ou collerette membraneuse qui entoure le pédicule à des hauteurs variables : ces deux appendices peuvent être ou très-développés, ou rudimentaires, ou manquer complètement, soit tous les deux, soit l'un des deux; et l'on tire de leur présence et de leur nature des caractères utilisés dans la classification; 3° les lamelles ou feuillettes, dont la présence distingue les Agarics des autres Hyménomycètes. Ces lamelles, situées à la face inférieure du chapeau, sont disposées en rayons qui vont de la périphérie du chapeau au pédicule; quelques-unes, moins longues, n'atteignent pas le pédi-

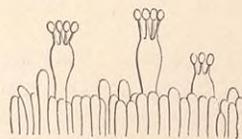
cule et s'arrêtent à des distances diverses; d'autres fois elles sont toutes égales (*Russula*), ou bien elles s'anastomosent et paraissent ramifiées; leur couleur varie et dépend souvent de



Agaric à divers états de développement.

celle des spores qui les recouvrent. L'écartement des lamelles, leur largeur, leur épaisseur, leurs rapports entre elles et avec le pédicule, la forme qu'affecte leur bord libre ou marge, fournissent pour la classification des caractères qui ne peuvent être indiqués avec détail, comme la plupart de ceux que nous donnons ici, qu'aux articles qui traitent des principales sous-divisions formées par les mycologues dans le grand genre Agaric.

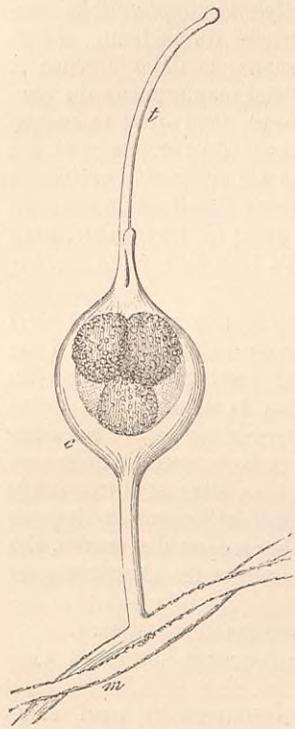
Les lamelles se composent d'une trame cellulaire qui ne diffère de celle du chapeau que par son peu d'épaisseur; cette trame porte sur ses deux faces latérales les organes cellulaires dont l'ensemble forme l'hyménium. L'hyménium des Agarics, ou membrane fructifère, appartient au type basidiosporé; il se compose de cellules stériles, de basides portant le plus souvent chacune quatre spores, et de cystides qui ont des formes variables et qui atteignent de très-grandes dimensions chez les Agarics de la section des Coprins. Les spores nées des



Basides et spores.

basides sont sphériques, ovales ou fusiformes, quelquefois polygonales, lisses ou verruqueuses, unicellulées, d'une dimension qui varie depuis 0<sup>mm</sup>,003 jusqu'à 0<sup>mm</sup>,004 jusqu'à 0<sup>mm</sup>,012 ou 0<sup>mm</sup>,015. L'enveloppe de la spore est tantôt incolore, tantôt colorée, et présente alors les nuances les plus variées, rose, brique, isabelle, jaune, violet, fauve, orangé, olivâtre, brun, sépia, noir. Le contenu plasmatique est en partie formé par un liquide huileux d'une teinte, quelquefois très-prononcée, qui donne une couleur jaune clair à des spores vues en masse, dont la membrane n'est cependant pas colorée. La spore germe en donnant des filaments semblables à ceux du mycélium, et l'on ne peut douter qu'elle ne reproduise l'Agaric.

Les organes de reproduction sexuée n'ont encore pu être reconnus avec quelque certitude. *Cersted* avait pensé que le g. *Cephalosporium* de *Corda* était l'appareil sexuel de l'*Ag. variabilis* *PERS.*; il se composait, d'après cet observateur, d'une oocyste réniforme et de deux anthéridies effilées (*Verhandl. der Königl. Dön. Gesellsch. der Wissensch.* [1865]). *M. Karsten* ayant fait quelques observations sur l'*A. campestris* *L.*, avait aussi figuré des vésicules issues du mycélium avec une anthéridie cylindrique accolée à l'une d'elles (*Botan. Untersuch.*, 1866). *M. Rees* et *M. Van Tieghem* ont reconnu sur le mycélium des Coprins la présence d'un organe consistant en une vésicule allongée qui se divise en trois loges par des cloisons transversales, et qui donne naissance par gemmation cellulaire au réceptacle. J'ai eu, de mon côté, l'occasion d'observer, sur le mycé-



Vésicule mycéliale de l'*Agaricus Cepaestipes*.

lium d'un Lépiote, l'*A. Cepaestipes* *Sow.*, un organe qui ne diffère de celui des Coprins que par la longueur de la papille dont cette vésicule carpogone (de *M. Van Tieghem*) est surmontée, et à laquelle, par analogie avec les Algues, *M. Van Tieghem* a cru pouvoir donner le nom de *trichogyne*. Quant à l'organe mâle, *M. Rees* l'avait soupçonné en surprenant un bâtonnet accolé au trichogyne. *M. Van Tieghem* a vu se développer les bâtonnets en question chez des Coprins. Ils se présentent sous forme de boudquets d'étroites baguettes insérées au sommet d'un court rameau dressé. Chaque baguette se divise ordinairement en deux articles ou bâtonnets; ces bâtonnets se désarticulent, s'isolent de leur support, et, s'ils sont à proximité d'une des grosses cellules ou carpogone, on en voit un se fixer au sommet du trichogyne. *M. Van Tieghem* ayant vu germer ces bâtonnets, a dû renoncer à considérer ce fait comme un acte fécondateur et à identifier ces petits corps à des pollinides ou organes mâles. Ce sont évidemment les organes nommés *spermaties* par *M. Tulasne*, reconnus par *Ch. Hoffmann* sur le mycélium de l'*Ag. metatus* *Fr.*, et que l'on ne saurait distinguer des vraies conidies, depuis qu'on a obtenu la germination d'un grand nombre d'entre eux. Quant à la signification de la vésicule surprise par quatre observateurs, *MM. Karsten, Rees, Van Tieghem* et moi, sur des espèces différentes, toute conclusion à son sujet serait prématurée, et je me borne à figurer ici celle que j'ai vue sur le mycélium de l'*Ag. Cepaestipes*.

On n'a que très-rarement pu reconnaître des organes de reproduction supplémentaires, des conidies. *M. Bail, M. Hoffmann, M. Coemans*, en ont vu sur un Agaric rare provenant d'un Sclérote, l'*Ag. racemosus* *PERS.*, et sur l'*Ag. metatus* *Fr.* Quant aux cellules que *M. Coemans* appelle des macroconidies, elles ressemblent beaucoup plus aux poils sphériques que l'on rencontre à la surface du chapeau de plusieurs Coprins, et la ressemblance qu'il leur trouve avec les cystides est un motif de plus pour faire présumer qu'il ne s'agit ici que d'organes épidermiques sans valeur reproductrice réelle.

Le réceptacle sporophore des Agarics est formé de cellules allongées, comme celles du mycélium; elles conservent surtout cette forme dans le velum ou cortine, dans les pédicules très-minces et allongés des Mycénes, des Coprins. Dans d'autres groupes, chez les Amanites, les Russules, les Lactaires, se rencontrent des cellules de calibre et de forme variables. Des cellules minces, effilées, à cloisons éloignées, donnent naissance à des cellules sphériques en forme de ballon ou allongées en cornue, en fuseau. Quand les cellules sphériques ou ovoïdes sont très-abondantes, elles donnent à la cassure des parenchymes un aspect grenu. Enfin, un système de cellules plus spécialisées semble le premier indice des vaisseaux laticifères: ces cellules, allongées, très-rarement cloisonnées, contiennent un plasma abondant, riche en granulations graisseuses; elles sont abondantes surtout dans les points où le réceptacle, soit pour son accroissement, soit pour la formation des organes reproducteurs, présente une plus grande activité vitale. Le liquide laiteux quelquefois coloré, analogue d'aspect au latex des végétaux phanérogames, s'écoule par les blessures faites au réceptacle.

Quelles que soient les cellules que l'on soumette à l'action de la teinture d'iode ou du chlorure de zinc iodé, on n'obtient jamais chez ces plantes la réaction caractéristique de la cellulose; les parois des cellules jaunissent et brunissent, et accusent ainsi la présence de composés azotés qui masquent la cellulose. Les substances chimiques les plus importantes isolées dans les Agarics sont les principes toxiques connus sous les noms d'*amanitine* et de *bulbosine*, des sucres, des corps gras, des substances albumineuses. L'essence de Gaïac, mise en contact avec le parenchyme du réceptacle, détermine un bleuissement analogue à celui que présente naturellement par son exposition à l'air le parenchyme des Bolets bleuissants. Plusieurs espèces offrent de semblables phénomènes de coloration, et leur parenchyme jaunit ou noircit au contact de l'air. Le réceptacle des Agarics est souvent coloré. Les matières colorantes sont contenues dans les cellules, et surtout dans des poils dont la présence, la quantité, la forme donnent à la surface du réceptacle des aspects très-divers,

*C. Duchet*

mat, lisse, pruneux, pelucheux, micacé. Ces poils sont des cellules simples ou ramifiées, nées des cellules superficielles du réceptacle. Chez quelques Agarics, le réceptacle devient gluant et visqueux à sa surface par les temps humides; une liquéfaction complète s'observe dans le chapeau des Coprins. L'*Agaric olearius*, l'*Ag. Gardneri*, présentent une phosphorescence des lamelles souvent très-intense, et le maximum d'intensité de ce phénomène est lié au dégagement plus grand d'acide carbonique, sans qu'il y ait d'élévation sensible de température. L'excès de la température propre du réceptacle sur celle du milieu ambiant est peu élevé. Les échanges gazeux se font comme chez les fruits des végétaux supérieurs: il y a absorption d'oxygène et dégagement d'acide carbonique. On sait que chez les organes des végétaux qui absorbent de l'oxygène, l'activité vitale est sensiblement augmentée, et c'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer la croissance souvent rapide du réceptacle des Agarics.

Le réceptacle apparaît sur le mycélium sous forme d'une petite sphère à texture cellulaire homogène; à mesure que cette petite sphère grandit, en conservant la même forme, on distingue à l'intérieur la structure du pédicule, celle du chapeau, enfin celle des lamelles, et tout autour une couche de cellules formant le velum. Le chapeau et le pédicule s'accroissent plus rapidement que le velum, le rompent, et celui-ci tantôt persiste sous forme de volve au pied et de débris irréguliers sur le chapeau; ou bien il disparaît et ne laisse qu'une trace circulaire à la base du pédicule, trace qui peut elle-même s'effacer complètement. Une fine membrane relie à ce moment le chapeau au pédicule; le chapeau, s'épanouissant, rompt aussi cette membrane, dont les débris forment l'anneau autour du pédicule ou des appendices irréguliers autour du chapeau; d'autres fois cette membrane disparaît complètement.

Les Agarics croissent dans les terrains les plus divers, dans les fumiers, les feuilles mortes, les détritux végétaux de toute nature; sur l'écorce, le bois, les racines de plantes mortes ou vivantes, mais dont les parties atteintes par l'Agaric sont en état de décomposition, et sans qu'il y ait là un véritable parasitisme. On rencontre ces Champignons sous toutes les latitudes, depuis les régions polaires jusque sous l'équateur, mais surtout dans les régions tempérées. Ils sont recherchés à cause de leurs propriétés alimentaires; la consommation que l'on fait de certaines espèces est considérable dans divers pays. On est parvenu à en cultiver quelques-uns: l'*Ag. campestris* L., qui se propage dans le fumier au moyen du mycélium recueilli sous le nom de Blanc de champignon; l'*Ag. Palomet* et l'*Ag. attenuatus* DC., dont on réussit à semer les spores. Les espèces comestibles présentent des caractères de structure qui seuls peuvent les faire distinguer des nombreuses espèces vénéneuses que compte ce genre. Les Champignons employés en médecine sous le nom d'Agarics ne sont pas de véritables Agarics et appartiennent au g. Polypore. [DE S.]

AGARIC BLANC. Voy. POLYPORE.

AGARIC COMESTIBLE. N. vulg. de l'*Agaricus campestris*.

AGARIC DE L'OLIVIER. N. vulg. de l'*Agaricus olearius*, remarquable par sa phosphorescence.

AGARIC DES CHIRURGIENS. Voy. AMADOUVIER.

AGARIC DES PHARMACIES. Nom vulg. du *Polyporus officinalis*.

AGARIC DU CHÊNE. Nom vulg. du *Polyporus igniarius*.

AGARIC MOUSSERON. Voy. MOUSSERONS.

AGARICÉES. Voy. AGARICINÉS.

AGARICINÉS, AGARICINÉES (*Agaricinei*) (AGARIC). Ce nom a été donné à une famille de Champignons hyménomycètes-basidiosporés, comprenant les genres Agaric, Chanterelle et ceux que Fries a démembrés de l'ancien genre Agaric, ou qui ont été fondés pour des espèces nouvelles en général exotiques.

C'est une des familles les plus considérables du règne végétal, soit au point de vue de son importance numérique, soit à cause des propriétés nuisibles ou utiles des Champignons qu'elle renferme. Le caractère principal et qui à lui seul limite très-naturellement cette famille, c'est que le réceptacle des Agaricinés présente sur l'une de ses faces, presque toujours l'inférieure, des plis ou des lamelles rayonnés, simples ou bifurqués, quelquefois anastomosés. Paulet avait proposé le nom d'*Hypophyllum*, qui exprime ce caractère, à la place de celui d'Agaric, dont l'usage a prévalu.

On trouvera à l'article AGARIC, et aux noms correspondant aux genres et sous-genres des Agaricinés, l'indication de leurs

caractères spéciaux et les détails de leur organisation; nous ne nous occuperons ici que de leurs rapports méthodiques. Persoon avait divisé la famille des Agaricinés en trois genres: *Amanita*, *Agaricus*, *Merulius*, ce dernier divisé en trois sous-genres: *Cantharellus*, *Serpula*, *Gomphus*.

Le genre *Agaricus* était subdivisé en dix sous-genres fondés sur l'existence et la nature de l'anneau, *Lepiota*, *Cortinaria*; sur son absence, *Gymnopus*; sur la forme et la consistance du chapeau, *Mycena*, *Omphalia*; l'excentricité du pédicule, *Pleuropus*; la déliquescence et l'état membraneux du chapeau, *Coprinus*; la consistance du réceptacle et des



Agaric champêtre (*Agaricus campestris*). — Groupe de Champignons adultes. Coupe longitudinale. Portion de l'hyménium. Baside portant des spores.

lamelles, *Pratellus*; la lactescence de ces organes, *Lactifluus*; enfin l'égalité des lamelles, *Russula*. Cette classification groupait les Agaricinés d'après des caractères assez faciles à saisir, mais l'accroissement des espèces connues l'a bientôt rendue insuffisante.

La classification généralement adoptée aujourd'hui est celle de Fries. Elle est basée sur trois caractères principaux: 1° la nature charnue et fugace, ou coriace et persistante du tissu du chapeau et du pédicule; 2° l'absence ou la nature de la trame des lamelles, c'est-à-dire du tissu intermédiaire entre les deux faces hyméniales des lamelles. Ces deux faces peuvent, dans certains cas, se séparer facilement, ou bien elles sont très-adhérentes, et la lamelle peut aussi se séparer facilement du chapeau ou lui être intimement unie; 3° sur la couleur des spores. Ces considérations ont permis à Fries de ranger les Agaricinés de la manière suivante:

I. Genres fugaces, à lamelles membraneuses scissiles.

1. AGARICUS, divisé d'après la couleur des spores en cinq tribus:

a. *Leucosporus* (spores blanches), comprenant neuf sous-genres: *Amanita*, *Lepiota*, *Armillaria*, *Tricholoma*, *Clitocybe*, *Collybia*, *Mycena*, *Omphalia*, *Pleurotus*.

b. *Hyporrhodius* (spores rosées), comprenant sept sous-genres: *Volvaria*, *Pluteus*, *Entoloma*, *Clitopilus*, *Leptonia*, *Nolanea*, *Eccilia*.

c. *Derminus* (spores ferrugineuses), comprenant sept sous-genres : *Pholiota*, *Hebeloma*, *Inocybe*, *Flammula*, *Naucoria*, *Galera*, *Crepidotus*.

d. *Pratellus* (spores noir pourpre), comprenant six sous-genres : *Psalliota*, *Pilosace*, *Stropharia*, *Hypholoma*, *Psilocybe*, *Psathyra*.

e. *Coprinarius* (spores noires), comprenant deux sous-genres : *Panæolus*, *Psathyrella*;

2. MONTAGNITES. — 3. COPRINUS. — 4. BOLBITIUS. — 5. CORTINARIUS, divisé lui-même en six sous-genres : *Phlegmacium*, *Myxacium*, *Inoloma*, *Dermocybe*, *Telamonia*, *Hygrocybe*. — 6. PAXILLUS. — 7. GOMPHIDIUS.

II. Genres fugaces, à lamelles ayant une trame qui n'est pas distincte du tissu du chapeau :

8. HYGROPHORUS. — 9. LACTARIUS. — 10. RUSSULA. — 11. CANTHARELLUS. — 12. NYCTALIS.

III. Genres charnus, coriaces, réviscents, à lamelles cartilagineuses :

13. MARASMIUS. — 14. LENTINUS. — 15. PANUS. — 16. XEROTUS. — 17. TROGIA. — 18. PTEROPHYLLUS.

IV. Genres pérennes, à lamelles ligneuses coriaces :

19. SCHIZOPHYLLUM. — 20. LENZITES. — 21. HYMENOGARME.

Les caractères des sous-genres des Agarics et des Cortinaires sont tirés de la forme du chapeau, du pédicule et des lamelles, et de leurs rapports mutuels, de la présence, de la nature ou de l'absence de l'anneau et de la volve.

Quels que soient les services qu'a rendus cette classification, il est impossible de ne pas reconnaître avec Lévillé que plusieurs de ses divisions reposent sur « des caractères que l'œil le plus exercé ne saisit pas toujours et que l'examen anatomique ne démontre pas constamment ». La plupart des auteurs qui l'ont adoptée, ont cherché à y introduire des modifications destinées soit à la simplifier, soit à la rendre plus fidèle aux rapprochements exigés par des affinités incontestables. Rabenhorst, dans sa Flore d'Allemagne, publiée en 1844, a diminué le nombre des genres et n'a conservé comme tels que les *Russula*, *Gomphidius*, *Paxillus* et *Agaricus*. Ce dernier est divisé en 6 tribus, d'après la couleur des spores et des lamelles, sous les noms de *Coprinus*, *Pratella*, *Derminus*, *Cortinarius*, *Hyporhodium*, *Leucosporus*, dans lesquels rentrent tous les sous-genres de Fries et les autres genres formés par lui aux dépens de l'ancien genre *Agaricus*.

M. Cooke (*Handbook of British Fungi*, 1871), tirant au contraire des caractères posés par Fries toutes leurs conséquences, a augmenté le nombre des genres, en adoptant le g. *Lepista* de Smith, et il a multiplié les sous-genres. Afin de rendre plus saisissables les rapports qu'offrent entre eux ces sous-genres, il a publié un tableau dû à M. Worthington et G. Smith, qui dispose ces sous-genres comme on range en chimie les corps en séries homologues.

En examinant ce tableau, on voit que les colonnes longitudinales contiennent des Agarics dont les spores présentent la même teinte, et que les colonnes horizontales contiennent des Agarics que rapprochent naturellement la forme du réceptacle, les rapports et la nature de ses parties et des appendices qu'il présente. C'est ainsi que les *Amanita* et les *Volvaria* ont, en outre du caractère commun aux trois premières séries horizontales, et indiqué en marge, celui d'avoir une volve le plus souvent persistante. Dans la deuxième subdivision, les *Pleurotus*, *Claudopus*, *Crepidotus*, ont un pédicule latéral, excentrique ou nul. Dans la troisième, les *Mycena*, *Nolanea*, *Galera*, *Psathyra*, *Psathyrella*, présentent, au point de vue du port, de la forme générale du chapeau, de la nature grêle et fistuleuse du pédicule, des rapports des lamelles avec ce dernier, un de ces groupes naturels tels que les avait conçus Persoon, mais que la teinte des spores permet de diviser en cinq groupes secondaires.

Ce tableau, en ajoutant une courte caractéristique au-dessous des diverses dénominations, serait un bon guide pour les botanistes, qui éprouvent un embarras légitime à se reconnaître au milieu des divisions méthodiques de Fries, reposant sur des

caractères d'une valeur très-inégale pour des groupes de même ordre. Pour peu que l'on ait examiné des Agaricinés, on a de la peine à accepter que les Cortinaires, les Russules, les Lactaires, par exemple, soient séparés des Agarics par des caractères d'une plus grande valeur que ceux qui pourraient en détacher les Amanites, les Lépiotes, les Mycènes et d'autres sous-genres; et c'est à juste titre que M. le docteur Bertillon a élevé au rang de genre les Amanites et les Lépiotes, dans son article AGARICINÉS du *Dictionnaire des sciences médicales*. D'autres auteurs, et entre autres M. le docteur Quélet, dans les *Champignons du Jura et des Vosges* (1872), répondant à une préoccupation analogue, n'ont pas donné plus de valeur aux caractères qui permettent de considérer les Russules, les Lactaires, les Coprins, etc., comme genres, qu'à ceux qui font distinguer dans le genre Agaric les sous-genres Amanite, Lépiote, Armillaire, etc. Les sous-genres deviennent alors des genres, au même titre que les autres genres de Fries; et la famille des Agaricinés se trouve répartie en cinquante genres environ, groupés en un certain nombre de séries basées sur les caractères de la couleur des spores, de la nature et des rapports des lamelles, et de la consistance de tout le réceptacle, ou de l'une de ses parties par rapport à l'autre.

AGARICI.

	I. LEUCOSPORI.	II. HYPORHODII.	III. DERMINI.	IV. PRATELLE.	V. COPRINARI.
1 <sup>o</sup> Hyméno-phore distinct du pédicule charnu.	1. <i>Amanita</i> .	10. <i>Volvaria</i> .			
	2. <i>Lepiota</i> .	11. <i>Chamaeota</i> .		26. <i>Psalliota</i> .	
		12. <i>Pluteus</i> .		27. <i>Pilosace</i> .	
2 <sup>o</sup> Hyméno-phore confluent et homogène, avec le pédicule charnu.	3. <i>Armillaria</i> .		19. <i>Pholiota</i> .	28. <i>Stropharia</i> .	
	4. <i>Tricholoma</i> .	13. <i>Entoloma</i> .	20. <i>Hebeloma</i> .	29. <i>Hypholoma</i> .	33. <i>Panæolus</i> .
	5. <i>Clitocybe</i> .	14. <i>Clitopilus</i> .	21. <i>Flammula</i> .		
	6. <i>Pleurotus</i> .	15. <i>Claudopus</i> .	22. <i>Crepitodus</i> .		
3 <sup>o</sup> Hyméno-phore confluent mais hétérogène, avec le pédicule cartilagineux.	7. <i>Collybia</i> .	16. <i>Leptonia</i> .	23. <i>Naucoria</i> .	30. <i>Psilocybe</i> .	
	8. <i>Mycena</i> .	17. <i>Nolanea</i> .	24. <i>Galera</i> .	31. <i>Psathyra</i> .	34. <i>Psathyrella</i> .
	9. <i>Omphalia</i> .	18. <i>Eccilia</i> .	25. <i>Tubaria</i> .	32. <i>Deconica</i> .	

Si le groupe des Agaricinés présente un ensemble très-naturel, rien n'est plus artificiel que les coupures indispensables faites dans cette famille. Les caractères essentiels, étant pris de la nature du tissu cartilagineux, céracé ou charnu des Agaricinés, ou empruntés à la vitalité et à la putrescence de ce tissu, n'offrent rien de précis, et permettent à ces caractères supposés du premier ordre de se retrouver dans des groupes de valeur très-diverse; la ténacité du tissu des *Marasmius* et des *Lentinus* se retrouve également dans les s.-g. *Collybia* et *Pleurotus*, par exemple.

Adoptant franchement la nécessité actuelle d'une coupure artificielle, nous pensons qu'elle doit surtout être faite en vue de la facilité de la détermination, et c'est ce qui nous a engagé à simplifier dans ce sens les divisions de Fries. Nous mettons en première ligne le caractère de la couleur des spores. Ce caractère a une valeur taxinomique au moins aussi grande que celui de la nature des éléments histologiques du réceptacle ou de la trame, et il est beaucoup plus commode. En formant deux grands groupes,

celui des *Leucospores*, ou Agaricinés à spores blanches, vues en masse, ou à enveloppe transparente, vues au microscope; et celui des *Chromospores*, ou Agaricinés à spores colorées, vues en masse ou au microscope, on permet au botaniste d'éliminer de ses recherches un grand nombre de genres et d'espèces, suivant que l'on a constaté que les spores sont blanches ou colorées. Seules quelques Russules peuvent donner de l'hésitation : leurs spores vues en masse présentent une couleur jaune lavé ou butyreuse, tandis qu'en réalité l'enveloppe n'est pas colorée. Il en est de même chez des Champignons appartenant à d'autres groupes, les Morilles par exemple. Chacune des deux séries ainsi formées se subdivise en tribus fondées sur les nuances diverses des spores colorées et sur les caractères tirés de la consistance des tissus du réceptacle et des lamelles. Nous conservons, mais au second rang, les caractères adoptés par Fries et ses noms. Chaque tribu ainsi déterminée comprend des types que l'on peut considérer avec M. Quélet comme des genres, ou comme des sous-genres, et qui se limitent par les caractères tirés de la présence, de la nature ou de l'absence de l'anneau et de la volve, de la forme du chapeau et du pédicule et de leurs rapports, ou des rapports des lamelles avec l'un et l'autre, et de la forme de celles-ci.

Il y aurait, en particulier dans la section des Chromospores, plus d'une division qui pourrait disparaître, mais on a tenu à conserver toutes celles de Fries, pour qu'on pût se reporter toujours à la classification des ouvrages si importants de cet auteur.

I. CHROMOSPORES. — Agaricinés à spores colorées.

a. Spores noires. MELANOSPORI: 1. *Montagnites*, 2. *Coprinus*, 3. *Psathyrella*, 4. *Panaeolus*.

b. Spores noir pourpre. PRATELLE: 5. *Psathyra*, 6. *Psilocybe*, 7. *Hypholoma*, 8. *Stropharia*, 9. *Psalliota*.

c. Spores ferrugineuses, ochracées, ou olivâtres. DERMINI: 10. *Pholiota*, 11. *Hebeloma*, 12. *Flammula*, 13. *Naucoria*, 14. *Galera*, 15. *Bolbitius*, 16. *Cortinarius*, 17. *Paxillus*, 18. *Gomphidius*, 19. *Crepidotus*.

d. Spores rosées ou de couleur saumon. HYPORHODI: 20. *Clitopilus*, 21. *Eccilia*, 22. *Entoloma*, 23. *Nolanea*, 24. *Leptonia*, 25. *Phleus*, 26. *Volvaria*.

II. LEUCOSPORES. — Agaricinés à spores blanches.

a. Pédicules et lamelles non connées avec la substance du chapeau: 27. *Amanita*, 28. *Lepiota*.

b. Chapeau et pédicule charnus (*Homogènes* de Bertillon): 29. *Armillaria*, 30. *Tricholoma*, 31. *Clitocybe*, 32. *Pleurotus*.

c. Chapeau charnu et pédicule coriace (*Hétérogènes* Bert.): 33. *Omphalia*, 34. *Mycena*, 35. *Collybia*.

d. Lamelles connées avec la substance du chapeau, et non scissiles: 36. *Russula*, 37. *Lactarius*, 38. *Hygrophorus*, 39. *Nyctalis*, 40. *Cantharellus*.

e. Charnus-coriaces, réviscents: 41. *Xerotus*, 42. *Trogia*, 43. *Panus*, 44. *Lentinus*, 45. *Marasmius*, 46. *Pterophyllus*.

f. Ligneux-coriaces, pérennes: 47. *Schizophyllum*, 48. *Lenzites*, 49. *Hymenogramme*.

Cette sériation nous paraît constituer un enchaînement des 49 types mentionnés, en respectant autant que possible les affinités respectives et celles de la famille, qui, par les *Montagnites*, se relie d'un côté aux Gastéromycètes par les Podaxinés, et de l'autre, par les *Lenzites* et les *Hymenogramme*, aux Polyporés, qui nous conduisent eux-mêmes aux derniers Basidiosporés ectobasides. On pourrait placer sur deux colonnes parallèles les Chromospores et les Leucospores, en mettant au premier rang les deux divisions *Volvaria* et *Amanita*, par lesquelles elles se touchent dans une série continue; on obtiendrait alors un certain nombre de rapprochements par sériation horizontale, analogues à ceux que présente le tableau de la Flore de M. Cooke. En laissant en blanc les lignes correspondantes aux groupes qui n'auraient pas d'homologues dans l'une ou l'autre colonne verticale, on rapprocherait ainsi les *Volvaria* des *Amanita*, les *Entoloma* des *Tricholoma*, les *Clitopilus* des *Clitocybe*, les *Crepidotus* des *Pleurotus*, les *Galera* des *Mycena*, etc.

La famille des Agaricinés compte environ 1600 espèces con-

nues; plusieurs sont peu légitimes ou font un double emploi, mais il en reste certainement encore beaucoup à décrire, soit en Europe, soit surtout dans les autres continents, dont on connaît très-peu les espèces fugaces, charnues et qui se liquéfient ou pourrissent facilement. La distribution géographique des Agaricinés est, à cause de cela, très-imparfaitement connue. Il y a un certain nombre d'espèces cosmopolites, et l'on sait dans quelles conditions on doit s'attendre, dans chaque pays, à rencontrer tels ou tels types: ainsi les Coprins et Coprinaires dans les plaines cultivées, les Amanites dans les contrées montagneuses et boisées; d'autres, les épiphytes, *Pleurotus*, *Crepidotus*, etc., suivent les essences ligneuses sur lesquelles ils croissent. Mais il est très-difficile de déterminer l'influence de l'altitude sur la répartition des espèces, à cause de cela, très-imparfaitement connue. Il y a la nature du sol, à l'humidité, ou aux influences qu'exercent, soit par leur ombre, soit par leur détrit, les diverses essences ligneuses. En général, on peut dire que leur centre géographique est dans la zone tempérée, et surtout dans la portion froide de cette zone. Les Cortinaires en particulier prédominent dans le nord; d'après F. P. Fries, les *Lactarius* et *Russula* deviennent de plus en plus rares vers le sud et vers le nord. Les *Coprinus* et *Marasmius* sont dispersés dans tout le globe, ces derniers nombreux dans les tropiques, comme les *Lentinus*, les *Lenzites*, et en général les Champignons coriaces et subéreux.

Les Agaricinés sont, les uns utiles et comestibles, et les autres vénéneux, et l'on conçoit l'utilité qu'il y a de les distinguer les uns des autres. Cette question intéresse aussi un certain nombre d'autres familles fongiques et sera traitée à l'art. CHAMPIGNONS.

On ne connaît jusqu'ici qu'une espèce d'Agaricinés fossiles, c'est le *Lenzites Gastaldi* H. (*Memor. dell' Accad. di scienze di Torino*, 1865), découvert dans les collines du terrain tertiaire de Turin, sur du bois fossile. [DE S.]

AGARICINEI PERS. Voy. AGARICINÉS.

AGARICOIDEI (AGARICOÏDES). Nom donné par Bolton et Persoon à la famille des Agaricinés (voy. ce mot).

AGARICO-CARNES. Paulet a désigné sous ce nom les Champignons appartenant à des genres différents, *Fistulines*, *Polypores*, etc., de consistance charnue, croissant sur les parties ligneuses des plantes. Il a de même constitué, sur des considérations de forme extérieure ou de texture, les familles des *Agarico-pecten*, *Agarico-gelicidium*, *Agarico-pulpa*. (Voy. *Tabula plant. Fung.*, 1791.) [DE S.]

AGARICO-FUNGUS (HALL., ex PFEIFF., *Synon. bot. locupl.*, 46). G. de Champignons, énuméré parmi les *Fungi dubiæ sedis*, à la suite du g. *Ecidium*. Il en est de même des suivants:

AGARICO-IGNIARIUM, AGARICO-AMADOU. Nom sous lesquels Paulet désignait des Polypores analogues à l'Amadou.

AGARICO-MERULIUS (HALL., ex PFEIFF.).

AGARICO-POLYPORUS (HALL., ex PFEIFF.).

AGARICO-SUBER. Paulet, dans son *Tabula plant. Fung.* (1791), formait sous ce nom une fam. comprenant à la fois des Agarics, des Polypores, des *Dedalea*, des Téléphores, toutes plantes dont le caract. commun était tiré de leur consistance subéreuse. [DE S.]

AGARICO-SUILLUS (HALL., ex PFEIFF., *Synon. bot. locupl.*, 46). G. de Champignons énuméré parmi les *Fungi dubiæ sedis*.

AGARICON (DIOSC., ex ADANS., *Fam. des pl.*, II). Voy. POLYPORE.

AGARICUM. Nom donné par plusieurs auteurs anciens à une ou plusieurs espèces du g. Polypore.

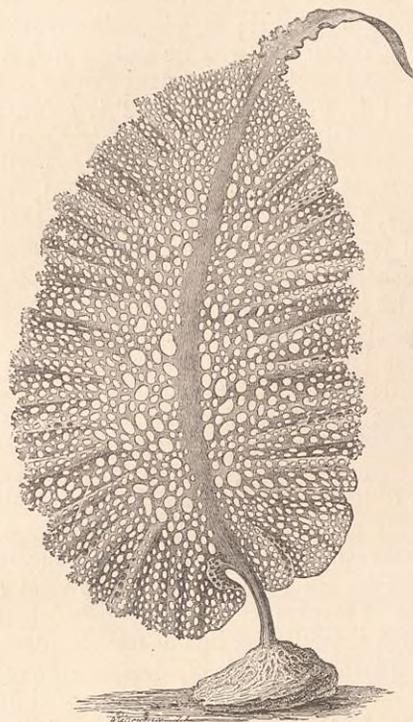
AGARICUS. Voy. AGARIC.

AGARISTA (DC., *Prodr.*, V, 569). G. de Composées, créé pour une herbe de la Californie, à feuilles alternes, à achaines couverts de longs poils sur les bords et sur la face intérieure et munis de deux arêtes légèrement paléacées. D'ailleurs ce petit groupe possède tous les autres caractères des *Coreopsis* auxquels on l'a généralement réuni. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 385.) [S.]

AGARISTA (G. DON, *Syst.*, III, 837). Syn. de *Leucothoe* DC.

AGARUM (POST. et RUPR., *Ill. Alg.*, 11, t. 39, f. 45, 46). G. d'Algues, de la fam. des Laminariées, caractérisé par: Fronde

indivise, plane, munie de chaque côté d'une nervure saillante qui se continue avec un pédicule simple; sores irrégulièrement répan- dus et contenant des spores allongées, ellipsoïdes, incluses dans un périspore hyalin, disposées au milieu de paraphyses inarticu- lées, claviformes et sti- pitées. On en connaît 3 espèces qui habitent les mers boréales. (Voy. J. AG., *Spec., gen. et ord. Alg.*, 140.) [L.]



*Agarum Gmelini.*

AGAS. Nom vulg., en bas Languedoc, de l'Érable champêtre.

AGASSILYS. Orthogr. vicieuse d'*Agasyllis*.

AGASSA-KIRADIN-KI-JANGOU. N. tamoul du *Bryonia epigæa* ROTTL. dont les racines passent pour un des médica- ments les plus pré- cieux des Indiens, et ont, assure-t-on, une action très-utile dans les dysenteries et les maladies vénériennes invétérées. [S.]

AGASSATAMARÉI. N. tamoul du *Pistia stratioides* L., que les médecins indiens font

entrer dans leur thérapeutique, malgré le principe âcre volatil qu'il renferme, ainsi que diverses Aroïdées.

AGASSIZ (Louis), né à Mottier, dans le canton de Fribourg, le 28 mai 1807, se distingua de bonne heure comme zoologiste. Fixé aux États-Unis depuis 1846, il y occupa dès lors une chaire de zoologie, d'anatomie comparée et de géologie, qui a exercé une très-grande influence sur la marche et le mouvement des sciences naturelles aux États-Unis. Nous n'avons pas lieu de rappeler les mémoires qui l'ont désigné comme un profond spécialiste en zoologie, en paléontologie, en ethnographie, où il s'est montré un adversaire ardent du darwinisme. Nous citerons seulement ici ses deux mémoires : 1° *Tableau synoptique des principales familles naturelles des plantes, avec indication des genres que l'on trouve en Suisse*, Neuchâtel, 1833; — 2° *Lake Superior, its physical Character, Vegetation and Animals*, etc., Boston, 1850. Chef de la mémorable expédition de l'Amazone en 1866, il avait contribué à l'étude de la splendide végétation de cette contrée, dont le tableau pittoresque se trouve dans la relation que M<sup>me</sup> Agassiz a publiée de cette expédition. L'esprit élevé, puissamment généralisateur d'Agassiz, et ses nombreuses découvertes lui avaient valu le titre d'associé étranger de l'Académie des sciences. Il est mort à New-York en 1873. [E.F.]

AGASSIZIA (CHAV., *Mon. Lin.*, 180). Syn. de *Galvesia* DOMB.

AGASSIZIA (GRAY et ENGELM., in *Journ. Bost. Soc.*, VI, 229). Sect. du g. *Gaillardia* Foug.

AGASSIZIA (SPACH, *Suit. à Buffon*, IV, 347). Syn. de la sect. *Sphaerostigma* du g. *Oenothera* L.

AGASTACHYS. G. de Protéacées, sect. des Persooniées, établi par R. Brown (in *Trans. Linn. Soc.*, X, 458) pour un arbrisseau de la Tasmanie (*A. odorata* R. BR.) et dont la structure florale est celle des *Persoonia*, avec cette distinction que les divisions du périanthe sont libres et que le disque hypogyne manque. Enfin le stigmate est ici latéral, tandis qu'il est inséré au sommet du style dans les *Persoonia*. (Voy. MEISSN., in *DC. Prodr.*, XIV, 328. — H. BN, *Hist. des pl.*, II, 421.) [P.]

AGASTIA (BENTH., in *DC. Prodr.*, VII, 603). Sect. du g. *Andromeda* et syn. de *Leucothoe* D. DON.

AGASTO. Syn., dans l'Inde, d'*Æschynomene* L.

AGASYLLIS (SPRENG., *Umbell.*, 22). Sect. ? du g. *Siler* Scop. (B. H., *Gen.*, I, 908). Dioscoride nomme ainsi, croit-on, la Fêrulle.

AGATEA (A. GRAY, in *Unit. St. expl. Exped.*, Bot., I, 89, t. 7). Voy. AGATION.

AGATHEA (CASS., *Dict.*, I, Suppl., 77, t. 89). G. proposé pour l'*Aster capensis* LESS., mais rapporté récemment par Harvey au g. *Felicia* Cass. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 274.) [S.]

AGATHEA (NEES, *Ast.*, 257, nec Cass.). Syn. de *Detris* ADANS.

AGATHELPHIS (CHOISY, in *Mém. Soc. Genève.*, II, part. 2, 95). G. de Sélaginacées, caract. par un calice tubuleux, à 5 dents; une corolle tubuleuse, allongée et 2 étamines incluses. Le fruit est un achaine solitaire, inclus dans le calice. Sous-arbrisseau à tige dressée et rameuse. On en connaît six espèces qui habitent le Cap. (Voy. DC., *Prodr.*, XII, 23.) [L.]

AGATHIS (SALISB. — L. C. RICH.). Syn. de *Dammara* RUMPH.

AGATHISANTHEMUM (KL., in *Pet. Moss.*, 294). Syn. d'*Hedyotis*.

AGATHISANTHES. G. fondé par Blume (*Bijdr.*, 645) pour une plante javanaise que MM. Bentham et Hooker (*Gen.*, I, 952) regardent comme ident. au *Nyssa sessiliflora* Hook. F. et THOMS.

AGATHODES (DON, in *Phil. Magaz.* [1836], VIII, 77). G. de Gentianacées, de la tribu des Chironiées, offrant les caractères suivants : Calice quadripartit; corolle hypogyne, rotacée, marcescente, à quatre divisions munies à la base d'une fovéole glandulifère que recouvre une petite écaille fimbriée. Les étamines, au nombre de quatre, sont insérées sur la gorge de la corolle. L'ovaire est uniloculaire et contient de nombreux ovules insérés sur des placentas latéraux; il est surmonté d'un stigmate sessile et bilobé. Le fruit est une capsule subconique, uniloculaire, bivalve, contenant des graines nombreuses et petites. La tige est tétragone; elle porte des feuilles opposées et des fleurs disposées en panicules. On n'en connaît qu'une seule espèce, l'*A. angustifolia* (*Swertia angustifolia* WALL.), qui habite le nord de l'Inde. Sa racine, amère et tonique, stomachique et fébrifuge, est employée, dans l'Inde, aux mêmes usages que la Gentiane. (Voy. ENDL., *Gen.*, n. 3533. — DC., *Prodr.*, XI, 123.) [L.]

AGATHOLEPIS (du grec ἀγαθός, beau; λεπτις, écaille). A belles écailles. Plante à bractées ou écailles colorées, éclatantes, etc.

AGATHOMERIS (DELAUN., in *Bon Jard.*, 1805). Syn. d'*Humea*.

AGATHOPHYLLUM (J., *Gen.*, 431). Syn. de *Ravensara* SONNER.

AGATHOPHYTUM. En 1834, Moquin-Tandon avait créé ce nom générique pour le *Bon-Henri* (*Chenopodium Bonus-Henricus* L.). Mais, en 1849, il rapporta cette plante au g. *Blitum*, dans lequel les *Agathophytum* ne formèrent plus pour lui qu'une sect., caractérisée par des fleurs en épis denses, terminaux, un calice non charnu, plus court que le fruit, des stigmates distincts et des feuilles glabres, farineuses, non glanduleuses. [T.]

AGATHOSMA (W., *Enum. pl. Hort. berol.*, 259). G. de Rutacées, tribu des Diosmées. Ses fleurs, analogues à celles des *Adenandra*, ont des pétales à onglet long, velu ou hispide; un androcée de dix étamines, dont cinq oppositipétales, réduites à un filet pétaloïde, et cinq fertiles, plus longues que le périanthe et surmontées d'une petite glande; un gynécée de 2-5 carpelles dont les styles sont unis en une longue colonne filiforme, simple à son extrémité stigmatique; un fruit à 2-5 coques comprimées et cornues. Ce sont des arbustes rameux, chargés de punctuations pellucides et très-abondants au cap de Bonne-Espérance, où l'on en compte près de cent espèces. Leurs feuilles sont alternes, quelquefois imbriquées, plus rarement opposées, entières ou glanduleuses-denticulées; et leurs fleurs, munies de deux bractéoles, et rarement axillaires, sont souvent réunies en ombelles ou en capitules terminaux. Ces plantes, fortement aromatiques, servent à préparer des boissons excitantes, pectorales et diurétiques. Leurs feuilles entrent souvent dans la composition du Buchu. Les espèces principales sont les *A. pulchella* (*Bucco pulchella* RÆM. et SCHULT.), *A. imbricata*, *A. hispida*, etc. Plusieurs sont cultivées. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, V, 458.) [T.]

AGATHOTES (DON, in *Philib. Mag.*, VIII, 77). Voy. OPHELIA.

AGATHYSUS (DON, in *Edinb. new. Phil. Journ.* [1828-29], 310). Syn. de *Lactuca* T.

*Agathophytum*

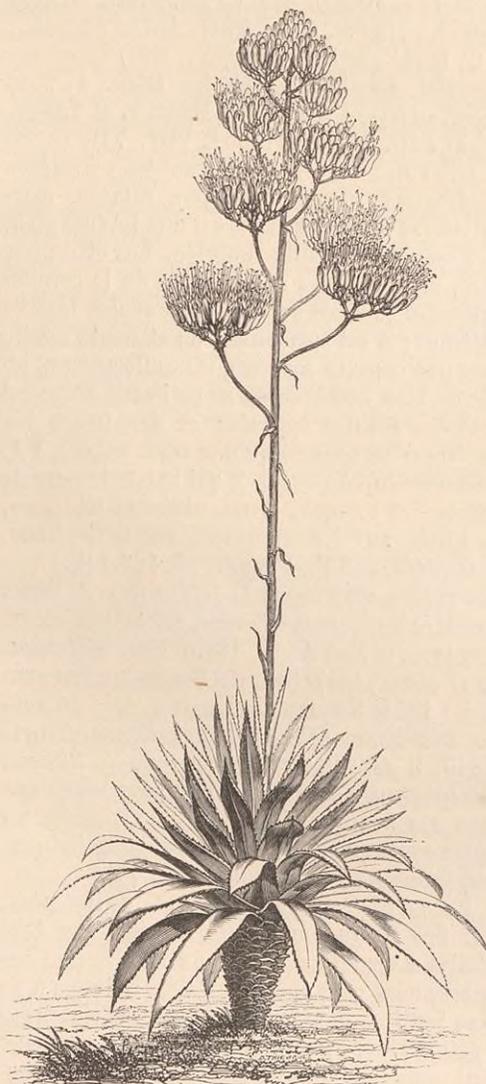
AGATI (DESUX, *Journ. bot.*, III, 119, t. 4). Syn. de *Sesbania*. En Cochinchine, plusieurs *Dipterocarpus* portent aussi ce nom.

AGATIDES. Syn., d'après Bory (*Dict.*, I, 149), de Marjolaine.

AGATION. M. Ad. Brongniart (in *Bull. Soc. bot. de Fr.*, VIII, 79) a remplacé par ce nom celui d'*Agatea* (A. GRAY, in *Amer. expl. Exp.*, Bot., I, 89, t. 7), pour éviter toute confusion avec le g. *Agatea* de la famille des Composées. Les *Agation*, dont on connaît trois espèces océaniques, sont des Violariées grim-pantes, construites, quant à la fleur, comme les *Ionidium*, mais dont le fruit est une capsule dure et à graines aplaties.

AGAURIA (BENTH., in *DC. Prodr.*, VII, 602). Sect. du g. *Leucothoe* D. DON.

AGAVE (*Agave*). G. d'Amaryllidacées, établi par Linné. Ses principaux caractères sont les suivants : Réceptacle concave, en forme de petite bourse, sur les bords duquel sont insérés le périanthe et l'androcée.



*Agave americana*. — Port.

Le réceptacle est formé de deux verticilles alternes comprenant chacun trois divisions pétaloïdes, dressées. L'androcée comporte également deux verticilles de trois étamines exsertes, superposés à ceux du périanthe. Au fond du réceptacle s'insère l'ovaire, dont la cavité est divisée en trois loges contenant dans leur angle interne deux rangées d'ovules anatropes, horizontaux. Cet ovaire devient plus tard une capsule trigone, s'ouvrant en trois valves dont chacune porte à sa partie médiane une des cloisons et les graines, nombreuses, aplaties, dont l'embryon très-réduit est entouré d'un albumen abondant. Les Agaves sont des végétaux originaires de l'Amérique méridionale, vivaces, à racines fibreuses, et ayant le port des plantes qu'on désigne habituellement sous le nom de *plantes grasses*. Leurs feuilles charnues, munies de dents terminées par des épines, s'insèrent sur une tige très-courte et forment comme une rosette d'où s'élève le rameau florifère. Celui-ci ne se développe que rarement, en général quand la plante a atteint l'âge de dix ou douze ans; ce qui a donné lieu à une fable autrefois fort accréditée, que les Agaves ne fleurissent que tous les cent ans. L'imagination aidant, la légende ajoutait que l'épanouissement s'accompagnait d'un bruit analogue à la détonation d'une arme à feu. Ce qui reste de ces récits superstitieux, c'est que la croissance du rameau florifère est extrêmement rapide; sa longueur pouvant atteindre plusieurs mètres en l'espace de quelques jours. L'inflorescence qui le termine affecte la forme géné-

rale d'un candélabre à plusieurs branches, et comprend, dans certaines espèces, des milliers de fleurs d'un jaune plus ou moins verdâtre. La rapidité et l'abondance de cette floraison exigent pour les grandes espèces une telle consommation de principes nutritifs, que la masse qui en est accumulée dans les feuilles disparaît en presque totalité; ce qui amène souvent la mort de l'individu par épuisement. Parmi les espèces qui, au nombre d'une vingtaine, composent le genre, deux surtout sont remarquables : ce sont l'*A. americana* L. et l'*A. cubensis* JACQ. La première est originaire de l'Amérique méridionale, mais elle s'est abondamment naturalisée dans une grande partie de la région méditerranéenne, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Sicile, en Algérie. C'est une des plus grandes espèces, et ses feuilles atteignent jusqu'à 3 mètres de long. Elle croît spontanément sur les rochers maritimes, et est cultivée pour former des clôtures que les touffes serrées de ses feuilles rendent impénétrables. Celles-ci renferment en abondance des faisceaux fibro-vasculaires que l'on extrait par divers procédés, et qui constituent une sorte de filasse, connue sous le nom de *Fil d'Aloès* ou de *Pite*, et avec laquelle on fabrique des cordages, des tapis, des étoffes grossières (voy. FIBRES TEXTILES). La seconde espèce croît au Mexique et à Cuba; elle porte dans le pays le nom de *Maquay*. Plus petite que la précédente, avec laquelle elle a d'ailleurs une grande ressemblance, elle fournit, comme elle, des fibres soyeuses assez estimées; mais c'est surtout pour un autre usage qu'elle est utilisée au Mexique. Quand on vient à couper le sommet de la tige et les plus jeunes feuilles près de leur base, il s'écoule des surfaces de section un liquide très-abondant, sucré, qui, abandonné à lui-même, fermente rapidement et donne une boisson alcoolique dont le goût rappelle, dit-on, celui du cidre, et dont les Mexicains font un grand usage. On peut dire d'une manière générale que les Agaves sont des végétaux dont le port, analogue à celui des Aloès, présente une sorte de roideur métallique qui nuit à leur grâce et ne nous paraît pas justifier absolument l'idée de magnificence qu'éveille en notre esprit le nom qui leur a été imposé (*ἄγανος*, magnifique). [M.]

AGAVÉES (*Agaveæ*). Nom donné par Herbert à une tribu de la fam. des Amaryllidacées, comprenant les g. à racines fibreuses et à port anormal, tels que *Agave* L., *Fourcroya* VENT. [M.]

AGAVITES (VIS., in *Att. Accad. scienc. e lett. in Padova*). G. d'Amaryllidées fossiles, caract. par : feuilles allongées, lancéolées, épaisses, à base engainante, à bords entiers, et garnies partout de stries longitudinales parallèles. On en connaît une espèce à feuilles très-remarquables, trouvée dans le tertiaire du Vicentin. (SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 446.) [D.]

AGAVON. Nom vulg. d'un Arrête-bœuf, l'*Ononis Natrix* L.

AGDESTIDÉES (*Agdestideæ*). Série de la fam. des Phytolaccacées, caractérisée par : Carpelles 4, infères, unis entre eux et logés dans un réceptacle concave; étamines épigynes. Tige herbacée grimpante. Elle ne comprend que le g. monotype *Agdestis*.

AGDESTIS (MOÇ. et SESSE, ex DC., *Prodr.*, I, 103). G. de Phytolaccacées, rapporté autrefois avec doute aux Dilléniacées, et qui est pour nous le type d'une série spéciale de cette famille, celle des Agdestidées, caractérisée par un ovaire infère à quatre loges uniovulées, quatre sépales et un nombre indéfini d'étamines épigynes. La seule espèce du genre, l'*A. clematidea*, est une liane herbacée du Mexique, à tige grêle et dont les fleurs sont disposées en grappes de cymes (voy. *Hist. des pl.*, IV, 31, 52, fig. 44). [H. BN.]

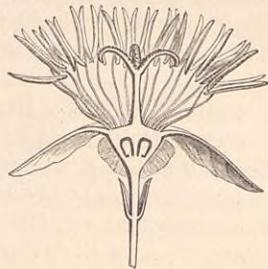
AGAVITES (VIS., in *Att. Accad. scienc. e lett. in Padova*). G. d'Amaryllidées fossiles, caract. par : feuilles allongées, lancéolées, épaisses, à base engainante, à bords entiers, et garnies partout de stries longitudinales parallèles. On en connaît une espèce à feuilles très-remarquables, trouvée dans le tertiaire du Vicentin. (SCHIMP., *Paléont. vég.*, II, 446.) [D.]

AGAVON. Nom vulg. d'un Arrête-bœuf, l'*Ononis Natrix* L.

AGDESTIDÉES (*Agdestideæ*). Série de la fam. des Phytolaccacées, caractérisée par : Carpelles 4, infères, unis entre eux et logés dans un réceptacle concave; étamines épigynes. Tige herbacée grimpante. Elle ne comprend que le g. monotype *Agdestis*.

AGDESTIS (MOÇ. et SESSE, ex DC., *Prodr.*, I, 103). G. de Phytolaccacées, rapporté autrefois avec doute aux Dilléniacées, et qui est pour nous le type d'une série spéciale de cette famille, celle des Agdestidées, caractérisée par un ovaire infère à quatre loges uniovulées, quatre sépales et un nombre indéfini d'étamines épigynes. La seule espèce du genre, l'*A. clematidea*, est une liane herbacée du Mexique, à tige grêle et dont les fleurs sont disposées en grappes de cymes (voy. *Hist. des pl.*, IV, 31, 52, fig. 44). [H. BN.]

AGE (*atas*). Espace de temps écoulé depuis la naissance d'une plante. L'âge des végétaux dicotylédones vivaces peut être déterminé, d'une façon approximative, d'après le nombre de couches ligneuses qu'offre la tige sur une coupe transversale. Chaque année, il se forme dans les plantes ligneuses une couche de bois en dedans du cambium et une couche de liber en dehors. Les



*Agdestis clematidea*. — Fleur, coupe longitudinale.

premières zones de bois qui se produisent au début de chaque période végétative sont riches en vaisseaux et en fibres à parois minces et à cavité élargie radialement, tandis que les zones formées ultérieurement pendant l'été et l'automne n'offrent que peu de vaisseaux et beaucoup de fibres ligneuses, serrées les unes contre les autres, à parois épaisses et comprimées de dehors en dedans. Les premiers éléments ligneux de chaque période végétative, c'est-à-dire les plus internes, sont ainsi très-distincts des éléments qui appartiennent à la dernière partie de la période végétative précédente. Il en résulte un aspect particulier qui permet, sur une coupe transversale, de distinguer le nombre de périodes végétatives parcourues par une plante. Dans les pays tempérés, la végétation s'arrêtant pendant l'hiver pour reprendre au printemps suivant, le nombre des couches ligneuses coïncide habituellement avec le nombre des années qui se sont écoulées depuis la formation de la couche ligneuse primaire. Il peut cependant arriver que deux couches successives se développent pendant le cours d'une même année. Certaines plantes annuelles ou bisannuelles, comme la Betterave, produisent la même année plusieurs couches fibro-vasculaires. Ce phénomène, qui se produit surtout dans les pays tropicaux, constitue une cause importante d'erreur dont il faut toujours tenir compte dans la détermination de l'âge d'un végétal. L'inverse peut également se produire, dans les cas, notamment, où chaque couche de bois met plusieurs années à se développer. La cause des différences de diamètre qui existent entre les premiers et les derniers éléments de chaque couche ligneuse, c'est-à-dire entre le bois du printemps et le bois de l'automne, n'est encore qu'imparfaitement connue. M. J. Sachs pense qu'il existe un rapport important entre le diamètre des divers éléments du bois et la pression exercée sur le cambium par le périderme, aux diverses époques de la période végétative. Pendant l'hiver, l'écorce des végétaux ligneux se crevasse, le rhytidome se détache même fréquemment, et, par suite, le cambium ne subit au début du printemps, de la part des couches superficielles, qu'une pression très-peu considérable. Les éléments du bois qui se forment alors pourront donc facilement se développer dans le sens radial. A mesure que la saison avance, une nouvelle couche de périderme se produit et comprime de plus en plus les éléments de nouvelle formation. Cette interprétation est à peu près confirmée par expériences récentes de M. Hugo de Vries (*Flora*, 1872). Il a constaté qu'une pression exercée sur un point déterminé d'une tige d'*Ailantus glandulosa* détermine, au niveau de ce point, dès le mois de mai, la formation de bois d'automne à éléments serrés et fibreux, tandis qu'à la même époque il se forme dans le reste de la tige du bois riche en vaisseaux et en fibres larges. Si, au contraire, à l'aide d'incisions pratiquées sur l'écorce on diminue la pression qu'elle exerce sur le bois, alors que le bois d'automne a déjà commencé à se former, on voit se produire, en dehors de ce dernier, au niveau des parties débridées, des couches de fibres élargies radialement et de nombreux éléments vasculaires. Dans les Monocotylédones et les Acotylédones vasculaires vivaces, aucune disposition anatomique ne permet de reconnaître, même approximativement, l'âge d'un végétal. Le volume, la taille, le nombre des ramifications, sont les seuls caractères que nous puissions consulter à cet égard, et les indications qu'elles nous fournissent ne peuvent que nous donner l'idée d'une durée plus ou moins longue sans nous permettre de l'apprécier même très-approximativement. C'est ainsi que le célèbre *Dracena Draco* d'Orotava, à Ténériffe, qui, en 1843, offrit à Diston un diamètre de 14 mètres près du sol, passe pour n'avoir que peu augmenté de volume depuis la conquête des Canaries par les Espagnols, en 1402 (Duchtre, *Elém., de Bot.*, 180). On a pu, au contraire, grâce aux caractères signalés plus haut, déterminer l'âge à peu près exact d'un certain nombre de végétaux dicotylédones et s'assurer qu'ils peuvent acquérir une durée considérable. Les *Sequoia* notamment passent pour vivre cinq à six mille ans. (Voy. Bois.) [L.]

AGELÆA. Genre de Connaracées, créé par Solander, différant peu du genre *Connarus*, auprès duquel on doit le placer. Le nombre des sépales et des pétales des *Agelæa* est quelquefois ré-

duit à quatre et même à trois, bien que le type normal soit cinq; le nombre des étamines est aussi parfois modifié, et les carpelles varient de cinq à trois; enfin le calice persiste autour des follicules, et les feuilles, à folioles nombreuses dans les *Connarus*, sont ici trifoliolées. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux dressés ou grimpants, de l'Asie et de l'Afrique tropicales et des îles avoisinantes de ces continents. Le bois de certaines esp. est employé dans leur pays; les fleurs répandent, paraît-il, l'odeur du Lilas, et l'écorce est très-astringente, notamment celle du *Soandrou* ou *Cephan-mahi*. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, II, 16, 18.) [P.]

AGEM-LILAC. Nom vulg., en Perse, du *Syringa persica* L.

AGÉNÉSIE (de  $\alpha$  priv., et  $\gamma\acute{\epsilon}\nu\epsilon\sigma\iota\varsigma$ , génération). Monstruosité des fleurs dans lesquelles les organes reproducteurs font défaut.

AGENIUM (NEES, ex LINDL., *Introd. to a Nat. Syst.*, edit. 2, 447). Syn. d'*Anatherum* PAL.-BEAUV.

AGENIUS (LAMETH). Syn. d'*Agamus*.

AGENORA (DON, in *Edinb. new Phil. Journ.* [1828-29], 310). Syn. de la sect. *Scariola* du g. *Hypochoeris* L.

AGENORIA (DC.). G. d'Asclépiadacées, qui, d'après Lindley, doit être réuni aux *Apteranthes* MİK.

AGEOMORON (DIOSC.). Syn. de *Ciguë* (BORY, *Dict.*, I, 150).

AGÉRATÉES (*Agerateæ*). Sous-tribu de Composées-Eupatoriacées, dans laquelle les fleurs radiées ont des anthères munies d'un appendice au sommet; achaines à cinq côtes, les secondaires peu visibles. Elle comprend les g. *Sclerolepis*, *Alomia*, *Trichocoronis*, *Tuberosyles*, *Carelia*, *Aschenbornia*, *Ageratum*, *Schatzellia*, *Stevia*, *Dissothrix*, *Fleischmannia*, *Hofmeisteria*, *Carminatia*, *Trichogonia Brachyandra*, *Leptoclinium*, *Agrianthus*, *Symphypappus*, *Eupatorium* et *Mikania*. (B. H., *Gen.*, II, 172.) [S.]

AGERATIOPSIS (SHULTZ BIP., in *Herb. berol.*, ex B. H., *Gen.*, II, 246). Syn. de *Bulbostyles*, sect. du g. *Eupatorium* T.

AGERATOIDES (DC., *Prodr.*, V, 108). Sect. du g. *Cælestina* CASS., caractérisée par un réceptacle dépourvu de paillettes.

AGÉRAIRE. Voy. AGERATUM.

AGERATON ( $\acute{\alpha}\gamma\acute{\iota}\rho\alpha\tau\omicron\nu$ , qui ne vieillit pas). Nom appliqué à une Composée à capitules dorés, marcescents, l'*Achillea Ageratum* L. Dioscoride nommait ainsi l'Eupatoire à feuilles de chanvre.

AGERATUM (L., *Gen.*, n. 936). G. de Composées-Eupatoriées, à bractées de l'involucre 2-3-sériées, inégales; écailles de l'aigrette 5, courtes, ou longuement aristées, libres ou soudées en une couronne déchiquetée, ou 10-20, étroites, courtes, inégales. Herbes à capitules médiocres ou petits, en corymbes pressés ou en panicules lâches; à feuilles opposées; les supérieures alternes; fleurs bleues, pourpres ou blanches; de l'Amérique (voy. B. H., *Gen.*, II, 241). On cultive dans les jardins l'*Ageratum caruleum* DESF., à fleurs bleu céleste ou bleu gris, qui l'ont fait nommer Célestine par les jardiniers. Cette espèce élégante, dont il existe plusieurs variétés, sert souvent à la décoration des parterres, aussi bien que l'*Ageratum conyzoides* L., type de la sect. *Euageratum*, bien moins ornemental et à fleurs blanches. [S.]

AGERIA (ADANS.). Ceg. comprenait des *Myrsine* et des *Prinos*.

AGERU. Nom brahmane vulg. de l'*Heliotropium indicum* L.

AGGEDULA ou AGGEDULÆ. Termes par lesquels Hoffmann a désigné, soit le réceptacle, soit l'ensemble de quelques Champignons, comme les Écidiées. Necker donne aussi ce nom à l'urne des Mousses autres que les *Fontinales*. [DE S.]

AGGEIANTHUS (R. WIGHT,  *Ic.*, V, t. 1737). G. d'Orchidacées-Malaxidées, à calice régulier, tubuleux; les sépales latéraux sont connés à la base prolongée de la colonne. Celle-ci est dressée et concave sur la face supérieure. L'androcée est formé d'une seule anthère biloculaire. Les loges sont divisées en quatre logettes qui contiennent ordinairement chacune une masse pollinique. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre. C'est une plante acaule, à pseudo-bulbes agrégés, à feuilles petites, membraneuses, suborbiculaires, à fleurs d'un rouge-brique foncé. Elle croît sur les rochers des monts Jyamally, dans les environs de Paulghar (Inde). Son aspect extérieur lui a fait donner le nom d'*A. marchantioides*. (Voy. WALP., *Ann.*, VI, 266.) [L.]

AGGLOMÉRÉ (*agglomeratus*, de *ad*, à, et *glomerare*, mettre en pelote). Se dit d'organes, fleurs, fruits, feuilles, etc., très-rap-

prochés les uns des autres et formant une masse compacte, qu'ils soient adhérents ou indépendants les uns des autres. [L.]

**AGGLUTINÉ** (*agglutinatus*). Se dit d'organes collés les uns aux autres, mais qu'on peut toutefois séparer sans déchirure. [Bq.]

**AGGREGATÉ** (VAILL., in *Act. Acad. par.*). Syn. en partie de *Globulariaceæ* A. DC. Il en est de même d'*Aggregatæ* GISECKE.

**AGGREGATUS**. Voy. AGRÉGÉ.

**AGGUR**. Voy. ALOXYLUM, AQUILARIA, BOIS D'AIGLE, D'ALOËS.

**AGHA-LOOCHEE**. Nom arabe de l'*Aquilaria Agallocha* ROXB.

**AGHOUL**. N. vulg., dans le Soudan, de l'*Althagi Maurorum* L.

**AGHUN DRAPAAKOO**. N. tingalais de l'*Ammania vesicatoria* R.

**AGI**. Voy. DRIMYS.

**AGIHALID**. Nom sous lequel P. Alpin (*Ægypt.*, 20, t. 11) désigne une espèce voisine ou peut-être une variété du *Balanites ægyptiaca* DEL., originaire de l'Inde, et qui en possède les propriétés. Ses fruits sont employés en Orient aux mêmes usages.

**AGILA**. Voy. AGGUR, ALOXYLUM, BOIS D'AIGLE, BOIS D'ALOËS.

**AGILEUX** (DALECH.). Nom arabe du Coudrier ou Noisetier.

**AGION**. Nom vulgaire de l'Ajonc landier (*Ulex europæus* L.)

**AGIRTA** (anagr. du mot *Tragia*). Sect. de ce g., établie par M. H. Baillon pour une espèce de Madagascar, qui se distingue par ses étamines sessiles et par le calice entier des fleurs femelles, lesquelles sont disposées en glomérules nombreux à la base des inflorescences. Les organes de végétation sont ceux de *Tragia*. (Voy. H. Bn, *Euphorb.*, 463. — DC., *Prodr.*, XV, 946.)

**AGITATORIUM**. Théodore de Gaza, dans sa version latine de Théophraste (*Hist.* XI, c. 10), a traduit ainsi le mot grec ἐλατήριον (purgatif), croyant en rendre le sens en latin, et c'est de la sorte qu'il a désigné le *Momordica Elaterium* L. [E. F.]

**AGLAEA** (ἀγλαία, élégance). Sect. du g. *Gladiolus*, établie par Persoon (*Enchirid.*, I, 46) dans le groupe des Iridées. Elle est généralement réunie aujourd'hui au g. *Diasia* DC., dans lequel elle peut tout au plus former une petite subdivision. [M.]

**AGLAIA** (LOUR., *Fl. cochinch.* [ed. 1790], 173). G. de Méliacées, de la tribu des Trichiliées, dont les fleurs sont polygames-dioïques. Le calice est à cinq sépales imbriqués, libres ou soudés plus ou moins haut. La corolle est à cinq pétales, tordus ou imbriqués. L'androcée est à cinq étamines; leurs filets, soudés en tube pétaloïde globuleux ou urcéolé, portent à leur sommet des anthères incluses ou en partie exsertes. Le gynécée, non entouré d'un disque, est court et composé d'un ovaire à 1-3 loges uniovulées et surmonté d'un style variable à son extrémité stigmatique. Le fruit ressemble à une baie coriace, contenant une ou quelques graines, fréquemment munies d'arille. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux, ordinairement furfuracés, glabres ou chargés de poils étoilés ou écailleux, à feuilles alternes, trifoliolées ou imparipinnées, à fleurs disposées en grappes axillaires ou en grappes terminales plusieurs fois composées. On en connaît près de quarante espèces, originaires des régions chaudes de l'Asie et de l'Océanie. En Chine, les fleurs de l'*A. odorata* servent à parfumer le thé, et ses jeunes feuilles se mangent quelquefois en guise de légumes. Dans l'Inde, les fruits de l'*A. edulis* (*Milnea edulis* ROXB.) sont succulents, comestibles. (Voy. H. Bn, *Hist. des pl.*, V, 501.) [T.]

**AGLAIA** (NORONH., ex DUP.-TH., *Gen. nov. mad.*, n. 18). Nom proposé pour les espèces malgaches du g. *Hemistemma* COMMERS.

**AGLAN**. Nom languedocien donné au fruit de diverses espèces du g. Chêne, mais surtout du C. rouvre (*Quercus Robur* L.). Le gland du *Q. Ilex* est appelé *Ausino*.

**AGLANTIER**. Nom vulg., par corruption, de l'Églantier.

**AGLAODENDRON** (REMY, in *Ann. sc. nat.*, sér. 3, XII, 175). Syn. de *Plazia* R. et PAV.

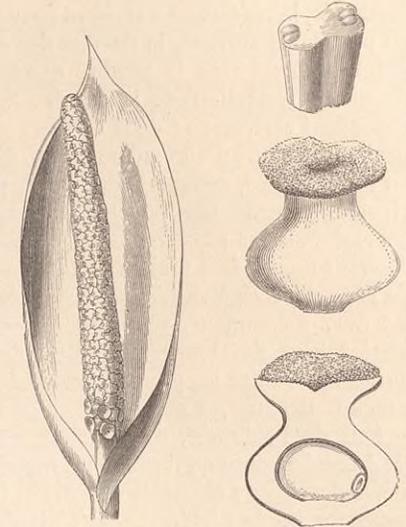
**AGLAODORUM**. G. d'Aroidées, de la sous-tribu des *Anaporinæ*, établi par Schott (*Gen. Aroid.* [1858], 58). Il ne comprend qu'une espèce acaule, de la presqu'île de Malacca, dont la spathe est courte, le spadice stipité, avec des fleurs neutres entre les ovaires; ceux-ci sont peu nombreux, avec un ovule axillaire pendant. Les feuilles ont le pétiole, ainsi que le pédoncule, long et épais, le limbe étroit et lancéolé, etc. L'inflorescence est d'ailleurs, comme dans la famille en général, un spadice. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 306.) [P.]

**AGLAOFOTIS** (DIOSC.). Syn. de *Pivoine* (BORY, *Dict.*, I, 151).

**AGLAOMORPHA** (du grec ἀγλαός, beau, μορφή, forme). G. de Fougères, établi par Schott (*Fasc.*, IV, p. 4), en 1835. Polypodiacee à nervures anastomosées dans laquelle la fronde pinnée, à pinnules larges, confluentes et stériles à la base, offre supérieurement des pinnules presque réduites au rachis ailé portant les sporothèces. Ce g., qui ne comprend qu'un très-petit nombre d'espèces, est originaire des îles de l'Océan Indien. Il a été désigné plus tard sous les noms de *Dryostachyum* et *Psygium*. [E. F.]

**AGLAONEMA**. G. d'Aroidées, sous-tribu des *Anaporinæ*, créé par Schott (in *Wien. Zeitschr.* [1829], III, 892; *Melet.*, 20), car.

par une spathe courte, à tube non distinct du limbe, ouverte, puis se refermant. Le spadice, androgyné et stipité, porte des étamines rudimentaires mêlées aux ovaires. Les anthères, sessiles, sont quadrangulaires et conniventes au sommet. Les ovaires, en petit nombre et uniloculaires, ont un seul ovule anatropé à leur base. On en connaît 12 à 15 espèces, de l'Inde et des grandes îles voisines. Ce sont des arbustes à tige dressée et à cicatrices annulaires; les feuilles ont le pétiole court et canaliculé, et le limbe oblong présente une nervure marginale évidente; les inflorescences sont généralement odorantes. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 300.) [P.]



*Aglaonema*. — Spadice. Étamine. Gynécée. et coupe longitudinale.

et à cicatrices annulaires; les feuilles ont le pétiole court et canaliculé, et le limbe oblong présente une nervure marginale évidente; les inflorescences sont généralement odorantes. (Voy. SCHOTT, *Prodr. Aroid.*, 300.) [P.]

**AGLAOPHYLLUM** (MONT., *Can.*, 150). Syn. de *Nitophyllum*.

**AGLAOSPORA**. De Notaris a réuni sous ce nom plusieurs espèces de Champignons sphériacés à périthèces coriaces qui renferment des thèques à 4 spores oblongues-linéaires. Ce g. a été admis par Tulasne, qui y a rapporté aussi des espèces antérieurement placées dans les genres *Nemaspora*, *Cytispora*, *Rabenhorstia*, *Valsa*, *Discella*. (Voy. *Sel. Fung. Carl.*, II, 158.) [DE S.]

**AGLAOZONIA** (ZANARD., *Sag. Fic.*, 38). Syn. de *Zonaria* J. AG.

**AGLOSSA** (DC., *Prodr.*, V, 543). Syn. d'*Eleutheranthera* POTT. De Candolle a donné ce nom à une sect. du g. *Wedelia*, comprenant le *Wedelia discoidea* SCHLUTL., et caractérisée par ses capitules homogames, discoïdes, son involucre de cinq bractées unisériées, et ses achaines tuberculeux suivant les angles. [T.]

**AGMENELLUM** (DE BRÉBISS., in *litt.*, ex KUEZ., *Spec. Alg.*, 472). Syn. de *Merismopædia* MEYEN.

**AGNACAT**. N. vulg., aux Antilles (Tuss.), du *Persea gratissima*.

**AGNAKOPON** (DIOSC.). Syn. d'*Anagyris* T. (BORY, *Dict.*, I, 153).

**AGNANTHUS** (VAILL., in *Act. Acad. par.* [1722], 273). Syn. de *Cornutia* PLUM.

**AGNE**. Reichenbach (*Consp.*, 157) désigne sous ce nom tous les *Mimosa* de la section *Eumimosa* DC. qui ont le fruit comprimé et moniliforme. Il en énumère seize esp., arborescentes ou frutescentes, toutes originaires de l'Amérique tropicale. [T.]

**AGNEAU DE SCYTHIE**. Nom qu'on donnait, au moyen âge, à un prétendu animal qui vivait sous terre dans le nord de l'Asie et en Cochinchine, et auquel on attribuait de grandes vertus médicinales. Kämpfer, dans le fasc. III de ses *Amenitates*, a démontré que cet agneau est une Fougère appelée aujourd'hui *Cibotium Barometz* LINK et dont la tige souterraine émet des racines adventives simulant grossièrement les pieds d'un quadrupède. La plante est couverte de poils fauves ou bruns, autrefois employés comme succédané de l'amadou pour arrêter les hémorragies; elle est aujourd'hui tout à fait inusitée. [T.]

AGNEAU DE TARTARIE. Voy. AGNEAU DE SCYTHIE.

AGNETHLER (Michael-Gottlieb), botaniste allemand, né à Hermandstadt en 1719, mort à Helmstadt en janvier 1752, a publié une *Dissertatio de Lauro*. Halæ (1751), in-4°. [E. F.]

AGNIR. Nom sous lequel Fragoso a désigné l'Indigo, probablement par altération des mots *Anir* ou *Annir*.

AGNOS (THEOPHR.). Syn. de Gattilier (*Vitex Agnus-castus* L.).

AGNOSTUS (A. CUNN., ex DC., *Prodr.*, XIV, 450). Syn. de *Stenocarpus* R. Br.

AGNOTTE. Nom vulg. de l'*Oenanthe pimpinelloides* L.

AGNUS-CASTUS. Espèce du g. Gattilier. *Agnus* est ici la transcription du terme grec qui signifie *chaste*, et qui désigne le Gattilier. On lit dans Dioscoride (Matth., éd. Valgrisis, p. 130) : « *Agnum, quasi dicas castum, vocant Græci, quoniam matronæ Thesmophoriis Atheniensium castitatem custodientes, foliis hujus cubitus sibi sternunt.* » La réduplication est le fait d'un commentateur ignorant, qui sans doute, pour faire entrer le nom grec de la plante, aura intercalé la glose *castus*. Un deuxième compilateur a formé le nom spécifique de *Vitex Agnus-castus*. [E. F.]

AGOL. Nom vulg. abyssin du *Solanum Schimperianum* HOCHST.

AGON. N. vulg. de l'*Ononis Natrrix* L. Dioscoride donne également ce nom à la Chicorée commune (*Cichorium Intybus* L.).

AGONANDRA (MIERS, in *Ann. of Nat. Hist.*, ser. 2, VIII, 172). G. d'Olacines-Opiliées, dont les fleurs, dioïques, petites et verdâtres, réunies en grappes axillaires, sont 4-5-mères, avec un court calice lobé, des pétales villeux en dehors, et quatre ou cinq étamines oppositipétales, exsertes et insérées autour d'un rudiment de gynécée. Dans les fleurs femelles, il n'y a ni corolle, ni androcée, et la gynécée présente un ovaire sessile, glabre, uniloculaire, avec un ovule central, dressé; surmonté d'un style discoïde, tout chargé de papilles stigmatiques. Le fruit est charnu et monosperme. On connaît un ou deux *Agonandra*, arbres brésiliens, à feuilles alternes, entières et glabres. (Voy. B. H., *Gen.*, I, 349. — H. Bn, in *Adansonia*, III, 123.) [H. Bn.]

AGONIS (DC., *Prodr.*, III, 226, sub *Leptospermo*). G. de Myrtacées-Leptospermées, à étamines opposées et alternes avec les dix pétales, ou en série interrompue vis-à-vis des pétales; ovules 2-4 dans les loges, sur un placenta basilaire dressé; fleurs réunies en capitules serrés. Ce genre se rapproche des *Leptospermum* par ses feuilles alternes et ses étamines courtes, des *Melaleuca* par son inflorescence, ses ovules et ses graines, et des *Bæckea* par la disposition de ses étamines. Arbrisseaux élégants ou petits arbres de l'Australie occidentale (B. H., *Gen.*, I, 703. — BENTH., *Fl. austral.*, III, 96. — H. Bn, *Hist. des pl.*, VI.) [S.]

AGONIUM (ERST., *De region. mar.*, 44). G. d'Algues, du groupe des Oscillariées, caract. par des *trichomes* très-grêles, formant de petites masses cespiteuses, articulés, mais dépourvus de rétrécissements et portant une seule sporidie par article. (Voy. RABENHORST, *Fl. europ. Alg.*, 13, 160, fig. 34.) [L.]

AGONIOLOBUS (C. A. MEY.). Sect. du g. *Erysimum* L.

AGONOMYRTUS (SCHAU., ex PFEIFF., *Syn.* 334). G. douteux de Leptospermées, sect. des *Balaustium*.

AGOUSSSES. Un des noms vulgaires sous lesquels est connu, dans le bas Languedoc, le Chêne au kermès (*Quercus coccifera*).

AGOR. Nom, en hindoustani, de l'*Aquilaria Agallocha* ROXB.

AGORANTHUS (BL., *Fl. Jav.*, *Anonac.*, 64, t. 32 et 36, f. a). Sect. du g. *Anaxagorea*, caractérisée par ses étamines intérieures stériles, allongées et tordues au sommet, et ne comprenant pas seulement des espèces asiatiques, comme le veut Endlicher (*Gen.*, n. 4719), mais encore des espèces américaines, telles que l'*Anaxagorea acuminata* A. S. H. [T.]

AGOSERIS (RAF., *Fl. ludov.*, 58). Syn. de *Troximon* GERTN.

AGOSTANA (S. F. GRAY, *A. Nat. Arr. Brit. pl.*, II, 528). G. proposé pour plusieurs espèces de Buplèvres (voy. ce mot) et non maintenu par les auteurs actuels.

AGOSTI (Joseph), né à Bellune en 1715, mort dans la même ville en 1786, a publié *De re botanica tractatus in quo..... ee stirpes peculiariter recensentur quæ in agro Bellunensi et Fidentino*, etc. (Belluni, 1770, grand in-8° de 400 p.). Son éloge a été publié par Pagani-Cesa (Bellune, 1844, in-4°). [E. F.]

AGOTY. Voy. GAUTIER D'AGOTY.

AGOUL. N. donné, dans le Fezzan et chez les Mourgos (Afrique centrale), à l'*Alhagi Maurorum*, qui, recueilli dans les plaines les plus arides, sert à la nourriture des chameaux. [S.]

AGOURE DU LIN (DALECH.). Cuscute parasite du Lin.

AGOURRE. Nom vulg., en France, du *Cuscuta Epithymum* SM.

AGRADÈLA. Nom languedocien de l'Épine-vinette.

AGRAM. Nom vulg. du Chiendent (*Triticum repens*), dans quelques régions de la France, d'après Bory de Saint-Vincent.

AGRAPHIS. G. de Liliacées, établi en 1829 par Link (*Handb.*, III, 166) pour certaines espèces des g. *Hyacinthus* et *Scilla*. Il avait été décrit, deux ans auparavant, par Dumortier (*Fl. Belg.*, 140) sous le nom d'*Endymion*, qui doit être préféré à cause de sa priorité, en admettant toutefois que cette distinction générique soit justifiée : ce qu'on verra au mot ENDYMION. [M.]

AGRASSOL, AGRASSOUL. N. vulg. du Groseillier à maquereau.

AGRASSOULIC, AGRASSOULIÉ. Termes vulg. sous lesquels on désigne le Groseillier dans le bas Languedoc.

AGRAULE (*Agraulis*, de ἀγραυλός, rustique). Palisot de Beauvois a séparé sous ce nom générique un certain nombre d'espèces du g. *Agrostis* L. Le caractère principal de ce g. est d'avoir la glumelle formée de deux valves dont la postérieure avorte presque complètement, tandis que l'antérieure porte une arête plus ou moins développée. Tels sont, par exemple, les *A. rupestris* ALL., *A. canina* L., *A. setacea* CURT., etc. Ce genre n'a point été adopté; c'est tout au plus, pour la plupart des auteurs, un sect. distincte parmi les *Agrostis*. [M.]

AGREFOUS OU AGRIFOUS. Noms vulg., dans certaines parties du midi de la France, du Houx commun (*Ilex Aquifolium* L.), que les anciens auteurs appelaient quelquefois *Agrifolium*.

AGRÉGÉS (*aggregati*). Se dit d'une façon générale d'organes distincts, mais très-rapprochés les uns des autres. Les poils de l'endocarpe qui forment la partie charnue de l'orange méritent bien le nom de *poils agrégés*. On désigne sous la dénomination de *fleurs agrégées*, celles qui sont disposées en inflorescence, serrées, glomérules ou capitules (voy. ces mots). On nomme *fruits agrégés* ou mieux *composés*, ceux qui, étant pressés les uns contre les autres, proviennent d'ovaires appartenant à des fleurs différentes. Il est important de ne pas les confondre avec les *fruits multiples* qui succèdent à des fleurs simples, à carpelles distincts. Les Synanthérées, le Mûrier, l'Ananas, le Figuier, ont des fruits agrégés, tandis que les Magnolias, les Clématites, les Anones, le *Rubus fruticosus*, etc., ont des fruits multiples. Les fruits agrégés sont tantôt indépendants les uns des autres et seulement pressés, comme dans les Synanthérées, tantôt, au contraire, plus ou moins adhérents, soit entre eux, soit aussi avec d'autres organes. Dans le Mûrier, les ovaires sont indépendants; mais pendant la maturation chaque fruit contracte une adhérence apparente avec son calice devenu charnu et qui s'est appliqué contre les calices des fleurs voisines. Dans l'Ananas, les bractées elles-mêmes et le réceptacle deviennent charnus comme les calices et unis aux fruits. — Voy. COMPOSÉS (FRUITS). [L.]

AGRÉGÉES (*Aggregatæ*). MM. A. Braun et Hanstein ont réuni sous ce nom les Rubiacées, les Caprifoliacées, les Valérianiacées et les Dipsacées dans un Ordre distinct, caractérisé par des fleurs agrégées gamopétales, à ovaire unique et à étamines épigynes.

AGRÈNAS. Nom provençal du Prunier sauvage ou Épine noire.

AGRÈNES. Prunelles noires, fruits du *Prunus spinosa* L.

AGRESTIS. Plante qui habite les champs et les lieux cultivés.

AGRÈTA, AIGRÈTA. Noms vulg., en bas Languedoc, de l'Oseille (*Rumex Acetosa*), qu'on appelle aussi quelquefois *Agradèla*.

AGRETTA (ECKL., *Verz.*, 23). Syn. d'*Ixia* L.

AGREVOU, AGALOUS. Signifient, en languedocien, Petit-Houx (*Ruscus aculeatus*), et AGRÉVOUS, le Houx (*Ilex Aquifolium* L.).

AGRIA. Nom ancien du Chêne-vert. (*Quercus Ilex* L.)

AGRIANTHUS (MART., in DC. *Prodr.*, V, 125). G. de Composées-Eupatoriacées, à soies des aigrettes ∞, très-inégaux, ciliés-plumeuses; 1-2-sériées; bractées de l'involucre paucisériées, imbriquées, rigides, aiguës; corolle à tube court, à limbe développé, cylindracé; styles à branches longues, un peu dilatés

*L. Trichet*

au sommet. Arbrisseaux à feuilles rapprochées, étroites, aiguës, rigides, carénées et subimbriquées, à capitules réunis au sommet des rameaux; du Brésil. (Voy. B. H., *Gen.*, II, 244.) [S.]

**AGRICOLA** (Joannes). Médecin allemand de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, professeur de langue grecque à Ingolstadt, et l'un des meilleurs commentateurs d'Hippocrate et de Galien, a écrit deux livres : *De medicina herbaria* (Basileæ, 1539, in-8°), traitant, l'un des plantes qui étaient employées par les anciens médecins, l'autre de celles auxquelles on n'a recours que depuis Galien. Ce savant a été surnommé *Ammonius*, en souvenir du commentateur grec d'Aristote. Son vrai nom paraît avoir été Paeurle. Il ne faut pas le confondre avec un charlatan du nom d'Agricola, qui a publié, pour augmenter le nombre de ses dupes, un *Essai sur la multiplication universelle des arbres, des plantes et des fleurs*. Ratisbonne, 1716, 2 vol. in-fol. [E. F.]

**AGRICOLEA** (SCHRANK, in *Regensb. Denkschr.* [1808], 98). Syn. de *Clerodendron* L.

**AGRIFOUS** (*Agrifolium* CÆS.) Voy. AGRÉFOUS.

**AGRIMONIA**. Voy. AIGREMOINE. L'*Agrim.* de Rumphius est un syn. douteux de *Bidens* T.

**AGRIMONOIDES** (T.). Syn. d'*Aremonia* NECK. (*Agrimonia*).

**AGRIMOUILLÉ**. Nom sous lequel on désigne le Groseillier à maquereau dans le midi de la France. (Voy. AGRASSOL).

**AGRIODAPHNE** (NEES, ex ENDL.). Syn. d'*Oreodaphne* NEES.

**AGRIODENDRON** (HAW.). Sect. du g. *Aloe* T.

**AGRIOGONGYLE** (ENDL.). Syn. d'*Erucaria* GÆRTN.

**AGRIOLA MASCLAOU**. Nom languedocien de la Chausse-trape.

**AGRIOPHYLLUM** (BIEB.). G. de Chénopodées, séparé du genre *Corispermum* et comprenant une seule espèce de la Crimée, le *C. squarrosum* L. Il en diffère par son embryon semi-circulaire, placé autour du périsperme, son péricarpe sec et déhiscent. [S.]

**AGRIOSTARI**. Nom vulg., à Candie, de l'Yvraie commune.

**AGRIOU**. Nom vulg. du Houx commun (*Ilex Aquifolium* L.)

**AGRIPAUME** ou **CARDIAQUE**. N. vulg. du *Leonurus Cardiaca* L., de la famille des Labiées, auquel on attribuait autrefois beaucoup de propriétés. Lamarck (*Fl. fr.*, II, 383), se fondant sur l'anneau oblique de poils qui se trouve à l'intérieur du tube de la corolle et sur les feuilles palmatipartites de cette plante, avait proposé d'en faire le g. *Cardiaca*, qui n'a pas été adopté. [T.]

**AGRIPHYLLUM** (J., *Gen.*, 190). Syn. de *Berkheya* LESS.

**AGRIRIS**. Syn., d'après Bory (*Dict.*, I, 156), de *Sisymbre*.

**AGROCHARIS** (HOCHST., in *Flora* [1844], 49). Syn. de *Caucalis*.

**AGROPHYLLUM** (NECK., *Elem.*, n. 967). Syn. de *Zygophyllum* L. Il s'en distingue uniquement par ses folioles arrondies et non aplaties, par son fruit septicide et par ses ovules un peu différenciés dans leur configuration. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 417.)

**AGROPYRE** (*Agropyrum*, de ἀγρός, champ; πυρός, blé sauvage). G. de Graminées, établi par Palisot de Beauvois (*Agrost.*, 101) pour quelques plantes primitivement rangées parmi les *Triticum*. Les caractères principaux de ce genre sont les suivants : Les fleurs sont réunies, au nombre de cinq à dix, en épillets sessiles, comprimés, insérés d'après l'ordre distique dans des excavations de l'axe commun de l'inflorescence contre lequel ils sont appliqués par une de leurs faces. La glume comprend deux bractées à peu près égales, acuminées, aiguës ou obtuses, tantôt mutiques, tantôt terminées en arête, toujours plus courtes que les fleurs et munies d'un petit nombre de nervures. La glumelle est également formée de deux bractées dont l'inférieure est concave, équilatère, à sommet entier, mucroné ou aristé; tandis que la supérieure, munie de deux nervures saillantes et ciliées, est toujours tronquée ou échancrée au sommet. Les glumellules sont de forme variable, mais entières et ciliées à la partie supérieure. L'androcée comprend trois étamines à anthères étroites. L'ovaire, qui avorte dans les fleurs supérieures de chaque épillet, est surmonté de deux branches stigmatifères étalées, plumeuses. Cet ovaire devient un fruit comprimé, creusé sur la face postérieure d'un sillon profond, muni au sommet d'une sorte d'appendice arrondi, qui tranche par sa couleur sur le reste du fruit et se couvre de poils. Les Agropyres sont des plantes souvent élevées, à rhizome traçant, très-développé, à feuilles généralement larges

et plus ou moins glauques; l'inflorescence est un épi composé dont les épillets se courbent souvent en dehors. Un assez grand nombre d'espèces font partie de la flore française, et le rhizome de presque toutes indifféremment est utilisé dans les campagnes, sous le nom de *Chiendent*, pour préparer des tisanes adoucissantes. Quand on compare les caractères de ce g. à ceux des *Triticum*, il est impossible de méconnaître entre ces deux groupes la plus étroite analogie : ce qui explique qu'on les trouve dans certains ouvrages confondus en un seul. D'un autre côté, le g. *Agropyrum* a été adopté par plusieurs auteurs, tels que Gærtner, Trinius, Rœmer et Schultes, MM. Grenier et Godron, etc. La structure et la forme des pièces de la glume, celle du fruit nettement appendiculé au sommet, semblent justifier cette distinction dans un groupe où l'uniformité de structure autorise nécessairement l'emploi de caractères peu importants. [M.]

**AGROSTEMMA** (L., *Gen.*, 583). G. de Silénacées, tribu des Lychnidées. Ses caractères sont les suivants : Calice tubuleux, 5-denté, 10-nervié, muni de nervures commissurales. Pétales 5, insérés sur un gynophore stipitifforme et court, entiers, nus, munis à leur ongle de deux bandelettes ailées, à préfloraison tordue. Étamines 10. Ovaire uniloculaire; styles 5, munis de poils à leur bord et opposés aux dents du calice; ovules plusieurs, fixés à une columelle centrale. Fruit capsulaire, s'ouvrant en 5 valves opposées aux pétales. Graines réniformes; embryon périphérique. Les *Agrostemma* sont des herbes annuelles, à feuilles linéaires, à fleurs en cymes lâches et pauciflores. On n'en connaît que deux espèces, dont l'une, l'*Agrostemma Githago* L., est une herbe qui se trouve parmi les moissons de presque toute l'Europe et de l'Asie septentrionale et moyenne, d'où elle a été importée en Amérique et au cap de Bonne-Espérance. L'autre espèce habite les régions sèches et montueuses de l'Asie Mineure. On croit que les graines de notre espèce sont vénéneuses. Ce g. a été étudié par Rohrbach (in *Linnaea*, XXXVI, 174). [A.]

**AGROSTICULA**. G. de Graminées, proposé par Raddi pour une petite plante originaire du Brésil. Il n'a point été généralement adopté, et l'espèce unique, l'*Agrosticula muralis*, a été, non sans raison, rapportée au g. *Sporobolus* R. Br. [M.]

**AGROSTIDE** (*Agrostis*). G. de Graminées, établi par Linné (*Gen.*, 80). Voici ses caractères généraux : Chaque épillet ne renferme jamais qu'une seule fleur hermaphrodite, qui s'accompagne quelquefois d'une seconde fleur stérile, rudimentaire. La glume est formée de deux bractées inégales, carénées, aiguës, plus longues que la fleur. Des deux pièces de la glumelle, l'antérieure, membraneuse et oblongue, carénée, à sommet tronqué et déchiqueté irrégulièrement, est munie à sa base de poils courts, et porte sur le dos une arête géniculée qui manque quelquefois. La bractée postérieure avorte dans un certain nombre d'espèces; quand elle existe, elle est toujours beaucoup plus courte que l'antérieure, et se rehausse de deux nervures symétriques et saillantes. Les glumellules sont au nombre de deux, entières et glabres. L'androcée présente normalement trois étamines qui, par suite d'arrêts de développement, fréquents dans ces plantes, peuvent être réduites à deux et même à une seule. L'ovaire est surmonté de deux styles extrêmement courts qui se terminent en deux branches stigmatifères plumeuses, faisant saillie hors de la fleur au moment de l'épanouissement. Cet ovaire se change plus tard en un fruit glabre, nettement ellipsoïde, creusé sur sa face postérieure d'un sillon peu profond, à bords à peu près contigus. Les Agrostides sont des plantes en général vivaces, à feuillage menu, à fleurs très-nombreuses, réunies en inflorescences très-ramifiées, presque toujours d'une grande élégance. Ce genre, extrêmement cosmopolite, répand ses nombreuses espèces sous toutes les latitudes, dans les climats les plus opposés où on les voit s'accommoder aux conditions locales les plus variées. Aucune d'elles n'a encore reçu d'application importante à la pratique agricole ou industrielle. Comme presque tous ceux à espèces nombreuses, le g. *Agrostis* peut être subdivisé en sections contenant les espèces les plus analogues; et là, comme ailleurs, il est souvent arrivé que ces sections ont été élevées chacune au rang des genres particuliers. C'est ainsi que les espèces

où la glumelle supérieure avorte ont constitué le g. *Trichodium* de Michaux. Palisot de Beauvois a formé son g. *Apera* aux dépens des Agrostides qui, tout en ayant deux glumelles, présentent une glume dont la bractée antérieure est plus courte que la postérieure, parce que c'est l'inverse qui a lieu habituellement, etc. Ces coupes génériques n'ont pas, pour la plupart, été adoptées par la généralité des auteurs, et le g. *Agrostis*, tel qu'on le comprend aujourd'hui, ne diffère pas beaucoup du g. linnéen. Le nom qui lui a été imposé est d'ailleurs la reproduction littérale de *ἀγρωστis*, nom grec du Chiendent. [M.]

**AGROSTIDÉES (Agrostideæ).** Nom donné par Kunth (*Enum.*, I, 198) à une des tribus qu'il a établies dans sa classification des Graminées. Cette subdivision a été adoptée en général par les auteurs contemporains, sauf de légères modifications. Elle contient les plantes qui ont pour caractères communs d'avoir les épillets formés d'une seule fleur hermaphrodite, dont la glumelle inférieure est carénée sur le dos; les styles très-courts, à stigmates exserts au moment de l'épanouissement; le fruit ovoïde, non comprimé, à sillon légèrement marqué. Les genres les plus remarquables de cette tribusont: *Calamagrostis* ADANS., *Psamma* P. BEAUV., *Agrostis* L., *Gastridium* P. BEAUV., *Polypogon* DESF., *Lagurus* L., *Amphipogon* R. BR., etc. [M.]

**AGROSTIS.** Voy. AGROSTIDE.

**AGROSTISTACHYDEÆ (MUELL. ARG., in Linnæa, XXXIV, 143; Prodr., XV, s. II, 724).** Sous-tribu d'Euphorbiacées-Acalyphées.

**AGROSTISTACHYS (DALZ., in Hook. Journ. [1850], 41).** G. d'Euphorbiacées uniovulées, asiatiques, que nous avons rapporté au g. *Sarcoclinium* (*Hist. des pl.*, V, 184). Les motifs de cette réunion ont été indiqués dans l'*Adansonia* (XI, 93). [H. BN.]

**AGROSTOGRAPHIE.** Partie de la Botanique qui traite spécialement des Glumacées, Graminées et plantes analogues.

**AGROSTOPHYLLUM (BL., Bijdr., 368, t. 53).** G. d'Orchidacées, sous-famille des Vandées, se distinguant par: Périgone à folioles extérieures larges, égales, les latérales superposées au labelle, les intérieures linéaires; labelle conné à la base de la colonne, sacciforme, rétréci au milieu, à limbe indivis, tronqué; colonne dressée, semi-cylindrique; anthère biloculaire, à loges bilocellées; pollinies 8, cunéiformes, sessiles. Herbe épiphyte, caulescente; feuilles linéaires; fleurs capitées, terminales, entourées de bractées en forme de paillettes. On en connaît deux espèces qui habitent Java. (Voy. REICH. F., in *Walp. Ann. Bot.*, VI, 909. — ENDL., *Gen.*, n. 1500.) [L.]

**AGROUELLE.** Nom vulg., en France, du *Scrofularia nodosa* L.

**AGRUNÉLIÈ, AGRUNIÈ, AGRÉNIÈ, AGRUNAS.** Désignent vulgairement le Prunellier (*Prunus spinosa* L.) en languedocien.

**AGUACATE.** Un des noms espagnols de la *Poire d'Avocat*, fruit du *Persea gratissima* GÆRTN. (Voy. AVOCATIER.)

**AGUAPE.** Syn., au Brésil, de la plupart des esp. de *Nymphæa*.

**AGUARA-MI-HUBA.** N. guarani du Poivrier d'Amérique ou des Antilles (*Schinus Molle*), qui est employé à faire un baume très-renommé, sous le nom de *Baume des missions*. On l'obtient en faisant cuire dans du vin généreux, jusqu'à consistance d'extrait, les feuilles et menues branches. On le préconise extérieurement contre les blessures, et à l'intérieur contre le flux de ventre. [S.]

**AGUARA-QUIVA (PISO, Hist. nat. Bras. [ed. 1648], lib. IV, cap. 76, 108).** Syn. de *Solanum pterocaulon* DUN. var. *Aguaraquiya*.

**AGUARIMA.** Syn., d'après Bory (*Dict.*, I, 158), de *Saururus*.

**AGUAXIMA.** N. brésilien d'un Poivrier, le *Piper umbellatum* L.

**AGUIÉTAS, AGULHOUS.** Signifient *aiguilles* en languedocien, et s'appliquent en général aux *Geranium* ou aux *Erodium* et au *Scandix Pecten-Veneris* L. dont les fruits sont allongés en aiguille.

**AGUILLON.** Nom vulg. du *Scandix Pecten-Veneris* L.

**AGUL.** En Syrie et en Mésopotamie, on donne ce nom à l'*Alhagi Maurorum* T., plante souvent employée comme fourrage.

**AGURU.** Nom sanscrit de l'*Aquilaria Agallocha* ROXB.

**AGY.** N. péruvien, d'après Frezier, du *Capsicum annuum* L.

**AGYLOPHORA (NECK., Elem., I, 145).** Syn. d'*Uncaria* SCHREB.

**AGYNAIA (HASSK., Hort. bogor., 240).** Syn. d'*Aggyneia* VENT.

**AGYNAIRE (de α priv., et γυνή femme).** Nom donné par A.-P. de

Candolle à celles des fleurs doubles dans lesquelles le périanthe et les étamines, multipliés ou transformés, constituent toute la fleur dans laquelle le pistil manque. (Voy. DC., *Consid. sur les fl. doubles*, in *Mém. Soc. Arcueil*, III, 403.) [L.]

**AGYNEIA (VENT., Jard. de Cels, 23, t. 23).** G. d'Euphorbiacées, du groupe des Phyllanthées, et très-voisin des *Phyllanthus*, dont il a les fleurs monoïques et le périanthe hexamère, avec un disque adné, divisé en six lobes, libres extérieurement et extérieurs à l'androcée monadelphie, superposés aux divisions du calice. Leur fleur femelle est aussi celle des Phyllanthes, avec un ovaire triloculaire, souvent déprimé au sommet, et deux ovules descendants dans l'angle interne de chaque loge. On ne connaît que deux espèces de ce genre; ce sont des herbes annuelles ou suffrutescents à la base, qui croissent en Asie, en Afrique et en Océanie. Leurs rameaux sont anguleux et chargés de petites feuilles alternes, semblables à celles des *Phyllanthus*. Ils ont des fleurs petites et verdâtres, réunies en cymes axillaires. Les *Aggyneia* L. sont des *Phyllanthus*. (Voy. H. BN, *Ét. gén. Euphorb.*, 630, t. 24, fig. 10-14; *Hist. des pl.*, V, 252, 255.)

**AGYNIQUE (de α priv., et γυνή, femme).** On dit de l'insertion des étamines qu'elle est *agynique*, lorsqu'il n'existe aucune adhérence entre ces organes et le pistil. Ce mot est peu employé.

**AGYRATUS (de α privatif, et γῶρος, cyclus).** Qui n'est pas arrondi, orbiculaire, circulaire ou disposé en cercle.

**AGYRIA.** Terme sous lequel Persoon a formé une subdivision du genre de Champignons connu sous le nom de Trémelle (*Mycol. europ.*, I, 103). — Voy. AGYRIUM. [DE S.]

**AGYRIACÉS (Aggyriacei).** Nom sous lequel Bonorden a groupé en une même famille trois genres de Champignons de l'ordre des *Discomycetes*. Ces Champignons thécasporés ont un stroma tuberculeux ou en forme de verrue, au lieu d'être concave comme chez les *Pezizes*; ce stroma est à la fin porté par un petit pédicule (BONORDEN, *Handb. der allgem. Mykol.*, 198). Bail a conservé cette famille, limitée au seul genre *Aggyrium*, dans son *System der Pilze* (1858), p. 65. [DE S.]

**AGYRIÉS.** L'éveillé a compris sous cette dénomination six genres de Champignons qui forment une section de la tribu des *Cyathidés (Thécasporés ectothèques)*, et qui ont pour caract. commun de présenter un réceptacle charnu, sessile, convexe ou plat. (Voy. art. MYCOLOGIE du *Dict. d'hist. nat. de d'Orbigny*). [DE S.]

**AGYRIOPSIS.** Nom d'une division formée par Karsten (*Monogr. Peziz fenn.* [1869], p. 155) dans le g. *Pézize* pour les espèces qui présentent un réceptacle sessile, glabre, arrondi, convexe, mou et des spores allongées et cloisonnées, renfermées dans des thèques étroites. [DE S.]

**AGYRIUM (FR. — NYL.).** G. de Lichens, de la tribu des *Xylographidés* ou *Graphidés*. Thalle maculiforme ou nul. Apothécies (lirellines) oblongues ou arrondies, sans rebord; spores ellipsoïdes simples (Voy. NYL., *Lich. scandin.*, 250.) [NYL.]

**AGYRIUM.** Sous ce nom, Fries (*System. Mycol.*, 231, et *Epicr.*, 593) avait groupé cinq espèces de Champignons punctiformes, globuleux, à réceptacle céracé, lisse, glabre, humide, qui croissent en groupes sur le bois, et qu'il considérait comme voisins des Trémelles. Le g. *Aggyrium* se distinguait seulement par l'absence de circonvolutions, comme son nom l'indique d'ailleurs. Ces Champignons n'appartiennent pas aux Trémelliniés, mais à un groupe de Thécasporés; aussi est-ce parmi les *Discomycetes*, dans l'ordre des Bulgariacés, que l'auteur a plus tard placé ce genre. (Voy. *Summ. veg. Scand.*, 359.) [DE S.]

**AHADZA.** Nom indien d'une var. particulière du *Morus alba* L.

**AHALIM.** La Bible appelle en plusieurs endroits, soit *Ahalim* (au plur. masc.), soit *Ahalóth* (au plur. féminin), le bois odorant dont la saveur amère lui a fait donner par l'antiquité le nom de Bois d'Aloès, et que Dioscoride a appelé *Aghalidjun* et *Aghaludjun*. On a cherché à tirer *Ahalim* d'une racine hébraïque qui signifie brillant. Il est probable que l'étymologie de ces termes orientaux, comme celle du grec *ἀγάλισσον*, doit être cherchée en Orient. Le sanscrit a deux noms pour le B. d'Aloès: *Agaru* et *Lôha*, termes dont la réunion donne, avec une altération, le grec *ἀγάλισσον*.

**AHALOT.** Nom hébreu du Bois d'Aloès.

**AHAME.** Nom donné par les Indiens Sarabecos à un Palmier utile, l'*Orbignya phalerata* MART.

**AHAS.** Nom, à Bornéo, du *Korthalsia robusta* BL.

**AHÉ** (FLAGOURT). Signifie *herbe* en langue madécasse et fait probablement *Ahetz* au pluriel. Ce mot entre dans la composition de plusieurs autres.

**AHÉ-BOULE.** Signifie *Herbe de jardin* en langue madécasse. Désigne une espèce de Chanvre cultivée pour ses feuilles qui se fument comme celles du tabac, mais dont l'usage est dangereux.

**AHÉ-CARACOLE.** Signifie *Herbe du limaçon* en langue madécasse. S'applique ordinairement à une Légumineuse indéterminée et à gousse contournée.

**AHÉ-DAVA.** Signifie *Herbe longue* en langue madécasse, et s'applique, à ce qu'on croit, à plusieurs espèces de *Polygonum* ou de *Rumex*.

**AHÉ-DONGOUTS.** Espèce indéterm. d'Utriculaire de Madagascar.

**AHÉ-GAST.** Arbre indéterminé de Madagascar et des Indes orientales, dont la racine sert à teindre en rouge.

**AHÉ-MANGHA.** Syn. d'*Ahé-Boule*.

**AHÉ-PAIKI.** Espèce du g. Sauvagesie (*Sauvagesia erecta* L.)

**AHÉ-PARKI.** Probablement un *Vittaria*, qui, à Madagascar, pend, comme une barbe, aux branches des vieux arbres.

**AHÉ-TA-HORAC.** Signifie *Herbe des rivières* en langue madécasse, et désigne, dit-on, une espèce du g. *Vallisneria*.

**AHI.** Nom à Tahiti, du *Santalum Freycinetianum* GAUDICH., qui a presque disparu de l'île, par suite d'une exploitation excessive.

**AHIPL.** Syn. d'*Erythrine*.

**AHLESIA.** Nom donné par Fuckel (*Symb. Mycol.*, 281), en 1869, à un g. formé par lui pour une Pezize lichénicole, dont les petites cupules, sessiles et concaves, présentent des thèques stipitées à 16 spores et des paraphyses filiformes dépassant les thèques. [DE S.]

**AHLICH** (J.), naturaliste suédois, a publié *Den Svenske Lust-Orte och Trä-Garden eller Hortus suecicus bulborum, florum, olerum, arborumque frugiferorum generibus instructus* (Stockholm, 1722, in-8°). [E. F.]

**AH-LOK-NO-TA.** Nom indien des filaments d'une Orchidée, le *Cymbidium tessaloides*, qui sont vénéneux et souvent mélangés aux teintures de *Chota-nagpore*. [S.]

**AHNFELDIA** (J. AG., *Alg. Liebmann.*). L'A. *gigartinoides* J. AG. est regardé par Kuetzing comme syn. du *Gymnogongrus gigartinoides* Kuetz. (Voy. Kuetz., *Spec. Alg.*, 789.) [L.]

**AHNFELDT** (Nicolaus Olof), botaniste suédois, né à Lund en 1801, mort à Lund en 1837, a publié *Dispositio Muscorum Scanae* (Lundæ, 1835, in-8°).

**AHNFELTIA** (J. AG., *Alg. Liebmann.*, 42). G. d'Algues, du gr. des Tylocarpées de J. Agardh, caract. par : fronde charnue ou cornée, cylindrique, ramifiée dichotomiquement, formée de deux couches de cellules distinctes par leur forme. Les *cystocarpes* immergés dans la fronde sont un peu proéminents. Les *gemmidies* sont petites et peu nombreuses. On en connaît quatre espèces qui habitent les diverses mers de l'hémisphère boréal. (Voy. J. AGARDH, *Spec., gen. et ord. Alg.*, II, 309.) [L.]

**AHOUI** (T., *Inst.*, t. 434). Syn. de *Thevetia* L. *Ahouai* est le nom américain de plusieurs plantes appartenant aux Apocynacées, notamment aux g. *Cerbera* et *Thevetia*.

**AHUGAS.** N. vulg. d'un Corossolier indien, l'*Anona asiatica* L.

**AI.** Dans la composition des mots, dérive du grec *αἰ*, et emporte le sens de pérenne, persistant, toujours vert.

**AIAUT, AIAULT** (Faux-Ail). N. vulg. du *Narcissus Pseudo-Narcissus* L. et de quelques autres Monocotylédones à fleurs jaunes.

**AIAZALI.** Nom caraïbe des *Ochroxylum* SCHREB.

**AIBEIG** (DALECH.). Syn. (BORY) de *Polypodium vulgare* L.

**AICHINGER VON AICHENHAYN** (J.), botaniste allemand, a publié *Botanischer Führer in und um Wien* (Vienne, 1847, in-18).

**AICHRYSOY.** Webb a voulu faire sous ce nom (*Phyt. canar.*, I, 181, t. 27) un g. des *Sempervivum* à calice 5-12-fide, à écailles ciliées, à carpelles plongés inférieurement dans le tube réceptaculaire, et qui sont en quelque façon intermédiaires aux Grassettes et aux Joubarbes. Les *Aichryson* sont des esp. africaines. [H. BN.]

**AIDELUS** (SPRENG., *Syst.*, *Cur. post.*, 17). Syn. de *Veronica*.

**AIDIA** (LOUR., *Fl. cochinch.* [ed. 1790], 143). G. fondé pour un grand arbre de la Cochinchine, dont le bois, blanc et dur, est excellent pour la construction des parties inférieures des édifices, car il se conserve très-bien dans l'eau et dans la terre (d'où son nom, *αἰδῖος*, éternel). Sa description trop imparfaite n'a pas permis jusqu'ici de reconnaître sa place dans la classification. [T.]

**AIDO.** Nom nigritien d'un *Pennisetum* voisin du *P. distichum*, mais à épines fortes qui le rendent dangereux pour les piétons.

**AIDOURANGA** (POIVRE). Syn. malgache d'*Indigo*.

**AIERSA.** Syn., chez les Arabes, d'*Iris germanica* L. (BORY).

**AIFER.** Nom vulg. donné à deux espèces d'Ail (*Allium sphaerocephalum* L. et *A. carinatum* L.), dans certaines régions du midi de la France.

**AIGA-POUNCHA.** Nom vulg. du Nerprun purgatif (*Rhamnus catharticus* L.), dans le sud-est de la France.

**AIGEIROS** (REICHENB.). Sect. du g. *Populus* T.

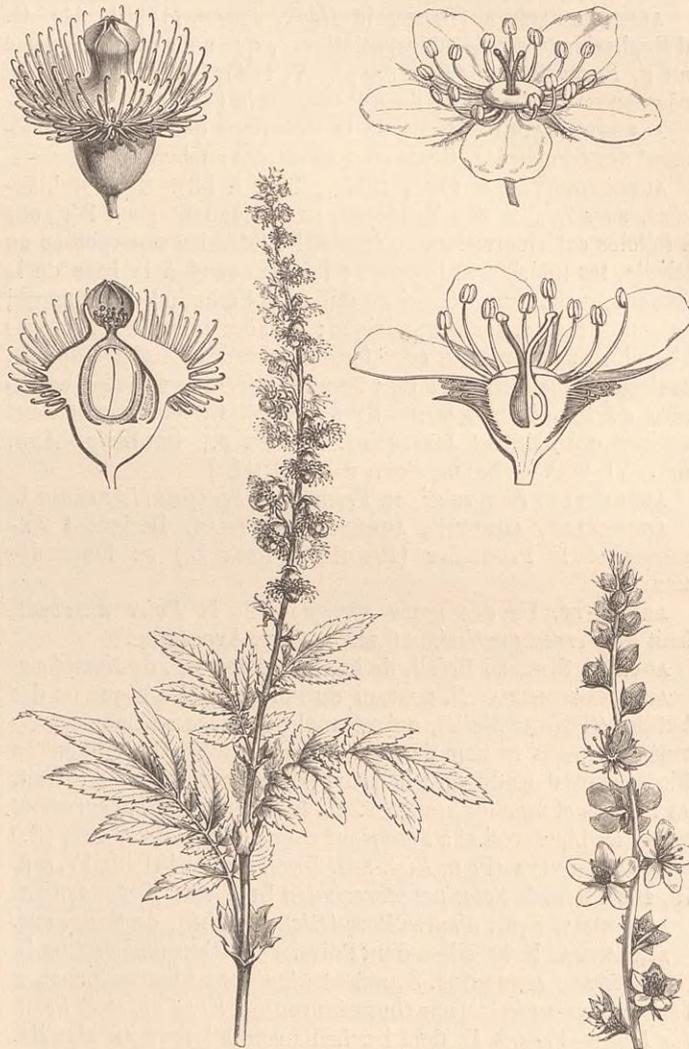
**AIGITIS** (DIOSC.). « Parait être le Mouron rouge. » (BORY, *Dict.*)

**AIGLANTIER.** Voy. ÉGLANTIER.

**AIGLANTINE.** Nom vulg. de l'Ancolie (*Aquilegia vulgaris* L.).

**AIGRASSEAU.** Nom vulg. du Pommier et du Poirier sauvages, dans le Berry. Cette dénomination est due à leur saveur acerbe.

**AIGREMOINE** (*Agrimonia* T., *Inst.*, 301, t. 155). G. de Rosacées, considéré comme le type d'une série ou tribu à laquelle il a donné son nom, celle des Agrimoniées. Les Aigremaines sont



Aigremoine Eupatoire (*Agrimonia Eupatoria*). — Port. Inflorescence. Fleur entière et coupe longitudinale. Fruit entier et coupe longitudinale.

très-voisines des Rosiers, dont on peut les considérer comme un type amoindri. Leurs fleurs sont régulières et hermaphrodites. Le réceptacle floral est concave; il a la forme d'une outre munie extérieurement d'aiguillons recourbés et de petites bractées alternes avec les sépales, et qui ne sont que des stipules; la

gorge est resserrée et pourvue d'un disque charnu en dehors duquel s'insèrent cinq sépales libres, valvaires dans le bouton, cinq pétales imbriqués, et de cinq à un nombre indéfini d'étamines disposées en cinq phalanges superposées aux sépales, comme l'a observé Payer (*Tr. d'organogénie*, t. 101). Toutes ont des filets libres et des anthères biloculaires, introrses, déhiscences par deux fentes longitudinales. Au fond de la coupe réceptaculaire, on trouve deux ou trois carpelles sessiles, à ovaire renfermant un ovule anatrope, suspendu, avec le raphé contigu au placenta et surmonté d'un style sortant par l'ouverture étroite du réceptacle et stigmatifère à son extrémité. A la maturité, les carpelles deviennent en général autant d'achaines entourés par le réceptacle floral desséché formant induvie, souvent chargé d'aiguillons et couronné par le calice persistant. Les graines, sous

citer, à cet égard, les longues aigrettes soyeuses et légères des Tussilages. Les diverses formes que présentent ces organes étant utilisées dans la classification des nombreuses espèces de la famille des Composées, sont importantes à signaler. L'aigrette est



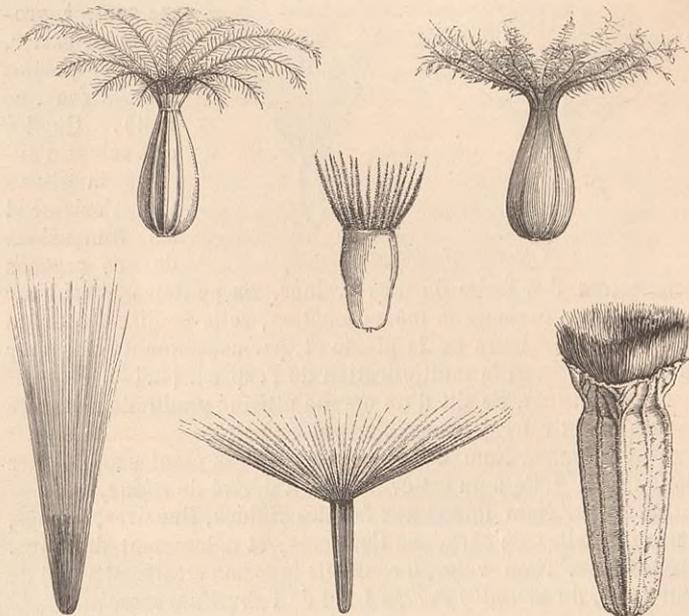
*Agrimonia (Arenaria)*. — Rameau florifère. Fleur entière et coupe longitudinale.

leurs téguments, renferment un embryon charnu, à radicule supérieure. Ainsi caractérisé (H. Bx, *Hist. des pl.*, I, 462), ce genre comprend les *Arenaria* Neck. qu'on en avait séparés à titre de genre distinct, pour quelques différences tout à fait secondaires. Les Aigremoinnes sont des herbes vivaces, à feuilles alternes, imparipinnées et pourvues de deux stipules adnées au pétiole, à fleurs disposées en grappes terminales ou axillaires, naissant à l'aisselle d'une bractée-mère et munies de deux bractées latérales formant quelquefois un involucre, comme dans la section *Arenaria*. Ces plantes appartiennent aux régions tempérées de l'hémisphère boréal et de l'Amérique australe. On rencontre fréquemment, dans les bois, les haies et les buissons de notre pays, l'Aigremoine Eupatoire (*Agrimonia Eupatoria* L. — *A. orientalis* T. — *A. repens* L.), qui est encore utilisée dans la médecine des campagnes à cause de son astringence; car, comme toutes les Rosacées en général, elle contient du tannin. Cette propriété est encore plus accentuée dans une variété de cette plante que l'on appelle *A. odorata*, *procera* et *umbrosa*; mais, en général, on leur préfère comme astringentes les feuilles de la Ronce. [T.]

AIGRETIER. Nom vulg. du *Crataegus torminalis* L.

AIGRETTE. Nom vulg. de la grande Oseille (*Rumex Acetosa* L.).

AIGRETTE (*pappus*). Ce terme est appliqué, d'une façon générale, aux touffes de poils qui surmontent divers organes. Dans la famille des Composées, on donne le nom d'aigrette à l'ensemble des poils qui surmontent le fruit et qu'un grand nombre de botanistes considèrent comme les représentants des folioles calicinales. Cette opinion paraît devoir être rejetée, parce que ces poils n'apparaissent généralement au sommet du réceptacle des Synanthérées que postérieurement au périanthe coloré, tandis que le contraire se produirait s'ils représentaient un calice (voy. PAYER, *Tr. d'organogénie de la fl.*, 637, t. 131, 133, 134). Après la fécondation, l'aigrette des Composées prend, dans un grand nombre d'espèces, un développement considérable. Il suffit de



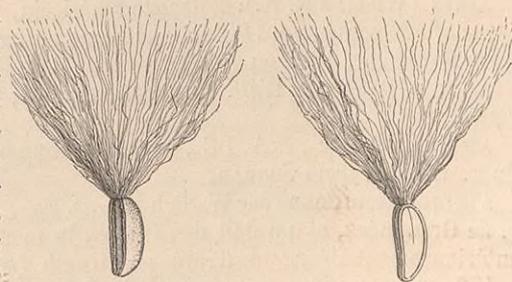
Aigrettes de Composées, Dipsacées et Valériacées.

dite *écailleuse* (*pap. paleaceus*), lorsque les diverses parties qui la composent ont l'aspect de petites écailles ou de petites lames membraneuses aplaties, comme dans le *Catananche cerulea*. Elle est dite *pileuse* ou *capillaire* (*pap. pilosus*), lorsqu'elle est formée de poils indépendants les uns des autres (*Eupatorium cannabinum*). Elle est *rameuse*, si les poils qui la composent sont plus ou moins ramifiés; elle est *plumeuse*, lorsque chaque poil principal supporte des branches latérales disposées comme les barbes d'une plume. On nomme *aigrette marginée* (*pap. marginatus*), celle qui est réduite, comme dans certaines espèces de Pyrèthre, à un mince rebord peu élevé. On dit qu'elle est *aristée* (*pap. aristatus*) lorsqu'elle n'est formée, comme dans le *Bidens bipinnata*, que de deux ou trois soies roides et épineuses. Enfin on la dit *membraneuse* (*pap. membranaceus*), lorsqu'elle ne consiste qu'en de petites membranes adhérentes les unes aux autres et formant une petite couronne. A un autre point de vue, on dit que l'aigrette est sessile, lorsque les poils qui la forment s'insèrent directement par une base élargie, comme dans les *Centaurea* et les *Vernonia*. On dit, au contraire, qu'elle est *stipitée*, lorsque la base de chaque poil est rétrécie et allongée en une sorte de pédicule, comme dans le *Taraxacum officinale*.



Aigrette séminale de *Reaumuria*.

Dans les Valériacées et dans le *Centranthus ruber*, le calice qui, pendant toute la durée de la floraison, était resté enroulé sur lui-même, se développe pendant la maturation du fruit en une longue aigrette plumeuse. On a encore fréquemment donné le nom d'aigrette à la touffe de poils qui se

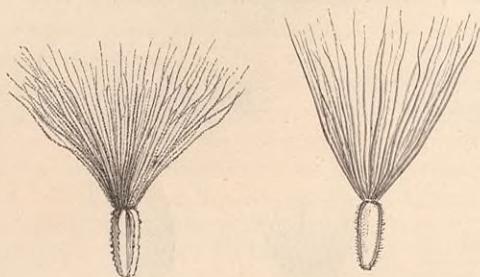


Aigrettes chalaziennes de graines d'*Epilobe*.

*G. Machetto*

*Carte - Pott*

développe sur la graine des *Asclepias* et d'un certain nombre d'autres plantes de la même famille, dans le voisinage du hile, et sur celle des *Épilobes* dans la région chalazienne, ailleurs sur



Aigrettes de Composée.

presque toute la surface, et qui ne sont, à proprement parler, que des variétés d'*arille* (voy. ce mot). Quelles que soient d'ailleurs la situation, l'origine et les dimensions de ces organes

accessoires des fruits ou des graines, on peut les considérer comme ayant toujours la même fonction, celle de disséminer les corps reproducteurs de la plante et, par conséquent, d'assurer la conservation et la multiplication de l'espèce. [L.]

**AIGU** (*acutus*). Se dit d'un organe atténué graduellement vers le sommet et rétréci insensiblement en pointe.

**AIGUEROLLES**. Nom des Scirpes et autres plantes aquatiques dans le Berry. Ce nom est évidemment dérivé de *aigue*, eau.

**AIGUILLE**. Nom donné aux feuilles rigides, linéaires, aiguës, surtout à celles de certaines Conifères, et notamment des Pins.

**AIGUILLE**. Nom vulg., à cause de la forme étroite et aiguë de leur fruit, du *Scandix Pecten* L. et de l'*Erodium moschatum* L.

**AIGUILLE DE BERGER, A. DES DAMES**. N. vulg. du *Scandix Pecten*.

**AIGUILLE ROUGE**. Nom donné par Paulet à un Champignon du g. *Hypophyllum*, qui est une variété de l'*Agaricus conicus* SCOP. (Voy. PAULET, *Traité des Champ.*, II, 248. — LÉVEILLÉ, *Iconogr. des Champ. de Paulet*, 65, t. CXX, fig. 7, 8.) [DE S.]

**AIGUILLETTE**. Nom vulg. du *Scandix Pecten-Veneris* L.

**AIGUILLONNÉ** (*aculeatus*). Organe qui est muni d'aiguillons.

**AIGUILLONS** (*aculei*). Piquants formés aux dépens de l'écorce et dont l'organisation est presque toujours uniquement cellulaire.

Ils se détachent nettement de la plante en laissant une cicatrice superficielle ou peu profonde. On peut les rencontrer partout, n'affectant entre eux aucune disposition régulière. Ex. : aiguillons des Rosiers, des Ronces, etc. Beaucoup de fruits, de feuilles, de calices, etc., sont chargés d'aiguillons. Il y a parfois cependant des aiguillons pourvus d'un faisceau vasculaire, sans que leur signification soit différente de celle des aiguillons sans faisceau auxquels ils peuvent même être mêlés. Ainsi les aiguillons des feuilles de certaines Nymphéacées (*Victoria*, *Euryale*), ceux qui recouvrent les coques de plusieurs Euphorbiacées, ceux dont sont chargés les carpelles de certaines Renoncules, etc., contiennent ou ne contiennent pas de faisceaux, suivant qu'ils sont plus ou moins volumineux. On peut en dire autant de ceux qui recouvrent en dehors certains involucre et réceptacles concaves.

**AIGUILLONS**. Bulliard, Léveillé et un grand nombre d'auteurs ont ainsi appelé les prolongements plus ou moins cylindriques et terminés en pointe de la surface fructifère du réceptacle chez certains Champignons Basidiosporés ectobasides (Hydnes). [DE S.]

**AIKIN** (WILLIAM E. A.). Botaniste américain, a publié : *Catalogue of Phanerogamous Plants and Ferns native or naturalized near Baltimore*, 1836 ou 1837.

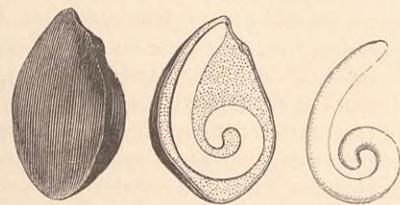
**AIKINIA** (R. BR., in *Wall. Pl. asiat. rar.*, III, t. 288). Syn. de *Epithema* BL.

**AIKINIA** (SALISB., ex A. DC., *Monogr. Campanul.*, 135). Sect. du g. *Wahlenbergia* SCHRAD.

**AIKINIA**. Nom donné par Wallich (*Pl. as. rar.*, III, t. 273) à un g. de Graminées, et qui doit disparaître, le même g. ayant été antérieurement décrit et figuré par Kunth (*Gram.*, II, 486, t. 158 ; *Agrost.*, 468), sous le nom de *Ratzburgia*. [M.]

**AIL** (*Allium*). G. de Liliacées, établi par Linné (*Gen.*, 409). Le réceptacle de la fleur y est plan ou légèrement convexe ; sur ses bords s'insère un périanthe à six divisions réparties en deux verticilles alternes ; les pièces intérieures sont quelquefois un peu différentes des extérieures ; toutes sont colorées, pétaloïdes, rare-

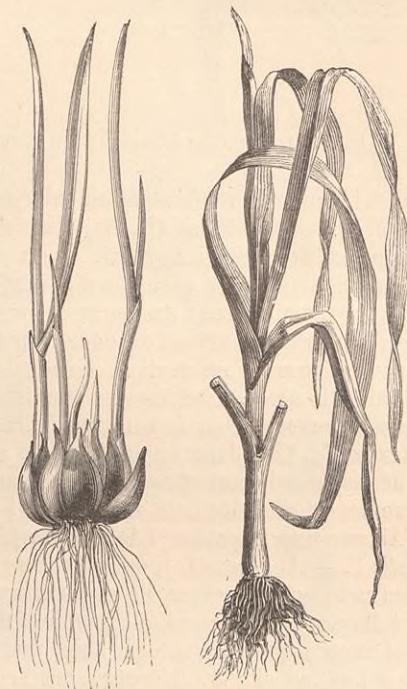
ment légèrement soudées à la base. Six étamines, superposées aux divisions du périanthe, constituent l'androcée ; mais elles sont fort dissemblables. Celles du verticille extérieur ont un filet aminci et court ; celles du verticille intérieur peuvent présenter un filet étalé en lame membraneuse qui va en s'élargissant de la base au sommet, où il se termine par trois dents dont la médiane porte l'anthère. Celle-ci, dans les deux rangées, est biloculaire, à déhiscence longitudinale, fixée par le dos. Le gynécée consiste en un ovaire supère dont la cavité est divisée en



Ail — Graine entière et coupe longitudinale. Embryon.

trois loges (quelquefois incomplètes) ; dans leur angle interne s'insèrent, ou vers la base, des ovules anatropes, tantôt indéfinis, tantôt en nombre défini, et, dans ce cas, ascendants, avec le micropyle inférieur, le raphé étant contigu au placenta. L'ovaire est, en outre, muni d'une cavité centrale tubuleuse, au fond de laquelle s'insère le style, absolument comme dans les plantes à style gynobasique. On observe enfin, à sa surface et un peu au-dessous de son milieu, trois petits trous qui ne sont que les orifices de canaux glanduleux qui pénètrent jusque dans l'épaisseur des cloisons, d'après les observations de M. Brongniart, canaux qui se retrouvent d'ailleurs dans d'autres genres de Liliacées. L'ovaire devient, à la maturité, une capsule s'ouvrant en trois valves et renfermant des graines arrondies ou anguleuses, dont le tégument, plus ou moins coriace, recouvre un embryon cylindrique, entouré d'un albumen

abondant. Les *Allium* sont des plantes à bulbe tunique, simple ou multiple, exhalant une odeur forte et particulière, à feuilles tantôt planes, tantôt fistuleuses, quelquefois munies d'une gaine très-allongée qui embrasse le rameau aérien. Les fleurs sont nombreuses et disposées en une ombelle simple(?) ou en un capitule de cymes unipares renfermé avant l'épanouissement dans une spathe formée d'une ou plusieurs bractées. Dans certaines espèces, les fleurs sont entremêlées de bourgeons adventifs plus ou moins charnus, capables de se développer isolément quand ils se sont détachés de la plante mère, et que l'on nomme *bulbilles*. Ce genre considérable a été l'objet de travaux importants. Plusieurs auteurs ont proposé de le scinder en un certain nombre de genres qui, pour la plupart, n'ont pas été adoptés et figurent dans les ouvrages à titre de simples subdivisions. Tels sont les g. *Porrum* DON, *Schænoprasum* DON, *Codonoprasum* KOCH, *Scorodon* KOCH, *Rhizirideum* DON, *Nectaroscordium* LINDL. (voy. ces mots), etc. Le g. Ail renferme environ deux cents espèces dont la majorité est propre à l'Asie et à l'Europe méridionale. Plusieurs sont cultivées dans les jardins comme plantes potagères ou médicinales. Parmi celles-ci, les plus usitées sont les suivantes : l'Ail commun (*Allium sativum* L.), que l'on croit originaire de Sicile, dont les bulbes composés sont utilisés comme condiment, et quelque-

Ail commun (*Allium sativum*). — Bulbe.Ail poireau (*Allium Porrum*).

ment légèrement soudées à la base. Six étamines, superposées aux divisions du périanthe, constituent l'androcée ; mais elles sont fort dissemblables. Celles du verticille extérieur ont un filet aminci et court ; celles du verticille intérieur peuvent présenter un filet étalé en lame membraneuse qui va en s'élargissant de la base au sommet, où il se termine par trois dents dont la médiane porte l'anthère. Celle-ci, dans les deux rangées, est biloculaire, à déhiscence longitudinale, fixée par le dos. Le gynécée consiste en un ovaire supère dont la cavité est divisée en trois loges (quelquefois incomplètes) ; dans leur angle interne s'insèrent, ou vers la base, des ovules anatropes, tantôt indéfinis, tantôt en nombre défini, et, dans ce cas, ascendants, avec le micropyle inférieur, le raphé étant contigu au placenta. L'ovaire est, en outre, muni d'une cavité centrale tubuleuse, au fond de laquelle s'insère le style, absolument comme dans les plantes à style gynobasique. On observe enfin, à sa surface et un peu au-dessous de son milieu, trois petits trous qui ne sont que les orifices de canaux glanduleux qui pénètrent jusque dans l'épaisseur des cloisons, d'après les observations de M. Brongniart, canaux qui se retrouvent d'ailleurs dans d'autres genres de Liliacées. L'ovaire devient, à la maturité, une capsule s'ouvrant en trois valves et renfermant des graines arrondies ou anguleuses, dont le tégument, plus ou moins coriace, recouvre un embryon cylindrique, entouré d'un albumen

fois employés en thérapeutique. La Rocamboïe (*Allium Scorodoprasum* L.), rare à l'état spontané en France, est commune en Italie et en Grèce et cultivée pour les usages culinaires. Le Poireau (*Allium Porrum* L.), paraît originaire d'Espagne. L'Oignon (*Allium Cepa* L.) est l'espèce la plus importante sans doute, et sa culture a produit un grand nombre de variétés remarquables, les unes par l'abondance du principe odorant, les autres, au contraire, par un développement considérable de matières sucrées. L'Échalote (*Allium ascalonicum* L.) a, dit-on, été importée en Europe par les croisés. La Civette (*Allium Schœnoprassum* L.), spontanée dans certaines régions de la France, est cultivée presque partout comme condiment. Quelques espèces sont remarquables par la beauté de leurs fleurs et pourraient être utilisées comme plantes d'ornement, malgré leur odeur désagréable. Cependant on ne cultive guère sous ce rapport que l'*A. Moly* L., vulgairement nommé *Ail doré*. [M.]

**AIL AU LOUP.** Nom vulg., dans le département de l'Aube, du *Colchicum autumnale* L., encore appelé *Tue-loup*.

**AIL D'ALLEMAGNE.** Nom vulg., aux environs de Provins, du *Muscari racemosum* MILL.

**AIL D'ASPI.** Nom vulg. des *Muscari comosum* et *racemosum* DC.

**AIL SAUVAGE.** N. vulg., à l'île Maurice, de l'*Allium fragrans*.

**AILANTE** (*Ailantus* DESF., in *Act. Acad. Paris* [1786], 263, t. VIII). G. qui a tous les caractères des Simaroubées, bien que plusieurs auteurs l'aient rapporté aux Térébinthacées ou aux Zanthoxylées. Les Ailantes ont les fleurs régulières et polygames. Dans celles qui sont hermaphrodites, le réceptacle est convexe

naires des régions chaudes, orientales et méridionales de l'Asie, ainsi que de l'Australie. Nous citerons l'*A. glandulosa* DESF., vulgairement appelé *Vernis du Japon* (mais à tort), grand arbre originaire de la Chine, d'où le Père d'Incarville l'a rapporté en 1751. On le cultive aujourd'hui dans toute l'Europe. Ses feuilles servent de nourriture à un ver à soie très-rustique, le *Bombyx Cynthia*. Toute la plante est d'une odeur désagréable et possède des propriétés irritantes, dues à une matière âcre et volatile qui détermine des éruptions vésiculeuses sur la peau des jardiniers qui élaguent ces arbres sans prendre de précaution. Ses usages en médecine sont peu nombreux ; il est surtout anthelminthique, mais son emploi dans le traitement des affections vermineuses des enfants a présenté des dangers, à cause de sa trop grande âcreté. Beaucoup de personnes considèrent l'Ailante comme un poison violent. Dans ces derniers temps, on l'a beaucoup vanté dans le traitement des diarrhées et dysenteries. Dans l'Inde, on vante comme amers et aromatiques les *A. excelsa* et *malabarica* dont l'écorce sert au traitement des fièvres intermittentes. La dernière de ces espèces est recommandée dans les cas de maux de tête et d'estomac. L'*A. imberbiflora* F. MUELL (*Fragm.*) est une espèce exclusivement australienne. (Voy. H. BN, *Hist. des pl.*, IV, 407, 493, fig. 469-471.) [T.]

**AILANTO.** Nom asiatique de l'Ailante; d'où l'orthographe *Ailantus*, et non *Ailanthus*, comme on l'écrit souvent.

**AILE** (*ala*). Désigne plusieurs parties des plantes. Appliqué spécialement à la tige, il désigne des saillies membraneuses ou foliacées. Appliqué, au pluriel, à la corolle des Papilionacées, par exemple *Ailes* (*alæ talaræ* LINK), il désigne les deux pétales laté-



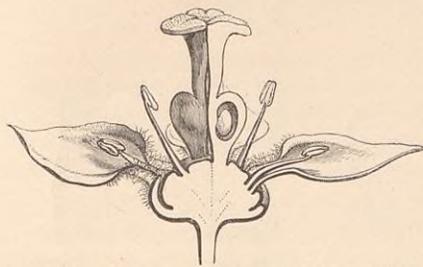
*Ailantus glandulosa*. — Fruit, coupe longitudinale.



*Ailantus glandulosa*. — Rameau florifère.

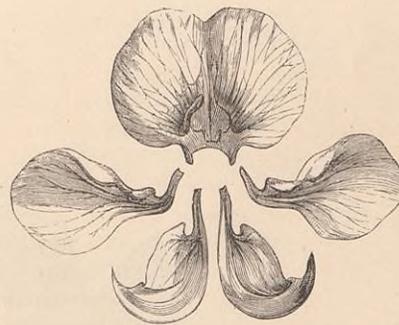
et porte successivement un calice à cinq lobes disposés en préfloraison quinconciale dans le bouton, une corolle régulière de cinq pétales; un androcée diplostémoné dont cinq étamines sont superposées aux sépales et cinq aux pétales; un gynécée entouré d'un disque hypogyne glanduleux et composé de cinq carpelles libres dont

les styles, stigmatifères à leur sommet dilaté, sont collés par leur bord interne. Chaque ovaire renferme, dans son angle interne, un ovule descendant dont le micropyle regarde en haut et en dehors. A la maturité, il se produit



*Ailantus glandulosa*. — Fleur, coupe longitudinale.

une expansion, en forme d'aile, sur le dos de chacun d'eux; de sorte que le fruit est une samare dont la graine renferme un embryon foliacé, entouré d'un albumen peu abondant. Les fleurs mâles contiennent un pistil rudimentaire, et les étamines sont stériles dans les fleurs femelles. Les Ailantes sont des arbres à feuilles alternes, composées-imparipennées et à fleurs réunies en grappes de cymes. On en connaît quatre espèces, origi-



Pétales de Pois séparés les uns des autres; les ailes sur les côtés.



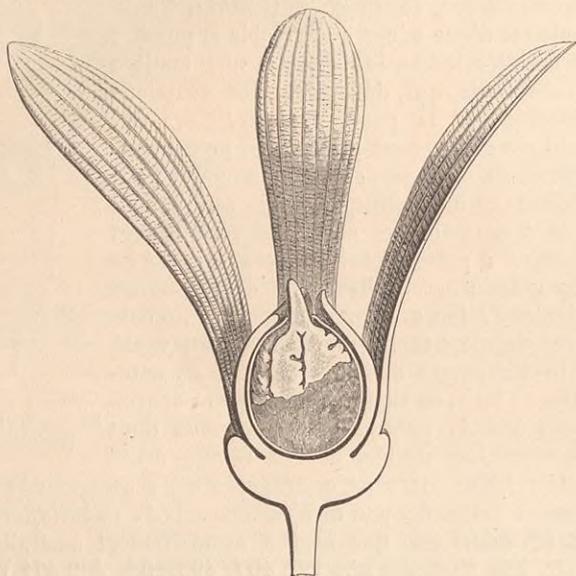
Aile de Fève.

raux, situés sous l'étendard. Ce mot s'applique aussi aux deux sépales latéraux qui se détachent de la fleur en membranes aliformes, comme dans les *Polygala*. Link a donné le nom d'*aile* (*appendix* WILLD.) à un appendice dorsal et comprimé des filets des étamines des *Stapelia*. (Voy. AILÉ.) [Bq.]

**AILE DE PIGEON.** Nom franç. du Champignon appelé par Paulet *Hypophyllum spermaticum*, et rapporté par Lèveillé à l'*Agaricus spermaticus* FRIES. (Voy. PAULET, *Traité des Champ.*, II, 138, et LÉVEILLÉ, *Iconog. des Champ. de Paulet*, 20, t. XLV, fig. 1 à 3.)

**AILÉ** (qui porte des ailes). Beaucoup d'organes des plantes sont ailés, notamment les tiges et les rameaux, le rachis ou le pétiole des feuilles, les sépales et pétales, le filet ou même l'anthère des étamines, l'ovaire, le style, les fruits, les graines, etc. Les ailes des tiges et des branches sont généralement verticales; elles dépendent le plus souvent de l'écorce, et sont fréquemment en nombre correspondant à celui des séries de feuilles portées par ces axes. Plus rarement, les tissus profonds, tels que le bois, prennent part à leur formation; en pareil cas, ces ailes ligneuses, détachées du reste du tronc, servent parfois à des usages indus-

triels. Les feuilles peuvent avoir un pétiole ailé, auquel cas il est presque toujours dilaté horizontalement, les ailes résultant d'un développement exagéré des bords. Le rachis d'une feuille composée peut être également ailé, avec une expansion dans l'intervalle de toutes les paires de folioles, comme il arrive dans plusieurs Quassiées, Sapindacées, etc. Plusieurs organes floraux



Ailes calicinales égales du fruit du *Dryobalanops aromatica*.

se dilatent çà et là en ailes : le calice, par exemple, surtout quand il persiste et s'accroît à la base du fruit. Alors toutes ses divisions peuvent prendre un accroissement égal, comme il arrive dans le *Dryobalanops*, ou seulement deux d'entre elles, comme dans les *Illigera*. Ou encore elles se développent toutes en ailes, comme dans les *Dipterocarpus* ou les *Lophira* ; mais deux d'entre elles



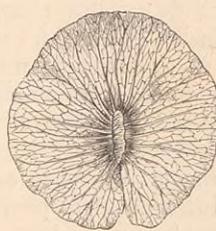
Calice à deux sépales accrus en ailes (*Illigera*).

Calice à cinq sépales accrus en ailes très-inégaux. (*Lophira*).

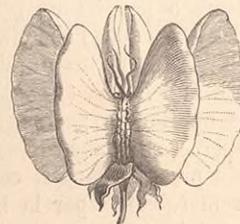
Calice formant cinq ailes inégales, dont deux très-grandes (*Dipterocarpus*).

sont beaucoup plus grandes que les autres. Rarement les étamines se développent en ailes ; cependant les filets staminaux de certaines Crucifères peuvent être dans ce cas. L'organe femelle porte parfois des ailes qui, le plus souvent, ne prennent tout leur développement que dans le fruit : et alors les ailes peuvent être périphériques ou marginales ; tantôt horizontales, comme

dans les *Hiræa*, les *Paliurus*, etc., tantôt verticales, comme dans les Érables, les Ormes, certaines Crucifères, Malpighiacées. La disposition des ailes dans ces dernières est assez constante dans un groupe donné, pour avoir servi de base à une classification



Fruit à aile périphérique (*Hiræa*).

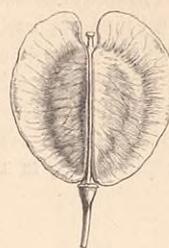


Fruit à ailes dorsales (*Dinemandra*).

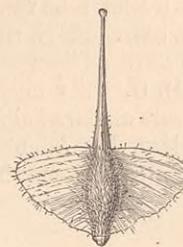
naturelle de la famille. Ainsi, A. de Jussieu, dans sa *Monographie des Malpighiacées*, les a divisées en Aptérygiées, Notoptérygiées, Pleuroptérygiées, suivant que les ailes sont absentes, ou bien qu'elles occupent le dos des carpelles, ou qu'au contraire elles



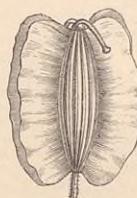
Fruit à ailes marginales (Orme).



Ailes marginales du fruit (Crucifères.)



s'insèrent sur leurs côtés, les ailes dorsales étant, dans ce dernier cas, ou tout à fait nulles, ou réduites à des dimensions minimes relativement à celles qui s'insèrent sur les côtés des carpelles. Dans les *Tolwifera*, l'aile marginale du fruit, qui est



Ailes réceptaculaires du fruit d'une Ombellifère.



Aile verticale triple de la graine d'un *Moringa*.

une gousse indéhiscente, n'occupe qu'un côté de celle-ci, et encore est-elle limitée à la portion inférieure. Dans les *Acer*, les *Banisteria*, etc., l'aile n'occupe qu'un bord du fruit, mais elle est plus développée en même temps du côté de son



Aile apicale de la graine (*Kageneckia*).



Aile apicale de la graine (*Pteroxylon*).



Aile biapicale de la graine de *Cedrela*.



Aile apicale du fruit (graine des aut.) d'un Pin.



Aile apicale de la graine (*Philadelphus*).

sommet. On peut en dire autant de la plupart des Abiétinées, et dans plusieurs Pins l'aile du fruit (souvent décrit comme une graine) est à peu près apicale. Il en est de même de celle des *Embothrium*, des *Pteroxylon*, etc., etc. Dans la graine des *Ce-*

*Boissier*





Nous avons déjà indiqué ici le plan suivi par l'auteur de l'*Histoire des plantes*. Nous avons dit comment, dans cette magnifique encyclopédie botanique, chaque famille était étudiée en détail sur un type choisi avec soin, puis les différents genres de la famille indiqués avec leurs caractères spéciaux. Aujourd'hui la maison Hachette livre au public le troisième volume de l'ouvrage. Parmi les familles dont les principaux individus sont figurés dans des dessins pleins de vie et d'une vérité saisissante, citons les Nymphaeacées, avec un résumé des travaux les plus récents sur les producteurs de l'opium. Les Crucifères occupent presque le tiers du volume. Enfin viennent les Saxifragées, les Pipéracées, les Verbénacées.

D<sup>r</sup> DELESCHAMPS. — *Journal de Paris*, 7 avril 1872.

Le nom de M. Baillon rappelle le souvenir de ces hommes dont la vie entière est vouée aux travaux sérieux et profonds que la nature offre aux esprits courageux qu'aucune difficulté ne décourage. La simple nomenclature des sujets de leurs études aurait de quoi faire reculer les plus résolus, si l'amour de la science et la ferme volonté de pénétrer les secrets de la création ne venaient les soutenir dans leur labeur incessant. L'œuvre entreprise par le savant médecin, professeur d'histoire naturelle à la Faculté de médecine de Paris et directeur du jardin botanique de la Faculté, est immense, et l'on reste surpris qu'un seul homme ait osé l'aborder.

M. Baillon ne s'est pas dissimulé la difficulté de sa tâche ; outre ses observations personnelles, il s'est éclairé des recherches de tous ceux qui l'ont précédé. « Pour remédier à une insuffisance sur laquelle nous ne nous faisons aucune illusion, dit-il avec cette modestie qui est le propre des vrais savants, nous avons, pendant huit années d'un travail assidu, essayé de nous mettre au courant des nombreux travaux publiés sur les différentes parties du règne végétal ; nous avons analysé la plupart des genres de plantes qui se trouvaient dans les grandes collections de l'Europe, préparé de nombreux dessins et quintuplé le nombre des figures laissées par Payer... Toutes les fois que nous exposons les faits sans indiquer une source quelconque où nous aurions puisé, c'est que nous avons nous-même constaté sur la nature ce que nous décrivons. »

L'homme, semblable à un enfant gâté qui dédaigne les joujoux accumulés autour de lui, passe souvent indifférent devant les merveilles que la providence a semées partout pour notre agrément et notre utilité ; car ce n'est pas seulement pour plaire aux yeux que les plantes, comme les fleurs, surgissent de la terre : il n'en est pas une dont l'homme ne puisse retirer quelque service, soit dans l'industrie, soit dans la médecine.

C'est donc avec reconnaissance que nous devons accueillir les instructions de ces persévérants travailleurs qui, comme M. Baillon, usent leur existence pour faire progresser la science et nous aider à découvrir le profit que nous pouvons tirer des innombrables végétaux qui ornent nos jardins, nos serres, nos champs, nos bois.

Travail immense et d'autant plus méritoire qu'il ne crée jamais à son auteur la popularité qu'obtient en ce pays tel folliculaire ou tel brouillon politique qui flatte la populace au grand détriment du bon sens et de la tranquillité publique : aussi n'est-ce qu'aux esprits sérieux qu'on peut recommander l'œuvre dont nous parlons, à ceux qui, comme Horace, ayant horreur du vulgaire, ne recherchent que les objets dignes d'estime et qui sont destinés à survivre aux temps qui les ont vus naître.

H. PELLERIN. — *Pays*, 24 août 1872.

Ce sera la tâche de toute une vie que ce monument élevé à la botanique, et qui honorera la science française. Déjà deux volumes ont paru avec sept ou huit cents figures qui sont des merveilles d'exactitude et de finesse. Elève de l'illustre Payer, mort si prématurément, M. Baillon a voulu réaliser une des idées de son

maître en écrivant une sorte de *Genera plantarum* fondé sur l'organogénie. Il s'y est préparé en constatant lui-même sur nature ce qu'il décrivait. Sa méthode est aussi simple que féconde. Il étudie successivement les familles des plantes divisées en séries. Chaque série commence par l'étude complète d'un type principal, étude où rien n'est négligé pour que l'idée bien accentuée de cette série reste dans l'esprit du lecteur. Puis vient l'histoire sommaire de la famille étudiée, ses affinités, sa distribution géographique, la discussion de sa valeur, les propriétés utiles des individus qui la composent, enfin un *genera* latin d'une parfaite précision. Cette simple énumération donne une suffisante idée de l'énormité de la tâche. M. Baillon la mènera à bien, grâce à la rigueur de sa méthode. De plus, il lui donnera une conclusion qui, appuyée sur de pareilles bases, promet de fixer pour longtemps la flottante classification botanique. On se sent pris de respect devant de pareils travaux, si courageusement entrepris et poursuivis au milieu de nos discordes civiles.

LOUIS ASSELINE. — *Indépendant de Bordeaux*, 30 octobre 1871.

La librairie Hachette continue sans désemparer la publication de l'*Histoire des plantes*, véritable monument élevé à la science botanique par le professeur Baillon. Elle vient de mettre en vente le tome troisième de ce grand ouvrage qui, de l'aveu de tous les savants, doit ouvrir les portes de l'Institut à son auteur. Ce volume comprend les Ménispermacées, les Berberidacées, les Nymphaeacées, les Papavéracées, etc. Il a 551 figures dans le texte qui défient toute comparaison avec ce qui a été fait jusqu'ici.

D<sup>r</sup> E. DECAISNE. — *La France*, 4 décembre 1873.

Si cet ouvrage n'avait qu'un intérêt technique, nous ne nous aviserions pas d'en parler, car ce n'est pas ici le lieu de discuter sur des suppressions de genres et des rapprochements de familles végétales. Mais il porte beaucoup plus loin les idées, et exerce avec autorité une méthode qui n'embrasse pas seulement l'histoire naturelle. Cette méthode, c'est la morphologie, la théorie des transformations, qui est peut-être la conquête philosophique la plus intéressante de notre siècle. Les esthéticiens, qui parlent souvent de l'unité dans la variété, ne la font guère apparaître que dans des considérations vagues, où l'on voit tout ce qu'on veut bien voir. La morphologie la fait toucher du doigt en montrant les transitions d'une forme à l'autre et l'identité fondamentale des diversités. C'est dans les sciences naturelles que cette doctrine se manifeste le plus clairement : le scalpel et la loupe y suffisent pour la mettre en évidence, et ses pères ont été, en effet, des naturalistes. A Goethe, à de Candolle et à Etienne Geoffroy Saint-Hilaire remonte la conception grandiose de l'unité dans le plan de la nature. Ces grands esprits ont démontré les premiers que le règne végétal et le règne animal procèdent en variant indéfiniment de types uniques.

La botanique jouit à cet égard de cette supériorité sur la zoologie, que les organes comparables y sont situés au dehors, ou, dans tous les cas, faciles à atteindre, tandis que chez les animaux une dissection difficile s'impose préalablement. Si donc il est vrai que la méthode morphologique s'étende bien au delà de l'histoire naturelle, et qu'elle soit destinée à vivifier plusieurs autres sciences, on fera toujours bien d'en prendre le point de départ dans la botanique, car nulle part elle ne demande si peu d'effort pour être saisie.

Le livre de M. Baillon est d'un bout à l'autre un traité de morphologie végétale appliquée. Pour chacun des groupes distincts dont se composent les familles naturelles, il choisit quelques types principaux dont il décrit rigoureusement les caractères dans ce qu'ils offrent de plus accentué. Il s'attache surtout à bien marquer la transition d'un groupe à l'autre et les altérations de formes et de fonctions qui la constituent. En travaillant ainsi sur une matière qui parle aux yeux, on apprend à vérifier l'axiome : *Natura non facit saltus*, qui régit toute l'histoire na-

tuelle. On surprend aussi la marche et la raison non-seulement des métamorphoses, mais encore des exceptions apparentes, des anomalies et des écarts du type régulier.

La morphologie des plantes repose tout entière sur une idée dont Goethe eut le premier l'intuition, et que les botanistes ont ensuite vérifiée rigoureusement : c'est que les organes de la fleur et du fruit sont des feuilles métamorphosées. Autant de feuilles, les folioles du calice, les pétales colorés de la corolle, les étamines, les fruits indépendants ou soudés en un seul. Sur les feuilles constitutives du fruit, les graines apparaissent de la même manière qu'on voit germer des bourgeons à l'extrémité des nervures dans certaines feuilles grasses. Le type ordinaire des végétaux les plus parfaits consiste en une série de couronnes de cinq feuilles chacune, étagées symétriquement les unes au-dessus des autres, autour de l'axe floral, et transformées successivement en calice, en corolle, en étamines et en pistil. Avec les métamorphoses concourent des soudures, des avortements, des multiplications ; et l'ensemble de ces circonstances suffit à expliquer les formes les plus diverses de la fleur et de la fructification.

Prenons un exemple. Chacun connaît la famille des Légumineuses-Papilionacées. Il n'est personne qui n'ait vu des pois de senteur, et qui n'ait été frappé de l'aspect coquet de ces fleurs irrégulières. Il n'est personne aussi qui n'ait vu fleurir sur les murs le sédum blanc ou le sédum âcre d'un jaune éclatant, ou qui n'ait cultivé en pot ou en suspension le sédum de Siebold, remarquable par ses fleurs roses. Ici toutes les couronnes, remarquables par le mot technique, tous les verticilles se succèdent, symétriquement disposés en rosettes de cinq ou de dix pièces autour de l'axe commun ; et au milieu, cinq petits cornets porte-graines forment ensemble comme une étoile à cinq pointes. Dans le pois, au contraire, la corolle et les étamines s'écartent de la symétrie par un certain gauchissement. La fleur tout entière, sauf le calice, est comme déjetée de côté. C'est le fruit qui a entraîné cette déviation, parce qu'il ne se compose que d'une seule gousse au lieu des cinq que la symétrie appelait. D'où vient cela ? sans doute d'un avortement des quatre autres gousses. Mais comment s'en assurer ? A défaut d'expérience possible, l'observation d'une famille voisine confirme l'explication. M. Baillon rapproche les Papilionacées d'un certain genre *Connarus*, composé d'arbrisseaux exotiques, dont la fleur présente le type régulier duquel les Papilionacées sont issues. Elle n'en diffère ni par le nombre des pétales, ni par le nombre et la constitution des étamines. Seulement, au lieu d'une seule gousse, le centre de l'axe est surmonté par cinq petites gousses disposées en étoile comme les cornets du sédum. Mais, comme si la nature se chargeait ici d'achever la démonstration, quatre de ces gousses se flétrissent et tombent ; une seule mûrit et porte graine. Entre un *Connarus* et une Papilionacée il n'y a d'autre différence qu'un avortement de quatre gousses sur cinq, plus tardif chez le premier, beaucoup plus précoce chez la dernière, et s'y produisant dès l'embryon de la fleur.

Nous abusons-nous ? Il nous semble que l'esprit est éminemment satisfait quand il peut saisir de telles transitions. C'est la nature prise sur le fait de son procédé pour varier ses formes. La thèse transformiste y trouve sa partie solide. Il est certain que les diversités se ramènent à l'unité du plan naturel, et que, lorsqu'on a occasion de remonter dans la genèse des organismes, on trouve, comme dans le *Connarus*, la régularité typique précédant les anomalies. En tant qu'elles vont plus loin, les théories de Lamarck et de Darwin ne sont plus que des hypothèses qui procurent une explication probable aux faits observés. Dans le cas présent, en supposant que les espèces procèdent les unes des autres, le genre *Connarus* fournirait l'intermédiaire par lequel les fleurs régulières auraient passé pour devenir des Papilionacées.

On comprend aisément que la morphologie s'étende bien au delà des sciences naturelles. Elle régit toutes les sciences dans

lesquelles l'objet subit des changements, et qu'on reconnaît à cette marque, qu'elles peuvent porter le nom d'histoire : histoire naturelle, histoire du langage, histoire des mœurs, des institutions, etc. On peut l'appeler la méthode génétique par excellence, car les seules genèses qu'il nous soit donné d'observer sont des transformations. Bopp et son école l'ont appliquée à la linguistique, et, grâce à elle, cette science a fait en quelques années des progrès décisifs. Pour l'histoire proprement dite, l'application n'en est pas moins juste, et les mêmes idées sont assurément dans l'air. Montesquieu en avait déjà un vif sentiment dans son *Esprit des lois*. Malheureusement, le manque de critique, qui gâta cette grande œuvre, est cause que la méthode qu'il inaugura passa inaperçue. M. Guizot en imprégna plus tard son *Histoire de la civilisation en Europe et en France*. Elle pénètre aujourd'hui partout. Elle est le fondement même de l'ouvrage inachevé de Buckle, ou l'*Histoire de la civilisation en Angleterre*. Mais elle attend encore l'historien philosophe qui en posera expressément les formules et les lois.

Quoi qu'il en soit, la morphologie botanique reste le point où cette grande théorie de l'évolution, pour l'appeler de son nom à la mode, est mise le plus aisément en relief. C'est une des raisons pour lesquelles on souhaiterait de voir étendre chez nous l'étude de l'histoire naturelle, qui vient si tard et qui tient si peu de place dans notre enseignement secondaire. Elle devrait, ce me semble, y pénétrer de bonne heure par des éléments simples et pratiques dont les considérations philosophiques ne pourraient jamais être que le suprême couronnement. Pour commencer, on la mêlerait aux promenades et aux exercices de dessin. Bientôt après, le classement, s'introduisant, fournirait aux jeunes têtes quelques idées saines qui leur manquent souvent. Les classifications naturelles communiquent à l'esprit des habitudes d'observation, d'analyse et d'ordre ; elles l'accoutument à voir juste et à regarder de près, à discerner l'essentiel de l'accessoire, à ranger les objets et les perceptions, et à généraliser avec prudence. Elles donnent aux conceptions quelque chose de souple qui corrige, autant peut-être que les lettres, la tournure roide et absolue que l'on pourrait contracter dans le maniement de la logique pure et des mathématiques. En effet, la nature échappe toujours par quelque endroit aux efforts qu'on fait pour la réduire en système, et l'histoire naturelle est bien forcée de s'élargir en admettant des exceptions et des dérogations. Ainsi cette sage méthode prépare les esprits à la vie pratique et aux tempéraments par lesquels on est obligé d'y concilier les principes abstraits avec la réalité. C'est en ces points, bien plus que dans la connaissance spéciale des plantes et des animaux, que réside à nos yeux l'intérêt capital des sciences naturelles dans l'éducation. Elles enseignent à la fois deux ordres d'idées bien différents, mais non moins importants l'un que l'autre : le classement et la modération.

Revenons à M. Baillon. Son ouvrage, qui continue les travaux du regretté Payer, de qui M. Baillon fut l'élève et l'ami, est assurément beaucoup trop fort pour l'enseignement secondaire ; il ne peut s'adresser qu'aux botanistes exercés. Quand il sera achevé, ce sera un monument élevé à la morphologie, et embrassant la totalité des formes typiques par lesquelles s'opère l'évolution du règne végétal. De nombreuses figures sur bois (il y en a 2337 pour les cinq volumes publiés), exécutées avec toute l'exactitude et la perfection où cet art peut atteindre, aident à saisir les descriptions, car, en histoire naturelle, on n'arrive pas sans figures à la clarté parfaite.

Si l'on joint cet ouvrage à l'admirable *Morphologie végétale* d'Auguste de Saint-Hilaire, et au beau *Traité général de botanique descriptive et analytique* de MM. Decaisne et Lemaout, on aura presque dans son entier la contribution française à cette partie philosophique de la science.

F. BAUDRY. — *Debats*, 27 novembre 1875.